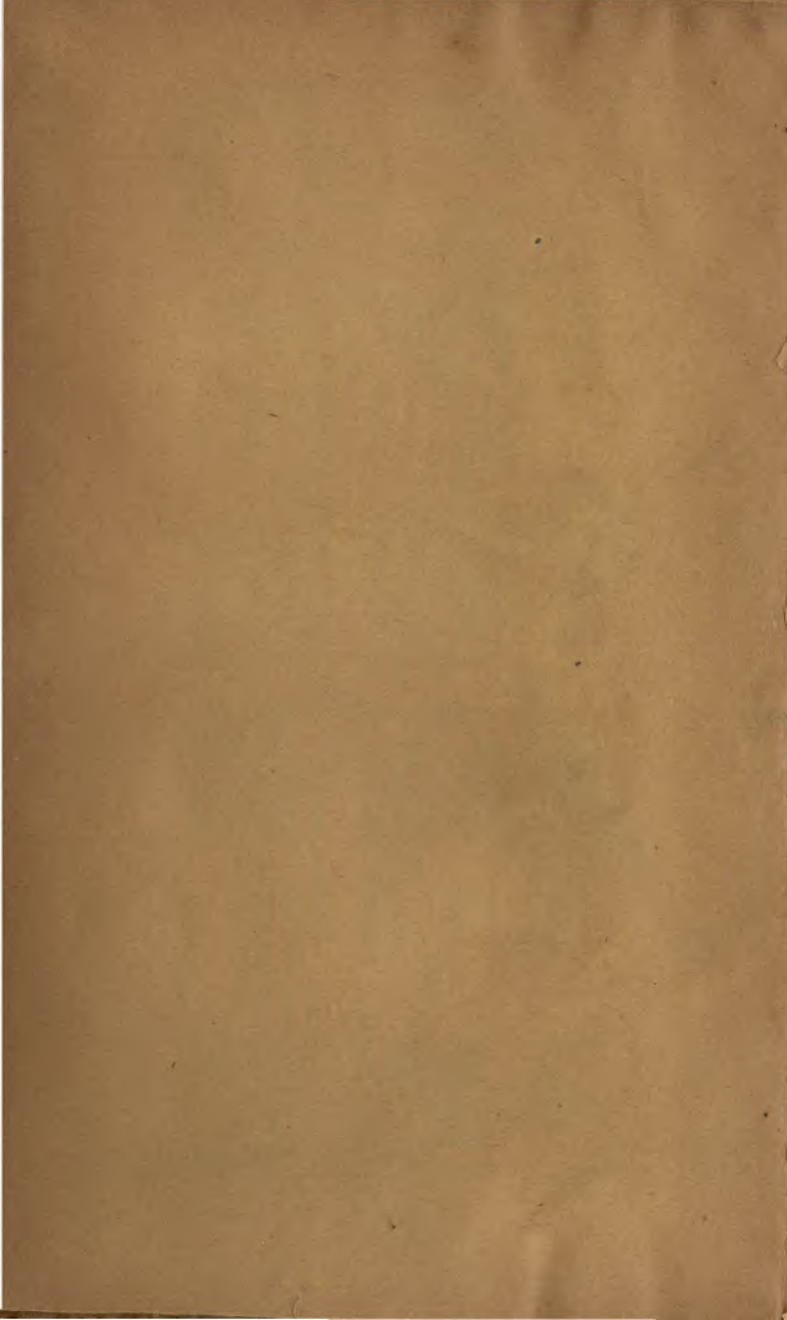
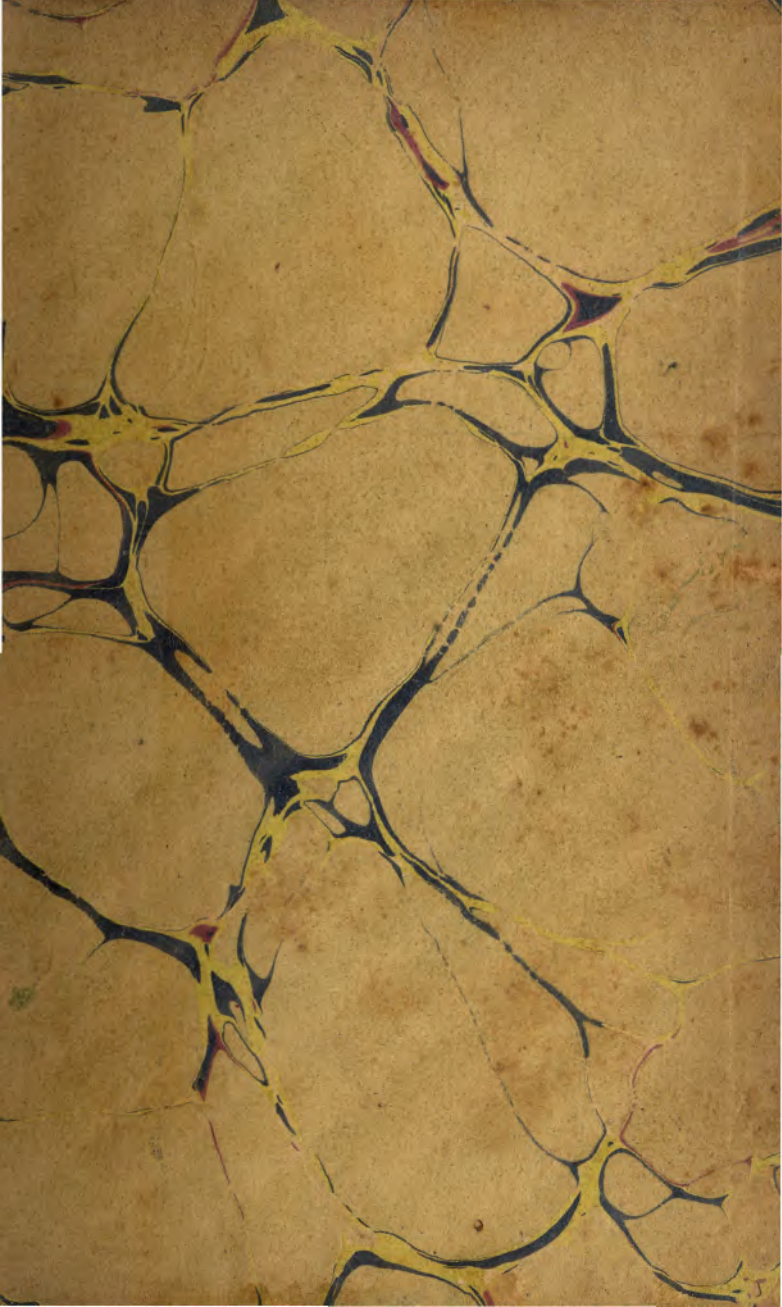


N.

O.





L. lo - L. hev

76°
399
~~7~~

399
11







BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE
DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE
NORMALE ET PATHOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

Du D^r TOULOUSE

Médecin en chef de l'Asile de Villejuif,
Directeur du Laboratoire de Psychologie expérimentale
à l'École des Hautes Études.

Secrétaire : N. VASCHIDE

LA MIMIQUE

LA MIMIQUE

PAR

ÉDOUARD CUYER

Peintre

Professeur suppléant d'anatomie à l'École nationale des Beaux-Arts
Professeur à l'École régionale des Beaux-Arts de Rouen

Avec 75 figures dans le texte

PARIS

OCTAVE DOIN, ÉDITEUR

8, PLACE DE L'ODÉON, 8

—
1902

743.49
0993m

9

LB
743.49
C993m

656040



1046/12
31/03/12

PRÉFACE

Nous avons l'intention de définir, dans cette préface, le but et l'objet du livre traitant de la mimique auquel elle sert d'introduction ; de fixer le plan que nous avons suivi ; de dire quelle en peut être l'utilité et à quels besoins il correspond plus particulièrement. Ce sont évidemment là, le plus souvent, les raisons d'être d'une préface ; mais étant convaincu qu'il est essentiel, au début d'une étude, de convenir du but qu'on se propose, il ne nous semblait pas inutile de le préciser.

D'après sa définition classique, la mimique est essentiellement un acte volontaire ; de sorte que l'individu qui exécute un acte de ce genre ne peut le faire qu'avec intention¹.

1. Mimique. Art d'imiter, de peindre par le geste (*Dictionnaire de l'Académie française*). — Art d'imiter sur le théâtre, et de rendre sensibles par l'imitation, aux yeux des spectateurs, la tenue, l'air, les gestes et les actions des personnes qu'on y représente ; art de parler aux yeux par des mouvements, des attitudes du corps, réglés par des sortes de lois ou devenus signes de convention (LACHATRE). — Art d'imiter, sur la scène, les gestes et les actions des personnages (BOISTE). — Art ou action de développer une pensée par le geste, par le jeu de la physionomie (LAROUSSE). — Art d'exprimer la pensée par des gestes (LITTRÉ).

Ce point de vue restreint n'est pas celui auquel nous nous placerons.

Parce que l'usage nous y autorise, et que pour désigner l'ensemble des gestes exécutés par un individu réellement ému, le mot « mimique » est souvent employé, et est toujours compris, nous en étendrons la signification, et considérerons la mimique comme étant l'expression (volontaire ou involontaire), la traduction au dehors des actes psychiques. Or quels sont ces actes ? Ce sont les idées et les sentiments, dont les manifestations extérieures sont le langage de la parole et des gestes.

L'expression des émotions étant, sans contredit, la partie essentielle de la mimique formera surtout la matière de l'étude que nous abordons ici.

Si l'on veut cependant n'accorder à la mimique que la signification indiquée par les définitions classiques, nous ajouterons que, parce que ses moyens expressifs doivent être suffisamment clairs et vrais pour donner une idée exacte des émotions qu'elle doit traduire, son étude se confond tout naturellement avec celle des expressions ressenties par le sujet ; de cette mimique qui, physiologiquement, désigne certains mouvements indépendants de la volonté, et sans la connaissance de laquelle la mimique intentionnelle ne pourrait être exécutée. En effet, que le sujet soit réellement ému, ou qu'il veuille, par une mimique appropriée, donner la sensation qu'il l'est, sa physionomie dans l'un et l'autre cas devra être identique ; que sa mimique soit volontaire ou qu'elle ne le soit pas, ses gestes faciaux ou corporels devront être exactement les mêmes.

C'est pourquoi nous sommes d'avis que ces deux points de vue pourront ici, avec avantage, être intimement unis, et même confondus. Que la mimique soit ou non associée à la parole; qu'elle soit volontaire ou déterminée d'une manière inconsciente par les émotions que ressent l'individu, par les passions qui l'agitent, les besoins qu'il éprouve, les instincts auxquels il est soumis, les moyens d'expression étant semblables, peuvent être étudiés simultanément. Ce sont ces moyens, c'est leur mécanisme, c'est leur raison d'être, que, dans le présent livre, nous avons l'intention d'analyser.

Pour mettre ce projet à exécution, deux plans se présentent à l'esprit : étudier séparément les mouvements possibles et voir à quelles émotions chacun de ces mouvements correspond; ou voir pour chacune des émotions ou des passions quels sont, dans leur ensemble, les moyens que l'individu emploie, volontairement ou involontairement, pour les exprimer.

Chacun de ces plans pourrait être préféré; nous les adopterons tous deux. Cependant, convaincu qu'il est toujours plus profitable de procéder d'abord par analyse, de progresser en allant du simple au composé, nous avons, comme base et comme point de départ, choisi le premier. De sorte que nous étudierons tout d'abord les mouvements que peuvent exécuter les différentes parties de la face et les modifications que subissent ces dernières sous l'influence des sentiments et des émotions, ou de causes uniquement fonctionnelles. Nous nous occuperons ensuite des diverses positions que prennent dans les mêmes circonstances, la tête dans son ensemble, le tronc et

les membres, ainsi que les divers segments qui constituent ceux-ci. Puis, employant la méthode synthétique, nous reprendrons, à propos des mêmes émotions, les mouvements précédemment étudiés isolément et, les groupant dans leurs associations naturelles, nous reconstituerons la mimique afférente à chacune de ces diverses émotions.

On pensera peut-être que cette vue d'ensemble des modifications déterminées par chacune de ces dernières serait suffisante, et que cette seconde étude ayant pour objet un groupement des éléments indiqués dans celle qui la précède aurait pu seule être abordée.

Nous croyons que notre plan est préférable. L'étude, nous semble-t-il, sera plus complète et plus claire. Il nous paraît en tout cas plus didactique de concentrer tout d'abord notre attention sur une région restreinte, de voir les modifications que celle-ci peut subir et d'en rechercher la signification ; d'autant plus que ces modifications partielles suffisent le plus souvent pour indiquer à elles seules la nature de l'émotion qu'elles contribuent à exprimer. Si, par le dessin, on ne représente qu'une région de la face, un œil par exemple, et qu'on donne au sourcil le déplacement caractéristique de la colère, personne ne s'y trompera, et chacun comprendra, en le voyant, que c'est l'œil d'un sujet en proie à un mouvement d'emportement : nous serons donc autorisés à étudier le sourcil en le considérant isolément.

Mais, si certains mouvements sont naturels, instinctifs, et c'est à ceux-ci ou à leur représentation mimée que jusqu'alors nous avons fait allusion,

d'autres sont acquis par l'éducation ou par des études spéciales : tels certains gestes oratoires. De ceux-ci nous n'aurons rien à dire en particulier ; car, si quelques-uns d'entre eux sont nettement expressifs et rentrent, pour cette raison, dans notre cadre général, d'autres sont absolument conventionnels et, pour ce motif, n'ont pas à être analysés ici.

Il est cependant une autre catégorie de gestes acquis sur lesquels nous ne pourrions nous abstenir de donner quelques indications. Ce sont ceux qui, vulgaires et familiers, ne sont exécutés que dans certains milieux peu relevés au point de vue de la distinction des manières. Sorte d'argot des expressions mimiques, ils ont quelquefois, comme celui-ci du reste, un caractère pittoresque qui fait momentanément oublier leur déplaisante vulgarité. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, nous en dirons quelques mots.

Dans un livre traitant de la mimique, il ne peut s'agir uniquement des mouvements expressifs, car tous les mouvements exécutés, et dont l'étude peut être intéressante, ne se rapportent pas à des émotions ressenties par l'individu ; celui-ci agit aussi, et plus souvent peut-être, d'une façon mécanique afin d'exécuter les actions diverses que nécessite son mode d'existence.

Les mouvements que l'homme exécute journellement pour se déplacer, saisir les objets qui l'entourent, etc., sont, par l'habitude qu'on a de les faire, pour ainsi dire des mouvements instinctifs, d'une forme générale constante. Ils n'offrent certes pas, au point de vue de la mimique, un intérêt aussi grand

que les mouvements émotionnels ; mais nous croyons que cependant ils ne sont pas à négliger. C'est pourquoi nous pensons qu'il n'est pas inutile d'en dire ici quelques mots, et de prévenir que, plus tard, à propos des mouvements des membres en particulier, nous aurons à nous en occuper.

En effet, lorsque nous aborderons l'étude des mouvements des membres inférieurs, nous analyserons la marche de l'homme, et nous verrons qu'elle peut être influencée dans sa forme par l'état mental de l'individu. De plus, les autres actes de la vie journalière présentent, malgré leur apparente uniformité, des nuances telles qu'ils dévoilent souvent certains côtés du caractère, du tempérament, de l'éducation même du sujet observé. N'y a-t-il pas une énorme différence mimique entre le geste de l'individu qui, pour boire, saisit à pleine main le verre qu'il va porter à sa bouche, et celui de la personne qui, le prenant délicatement avec l'extrémité des doigts, donne au geste de préhension qu'elle exécute une plus grande délicatesse encore en soulevant en même temps le cinquième doigt.

Et encore ce cinquième doigt peut-il lui-même avoir des expressions diverses par la manière dont ses phalanges sont fléchies ou étendues.

Les femmes savent, généralement, tenir un éventail avec grâce ; on en voit cependant qui le tiennent maladroitement ou d'une façon trop énergique.

Que l'on observe aussi les diverses façons dont les hommes portent une canne : certains s'appuient dessus pesamment ; d'autres la tiennent du bout des doigts ; d'autres l'empoignent d'une façon qui sem-

ble pouvoir faire craindre des intentions rien moins que pacifiques ; etc.

Tout le monde n'exécute pas de la même manière l'action si simple de s'asseoir : les uns tombent lourdement sur le siège, comme des gens accablés par la fatigue, par l'ennui, ou par l'importance sociale qu'ils ont ou qu'ils s'imaginent avoir ; d'autres, au contraire, s'y posent avec légèreté ; les uns, étant assis, croisent les jambes d'une façon dégagée, d'autres les allongent d'une façon cavalière, d'autres les replient d'une manière timide et embarrassée.

Il est vrai que ces différences profondes, dans l'exécution d'actes aussi simples, sont souvent le résultat de l'éducation ; cependant, elles sont quelquefois naturelles, et c'est pourquoi leur observation présente un certain intérêt.

Les mouvements expressifs proprement dits sont d'un ordre incontestablement plus élevé que les mouvements précédents. Ils sont le reflet des émotions ressenties par l'individu ; ils sont la conséquence, presque toujours involontaire, des sensations qu'il éprouve ou des passions qui l'agitent ; ils sont, par leur plus grand nombre et leurs nuances plus délicates chez l'homme, une des caractéristiques de sa supériorité sur les animaux. Nous ne voulons pas dire pour cela que ces derniers sont dépourvus de tout moyen d'expression : les oreilles du cheval qui, par leur direction, nous renseignent si bien sur les intentions agressives de l'animal ou sur l'inquiétude qu'il ressent ; l'œil du chien dont l'expression tendre ou coléreuse dépeint d'une façon si remarquable l'humeur de ce compagnon, et bien d'autres cas encore,

sont des preuves indiscutables de leurs facultés expressives. Mais il est évident que les nuances si délicates du rire, du pleurer, du dédain chez l'homme, laissent loin derrière elles les expressions rudimentaires de la face des animaux.

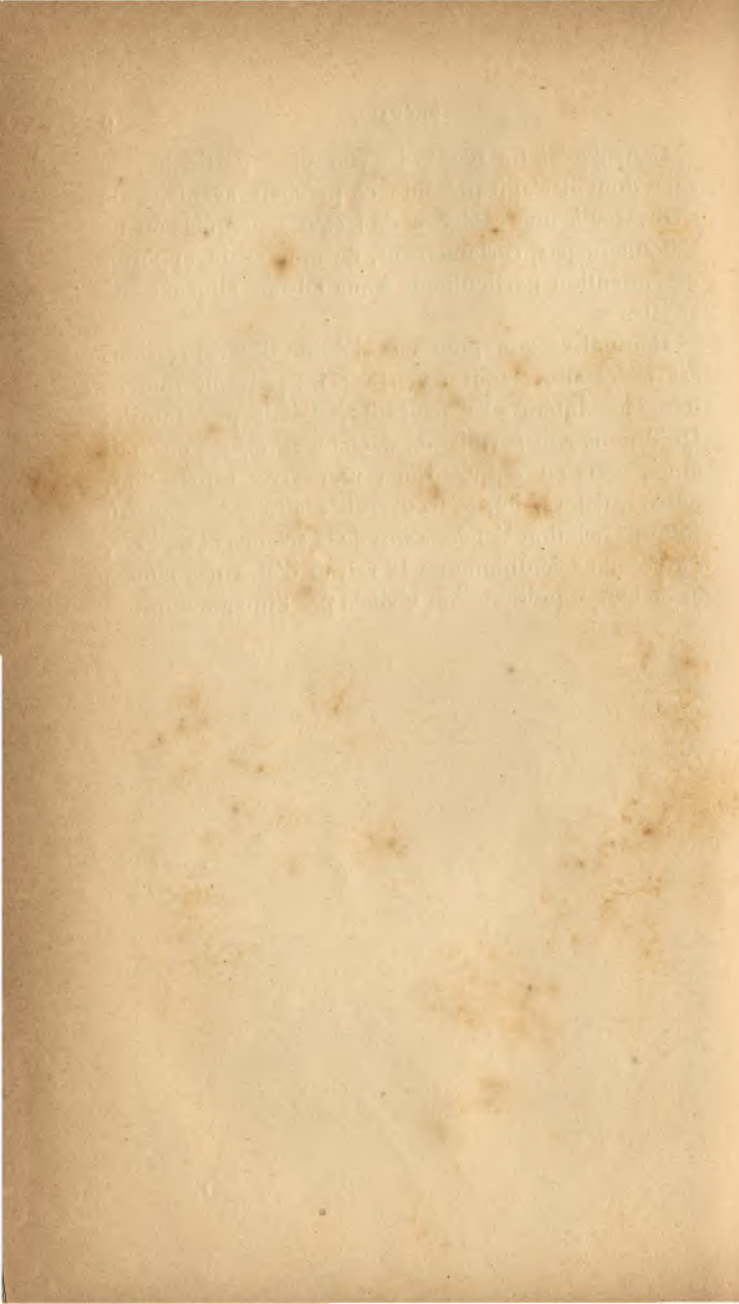
Cependant, il est souvent possible d'établir des rapprochements entre les modes d'expression de ces différents êtres ; car les expressions rudimentaires auxquelles nous venons de faire allusion sont souvent le germe des expressions plus délicates que la physionomie humaine reflète avec une si grande finesse et une si grande variété.

Le sujet traité dans le présent livre semblera peut-être bien modeste, si on le compare aux études de haute psychologie qui font l'objet de la plupart des volumes de cette collection. Ce sujet a cependant une réelle importance.

N'est-il pas intéressant, en effet, de savoir comment les émotions se traduisent à l'extérieur, et surtout pourquoi elles se traduisent d'une certaine façon ? La recherche de la nature de ces émotions est une étude réellement, mais uniquement, philosophique ; celle de leur mode d'expression, secondaire à ce dernier point de vue, rachète cette infériorité par des applications pratiques peut-être plus nombreuses. En effet, c'est par l'étude de la mimique que l'on devine les sentiments qui animent les individus que l'on observe, ou que l'on réussit à comprendre la signification des gestes par lesquels ces individus cherchent, dans certains cas, à dissimuler ces sentiments. Ceci est d'une application générale et journalière.

Considéré à un point de vue plus particulier, le sujet dont il s'agit présente ce précieux avantage de s'adresser à une catégorie de lecteurs auxquels on ne s'étonnera pas, certainement, de nous voir apporter une attention particulière. Nous faisons allusion aux artistes.

Démontrer que pour eux l'étude des expressions est nécessaire, serait superflu ; les prévenir que ce livre les intéressera peut-être, n'était pas inutile. Qu'il nous soit permis de déclarer que, s'il en était ainsi, nous en éprouverions une vive satisfaction, parce qu'alors, ici, se trouverait réalisée de nouveau cette association si nécessaire de la science et de l'art, de l'étude scientifique de la raison d'être des choses et de leur représentation vivifiée par l'imagination.



LA MIMIQUE

CHAPITRE PREMIER

LA MIMIQUE DU LANGAGE.

Les mouvements que les lèvres et la langue exécutent dans l'acte de la parole, et dont la diversité correspond à l'articulation des différents sons qui constituent le langage, ne sauraient être analysés ici. Malgré l'intérêt qu'ils présentent au point de vue physiologique, leur rôle dans la mimique est trop restreint pour que nous pensions devoir nous en occuper.

Il n'en est pas de même pour le langage mimique, pour celui qui, sous le nom de dactylogogie, remplace la parole et sert de moyen de communication en particulier chez les sourds-muets.

Laissant de côté, parce qu'elle ne rentre pas dans notre programme, la question de savoir si ce langage conventionnel est supérieur à la méthode orale maintenant employée de préférence, nous nous bornerons à en donner comme exemple le tableau des différents gestes qui constituent l'alphabet mimique des sourds-muets (fig. 1).



FIG. 1. — Alphabet des sourds-muets.
(Extrait du Dictionnaire Larousse).

CHAPITRE II

LA PHYSIOGNOMONIE ET LA MIMIQUE DES ÉMOTIONS. — HISTORIQUE.

Avant d'entreprendre l'étude des expressions de la physionomie, il est absolument nécessaire que nous jetions un coup d'œil sur l'historique de la question, sur les moyens employés pour cette étude, ainsi que sur la signification des recherches et des observations faites jusqu'alors relativement à cet objet.

Il faut établir une distinction très nette entre l'étude de la configuration de la face, des caractères de forme qu'elle présente dans son ensemble et dans ses détails, des signes permanents de la physionomie en un mot, et celle de la physionomie à l'état actif, c'est-à-dire subissant des modifications temporaires sous l'influence des diverses émotions, de sensations temporaires également. La première de ces études constitue la physiognomonie ; la seconde a pour objet les expressions momentanées de la physionomie.

La physiognomonie a surtout pour but la recherche du caractère des individus ; c'est l'art de connaître ce caractère par l'inspection des diverses parties du corps et, plus particulièrement, de la forme générale de la tête et des traits du visage.

Il est certain que ces derniers, sources les plus habi-

tuelles des déductions physiognomoniques, peuvent, sous l'influence d'une même expression souvent répétée, à cause d'une même émotion souvent ressentie, il est certain que ces traits peuvent subir des modifications ineffaçables, et que leur examen suffit quelquefois pour donner un indice sur le caractère général du sujet. Mais, en ce qui concerne une étude plus approfondie et plus complète de ce caractère, la physiognomonie repose sur des bases véritablement trop conjecturales pour qu'il soit permis de la considérer comme une science capable de donner des résultats certains. A cause du peu de rapport qui existe parfois entre la physionomie d'un individu et son caractère, à cause des appréciations erronées que son exercice peut faire naître, nous dirons même qu'elle est dangereuse lorsqu'on l'utilise pour juger son prochain.

Cependant nous sommes d'avis que la physiognomonie présente dans certains cas quelque intérêt. L'observation journalière nous apprend en effet, par l'impression que nous produisent certaines physionomies, qu'il existe des types se rattachant plus spécialement à ce que nous imaginons que doit être un individu coléreux ou, au contraire, un individu pacifique. Est-ce à dire que tel sujet à physionomie débonnaire ne peut pas être quelquefois coléreux, nous ne le pensons pas, cela dépend des circonstances; mais il y a des chances pour que notre impression soit juste et, sans avoir une rigoureuse exactitude, nos présomptions, dans certains cas, se trouvent justifiées.

Du reste, en nous plaçant au point de vue artistique, elle est d'une application légitime. Supposons

que, dans une composition, on veuille représenter un individu grossier et brutal ; on devra forcément lui donner, sous peine de ne pas être compris, une physionomie bestiale. Que recherchera-t-on tout d'abord ? Bien évidemment les caractères physiognomoniques de la bestialité. On ne choisira pas une physionomie fine, mais au contraire lourdement modelée (ne pas confondre avec les caractères d'une physionomie cruelle qui, elle, pourrait être fine) ; un cou allongé ne serait pas, dans ce cas, d'un choix très heureux : un cou ramassé, court et épais, sera plus significatif ; un front étroit, incliné et bas, associé à une grande largeur de la partie inférieure de la face ; des muscles masticateurs fortement développés. Tels sont les caractères que l'on aura tout avantage à préférer. On fera également des recherches de ce genre, et l'on trouvera certainement une forme d'ensemble et des détails distinctifs, si l'on veut représenter un sujet rusé, d'un aspect diabolique, ou, au contraire, ayant celui d'une ineffable bonté.

Les observations physiognomoniques ne sont donc pas à repousser complètement. Ce sont d'elles que, tout d'abord, se sont occupés les premiers auteurs qui ont écrit sur la physionomie.

Les ouvrages rédigés par ces auteurs ne renferment pas seulement des observations relatives à l'homme comparé à lui-même, mais encore et surtout les rapports qui peuvent être établis entre la physionomie de l'homme et celle de certains animaux. Ils professaient que l'analogie de conformation entre la tête d'un individu et celle de tel ou tel animal en

impliquait une égalité entre le caractère du premier et le caractère du second, ou, pour mieux dire, celui que nous attribuons à ce dernier.

Il nous suffira d'indiquer comme exemples : L'ouvrage de Giovanni Battista Porta : *De humana physiognomonia*, édité en 1586; traduit en français par Rault, en 1655¹. La conférence que le peintre Le Brun fit à l'Académie de peinture et de sculpture,



FIG. 2. — Rapport de la physionomie humaine avec celle du lion (d'après Porta).

et de laquelle il ne reste que des dessins qu'il avait exécutés à ce propos. Ceux-ci, reproduits en gravure par Baltard et André Le Grand (fig. 3), se trouvent

1. *La physiognomie humaine* de JEAN BAPTISTE PORTA, Neapolitain. Divisée en quatre livres. Nouvellement traduite du Latin en François par le sieur Rault, Rouen, M.DC.LV.

Les théories de Porta sont basées surtout sur les observations d'Aristote, de Polémon et d'Adamantius que cet auteur cite à chaque instant. Nous reproduisons, à titre de document curieux (fig. 2), l'une des planches qui illustrent cet ouvrage.

dans un volume édité en 1806 sous le titre de :
Dissertation sur un traité de Charles Le Brun,



FIG. 3. — Rapport de la physiognomie humaine avec celle du bœuf
(d'après Le Brun).

*concernant le rapport de la physiognomie humaine
avec celle des animaux.* Paris, calcographie du Musée
Napoléon, grand in-fol.

Nous y ajouterons un ouvrage plus récent : *La physionomie chez l'homme et chez les animaux dans ses rapports avec l'expression des émotions et des sentiments* par S. Schack, major de l'armée danoise, dont une traduction française fut publiée en 1887. Vingt et un chapitres sont particulièrement consacrés aux analogies physionomiques entre l'homme et les animaux, et de nombreux dessins les illustrent. Kléber y est comparé au lion ; Bernadotte à l'aigle ; une marchande de poissons de Copenhague, à un bouledogue ; etc. Les analogies de forme n'y sont pas seules indiquées ; mais aussi les analogies de caractère.

Ce que nous avons dit précédemment, à propos de la physionomie considérée à un point de vue général et à celui de sa représentation artistique, pourrait être répété ici au sujet de la physionomie de l'homme comparée à celle des animaux. Nous avons tous vu des gens dont la face et même la tête dans son ensemble peuvent être assimilées à celles du lion. Ont-ils, pour cette raison, forcément et véritablement le caractère de ce dernier ? Ce n'est pas rigoureusement certain ; mais ils donnent sans aucun doute l'impression de la fierté, du courage, etc., que d'autre part nous accordons au lion.

Nous avons pu en voir d'autres dont la bouche, abaissée au niveau de ses commissures, a une forme courbe à concavité tournée en bas ; dont les yeux saillants sont de forme arrondie ; dont la face, en un mot, rappelle celle des poissons. Il est certain que si, d'après l'opinion que l'on a sur la valeur intellectuelle de ces animaux, l'on veut composer une physionomie d'individu d'intelligence bornée, on

donnera avec avantage à ses yeux et à sa bouche un aspect rappelant celui que nous venons d'indiquer. Mais il ne s'ensuit pas fatalement que tous ceux dont la bouche et les yeux présentent une disposition de ce genre ont une intelligence peu développée.

Nous devons mentionner aussi l'*Essai sur la physiognomonie des corps vivans, considérée depuis l'homme jusqu'à la plante*, par Suë, ouvrage édité en 1797, et dont nous signalerons quelques extraits, afin de donner un exemple des exagérations auxquelles, sous l'influence d'idées trop généralisatrices, un auteur, enthousiasmé de son sujet, peut quelquefois se laisser entraîner. En effet, Suë, ne sachant pas se borner dans ses investigations, ne se contente pas d'étudier la physionomie de l'homme et celle, véritablement expressive de quelques animaux, mais encore des poissons; il parle même de la physionomie des vers et déclare que « les vers intestinaux ont une physionomie décidée... que leur caractère physiognomonique inspire à l'homme la tristesse et la crainte », etc. Ainsi que, du reste, le titre l'indique, il s'occupe aussi des végétaux, et, à ce propos, s'exprime en ces termes : « Quelle *expression de bonté* dans les arbres fruitiers !... Les légumes bienfaisans *attendent* qu'on les cueille, pour nous fournir des aliments sains et agréables »¹.

Nous signalerons enfin l'ouvrage de Lavater dont l'édition originale, en allemand, parut en 1775-78,

1. MATHIAS-DUVAL et ÉDOUARD CUYER, *Histoire de l'anatomie plastique. Les Maîtres, les livres et les écorchés*. Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts. Paris, 1898.

et fut publié, traduit en français, en 1781-1803, sous le titre de : *Essais sur la physiognomonie, destinés à faire connoître l'homme, et à le faire aimer.*

Cet examen rapide de quelques-uns des ouvrages traitant de la physiognomonie nous semble suffisant. Il nous paraît démontré que l'étude de cette science n'a rien de commun avec celle de la mimique dont nous devons nous occuper ici ; c'est pourquoi nous n'y insisterons pas davantage. Nous négligerons donc maintenant tout ce qui s'y rapporte, afin de nous consacrer plus spécialement à l'étude du mécanisme de la physionomie considérée à l'état d'activité.

Un historique de la question ne sera pas inutile.

Nous aurons tout d'abord à reparler de Le Brun, et de l'une des conférences qu'il fit à l'Académie de peinture. Consacrée à l'étude de l'expression ; cette conférence, qui date de 1678¹, fut publiée en 1698 sous le titre de : *Conférence de Monsieur Le Brun premier peintre du roy de France, chancelier et directeur de l'Académie de peinture et sculpture. Sur l'Expression generale et particuliere. Enrichie de Figures gravées par B. Picart.* Cette publication est accompagnée de quarante et une figures, les unes au trait, les autres modelées (fig. 4 et 5). Il est indiqué, à ce propos, dans l'avertissement du libraire au lecteur,

1. Voir, à propos de cette conférence et de celle dont il est question p. 16, l'ouvrage si remarquablement documenté de M. Henry Jouin : *Charles Le Brun et les arts sous Louis XIV. Le premier Peintre ; sa vie, son œuvre, ses écrits, ses contemporains, son influence, d'après le manuscrit de Nivelon et de nombreuses pièces inédites.* Paris, Imprimerie nationale, 1889.

« que toutes les planches ont été gravées sur les Originaux de Mr. Le Brun, ou sur de très belles Copies ; et que par cette raison on a mieux aimé en laisser plusieurs peu terminées, que d'y ajouter quelque chose qui ne fût pas de lui ».

Le Brun, dans cette conférence, s'occupe du lieu dans lequel est située l'âme, et, selon la doctrine de



FIG. 4. — Le pleurer
(d'après Le Brun).



FIG. 5. — L'extrême désespoir
(d'après Le Brun).

Descartes dont, du reste, il s'est largement inspiré, il semble admettre qu'elle loge dans la glande pinéale.

« Quoique l'Ame, dit-il, soit jointe à toutes les parties du corps, il y a néanmoins diverses opinions touchant le lieu où elle exerce plus particulièrement ses fonctions.

« Les uns tiennent que c'est une petite glande qui

est au milieu du cerveau, parce que cette partie est unique, et que toutes les autres sont doubles ; et comme nous avons deux yeux et deux oreilles, et que tous les organes de nos sens extérieurs sont doubles, il faut qu'il y ait quelque lieu où les deux images qui viennent par les deux yeux, ou les deux impressions qui viennent d'un seul objet par les deux organes des autres sens, se puissent assembler en une avant qu'elle parvienne à l'Ame, afin qu'elle ne lui représente pas deux objets au lieu d'un.

« D'autres disent que c'est au cœur, parce que c'est en cette partie que l'on ressent les passions ; et pour moi, c'est mon opinion que l'Ame reçoit les impressions des passions dans le cerveau, et qu'elle en ressent les effets au cœur. Les mouvements extérieurs que j'ai remarquez, me confirment beaucoup dans cette opinion ».

Puis il aborde la nature des passions, et enfin les modifications par lesquelles celles-ci se traduisent à l'extérieur, par le jeu de la physionomie et par l'attitude générale du corps. Mais les explications que Le Brun donne à ce propos sont véritablement insuffisantes au point de vue didactique ; elles donnent l'impression d'un chaos duquel il est difficile de dégager une indication ayant quelque valeur au point de vue des applications pratiques.

En effet, ce sont surtout les déplacements des sourcils qui, pour Le Brun, dominent toutes les expressions de la physionomie, et la seule raison que cet auteur en donne c'est que « la glande qui est au milieu du cerveau, étant le lieu où l'Ame reçoit les images des passions, le sourcil est la partie de tout

le visage où les passions se font mieux connoître ». Et parce que la partie sensitive de l'âme se compose de deux appétits, l'appétit concupiscible et l'appétit irascible « et que de ces deux appétits naissent toutes les passions, il y a aussi deux mouvemens dans les sourcils qui expriment tous les mouvemens des passions ».

« Ces deux mouvemens, ajoute-t-il, ont un parfait rapport à ces deux appétits, car celui qui s'éleve en haut vers le cerveau, exprime toutes les passions les plus farouches et les plus cruelles ». — Et pourtant, il est d'observation vulgaire que le froncement des sourcils avec abaissement est nettement caractéristique de la haine, de la colère cruelle, etc. — « Mais il y a quelque chose de plus particulier dans ces mouvemens, à proportion que ces passions changent de nature, le mouvement du sourcil change de forme ; car pour exprimer une passion simple, le mouvement est simple, et si elle est composée, le mouvement est composé ; si la passion est douce, le mouvement est doux, et si elle est aigre, le mouvement l'est aussi ».

A propos de la frayeur, Le Brun indique que « le sourcil qui est abaissé d'un côté, et élevé de l'autre, fait voir que la partie élevée semble se vouloir joindre au cerveau pour le garantir du mal que l'âme apperçoit ; et le côté qui est abaissé, et qui paroît enflé, nous fait trouver dans cet état que les esprits viennent du cerveau en abondance, comme pour couvrir l'ame, et la défendre du mal qu'elle craint ».

Nous pensons qu'il est inutile d'insister davantage sur ces théories obscures, qui ne sont véritablement

pas capables de satisfaire l'intelligence, ou qui, en tout cas, ne reposent que sur des vues de l'esprit.

Camper ¹ rechercha d'une façon plus scientifique le mécanisme des expressions et prit comme guide, non seulement l'observation, mais encore l'étude anatomique et physiologique. En effet, dit-il à propos des principes de la représentation des différentes passions sur le visage, « ils exigent une connoissance intime de notre structure intérieure, non seulement quant à la partie des Os, mais encore quant à celle des Muscles et des Nerfs ; connoissance au reste qui conduit tout naturellement à l'application des règles que je me suis proposé de démontrer ». Pour lui, « il importe peu de savoir comment l'ame agit et où son véritable siège se trouve » ; et plus loin il ajoute : « Nous devons exposer ici, non pas ce qui a lieu dans l'ame, mais, dans le corps, aussitôt que les différentes Passions s'élèvent. Ce sont là les phénomènes que nous devons considérer, ainsi que la constance qui leur est propre, et leur effet sur les Muscles du visage. »

Camper donna le premier cette indication « que tous les plis du visage doivent nécessairement couper à angles droits le cours ou la direction des fibres musculaires ». Il est facile de vérifier l'exactitude de cette loi et, à ce propos, nous signalerons particulièrement que le muscle frontal, dont les fibres ont une

1. *Discours prononcés par feu M^r. Pierre Camper, en l'académie de dessein d'Amsterdam, sur le moyen de représenter d'une manière sûre les diverses passions qui se manifestent sur le visage ; publiés par son fils Adrien Gilles Camper, Traduits du Hollandois par Denis Bernard Quatremere d'Isjonval. Utrecht, MDCCXCII.*

direction verticale, détermine en effet, par sa contraction, des rides de la peau qui ont une direction horizontale (voir page 97).

Malheureusement, il faut bien le dire, ses explications anatomiques sont peu développées, et elles se rapportent moins à l'action des muscles de la face qu'à l'influence des nerfs qui les font agir ; ainsi, le programme que Camper avait précédemment tracé n'est pas complètement suivi. Ses démonstrations manquent de clarté ; de plus, elles sont inexactes ; il attribue à certains nerfs des fonctions qu'ils ne sont pas destinés à remplir, et semble vouloir leur donner un intérêt qu'ils ne peuvent pas exciter. Et même, en supposant que ses explications aient été exactes, offriraient-elles pour cela de plus grands avantages au point de vue de la recherche du mécanisme de la physionomie ?

De sorte que, au point de vue pratique, il ne reste de cette tentative que ce qui est relatif à la direction des rides de la peau déterminée par la contraction des muscles peaussiers de la face, que la loi dont nous avons, plus haut, indiqué l'exactitude et la facile constatation.

Les quelques figures qui accompagnent le texte et que Camper a spécialement dessinées pour les leçons qu'il fit à ce propos, sont assez heureusement expressives ; nous en donnons deux comme exemples ; l'une qui représente l'expression du rire (fig. 6) et l'autre l'expression du pleurer (fig. 7).

En résumé, Camper a tenté d'analyser le mécanisme des expressions ; mais il n'a pas abordé la question de savoir pour quelles raisons telle partie

de la face se modifie sous l'influence de telle passion, pourquoi telle modification de forme a lieu lors de telle émotion.

C'est ce que recherchèrent deux auteurs, Moreau (de la Sarthe) et Charles Bell, dont les publications relatives à ce sujet parurent au commencement du XIX^e siècle, presque au même moment. Il y a, en un



FIG. 6. — Le rire
(d'après Camper).



FIG. 7. — Le pleurer
(d'après Camper).

mot, entre les travaux de Camper relatifs aux expressions de la face et ceux des auteurs que nous venons de signaler, une différence analogue à celle que bientôt nous constaterons à propos de travaux plus récents, et d'une valeur bien supérieure, à propos des travaux de Duchenne (de Boulogne) et de Darwin.

C'est dans la réédition de l'ouvrage de Lavater¹,

1. *L'art de connaître les hommes par la physionomie*, par Gaspard LAVATER. Nouvelle édition corrigée et disposée dans un ordre

publiée en 1806, que se trouvent les articles de Moreau sur l'étude de la physionomie. Cet auteur aborde la thèse, nouvelle alors, que chaque muscle du visage a pour fonction d'exprimer un sentiment particulier. Mais l'explication physiologique des expressions n'y est qu'ébauchée, et le côté philosophique de la question insuffisamment développé.

Moreau a eu le tort, à notre avis, ainsi qu'il sera facile de le comprendre après avoir vu, plus loin, quel est le caractère essentiel de la théorie de Darwin, de considérer les muscles de la face comme devant être divisés en muscles « dont le principal usage est de contribuer à la vie animale » et en muscles « dont l'emploi principal est relatif à la vie morale et intellectuelle ». Ceux de la première catégorie sont le temporal, le masséter, le buccinateur. Cette division n'est pas légitime, et Moreau lui-même ne maintient pas son opinion. En effet, après avoir indiqué que le masséter et le temporal sont inexpressifs, ce qui est inexact, et que leur action n'a de

plus méthodique, précédée d'une notice historique sur l'auteur ; augmentée d'une exposition des recherches ou des opinions de La Chambre, de Porta, de Camper, de Gall, sur la physionomie ; d'une Histoire anatomique et physiologique de la face avec des figures coloriées ; et d'un très grand nombre d'articles nouveaux sur les caractères des passions, des tempéramens et des maladies : par M. Moreau, docteur en médecine. Paris, 1806-1809.

« L'art de connaître les hommes » fut publiée encore en 1820 avec quelques changements dans le titre : « Nouvelle édition... par M. Moreau (de la Sarthe), Professeur à la Faculté de médecine de Paris. J.-P. Maygrier, Docteur en médecine, professeur particulier d'accouchemens, des maladies des femmes, etc., en a surveillé la publication. » Ces deux éditions sont chacune en dix volumes.

rôle à remplir que dans la mastication, il ajoute, quelques pages plus loin, ce qui alors est vrai, que ces muscles se contractent pendant la colère, la fureur et toutes les passions cruelles. D'autre part, un peu plus loin encore, il accorde aux muscles de la seconde catégorie, que primitivement il a signalés comme étant les véritables organes de l'expression, un certain rôle dans les actes purement fonctionnels de la vie animale. De sorte que la division en deux groupes devient ainsi absolument superflue. Mais malgré ce mélange d'actions, il n'établit pas une relation fatale, pour ainsi dire, entre les actes fonctionnels et les expressions.

Moreau décrit le squelette de la tête, les muscles, les nerfs et les vaisseaux de la même région. On trouve, dans la partie de l'ouvrage relative à la myologie faciale, le germe des observations que, plus tard, fit Duchenne; non pas en ce qui concerne le procédé d'excitation des muscles employé par ce dernier (nous verrons que Duchenne a employé dans ce but l'électricité), mais au point de vue général de l'étude myologique de la face appliquée à l'analyse des expressions. Moreau, en effet, dit: « Les grimaciers très exercés pourraient à volonté contracter l'un ou l'autre de ces muscles, et il suffirait de leur donner une idée générale de l'appareil musculaire du visage, pour en faire des sujets d'observations et de recherches physiologiques très curieuses et très utiles sous le rapport de la physiognomonie et de l'anatomie appliquée aux beaux-arts. »

L'ouvrage de Charles Bell parut également en 1806 sous le titre de : *Essays on the anatomy of ex-*

pression in painting. Il fut, en 1844, après la mort de son auteur survenue l'année précédente, réimprimé, lors de sa troisième édition, avec un nouveau titre : *The anatomy and philosophy of expression as connected with the fine arts*. Cette nouvelle édition, posthume, et celles qui lui ont succédé, contiennent les dernières corrections de Bell ; elles sont plus complètes, et, tout naturellement, pour cette raison, plus estimées que celles qui ont paru auparavant.

Pour Bell, les phénomènes respiratoires, liés à ceux de la circulation, expliquent la plupart des expressions ; les mouvements des narines, de la bouche, des paupières même sont sous la dépendance de cette influence. En effet, nous verrons plus tard, à propos de la contraction des muscles qui entourent superficiellement le globe oculaire, que, en ce qui concerne par exemple le pleurer, la théorie de Bell est absolument admissible.

Il compare aussi, d'une façon très heureuse, les muscles et les expressions de la face humaine avec les mêmes muscles et les mêmes expressions chez les animaux.

Le traité de Ch. Bell est rempli d'aperçus ingénieux. De plus, les illustrations qui l'accompagnent sont d'une réelle valeur au point de vue artistique.

Nous citerons encore l'ouvrage intitulé : *Essai sur les signes inconditionnels dans l'art* par D. P. G. H. n. S. (Humbert de Superville), édité à Leyde en 1827 ; ouvrage relatif, non pas aux expressions de la physionomie, mais à l'art considéré à un point de vue théorique plus général, c'est-à-dire purement esthétique. Et si nous le citons c'est que, accessoire-

ment, s'y trouvent trois figures qui, sous une forme originale, représentent trois des états dans lesquels peuvent se trouver, par rapport à leur direction, les traits principaux de la face humaine. A propos de ces faces représentées sous forme de schémas (fig. 8, 9 et 10), Humbert de Superville s'exprime en ces termes :

« Pour la tête humaine il est d'abord un état, où la nature semble avoir fixé la direction des organes doubles, c'est-à-dire, la ligne des yeux, celle des na-



FIG. 8.
La gaieté.



FIG. 9.
Le calme.



FIG. 10.
La tristesse.

(d'après Humbert de Superville).

rires, et encore celle de la bouche entière, à devoir couper à angles droits l'axe de l'homme, et en particulier celui de la face. C'est l'état de la face humaine en repos. A une telle disposition des trois organes convient exclusivement le nom et l'acception de *direction horizontale des organes*, parce que, dans son rapport à l'axe ou Normale, elle est parallèle au plan d'horizon, sur lequel l'homme est censé se tenir toujours perpendiculairement.

« Il est ensuite pour la face humaine deux grandes variétés, présentant, pour ainsi dire, l'inverse l'une de l'autre.

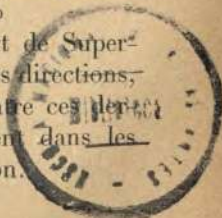
« Dans l'un et dans l'autre cas, la direction des organes, au lieu d'être une et simple, c'est-à-dire horizontale, se compose pour chaque organe double, ou supposé tel, de *deux obliques*, qui ont leur point de départ ou de tendance sur l'axe, en *un point dessous ou dessus* celui de l'intersection horizontale. A la première de ces deux variétés (fig. 8) j'attache l'acception de *directions obliques expansives* ; à la seconde (fig. 10) celle de *directions obliques convergentes*, et la suite en fera connoître les raisons.

« Quelle est maintenant l'impression qui résulte d'une indication d'organes la plus élémentaire qu'il soit possible, dans le sens des trois directions précitées ?

« Un enfant, toute personne même, non encore prévenue (et j'en ai fait l'essai à plusieurs reprises), nous diront, et dans l'ordre si naturel de désigner et de nommer en premier lieu la chose qui les affecte le plus : *Cette face rit ; cette autre pleure*, mettant le doigt successivement sur les deux ovales extrêmes ; et si, ensuite, on leur demande ce que signifie la face du milieu, à laquelle ils n'auront peut-être pas fait grande attention, ils ajouteront très probablement : *Je ne sais pas ; elle ne signifie rien*.

« Et l'interprétation sera complètement valable, puisqu'elle sera instinctive, et par conséquent affranchie de toute autre condition *à priori*. »

Nous n'avons pas à suivre ici Humbert de Superville dans les conclusions qu'il tire de ces directions, ni dans les comparaisons qu'il établit entre ces directions et l'impression qu'elles produisent dans les lignes architecturales et dans la végétation.



Mais nous ne pouvons manquer d'attirer l'attention sur l'expression si exacte et véritablement frappante de ses trois schémas de la face humaine. « En effet », ainsi que le dit si justement à ce propos notre éminent maître, le professeur Mathias-Duval¹, « tous les muscles qui prennent part à l'expression de la douleur, de la tristesse, du mépris, par exemple, contribuent à incliner obliquement en bas et en dehors les traits de la face, en agissant l'un sur la ligne des yeux, l'autre sur celle de la bouche, etc.; au contraire, le muscle du rire, relevant les angles de la bouche, en rend le trait oblique en haut et en dehors, et, par certains effets, paraît donner une direction semblable à la ligne des yeux. En un mot, les traits de la face, en partant de l'état de repos représenté par l'une des figures de Humbert de Superville, oscillent dans deux directions opposées, soit en montant pour ainsi dire la gamme de la gaieté et du rire (traits obliques en haut et en dehors), soit en descendant la gamme de la tristesse, de la douleur et des larmes (traits obliques en bas et en dehors) ».

Et le professeur Mathias-Duval ajoute : « Cette exactitude des schémas donnés par Humbert de Superville, pour l'expression générale de la physionomie, nous a engagé à essayer des schémas semblables pour représenter l'action de chaque muscle en particulier. Connaissant l'action d'un muscle, connaissant, d'après les photographies de Duchenne » (voir page 37), « la direction qu'il imprime à tel trait de la face, soit à la

1. MATHIAS-DUVAL, *Précis d'anatomie à l'usage des artistes*, Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, p. 294.

ligne des sourcils, de la fente palpébrale, soit à celle des narines, enfin soit à celle des lèvres, nous avons indiqué par un simple trait ces modifications, soit dans la direction, soit dans la forme d'une de ces lignes, et avons obtenu des figures théoriques suffisamment expressives pour caractériser pour ainsi dire géométriquement la passion à la manifestation de laquelle est affecté tel ou tel muscle. Il va sans dire que ces schémas, dépourvus de toute prétention, ne sont pour ainsi dire que l'abécédaire du langage de la physionomie » (voir les fig. 25, 27, 34, 42, 47, 48, 53 qui sont des reproductions de ces schémas).

Nous signalerons aussi le volume intitulé : *De la physionomie et des mouvements d'expression*, par Pierre Gratiolet, édité en 1865. Cet ouvrage, extrêmement intéressant, est rempli d'observations exactes présentées, on peut le dire, avec art. C'est avec un réel intérêt qu'on y peut lire la description des gestes, des attitudes, de la physionomie d'un sujet qui admire, qui hait, de l'individu en proie à la tristesse, qui prie, adore ou se désespère ; puis celle des caractères distinctifs des expressions mixtes, c'est-à-dire où les contraires sont associés, telle que celle de l'incertitude, à laquelle Gratiolet fait succéder l'analyse des caractères expressifs de l'orgueil, de l'envie, de la tromperie, etc.

Quant à la théorie de cet auteur, elle est assez complexe ; mais nous verrons, à propos de Darwin (voir page 49), qu'elle a, ou du moins telle est notre impression, certains points de contact avec celle de ce dernier ; non pas, bien entendu, dans l'ensemble, mais au moins dans quelques questions de détails,

Voici, du reste, quelle est cette théorie telle que Gratiolet l'a formulée lui-même sous forme de résumé : « Il résulte, dit-il, de tous les faits que j'ai rappelés, que les sens, l'imagination et la pensée elle-même, si élevée, si abstraite qu'on la suppose, ne peuvent s'exercer sans éveiller un sentiment corrélatif, et que ce sentiment se traduit directement, sympathiquement, symboliquement ou métaphoriquement, dans toutes les sphères des organes extérieurs, qui le racontent tous, suivant leur mode d'action propre, comme si chacun d'eux avait été directement affecté. »

Nous arrivons alors aux belles études de Duchenne (de Boulogne) qui, par leur caractère particulier et leur importance, méritent d'être analysés très spécialement.

Les auteurs qui ont précédé Duchenne, dans l'étude des expressions de la physionomie, n'ont eu à leur disposition qu'un moyen qui, bien employé, peut certainement donner des résultats satisfaisants, mais dont la nature même, trop soumise aux impressions individuelles, peut laisser naître des doutes dans l'esprit du lecteur ; ce moyen c'est l'observation. Duchenne l'a remplacé par la méthode expérimentale.

Réduite à ses seules ressources, l'observation peut, dans certains cas, être insuffisante comme moyen d'investigation ; elle peut entraîner à des erreurs résultant d'idées préconçues ; elle peut être sujette à des illusions déterminées par certaines apparences dont nous aurons bientôt des exemples, et dont nous rechercherons l'explication. Ce n'est pas à dire que l'observation seule ne doive jamais être écoutée :

mais il est certain que si elle est guidée par des connaissances d'ordre expérimental, elle devra donner lieu à des appréciations plus sûres, en tout cas solidement établies. C'est ce très grand service que Duchenne a rendu à ceux qui, en vue d'une application quelconque, s'occupent de l'étude des expressions.

Les déplacements de la peau de la face étant déterminés par la contraction des muscles peaussiers qui occupent cette région, Duchenne eut la pensée de rechercher quelles sont les modifications déterminées par l'action de chacun d'eux. Ce projet, mis à exécution, donna lieu à la rédaction de l'ouvrage que Duchenne publia, en 1862, sous le titre de : *Mécanisme de la physionomie humaine*.

Pour obtenir la contraction isolée de chacun de ces muscles, Duchenne employa l'électricité; ainsi qu'il le fit, du reste, dans d'autres circonstances, pour les autres muscles du corps. Ce fut en 1850 que, dans trois notes qu'il communiqua à l'Académie de médecine, il consigna le résultat de ses recherches relatives aux fonctions des muscles de la face étudiées à l'aide de la galvanisation localisée¹.

Pénétré de cette idée que « la nature n'a pas donné à l'homme le pouvoir de localiser l'action du fluide nerveux dans tel ou tel muscle, de manière à en provoquer la contraction isolée », son imagination s'enflamma à la pensée que « s'il était possible de maîtriser le courant électrique, cet agent qui a tant

1. *Bulletin de l'Académie de médecine*, séances des 14 mars, 2 et 23 avril 1850. Rapport sur ces communications, par Bérard; séance du 18 mars 1851.

d'analogie avec le fluide nerveux, et d'en limiter l'action dans chacun des organes » (par organes, Duchenne, évidemment, fait allusion aux muscles) « on mettrait à coup sûr en lumière certaines de leurs propriétés locales. Alors, ajoute-t-il, pour la face en particulier, avec quelle facilité on déterminerait l'action propre de ses muscles ! Armé de rhéophores, on pourrait, comme la nature elle-même, peindre sur le visage de l'homme les lignes expressives des émotions de l'âme. Quelle source d'observations nouvelles ! »

Mais il fallait, dans cette application délicate de l'électricité, éviter toute réaction du sujet. En effet, il était impossible d'éviter la sensation désagréable, et même douloureuse, due au passage du courant destiné à aller profondément exciter les muscles et déterminer leur contraction. Or, cette sensation, en éveillant la sensibilité de la peau, peut occasionner des mouvements involontaires, des contorsions désordonnées des traits du visage sous l'influence de la douleur, desquels il serait difficile de distinguer les mouvements résultant réellement de l'action du muscle plus spécialement excité. Afin d'écarter cette grave cause d'erreurs, et malgré qu'elle soit moins à craindre chez les sujets habitués à ce genre d'expériences, Duchenne utilisa surtout, comme sujet d'étude, un individu atteint d'anesthésie de la face, c'est-à-dire dont la peau du visage était insensible à toute excitation douloureuse. Duchenne, pour cette raison, pouvait faire contracter isolément tel ou tel muscle de la face de ce sujet, et donner ainsi à la physionomie de ce dernier telle ou telle expression.

Ce fut donc bien, et sans aucun doute, une application de la méthode expérimentale à une étude qui jusqu'alors avait été faite d'une façon beaucoup moins scientifique.

Duchenne photographia la plupart des résultats de ses expériences et, malgré l'insuffisance à cette époque (de 1852 à 1856) des ressources qu'offrait la photographie, il composa un remarquable album véritablement précieux au point de vue de l'enseignement. Telle fut, fort heureusement pour les artistes, l'opinion de notre maître, le professeur Mathias-Duval, qui, le premier, dès 1874, introduisit dans l'enseignement classique, en les utilisant dans son cours d'anatomie plastique à l'École nationale des Beaux-Arts, les beaux travaux de Duchenne qui, jusque-là, avaient été accueillis moins favorablement. Gratiolet, par exemple, sans citer le nom de Duchenne, mais en le désignant d'une façon suffisamment claire pour qu'il soit reconnu, ne semble pas avoir voulu comprendre la signification de ces recherches auxquelles il consacre uniquement les quelques lignes que voici : « Un médecin, très justement renommé, a cru récemment résoudre le mystère de la langue physiognomique en produisant artificiellement des mouvements, à l'aide de certains courants électriques très habilement dirigés. Ces mouvements peuvent, à la vérité, simuler des expressions ; mais sont-ce là des expressions véritables ? L'essence de la physiognomie est de raconter les sentiments et les passions qui modifient l'être vivant. Or, comment des mouvements communiqués à mes muscles par une volonté étrangère pourraient-ils raconter mes sentiments et mes

volontés? Ils ne feraient qu'exprimer une idée de l'expérimentateur, me façonnant comme un statuaire façonne l'argile; produire une expression, déterminer avec plus de précision les muscles dont la contraction modifie alors la forme du visage, est-ce connaître le principe vrai et la raison première de ces mouvements? N'est-ce point oublier trop que la physionomie est un langage, et qu'à la raison seule il appartient d'en découvrir les lois? »

Gratiolet, comme bien d'autres d'ailleurs, ne semble évidemment pas avoir compris la véritable signification des expériences auxquelles il faisait allusion.

Les critiques que Duchenne avait eues à subir lui rendirent encore plus sensible la consécration officielle qu'il devait à l'appui du professeur Mathias-Duval. Afin d'en témoigner sa reconnaissance, il fit don à l'École des Beaux-Arts de la série complète des photographies en grandeur nature reproduisant les résultats de ses travaux. Ces épreuves, par leur valeur et aussi à cause de leur provenance, constituent l'une des collections les plus précieuses du musée anatomique de notre École, du musée Huguier.

L'un des caractères les plus remarquables des travaux de Duchenne sur la physionomie, c'est la simplification qu'il a apportée dans l'étude de celle-ci. En effet, il démontre qu'il suffit, le plus souvent, de la contraction d'un seul muscle pour déterminer une expression complète, et que tous les traits de la face ne sont pas forcément modifiés dans l'expression de certaines émotions telles que la douleur, l'attention, le mépris, etc. Ce qui a pu faire croire que des modifications totales existent, et que celles-ci ne

sont pas dans certains cas nettement localisées, c'est une illusion analogue à celle qui est désignée sous le nom de contraste des couleurs. Tout le monde sait, depuis les recherches si décisives de Chevreul sur ce sujet, qu'une feuille de papier gris placée sur un fond coloré a sa teinte modifiée par ce voisinage, et qu'elle semble différente, au point de vue de sa coloration, de ce qu'elle est en réalité. Cette illusion résulte de ce que, à ce gris, s'ajoute la couleur complémentaire de la teinte de la surface qui sert de fond. Ainsi, sur un fond de couleur orangée, le gris semblera bleuté, parce que le bleu est la couleur complémentaire de l'orangé ; sur un fond violet, il semblera jaunâtre, parce que le jaune est la complémentaire du violet ; etc. L'illusion d'optique, dont nous venons de rappeler la nature, peut être comparée à ce que l'on constate sur la face humaine ; le voisinage d'une région transformée par une expression quelconque semble donner, par une sorte de reflet, aux régions qui l'entourent un aspect différent. Aux déplacements isolés du sourcil caractéristiques de l'expression de la douleur, par exemple, semblent s'ajouter des changements dans la partie inférieure de la face. Il est vrai que, dans certains cas d'expressions plus complexes, cette association est réelle ; mais dans les circonstances où le sourcil est seul déplacé de façon à exprimer une émotion douloureuse, les autres parties de la face sont immobiles, ainsi que nous venons de l'indiquer. Sur certaines photographies de Duchenne relatives à l'expression de la douleur, la bouche paraît être, comme le sourcil, un des signes de l'émotion exprimée. Pour se convaincre

qu'il n'en est rien, il suffit de masquer la partie supérieure de la face, et l'on constatera que la bouche est complètement au repos.

Afin de donner un exemple de l'illusion dont il



E.A.C.

FIG. 11. — Influence de l'expression de la bouche sur l'expression des yeux (d'après une photographie de Duchenne).

vient d'être question, nous reproduisons (fig. 11) la copie d'une photographie empruntée à Duchenne, photographie représentant la face d'une femme dont la moitié gauche de la bouche exprime le rire, tandis que le côté droit exprime le mépris. Si, voilant ce dernier, on ne laisse visible que le côté qui rit et que

L'on examine les yeux, il paraît de toute évidence que ceux-ci sont souriants, c'est-à-dire qu'ils se sont mis en accord avec l'expression agréable dont le siège véritable est, dans cet exemple, situé uniquement au niveau de la bouche. Si l'on masque ensuite le côté gauche (rire), et qu'on mette à découvert le côté droit (mépris), alors les yeux deviennent froids, sévères; tout à l'heure ils étaient d'un aspect aimable et accueillant, maintenant ils ont pris une expression tout opposée. Et pourtant la bouche seule a été modifiée.

Le principe dont il s'agit est juste, et la figure 11 le démontre d'une façon absolument frappante; nous avons du reste souvent eu la preuve que cet avis est généralement partagé.

Nous ajouterons cependant, à propos de cette photographie, que nous ne pouvons la considérer surtout que comme un schéma commode pour la démonstration. Il n'est pas étonnant, en effet, que l'expression des yeux s'accorde dans l'un et l'autre cas avec celle de la bouche. Les yeux sont à demi clos. Or, le rapprochement des paupières qui détermine cette demi-occlusion existe lors du mépris, aussi bien que dans certaines formes du rire; de sorte que les yeux se trouvent ici toujours en accord avec l'expression de dédain ou de gaieté dont les caractères essentiels se trouvent au niveau de la bouche.

Mais nous nous hâtons d'ajouter que, si cette appréciation affaiblit un peu la valeur du moyen de démonstration, le principe que nous venons d'analyser n'en conserve pas moins toute son importance; son exactitude n'en est aucunement amoindrie.

Duchenne a donc rendu un grand service à ceux qui ont à analyser les expressions faciales ; il a su donner à l'étude de la physionomie un caractère scientifique duquel elle avait toujours été privée ; de plus, nous tenons à le répéter, il l'a considérablement simplifiée. Que l'on mette en parallèle les dessins de Le Brun relatifs aux expressions avec les photographies de Duchenne ; celles-ci, même sans le secours du texte, expriment d'une façon remarquablement exacte les émotions qu'elles sont supposées refléter. Il n'en est pas souvent de même pour les illustrations qui accompagnent les théories de son devancier.

Est-ce à dire, si maintenant nous analysons le texte qui accompagne ces photographies, que toutes les conclusions de Duchenne doivent être aveuglément acceptées. Nous ne le croyons pas. Tout en rendant l'hommage le plus sincère au plus grand nombre des observations de cet auteur, nous devons reconnaître qu'il a peut-être exagéré la possibilité d'accorder à chacun des muscles de la face une fonction propre et exclusive d'exprimer, dans toutes les circonstances, un sentiment particulier. L'attention, pour ne prendre qu'un exemple, que Duchenne dit être exprimée par la contraction du frontal auquel il donne, pour cette raison, le nom de muscle de l'attention, peut être, selon les cas différents dans lesquels elle est attirée, exprimée par d'autres déplacements que la seule élévation du sourcil. Il en est de même pour d'autres expressions.

Duchenne, en résumant les résultats de ses expériences, démontre qu'il existe une sorte de hiérarchie

pour les muscles expressifs de la face humaine, et que ceux-ci n'ont pas tous le même degré d'importance dans le jeu de la physionomie. « On peut en effet, dit-il, ranger dans un premier ordre les muscles qui, en se contractant partiellement¹, possèdent le privilège d'exprimer, de la manière la plus complète, des passions ou des états divers de l'esprit.

« Un deuxième ordre se compose des muscles qui, de même que ceux du premier ordre, dessinent les lignes expressives d'une passion dont ils sont les uniques représentants, mais qu'ils ne sauraient peindre complètement.

« Dans un troisième ordre, enfin, on trouve les muscles qui sont destinés, en s'associant avec d'autres muscles, à exprimer spécialement certaines passions ou à les compléter, bien que, partiellement, ils soient inexpressifs. »

Voici, d'après Duchenne, le tableau de ces muscles expressifs, rangés d'après ces différents ordres :

1^o *Muscles complètement expressifs.*

Frontal	Muscle de l'attention.
Orbiculaire palpébral supérieur	Muscle de la réflexion.
Sourcilier	Muscle de la douleur.
Pyramidal du nez	Muscle de l'agression.

1. Le mot « partiellement », à notre avis, prête à l'équivoque. Ce n'est pas de la contraction partielle, c'est-à-dire de quelques fibres d'un muscle, dont Duchenne veut parler, mais de la mise en activité d'un seul muscle. Il faudrait donc remplacer « partiellement » par « isolément ».

2^o *Muscles incomplètement expressifs et expressifs complémentaires.*

Grand zygomatique.	Muscle de la joie.
Petit zygomatique.	Muscle du pleurer modéré.
Élévateur propre de la lèvre supérieure.	Muscle du pleurer.
Élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure.	Muscle du pleurer à chaudes larmes.
Transverse du nez.	Muscle de la lubricité.
Buccinateur.	Muscle de l'ironie.
Triangulaire des lèvres.	Muscle de la tristesse, du dégoût, et complémentaire des expressions agressives.
Muscle de la houppe du menton.	Muscle du dédain et du doute.
Peaussier.	Muscle de la frayeur, de l'effroi, de la torture, et complémentaire de la colère.
Carré du menton.	Muscle complémentaire de l'ironie et des passions agressives.
Dilatateur des narines.	Muscle complémentaire des passions violentes.
Masséter.	Muscle complémentaire de la colère, de la fureur.
Palpébraux.	Muscles du mépris et complémentaires du pleurer.
Orbiculaire palpébral, inférieur.	Muscle de la bienveillance et complémentaire de la joie franche.
Fibres excentriques de l'orbiculaire des lèvres.	Muscle complémentaire du doute et du dédain.

Fibres concentriques de l'orbiculaire des lèvres.	Muscle complémentaire des passions agressives ou méchantes.
Regard en haut.	Mouvement complémentaire du souvenir.
Regard oblique en haut et latéralement.	Mouvement complémentaire de l'extase et du délire sensuel.
Regard oblique en bas et latéralement.	Mouvement complémentaire de la défiance ou de la frayeur.
Regard en bas.	Mouvement complémentaire de la tristesse, de l'humilité.

Enfin il indique comme étant inexpressifs, les muscles du pavillon de l'oreille et, parce qu'il ne lui a pas été possible de le faire contracter isolément, le muscle canin.

Nous ne pouvons admettre d'une façon absolue toutes les indications du tableau qui précède. Nous verrons, en effet, plus loin, à propos de l'expression de la douleur, que le sourcilier peut ne pas être considéré comme étant le seul muscle qui se contracte dans ce cas.

De plus, les divisions de ce tableau ne sont pas assez rigoureuses, et il en résulte une certaine confusion. Il est regrettable que dans la seconde partie, par exemple, c'est-à-dire dans la série des muscles incomplètement expressifs et expressifs complémentaires, Duchenne ait indiqué des muscles qui, à eux seuls, donnent une expression déterminée. Par exemple, l'orbiculaire palpébral inférieur, ou plutôt la moitié inférieure de la portion orbitaire de l'orbiculaire des paupières, muscle qui donne si nettement

par sa contraction l'expression de la bienveillance. Il est vrai que, dans le rire, il s'associe au grand zygomatique ; mais il aurait dû alors prendre place dans les deux catégories indiquées. Il en est de même pour le triangulaire des lèvres, etc.

Nous devons aussi discuter, dans certaines questions de détail, les opinions qu'il a émises ; mais, nous nous hâtons d'ajouter que cette discussion sera si restreinte qu'elle ne pourra jeter aucune ombre sur la valeur de l'ensemble des travaux dont nous venons de nous occuper.

En résumé, les recherches de Duchenne ont eu pour but de faire connaître, par l'analyse électro-physiologique et à l'aide de la photographie, les transformations que subissent, sous l'influence d'émotions très simples, les différentes parties de la face humaine.

Mais les émotions sont souvent plus complexes ; de sorte que ces études doivent être surtout considérées comme une simple orthographe de la physionomie en mouvement. C'est en combinant les résultats qu'il a indiqués que l'on peut réaliser ou comprendre la mimique plus compliquée que, dans certaines circonstances, sous l'influence d'émotions plus compliquées elles-mêmes, la face peut refléter.

Tel a été surtout son but : indiquer le mécanisme, démontrer le *comment* des expressions. Quant à en rechercher la nature, c'est-à-dire la raison d'être, le *pourquoi*, il ne l'a pas tenté. Car on ne peut véritablement considérer, comme une démonstration suffisante, les quelques lignes toutes sentimentales par lesquelles il effleure ce sujet.

Tout autre a été le rôle de Darwin¹. Cet auteur appliqua à l'étude des expressions ses théories sur l'évolution du développement de l'espèce humaine. « Aussi longtemps, dit-il, que l'homme et les autres animaux seront considérés comme des créations indépendantes, il est certain qu'un obstacle invincible paralysera les efforts de notre curiosité naturelle pour poursuivre aussi loin que possible la recherche des causes de l'expression. Certaines expressions de l'espèce humaine, les cheveux qui se hérissent sous l'influence d'une terreur extrême, les dents qui se découvrent dans l'emportement de la rage, sont presque inexplicables si l'on n'admet pas que l'homme a vécu autrefois dans une condition très inférieure et voisine de la bestialité. La communauté de certaines expressions dans des espèces distinctes, quoique voisines, par exemple, les mouvements des mêmes muscles de la face pendant le rire chez l'homme et chez divers singes, se comprend un peu mieux si l'on croit à la descendance de ces espèces d'un ancêtre commun. Celui qui admet d'une manière générale le développement graduel de l'organisation et des habitudes chez tous les animaux verra toute la question de l'expression s'éclairer d'un jour nouveau et intéressant ». Il mit son projet à exécution en étudiant les expressions non seulement dans les diverses races humaines, chez l'enfant, les aliénés, mais encore chez certains animaux; il constata des ressemblances dans les

1. Charles DARWIN, *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*. Traduit de l'anglais par S. Pozzi et R. Benoit. Paris, 1874. L'édition originale, anglaise, a été publiée en 1872.

moyens d'expressions employés. Il tira de ses recherches cette conclusion, que la plupart des mouvements expressifs de la face ne sont que des gestes en rapport avec l'accomplissement de fonctions placées sous la dépendance des émotions ; que, en un mot, les expressions ne sont que l'accomplissement de fonctions.

L'association des habitudes utiles, tel est, en effet, le premier des trois principes qui lui paraissent propres à expliquer la plupart des expressions, et des gestes involontaires de l'homme et des animaux, tels qu'ils se produisent sous l'empire des émotions et des sensations diverses. « Certains actes complexes, dit-il, sont d'une utilité directe ou indirecte, dans certains états de l'esprit, pour répondre ou pour satisfaire à certaines sensations, certains désirs, etc. ; or toutes les fois que le même état d'esprit se reproduit, même à un faible degré, la force de l'habitude et de l'association tend à donner naissance aux mêmes actes, alors même qu'ils peuvent n'être d'aucune utilité. Il peut se faire que des actes ordinairement associés par l'habitude à certains états d'esprit soient en partie réprimés par la volonté ; en pareil cas, les muscles, surtout ceux qui sont le moins placés sous l'influence directe de la volonté, peuvent néanmoins se contracter et causer des mouvements qui nous paraissent expressifs. Dans d'autres cas, pour réprimer un mouvement habituel, d'autres légers mouvements sont accomplis, et ils sont eux-mêmes expressifs. »

Comme exemples destinés à expliquer ce principe, Darwin cite, en indiquant l'auteur, certains

faits déjà signalés par Gratiolet à propos des mouvements exécutés par les personnes qui, souffrant d'une anxiété déterminée par un embarras momentané, se frottent les yeux, s'essuient ou se grattent la tête, se mouchent, toussent légèrement, comme si elles resentaient un véritable malaise physique que ces gestes auraient pour but d'apaiser, tandis qu'il s'agit uniquement d'un simple malaise de l'esprit. Ces gestes font partie de ceux que Gratiolet range dans la catégorie des mouvements métaphoriques. Darwin emprunte également à Gratiolet cette observation si exacte, qu'un homme qui rejette une proposition, avec énergie, ferme presque toujours les yeux en détournant la tête, tandis qu'une mimique opposée en accompagne l'acceptation.

Puisque nous établissons ici un rapprochement entre les idées émises par Darwin et celles indiquées par Gratiolet, nous ajouterons que, dans certains cas, les modifications apportées par le premier de ces auteurs aux théories du second ne diffèrent de ces dernières que par des nuances presque insaisissables, ou, pour mieux dire, que par des termes qui se complètent sans se détruire les uns les autres. En voici un exemple relatif aux mouvements que Gratiolet désigne sous le nom de mouvements symboliques, et qui a rapport à des gestes qu'exécutent certains joueurs de billard, gestes déjà signalés par Chevreul¹ : « Si une bille, dit Gratiolet, dévie légère-

1. CHEVREUL, *Lettre à M. Ampère sur une classe particulière de mouvemens musculaires*. (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1833, p. 258.)

« La tendance au mouvement, déterminée en nous par la vue

ment de la direction que le joueur prétend lui imprimer, ne l'avez-vous pas vu cent fois la pousser du regard, de la tête et même des épaules, comme si ces mouvements, purement symboliques, pouvaient rectifier son trajet ? Des mouvements non moins significatifs se produisent quand la bille manque d'une impulsion suffisante. Et, chez les joueurs novices, ils sont quelquefois accusés au point d'éveiller le sourire sur les lèvres des spectateurs ». Et plus loin, en rappelant cette observation, il ajoute : « C'est là à coup sûr un des plus beaux exemples du mouvement symbolique. » Darwin, à propos de cette opinion, explique le même fait de la manière suivante : « Il me semble que des mouvements de cette nature peuvent être attribués simplement à l'habitude. Toutes les fois qu'un homme a désiré mouvoir un objet dans une certaine direction, il l'a poussé dans cette direction ; pour le faire avancer, il l'a poussé en avant ; pour l'arrêter, il l'a tiré en arrière. Par conséquent, quand un joueur voit sa bille rouler dans une mauvaise direction et qu'il désire vivement qu'elle en prenne une autre, il ne peut s'empêcher, par suite d'une longue habitude,

d'un corps en mouvement, se retrouve dans plusieurs cas, par exemple :

1^o Lorsque l'attention étant entièrement fixée sur un oiseau qui vole, sur une pierre qui fend l'air, sur de l'eau qui coule, le corps du spectateur se dirige d'une manière plus ou moins prononcée vers la ligne du mouvement ;

2^o Lorsqu'un joueur de boule ou de billard suivant de l'œil le mobile auquel il a imprimé le mouvement, porte son corps dans la direction qu'il désire voir suivre à ce mobile, comme s'il lui était possible encore de le diriger vers le but qu'il a voulu lui faire atteindre. »

d'exécuter d'une façon inconsciente les mouvements dont il a éprouvé l'efficacité en d'autres occasions. » Dans ce cas, le symbolisme de Gratiolet ne serait-il pas aussi admissible ? Le joueur dont il s'agit doit bien savoir que ces mouvements qu'il exécute ne peuvent avoir aucune influence sur la bille dont il voudrait voir la direction modifiée.

En résumé, l'explication de Gratiolet contient en germe ce que Darwin a présenté comme en étant une correction : un geste utile, qui dans certaines circonstances ne peut être efficace ; mais que l'on exécute comme s'il pouvait l'être, soit par habitude, soit afin de bien marquer un désir ou une intention.

Nous indiquerons encore un autre exemple du rapport existant entre les théories de l'auteur français et celles du grand naturaliste anglais.

A propos des mouvements sympathiques, c'est-à-dire dépendant du principe qu'il a émis que « lorsqu'un organe des sens est affecté et mis en mouvement d'une manière quelconque, les organes annexes peuvent se mouvoir sympathiquement, et répéter des mouvements analogues, chacun dans la sphère de son activité propre », Gratiolet dit : « Un jeune chien à oreilles droites, auquel son maître présente de loin quelque viande appétissante, fixe avec ardeur ses yeux sur cet objet dont il suit tous les mouvements, et pendant que les yeux regardent, les deux oreilles se portent en avant comme si cet objet pouvait être entendu. » Darwin dit à ce propos : « Dans ce cas, au lieu de supposer une sympathie entre les oreilles et les yeux, il me paraît plus simple d'admettre que, durant plusieurs générations, lorsque les chiens ont regardé un objet

avec une attention soutenue, ils ont en même temps dressé les oreilles afin de percevoir tout bruit qui aurait pu en venir; réciproquement ils ont regardé attentivement dans la direction de tous les bruits qu'ils écoutaient; les mouvements de ces organes ont été ainsi définitivement associés par une longue habitude. »

Il nous semble que la différence n'est pas aussi profonde que Darwin veut le démontrer, et que, si c'est l'habitude qui l'a créée, la sympathie de Gratiolet n'en existe pas moins.

Nous ne pouvons ici passer en revue tous les exemples cités par Darwin. Nous n'insisterons pas sur l'occlusion involontaire des paupières lorsque la surface de l'œil est touchée ou simplement menacée de l'être; sur les mouvements exécutés par les animaux; toutes choses dont nous aurons à reparler plus tard. Mais nous indiquerons deux faits curieux qui nous semblent donner une idée frappante de la nature des recherches de cet auteur et de l'intérêt que présentent ses observations. Il s'agit d'abord des signes d'affirmation et de négation qu'il a spécialement étudiés. On peut se demander pourquoi ces signes se traduisent par des mouvements de la tête sur la direction desquels il serait superflu d'insister. Darwin les explique en les comparant à ce qui a lieu chez l'enfant (il en est de même chez les animaux) dans certaines circonstances. Offrez à un enfant (ou à un chien, le résultat sera identique), un aliment quelconque, et que, pour certaines raisons, il ne veuille pas l'accepter, il tournera la tête d'un côté afin d'en éloigner sa bouche; si l'on déplace cet aliment de façon à le re-

porter au-devant de son orifice buccal, il tournera la tête du côté opposé afin d'éviter tout contact labial avec l'aliment en question; et il répétera ces mouvements alternatifs de rotation de la tête autant de fois que l'on renouvellera l'offre qu'il ne veut pas accepter: c'est le germe du non. Si, au contraire, il accepte, il inclinera la tête en avant afin de happer l'aliment: c'est le germe du oui. Ces signes, bien naturels, sont devenus si instinctifs, que, dans l'espèce humaine, dans toutes les circonstances de refus ou d'acceptation ils sont exécutés, et que chez presque tous les peuples ils sont facilement compris.

Lorsqu'un cheval est impatient de se mouvoir, et que, étant obligé de rester stationnaire, il voudrait pour une raison quelconque se déplacer, il imite le plus possible le mouvement de la marche en piétinant sur place, et en frappant le sol avec ses sabots. Ne retrouvons-nous pas quelque chose d'analogue lorsque nous frappons du pied le sol en signe d'impatience? Et, si nous admettons les conséquences de cette interprétation, lorsque, pour une cause du même genre, nous frappons avec les doigts, d'une façon brusque, rapide et répétée, sur une surface quelconque, ne pouvons-nous, avec raison, assimiler ces mouvements au piétinement des membres antérieurs d'un quadrupède?

Le second principe de la théorie dont il s'agit ici, c'est le principe de l'antithèse. « Certains états d'esprit, dit Darwin, entraînent certains actes habituels, qui sont utiles, comme l'établit notre premier principe; puis, quand se produit un état d'esprit directement inverse, on est fortement et involontairement tenté

d'accomplir des mouvements absolument opposés, quelque inutiles qu'ils soient d'ailleurs; dans certains cas ces mouvements sont très expressifs. »



FIG. 12. — Chien agressif (d'après Darwin).

Il dépeint, à ce propos, l'attitude générale d'un



FIG. 13. — Chien caressant (d'après Darwin).

chien prêt à attaquer; attitude raide, queue relevée droite, poils hérissés surtout le long du cou

et de l'échine, oreilles dressées et dirigées en avant, yeux fixes (fig. 12). Il compare à celui-ci le même chien, caressant, humble et soumis, témoignant sa tendresse à son maître. Alors l'attitude est complètement inverse (fig. 13); le corps, presque couché, est animé de mouvements flexueux; la queue, abaissée, est agitée de côté et d'autre; les poils sont lisses; les oreilles, renversées en arrière, sont cause que les

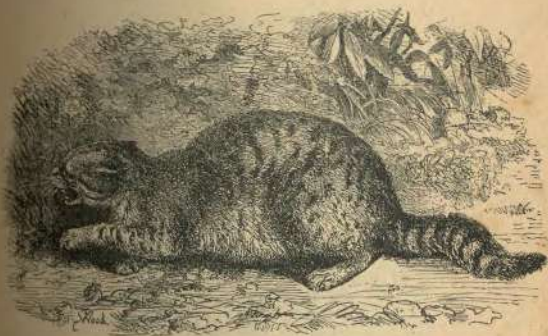


FIG. 14. — Chat se préparant à attaquer (d'après Darwin).

paupières, attirées dans le même sens, s'allongent, et que les yeux perdent alors leur aspect fixe et arrondi.

Si, à ce propos, l'on songe à des attitudes humaines, tout naturellement le rapprochement se fera entre l'aspect agressif de l'individu qui se prépare à combattre, ou, fier, de celui qui triomphe, et l'attitude toute différente de celui qui supplie.

Darwin choisit également des exemples chez le chat. Celui-ci, lorsqu'il se prépare à attaquer, prend une position allongée, il rampe; la queue se recourbe

tout entière ou à son extrémité terminale seulement, en se portant d'un côté à l'autre ; les oreilles sont couchées en arrière ; la gueule, entr'ouverte, laisse apercevoir les dents (fig. 14). Au contraire, s'il est dans un moment d'humeur affectueuse (fig. 15), il se redresse, son dos est légèrement recourbé ; sa queue est raide



FIG. 15. — Chat d'humeur affectueuse (d'après Darwin).

et tenue verticalement ; ses oreilles sont droites ou dirigées en avant ; sa gueule est fermée. « Un pareil contraste dans les attitudes et les mouvements de ces deux carnassiers sous l'empire du même état d'esprit agréable et tendre, ne peut trouver une explication, me semble-t-il, ajoute Darwin, que dans l'antithèse complète de ces mouvements avec les mouvements

naturels à ces animaux lorsqu'ils sont irrités et se préparent à combattre ou à saisir leur proie ».

Cependant l'observation du chat qu'il cite n'est pas absolument satisfaisante, car, lorsque celui-ci se trouve menacé par un adversaire quelconque, un chien par exemple, il prend une attitude comparable à celle que nous venons de signaler à propos de l'attitude caressante, ou, pour mieux dire, de celle



FIG. 16. — Chat effrayé par un chien (d'après Darwin).

qui caractérise son désir de se faire caresser (fig. 16). Darwin, du reste, l'a lui-même compris, car il écarte au préalable de sa démonstration cette attitude provocatrice. « Lorsque cet animal, dit-il, est menacé par un chien, *il courbe son échine d'une façon surprenante, hérisse son poil, ouvre la bouche et crache; nous ne nous occuperons pas ici de cette attitude bien connue, qui exprime la terreur associée à la colère.* »

Il faut bien le dire, le principe de l'antithèse est surtout, en résumé, une hypothèse ingénieuse. Il semble essentiellement avoir pour but de donner une explication aux faits que Darwin croyait ne pouvoir expliquer par le principe de l'association des habitudes utiles ou par celui dont nous allons maintenant nous occuper.

Celui-ci, le troisième, est le principe des actes dus à la constitution du système nerveux, actes complètement indépendants de la volonté et jusqu'à un certain point de l'habitude. « Quand le sensorium est fortement excité, dit Darwin, la force nerveuse est engendrée en excès et transmise dans certaines directions déterminées dépendant des connexions des cellules nerveuses, et en partie de l'habitude; dans d'autres cas, l'afflux de la force nerveuse paraît, au contraire, complètement interrompu. Il en résulte des effets que nous trouvons expressifs. Ce troisième principe pourrait, pour plus de concision, être appelé principe de l'action directe du système nerveux. »

Il cite, comme exemples, à ce propos, le tremblement musculaire qui a lieu sous l'influence de certaines émotions telles que la frayeur, la colère, la joie; la manière dont les sécrétions du canal alimentaire et de certaines glandes sont impressionnées par des émotions violentes; l'accélération des battements du cœur; etc.

Darwin a su reconnaître le mérite des travaux de Duchenne (de Boulogne) et les a utilisés; particulièrement en faisant reproduire dans son ouvrage un certain nombre des photographies relatives aux

expressions de la face étudiées au moyen de la contraction des muscles obtenue par l'électrisation localisée.

Tel est, d'une façon très succincte, il est vrai, mais qui, nous l'espérons, semblera suffisante, l'aspect général des phases parcourues par l'étude de la physiognomie.

Nous ajouterons que pour analyser et comprendre la véritable signification des expressions faciales et même de la mimique du corps entier, il faut rechercher leur genèse en les ramenant à leur état le plus simple, c'est-à-dire à ce qu'elles ont dû être à l'aurore de l'existence de l'espèce humaine; tout en n'oubliant pas, bien entendu, que l'homme, en se civilisant, est devenu tout naturellement sujet à des émotions de plus en plus complexes. Ces expressions primordiales ont dû certainement en principe se rattacher aux simples fonctions suivantes :

Regarder — ou s'empêcher de voir ;

Écouter — ou s'empêcher d'entendre ;

Flairer — ou s'empêcher de sentir ;

Gôûter, manger — ou rejeter de la cavité buccale ;

Se défendre — ou attaquer ;

Etc., etc.

Nous ne pouvons cependant en rester là de cet exposé sans signaler encore, à propos de la méthode expérimentale appliquée à l'étude de la mimique, les expressions faciales avec attitudes correspondantes que l'on peut obtenir par la suggestion chez des sujets en état d'hypnose, c'est-à-dire favorables à ce genre d'expériences.

L'intérêt de ces études réside, paraît-il, en ce que

les expressions de la face sont alors accompagnées par la contraction, dans certains cas par le relâchement, des autres muscles du corps, de façon à reproduire exactement les associations qui ont lieu normalement sous l'influence de telle ou telle émotion.

Tel est le point de départ d'un ouvrage, publié il y a peu de temps, relatif à des observations de ce genre¹.

Les expressions diverses, dont de nombreuses reproductions photographiques illustrent ce travail, n'ont pas été obtenues en agissant sur le corps d'un individu en période cataleptique, mais en agissant sur son esprit. En effet, on peut, le sujet étant en cet état, donner à l'un des membres de celui-ci une attitude correspondant à une émotion quelconque; le mouvement de ce membre provoque dans les autres parties du corps, et spécialement dans la région de la face, d'autres déplacements qui complètent alors l'expression du sentiment choisi. Ce n'est pas ce procédé que l'auteur a employé. C'est en suggérant à son sujet² des idées particulières, qu'il a réussi à lui faire prendre les poses les plus variées et, souvent, les plus frappantes de vérité.

Les impressions émotionnelles ont été déterminées, soit par suggestion verbale, soit par suggestion musicale. Aussi trouve-t-on dans les très intéressantes

1. A. de ROCHAS, *Les sentiments, la musique et le geste*. Grenoble, 1900.

2. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que, d'après les indications mêmes de l'auteur, ce sujet est une femme qui pose comme modèle dans les ateliers d'artistes, et à qui il a « reconnu une assez grande sensibilité aux actions magnétiques ».

reproductions photographiques que contient cet ouvrage, des expressions et des attitudes en rapport avec les émotions qu'ont fait naître, chez le sujet, certains morceaux de littérature, certaines situations dépeintes, certains sentiments exprimés, ou des œuvres musicales de caractères différents.

En mettant à part l'intérêt particulier que provoque souvent tout ce qui touche au somnambulisme, à cause du côté mystérieux qui le caractérise, et en supposant que le procédé en question soit susceptible de donner des renseignements utiles par les résultats qu'il peut fournir, nous devons ajouter que ce n'est pas sans quelque étonnement que nous avons constaté que certains mouvements ne sont pas absolument exacts au point de vue de leur signification expressive. Pourquoi, parmi les trois figures qui représentant les vertus théologales, le sujet, pour personnifier l'Espérance, a-t-il laissé tomber ses membres supérieurs obliquement en bas et en dehors, tourné la face palmaire de ses mains en avant et pris une physionomie triste, tous signes qui sont plutôt les caractères expressifs du découragement ? Il n'est pourtant pas impossible de suggérer des idées d'espérance. Peut-être répondra-t-on que, au contraire, cela n'était pas facile à cause de la signification abstraite de la vertu dont il s'agit. Mais alors pourquoi sous l'influence de la suggestion d'un bain froid et de l'impression que celui-ci produit, le sujet, qui est représenté au moment où ses pieds seuls toucheraient le liquide, a-t-il donné à ses orteils une attitude qui n'est pas naturelle ? En effet, ces orteils sont fortement fléchis, c'est-à-dire disposés de façon que leur face

inférieure soit ramenée vers la partie correspondante de la face plantaire du pied ; or, ils devraient, à notre avis, être au contraire soulevés (voir, plus loin, mouvements du pied, extension des orteils). L'impression de froid déterminée par la cause indiquée est pourtant des plus naturelles, elle aurait dû, par conséquent, être naturellement exprimée.

Relativement à ces expériences considérées d'une façon générale, on a dit à propos de l'ouvrage en question : « Il est, en effet, bien démontré maintenant que le somnambulisme a ce privilège admirable d'isoler pour ainsi dire les sentiments de l'âme de manière à leur permettre de se manifester dans toute leur intensité, sans être mélangés à d'autres sentiments complexes. Quand, à l'état normal, un individu quelconque ressent frayeur, amour, colère, haine, jalousie, orgueil, jamais ces sentiments ne sont purs ; jamais ils ne se dégagent en toute simplicité. La frayeur par exemple n'est pas schématique, complète, absolue ; elle s'allie à d'autres sentiments ; respect humain, honte, que sais-je ; bref, c'est une peur mixte, ce n'est pas la peur sans mélange. Nous ne donnons jamais à nos sentiments leur complet essor. Il y a toujours en nous quelque chose qui en arrête le développement exagéré et sans limites.

« Or, dans l'état de somnambulisme, il n'en est pas ainsi. Alors le sentiment se dégage librement. L'idée principale n'est pas entravée par le concours des autres idées accessoires¹. »

S'il en est réellement ainsi, si cette façon de com-

1. *Revue scientifique*, n° du 17 février 1900, p. 211.

prendre les expressions n'est pas trop exclusive, si jamais les sentiments ne sont purs de tout mélange, alors les expressions que l'on provoque dans l'hypnose ne sont pas naturelles.

Il peut se faire évidemment qu'à certaines émotions, dans certaines circonstances, viennent se mêler d'autres sentiments, cela est vrai ; mais, ainsi que le dit si justement, à un autre propos, M. G. Larroumet, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, dans une de ses études de critique théâtrale parue récemment, et que nous nous plaisons à citer : « Toutes les fois que nous sommes en proie à un sentiment violent, qu'il soit triste ou gai, nous n'éprouvons que ce sentiment-là, à l'exclusion de tout autre. Par cela seul qu'il est fort, il supprime tout ce qui n'est pas lui-même. Il nous absorbe ; il nous rend aveugles et sourds à tout ce qui contrarierait son action et diminuerait son intensité¹. »

Parmi les travaux relatifs à la physiologie des émotions, il nous semble intéressant de signaler l'une des études les plus récentes, à cause des hypothèses que l'auteur formule dans le but d'expliquer certains caractères généraux expressifs².

« La mimique, dit P. Tissié, est renforcée par les gestes qui se divisent en deux grands groupes :

1^o Les gestes en *extension*, dans toute mimique exprimant la force, la joie, le bien-être, le plaisir, l'orgueil, le blasphème, la révolte, l'impulsion, l'action par l'affirmation du « moi » dans l'effort pour la vie ;

1. Chronique théâtrale. Journal *Le Temps* du 26 août 1901.

2. Philippe TISSIÉ, *La science du geste. Revue scientifique*, n^o du 7 septembre 1901.

« 2^o Les gestes en *flexion*, dans toute mimique exprimant la fatigue, la douleur, le malaise, l'humilité, la réflexion, la prière, l'adoration, le repos dans l'*abaissement du « moi » avec atténuation de l'effort pour la vie.*

« Plus on se rapproche des derniers échelons dans l'évolution psychique de l'humanité, plus les gestes de ces deux groupes s'affirment par leur netteté. Les gestes en extension sont très larges et très prononcés dans les danses guerrières des noirs : les gestes en flexion de douleur sont plus accentués chez eux que chez les blancs. Le noir se met en flexion complète : il se replie sur lui-même, les jambes et les bras serrés contre le corps quand il est triste ou qu'il souffre.

« L'influence de la cérébration sur la musculature se révèle surtout dans les attitudes imposées par les diverses fonctions sociales.

« Le militaire et l'ecclésiastique ont une physiologie opposée : la première est en extension par l'entraînement au combat, la seconde est en flexion par l'entraînement à la prière. Les manifestations de la mimique sont très vives chez les êtres mobiles comme les enfants et les peuples sauvages....

« J'ai cru trouver l'explication de ces deux tendances initiales à toute vie humaine et même animale, quadrupède ou bipède, dans le développement du fœtus. Ce développement se fait en flexion constante, puisque tout le corps est replié sur lui-même : les avant-bras sur les bras, les jambes sur les cuisses, la tête sur la poitrine, le tronc est voûté. Les muscles, toujours maintenus en flexion, se fatiguent : aussi le fœtus cherche-t-il à les délasser en les déten-

dant en extension : il donne des coups de pied, il se remue, il s'étire. On sait également que les muscles utérins de la mère peuvent se contracter et, malgré le liquide amniotique, presser sur la masse fœtale qu'ils emprisonnent d'autant plus fortement que les contractions sont plus prononcées, d'où empêchement de détente du fœtus et impression de fatigue par la tenue de la même position pendant un temps plus ou moins long. Les centres psycho-moteurs du cerveau emmagasinent ces impressions rudimentaires et inconscientes.

« Ainsi, dès le début de la vie active intra-utérine les centres psycho-dynamiques cérébraux enregistrent deux impressions initiales opposées : *l'une de pression forcée, en flexion ; l'autre de détente, en extension.* Or, comme cette détente ne peut jamais être complète, il arrive que l'impression de l'attitude en flexion domine toute la scène. Deux tendances *initiales* et *opposées* sont ainsi créées dans les centres psycho-idéateurs du fœtus (le mouvement et l'idée sont ainsi intimement unis) : une tendance ayant rapport à la sensation de gêne et de fatigue, l'autre à la sensation de délassement et de bien-être. Sur ces deux branches-tronc viendront plus tard se greffer automatiquement toutes les sensations d'ordre opposé entre elles. Toutes les sensations de douleur, de faiblesse, de *négation du « moi »*, etc., se manifesteront en flexion, et toutes les sensations de force, de joie, d'*affirmation du « moi »*, se manifesteront en extension....

« Chez les animaux à segments articulés, quadrupèdes, bipèdes, etc., la mimique est la même. Le

cheval, le chien, le coq, etc., se placent en extension dans le plaisir et en flexion dans la douleur, parce que leur vie fœtale s'est passée en flexion dans l'utérus ou dans l'œuf, c'est-à-dire dans un milieu où une paroi musculaire ou calcaire a *toujours lutté contre l'effort vers la vie.* »

Plus loin, l'auteur ajoute : « Des expériences faites sur les animaux ont établi que, sous l'influence de la fatigue prolongée, les appendices piriformes des neurones¹ perdent leur pouvoir d'*extension*, qu'ils ne réagissent plus, qu'ils rentrent en eux-mêmes, en *flexion* ou en contraction, peu importe le terme, selon la forme d'une sangsue qui se met en boule ou d'une corne d'escargot qui se replie et ne s'allonge plus sous le choc d'une excitation. Il est fort intéressant de constater que la fatigue produit les mêmes effets sur les attitudes humaines. Puisque le neurone préside à toute vie animale, que l'homme n'est qu'un énorme neurone, on peut se demander si, en dernière analyse, il ne faut pas chercher la cause initiale des attitudes en extension et en flexion dans les attitudes

1. Nous pensons qu'il n'est pas inutile d'ajouter à cette citation la définition du neurone. On désigne sous ce nom l'unité formée par une cellule nerveuse et tous ses prolongements ; on a voulu par cette expression consacrer ce fait bien démontré aujourd'hui qu'il n'y a pas, comme on le croyait autrefois, deux éléments histologiques dans le système nerveux, à savoir les fibres et les cellules nerveuses, mais un seul et unique élément, les cellules nerveuses qui ont pour prolongements les fibres nerveuses. (La question des neurones et ses applications étant des plus intéressantes, nous engageons vivement le lecteur à consulter à ce propos l'excellent *Précis d'histologie* de notre éminent maître, le professeur Mathias-Duval, *Précis* dans lequel cette question est développée d'une façon si remarquable.)

mêmes des appendices piriformes des neurones eux-mêmes. Et cela, d'autant mieux que leur allongement en extension établit les contacts de vie par le passage de l'onde sensorielle ou motrice, tandis que leur rétraction ou flexion sur eux-mêmes abolit les contacts, c'est-à-dire le passage de l'onde de vie active; ainsi les attitudes mêmes des appendices piriformes des neurones créeraient deux territoires fondamentaux: l'un de *tonicité*, c'est-à-dire d'effort pour la vie dont les réactions futures seront l'*extension*: la force au point de vue physique et le *plaisir* au point de vue psychique; l'autre d'*atonie* de ce même effort, dont les réactions futures seront la *flexion*: la faiblesse au point de vue physique et la *douleur* au point de vue psychique. »

CHAPITRE III

ANATOMIE DES MUSCLES DE LA MIMIQUE FACIALE

Muscles de la tête.

Avant d'entreprendre l'étude des déplacements de la peau de la face, déplacements dus à la contraction des muscles de cette région, il nous semble méthodique et nécessaire de passer tout d'abord en revue ces muscles et d'en faire l'étude anatomique sans y associer d'autre préoccupation, c'est-à-dire sans entrer pour le moment dans le détail des rapports qui existent entre les émotions et les transformations que cette contraction fait subir à la physionomie.

Nous indiquerons donc la situation, la forme, les insertions et l'action de ces muscles ; mais nous laisserons de côté l'analyse des formes qui résultent de cette action. Ces formes seront indiquées ensuite à propos de chacune des régions de la face considérée isolément. Mais, afin que la description purement anatomique se relie à celle des résultats qu'elle doit expliquer, nous renverrons de l'une à l'autre, afin d'en constituer un tout ayant de l'homogénéité.

Les muscles de la tête, à l'exception de ceux qui meuvent la mâchoire inférieure, c'est-à-dire des

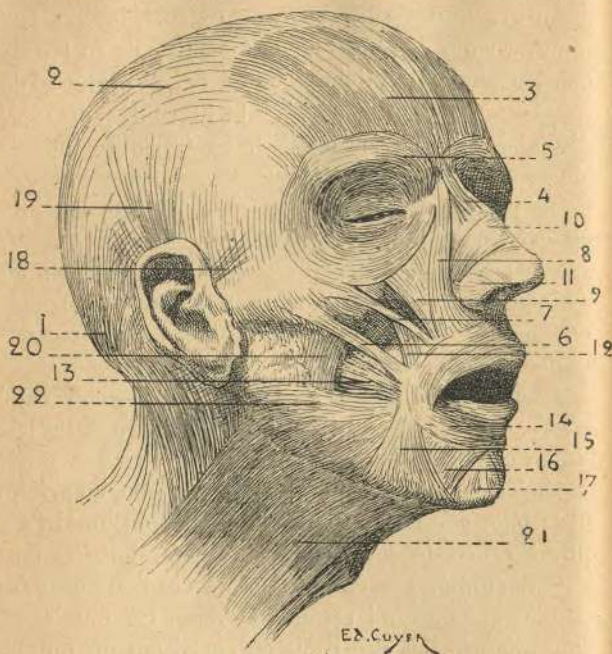
muscles masticateurs (voir page 90), se distinguent des autres muscles du corps en ce que, insérés par l'une de leurs extrémités au squelette, ils se terminent par leur extrémité opposée à la face profonde de la peau à laquelle ils s'insèrent; ce sont, pour cette raison, des muscles peaussiers. En se contractant ils déplacent cette peau, y creusent des rides plus ou moins nombreuses, transforment certains plis cutanés qui existent d'une façon permanente, et ces modifications constituent les expressions de la physionomie. Le même nerf préside à leurs mouvements, c'est le nerf facial; les muscles masticateurs reçoivent des branches du nerf trijumeau.

Muscle frontal (3. fig. 17). — Ce muscle, situé sur l'os frontal, prend insertion sur le squelette par l'intermédiaire d'une aponévrose qui recouvre le crâne, l'aponévrose épicroânienne (2), et à laquelle, en arrière de la tête, succède un autre muscle, l'occipital (1), qui, à cause de ses attaches osseuses, doit être tout d'abord étudié. Les connexions de ces deux muscles expliquent pourquoi certains auteurs, les réunissant l'un à l'autre, les décrivent en en faisant un muscle unique, l'occipito-frontal.

Le muscle occipital, de forme quadrilatère, prend insertion sur les deux tiers externes de la ligne courbe occipitale supérieure; de là, ses fibres, se dirigeant en haut, vont s'attacher sur le bord postérieur de l'aponévrose épicroânienne. Celle-ci est mobile sur la surface du crâne, tandis qu'elle adhère fortement à la face profonde du cuir chevelu.

Sur le bord antérieur de cette aponévrose prend naissance le muscle frontal, par un bord courbe à

convexité supérieure que l'on peut apercevoir chez



[Fig. 17. — Muscles de la tête.

1. Occipital. — 2. Aponévrose épicroânienne. — 3. Frontal. — 4. Pyramidal. — 5. Orbiculaire des paupières. — 6. Grand zygomatique. — 7. Petit zygomatique. — 8. Élévateur interne de la lèvre supérieure et de l'aile du nez. — 9. Élévateur externe de la lèvre supérieure et de l'aile du nez. — 10. Transverse du nez. — 11. Dilatateur des narines. — 12. Canin. — 13. Buccinateur. — 14. Orbiculaire des lèvres. — 15. Triangulaire des lèvres. — 16. Carré du menton ou de la lèvre inférieure. — 17. Muscles de la houppe du menton. — 18. Auriculaire antérieur. — 19. Auriculaire supérieur. — 20. Masséter, recouvert par la parotide dans sa région postérieure. — 21. Peaussier du cou. — 22. Risorius de Santorini.

certains sujets lors de la contraction du muscle, car il forme alors une légère saillie ; ensuite, les fibres

charnues, se dirigeant en bas, vont s'insérer à la face profonde de la peau de la région du sourcil et de l'espace intersourcilier. Le frontal d'un côté est séparé, sur la ligne médiane, de celui du côté opposé par un prolongement de l'aponévrose épicroânienne, prolongement plus ou moins étendu.

En se contractant, l'occipital, qui prend son point fixe en bas, sur le squelette, agit de haut en bas sur l'aponévrose épicroânienne qu'il tend en l'entraînant en arrière. Cette aponévrose donne alors un point fixe au muscle frontal qui, en se contractant à son tour, agit de bas en haut sur la peau à la face profonde de laquelle il s'insère; il élève alors les sourcils. Cette démonstration est des plus simples; en réalité, les choses sont un peu plus compliquées.

En effet, l'aponévrose épicroânienne est plus ou moins mobile, la couche celluleuse à l'aide de laquelle elle glisse sur la surface extérieure du crâne étant plus ou moins lâche selon les sujets; le muscle occipital étant peut-être quelquefois peu apte à la fixer; il en résulte que, pendant la contraction du frontal, elle est plus ou moins entraînée en avant par la traction qu'exercent sur elle les fibres de ce dernier.

Il est facile de constater cette traction sur soi-même; il suffit de placer la main sur le sommet et la partie postérieure de la tête pendant que l'on contracte le frontal; dans ce cas, on a nettement la sensation d'un déplacement du cuir chevelu dans le sens postéro-antérieur.

Quelquefois, le fait que nous venons de signaler se révèle simplement à la vue, et, chez certains sujets, ce déplacement du cuir chevelu a lieu d'une façon remarquablement étendue.

Celui-ci, après avoir été attiré fortement en avant, se reporte ensuite vivement en arrière. Certains auteurs semblent indiquer que cette mobilité n'existe pas chez la femme. D'après nos observations personnelles, nous nous croyons autorisé à dire que cette remarque n'est pas exacte et que même, sans avoir cependant établi de statistique à ce sujet, nous avons pu constater très souvent ces déplacements sur des têtes féminines.

Théoriquement, les mouvements que nous venons d'indiquer résultent de contractions successives du frontal et de l'occipital; le premier mouvement (en avant) dû à la contraction isolée du frontal, le second (en arrière) étant déterminé par l'action de l'occipital qui lui succède. En est-il bien ainsi? Nous croyons plutôt que ces mouvements, qui ne sont pas possibles chez tous les sujets, résultent d'une plus grande laxité de l'aponévrose, ou d'une insuffisance du muscle occipital incapable alors de maintenir l'aponévrose pendant la contraction du frontal.

Ce qui est indiscutable, c'est que certains sujets peuvent élever leurs sourcils sans déplacer d'une façon appréciable leur cuir chevelu; tandis que d'autres ne peuvent le faire sans que leur cuir chevelu se meuve d'une façon telle que l'ensemble de la physionomie se trouve alors considérablement modifiée.

De plus, lorsqu'un sujet déplace volontairement son cuir chevelu, il ne peut le faire qu'en élevant les sourcils, c'est-à-dire en contractant son frontal; c'est à ce moment que l'aponévrose se meut en se dirigeant en avant.

Peut-être, en résumé, faut-il croire que l'action

de l'occipital n'est pas des plus importantes, car Duchenne, pour provoquer la contraction du frontal, se contentait de placer l'excitateur au niveau de ce dernier. C'est ce qui semble résulter de l'examen de ses photographies relatives à l'étude de ce muscle; on n'y voit rien qui puisse faire croire que l'excitation électrique a été, en même temps, portée dans la région de la partie postérieure de la tête. En tout cas, dans le texte il n'en est pas question, et si Duchenne avait simultanément provoqué la contraction de l'occipital, il en aurait certainement fait mention.

Muscle pyramidal (4, fig. 17). — Constitué par une petite languette charnue qui occupe la partie supérieure du dos du nez, la racine de cet organe et la bosse frontale moyenne ou bosse nasale, ce muscle s'insère en bas sur l'os propre du nez et le cartilage latéral correspondants, puis il se dirige en haut et va s'insérer à la face profonde de la peau de l'espace intersourcilier, où il semble se continuer avec le muscle frontal; mais cette continuité n'est qu'apparente.

Le pyramidal est, comme action, antagoniste du frontal. En effet, nous venons de voir que ce dernier attire la peau du front de bas en haut; le pyramidal, dont l'insertion osseuse, insertion fixe par conséquent, correspond à la partie inférieure du muscle, attire au contraire de haut en bas la peau de la partie médiane du front, et détermine le tassement, dans le sens vertical, de la peau qui occupe l'espace intersourcilier; il entraîne la tête du sourcil dans la même direction.

Muscle orbiculaire des paupières (5, fig. 17). — Ce

muscle a la forme d'un anneau plat contenu dans l'épaisseur des paupières, et s'étendant jusque dans les régions — sourcil, tempe, partie supérieure de la joue — qui entourent immédiatement celles-ci; il correspond donc aussi aux bords de l'ouverture antérieure de la cavité orbitaire. A cause de ces rapports, ce muscle est divisé en deux portions: portion palpébrale et portion orbitaire.

Le ligament palpébral interne, qui donne, en dedans du grand angle de l'œil, attache aux lames fibreuses contenues dans l'épaisseur des paupières, c'est-à-dire aux cartilages torses, s'insère sur l'apophyse montante du maxillaire supérieur. C'est sur ce ligament, désigné encore sous le nom de tendon de l'orbiculaire, que se font les insertions internes des deux moitiés (supérieure et inférieure) de la portion palpébrale et des fibres supérieures et inférieures de la portion orbitaire, c'est-à-dire de celles qui constituent la moitié supérieure et la moitié inférieure de cette portion. Ces deux dernières s'insèrent de plus aux parties osseuses qui avoisinent le ligament.

Les fibres palpébrales supérieures, ainsi que celles de la moitié supérieure de la portion orbitaire, décrivent ensuite une courbe à convexité tournée en haut; celles qui occupent la paupière inférieure, ainsi que les fibres de la moitié correspondante de la portion orbitaire, décrivent une courbe à convexité tournée en bas. Arrivées à l'angle externe de l'œil, les deux portions palpébrales s'insèrent à la face profonde de la peau, au niveau du ligament palpébral externe qui, prenant attache au bord externe de l'orbite, fixe les cartilages torses. Quant aux deux moi-

tiés, supérieure et inférieure, de la portion orbitaire, elles se réunissent et adhèrent fortement à la peau qui recouvre cette région externe.

Les fibres de ce muscle en se contractant redressent leur courbure. Il en résulte les déplacements suivants : la portion palpébrale supérieure abaisse la paupière supérieure ; la portion palpébrale inférieure élève la paupière inférieure ; mais pour celle-ci la mobilité est moins grande. Contractées simultanément, ces deux portions rapprochent les paupières et rétrécissent ainsi l'orifice palpébral, jusqu'à ce que celui-ci soit réduit à l'état de fente, la fente palpébrale. La portion orbitaire supérieure abaisse le sourcil ; la portion orbitaire inférieure élève la peau de la joue ; contractées simultanément, ces deux portions rapprochent l'une de l'autre les régions que nous venons de dire qu'elles déplacent.

De plus, à cause des adhérences que ce muscle prend à la face profonde de la peau dans la région externe, les parties cutanées situées à ce niveau sont, en même temps, attirées de dehors en dedans.

Muscle sourcilier. — Ce muscle, court et étroit, est, ainsi que son nom l'indique, situé au niveau du sourcil. Il est recouvert par la moitié supérieure de la portion orbitaire de l'orbiculaire des paupières et par la partie inférieure du frontal. Il s'insère à l'extrémité interne de l'arcade sourcilière ; puis, ses faisceaux se dirigeant un peu obliquement en haut et en dehors, passent dans les interstices qui séparent les fibres des muscles superficiels, et vont s'attacher à la face profonde de la peau qui correspond à la partie moyenne du sourcil.

Certains auteurs indiquent que le sourcilier abaisse le sourcil en l'entraînant vers la ligne médiane. Duchenne (de Boulogne) lui reconnaît comme action l'élévation de la partie interne ou tête du sourcil par certaines fibres, tandis que d'autres faisceaux entraînent en dedans et en bas les deux tiers externes du sourcil¹. Nous discuterons plus loin ces différences d'interprétation (voir page 114).

Avant de quitter la région dont nous venons d'étudier la musculature, il nous semble tout indiqué de signaler la disposition des muscles qui, situés dans l'intérieur de la cavité orbitaire, agissent sur le globe oculaire, et l'un d'eux sur la paupière supérieure. Nous commencerons par ce dernier.

Muscle élévateur de la paupière supérieure. — Ce muscle est situé dans la cavité orbitaire. Il prend, au fond de celle-ci, insertion sur la gaine du nerf optique ; puis, en rapport avec le plafond de la cavité qui le contient, il se dirige en haut et en avant, s'élargit de plus en plus, atteint alors le rebord supérieur de l'orbite et va se terminer dans l'épaisseur de la paupière, en s'insérant sur le bord supérieur du cartilage tarse correspondant.

Prenant son point fixe dans le fond de la cavité orbitaire, il entraîne la paupière en arrière et en haut et augmente, par conséquent, l'étendue de l'ouverture palpébrale. On le désigne parfois sous le nom de muscle releveur de la paupière supérieure.

Muscles droits de l'œil (fig. 18). — Ces muscles,

1. DUCHENNE (de Boulogne). *Mécanisme de la physiologie humaine*, 2^e édition, 1876, p. 43.

au nombre de quatre, s'insèrent au fond de la cavité orbitaire, d'où ils se dirigent en avant pour aller rejoindre le globe oculaire sur lequel d'autre part ils sont fixés. Ils sont désignés, d'après la situation qu'ils occupent par rapport à celui-ci, sous les noms

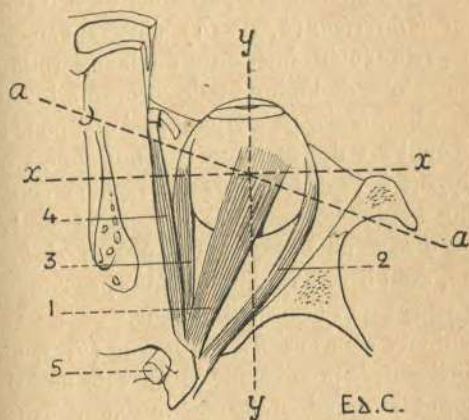


FIG. 18. — Muscles du globe de l'œil du côté droit vus par leur face supérieure, le plafond de la cavité orbitaire ayant été supprimé. Mode d'action de ces muscles (d'après Testut).

1. Droit supérieur. — 2. Droit externe. — 3. Droit interne. — 4. Grand oblique, dont le tendon a été coupé à sa sortie de la poulie de réflexion. — 5. Nerf optique. — *y, y*. Axe antéro-postérieur du globe oculaire. — *x, x*. Axe transversal. — *a, a*. Axe de rotation des muscles droit supérieur et droit inférieur.

de droit supérieur, droit inférieur, droit externe et droit interne.

Le droit supérieur (1), prenant son insertion mobile sur la partie antéro-supérieure de la sclérotique, imprime au globe de l'œil un mouvement par lequel la cornée est dirigée en haut.

De plus, à cause de la direction oblique de son axe

de rotation par rapport à l'axe transversal du globe oculaire, il entraîne non seulement la cornée en haut, mais encore un peu en dedans. Pour que la cornée soit élevée directement, il faut qu'à la contraction du muscle droit supérieur s'associe celle du petit oblique dont nous parlerons un peu plus loin.

Le droit inférieur (4, fig. 19), s'insérant au contraire sur la partie antéro-inférieure de la sclérotique, entraîne le globe de l'œil de telle sorte que la cornée se dirige en bas. Mais, parce que, ainsi que pour le droit supérieur, l'axe de rotation de ce muscle est oblique par rapport à l'axe transversal du globe oculaire, il entraîne de plus la cornée un peu en dedans. L'abaissement direct ne peut avoir lieu que si le grand oblique, dont il sera question bientôt, se contracte en même temps que le droit inférieur.

Quant aux *droits externe et interne* (2, 3, fig. 18), qui s'insèrent, le premier sur le côté externe de la sclérotique, et le second sur le côté interne de cette dernière, ils impriment au globe oculaire, en suivant l'ordre dans lequel nous venons de les signaler, un mouvement par lequel, ce globe tournant cette fois sur son axe vertical, la cornée est dirigée par l'un en dehors et par l'autre en dedans.

Il existe de plus deux autres muscles qui, à cause de leur direction, sont désignés sous les noms de grand oblique et de petit oblique.

Muscles obliques de l'œil (fig. 19). — *Le grand oblique* (5) s'insère dans le fond de la cavité orbitaire; de là il se dirige en avant et en haut, vers l'angle supéro-interne de la cavité. Il s'engage alors dans un anneau fibro-cartilagineux, poulie du

grand oblique (5'), fixé dans une petite dépression située au niveau de l'apophyse orbitaire interne du frontal, s'y réfléchit, et se dirige en dehors et en arrière pour aller s'insérer à la partie supéro-externe de la moitié postérieure du globe oculaire.

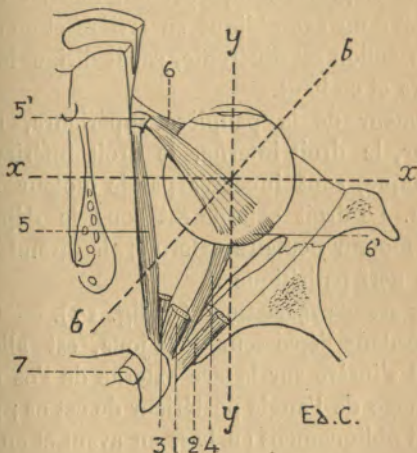


FIG. 19. — Muscles obliques du globe de l'œil du côté droit vus par leur face supérieure, le plafond de la cavité orbitaire ayant été supprimé. Mode d'action de ces muscles (d'après Testut).

1, 2, 3. — Droit supérieur, droit externe et droit interne, sectionnés dans le fond de l'orbite. — 4. Droit inférieur. — 5. Grand oblique. — 5' Poulie de réflexion de ce muscle. — 6. Petit oblique. — 6' Insertion du petit oblique sur le globe oculaire. — 7. Nerf optique. — *y, y*. Axe antéro-postérieur du globe oculaire. — *x, x*. Axe transversal. — *b, b*. Axe de rotation des deux obliques.

Il fait tourner ce globe sur un axe oblique en arrière et en dedans, et dirige ainsi la cornée en dehors et en bas.

Le petit oblique (6, 6') ne vient pas du fond de la cavité orbitaire; il s'insère sur la partie

inférieure et interne de la base de l'orbite. De là il se dirige en dehors et en arrière, contourne le globe de l'œil, et va s'insérer à la partie inféro-externe de la moitié postérieure de ce globe, au-dessous de l'insertion du grand oblique.

Comme le grand oblique, il fait tourner le globe oculaire sur un axe oblique en arrière et en dedans ; mais son action est différente, car il dirige la cornée en dehors et en haut.

L'élévateur de la paupière supérieure, le droit supérieur, le droit interne, le droit inférieur et le petit oblique, sont innervés par le moteur oculaire commun. Le droit externe est sous la dépendance du nerf moteur oculaire externe ; le grand oblique reçoit le nerf pathétique.

Muscle grand zygomatique (6, fig. 17). — Ce muscle, situé dans l'épaisseur de la joue, est allongé et étroit. Il s'insère sur la face externe de l'os malaire, au voisinage de l'angle postérieur de cet os ; puis, se dirigeant obliquement en bas, en avant et en dedans, vers la région de la bouche, va prendre ses attaches à la face profonde de la peau de la commissure des lèvres et à la muqueuse buccale.

Lorsqu'il se contracte, il entraîne la commissure labiale en haut et en dehors.

Ce muscle, dont la non-existence est très rare, est prodigieusement développé dans les races de couleur (Chudzinski).

Muscle petit zygomatique (7, fig. 17). — Situé en dedans du grand zygomatique, il est, comme celui-ci, de forme allongée.

Le petit zygomatique prend insertion au niveau de

la pommette, sur la face externe de l'os malaire. Il présente très souvent à ce niveau un second faisceau qui lui est fourni par l'orbiculaire des paupières; ce second faisceau est quelquefois égal au précédent, quelquefois même il est plus développé. Se dirigeant ensuite, par un trajet parallèle à celui du grand zygomatic, vers la bouche, ce muscle va s'insérer à la face profonde de la lèvre supérieure, dans la région située un peu en dedans de la commissure.

Par sa contraction, le petit zygomatic élève, en la portant en même temps en dehors, la portion de la lèvre supérieure au niveau de laquelle il prend insertion.

Muscle élévateur interne de la lèvre supérieure et de l'aile du nez (8, fig. 17). — Désigné encore sous le nom d'élévateur commun superficiel, ce muscle est situé dans l'angle que forment, par leur rencontre, la joue et la face latérale correspondante du nez, angle ou sillon naso-génien.

Il s'insère en haut sur la face externe de la branche montante du maxillaire supérieur; puis il descend en s'élargissant pour aller se terminer, par ses fibres internes, à la partie postérieure de l'aile du nez, et par ses fibres externes, qui descendent un peu plus, à la lèvre supérieure, en dedans des insertions du petit zygomatic.

Lorsqu'il se contracte, il attire directement en haut, il élève, par conséquent, le bord postérieur de l'aile du nez et la portion de la lèvre supérieure qui correspond à ses insertions labiales.

Muscle élévateur externe de la lèvre supérieure et de l'aile du nez (9, fig. 17). — Situé entre le petit

zygomatique et l'élevateur interne, ce muscle, recouvert en partie par ce dernier, est encore désigné sous le nom d'élevateur commun profond.

Aplati et de forme quadrilatère, il prend ses insertions supérieures sur la portion du maxillaire située entre le trou sous-orbitaire et le bord inférieur de l'orbite. Il se dirige ensuite un peu obliquement en bas et en dedans, s'engage sous l'élevateur interne (ou élévateur superficiel) et va s'attacher au bord postérieur de l'aile du nez par ses fibres internes, et, par ses fibres externes, à la lèvre supérieure.

Lorsqu'il se contracte, il élève l'aile du nez et la portion moyenne de la lèvre supérieure, qu'il entraîne en même temps un peu en dehors.

Muscle transverse du nez (10, fig. 17 et 1, fig. 20).

— Ce muscle est situé au-dessus de l'aile du nez et occupe la partie moyenne de cet organe.

Il est, sur le dos du nez, constitué par une mince aponévrose qui se continue avec celle qui appartient au muscle du côté opposé, de façon à former une sorte de sangle jetée sur la partie moyenne des faces dorsale et latérales de l'appendice nasal. Les fibres charnues qui naissent de cette aponévrose sont d'abord étalées; les inférieures contournent l'aile du nez; les supérieures, obliques en bas et en dehors, se rapprochent des précédentes; de là, à cause de la forme qui résulte de cette disposition générale, le nom de muscle triangulaire du nez qu'on lui donne quelquefois.

Ses fibres s'engagent alors sous les muscles éleveurs de la lèvre supérieure, pour s'insérer ensuite aux téguments qui recouvrent la partie inférieure du sillon qui limite en arrière l'aile du nez.

Lorsqu'il se contracte, prenant son point fixe sur la ligne médiane, il entraîne en haut et en dedans les téguments auxquels il s'insère par sa partie externe, il élève l'aile du nez et, par conséquent, dilate la narine.

Muscle myrtiliforme (2, fig. 20). — Muscle mince

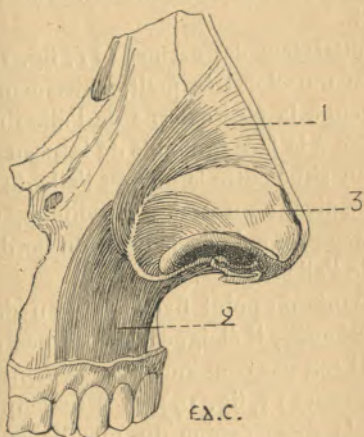


FIG. 20. — Muscles de l'aile du nez (d'après Sappey).

1. Transverse du nez. — 2. Myrtiliforme. — 3. Dilatateur des narines.

et aplati, situé profondément, au-dessous de l'aile du nez.

Il s'insère en bas, à la portion du rebord alvéolaire de la mâchoire supérieure qui correspond à l'incisive latérale, à la canine et à la première petite molaire ; de là il se dirige en haut pour aller s'attacher, depuis l'extrémité postérieure de la branche interne du cartilage de l'aile du nez et aux téguments qui la recou-

vrent, jusqu'au bord postérieur de l'aile du nez. Il est recouvert par les deux éleveurs et l'orbiculaire des lèvres, et, dans sa partie inférieure, par la muqueuse buccale.

Lorsqu'il se contracte, il abaisse l'aile du nez, et rapproche l'extrémité postérieure de celle-ci de la ligne médiane. Il rétrécit donc la narine dans le sens transversal.

Muscle dilatateur des narines (11, fig. 17 et 3, fig. 20). — Ce muscle, très petit, extrêmement pâle et mince, occupe la face externe de l'aile du nez.

Il s'insère à la face profonde de la peau qui recouvre le sillon situé entre la joue et l'aile du nez. De là, ses fibres, suivant un trajet curviligne, vont s'attacher à la face profonde de la peau du bord externe et inférieur de l'aile du nez.

En prenant son point fixe au niveau de ses insertions postérieures, il éloigne l'aile du nez de la ligne médiane. Il est, par conséquent, nettement dilatateur.

Muscle canin (12, fig. 17). — Muscle quadrilatère, situé dans la fosse canine du maxillaire supérieur; recouvert par l'éleveur externe de la lèvre supérieure et le petit zygomatique, il est visible dans l'espace qui sépare ce dernier du grand zygomatique.

Le canin prend ses insertions dans la partie supérieure de la fosse canine, au-dessous du trou sous-orbitaire; il se dirige ensuite en bas et un peu obliquement en dehors pour aller se terminer à la commissure labiale.

Lorsqu'il se contracte, il élève la commissure en l'entraînant un peu en dedans.

Muscle buccinateur (13, fig. 17 et 5, fig. 22). —

Ce muscle est situé dans l'épaisseur des joues ; il est étendu, dans le sens vertical, de la mâchoire supérieure à la mâchoire inférieure, et, dans le sens antéro-postérieur, des parties latérales du pharynx à la commissure labiale. De dimensions plus considérables que l'espace qu'il occupe, surtout dans le sens vertical, il se laisse, pour cette raison, facilement distendre ; ce qui explique le développement en largeur que, dans certaines actions, peuvent prendre les parois latérales de la cavité buccale.

Le buccinateur prend ses insertions, en arrière, aux rebords alvéolaires des mâchoires dans la région qui correspond aux trois ou quatre dernières molaires ; dans la partie postérieure de l'espace qui sépare ces rebords, il s'attache sur une lame fibreuse qui relie le crochet de l'aile interne de l'apophyse ptérygoïde à l'extrémité correspondante de la ligne oblique interne du maxillaire inférieur, ligament ptérygo-maxillaire. De ces différents points, le buccinateur se dirige en avant pour, après avoir atteint la commissure labiale, s'attacher à la muqueuse buccale et se confondre avec les fibres de l'orbiculaire des lèvres.

En se contractant des deux côtés, il attire les commissures labiales en dehors et en arrière ; il élargit, par conséquent, la fente buccale (voir, plus loin, p. 96, l'action du risorius de Santorini). C'est lui qui, en comprimant les joues alors distendues, régularise la sortie de l'air par l'orifice buccal, dans le jeu des instruments à vent.

Muscle orbiculaire des lèvres (14, fig. 17). — C'est un muscle qui, formé de fibres curvilignes, en-

ture l'orifice buccal, comme l'orbiculaire des paupières entoure celles-ci. La ressemblance devient encore plus nette, si l'on remarque que, ainsi que ce dernier, l'orbiculaire des lèvres est formé de deux portions principales : l'une, externe, qui rappelle comme disposition la portion orbitaire de l'orbiculaire des paupières ; l'autre, interne, qui, située dans l'épaisseur des bords libres des lèvres, correspond à la portion palpébrale du même orbiculaire.

La moitié supérieure de ce muscle occupe l'espace situé entre la base du nez et le bord libre de la lèvre supérieure ; la moitié inférieure occupe la région limitée en haut par la lèvre inférieure et, en bas, par le sillon qui circonscrit la saillie du menton dans sa partie supérieure. Elles s'entre-croisent au niveau des commissures et se confondent avec les muscles qui aboutissent à cette région.

Lorsque la portion périphérique (orbiculaire externe) se contracte, elle rapproche les commissures et, comprimant la région qui entoure le bord libre des lèvres, projette celles-ci en avant.

Lorsque la portion située dans l'épaisseur des bords libres des lèvres (orbiculaire interne) se contracte, elle rapproche fortement celles-ci l'une de l'autre, en agissant sur toute leur étendue ; elle rétrécit, par conséquent, l'orifice buccal.

Muscle triangulaire des lèvres (15, fig. 17). — Ce muscle, situé sur les parties latérales du menton, s'insère en bas au tiers antérieur de la ligne oblique externe du maxillaire inférieur. De là, ses fibres montent en convergeant vers la commissure labiale et y prennent insertion.

toure l'orifice buccal, comme l'orbiculaire des paupières entoure celles-ci. La ressemblance devient encore plus nette, si l'on remarque que, ainsi que ce dernier, l'orbiculaire des lèvres est formé de deux portions principales : l'une, externe, qui rappelle comme disposition la portion orbitaire de l'orbiculaire des paupières ; l'autre, interne, qui, située dans l'épaisseur des bords libres des lèvres, correspond à la portion palpébrale du même orbiculaire.

La moitié supérieure de ce muscle occupe l'espace situé entre la base du nez et le bord libre de la lèvre supérieure ; la moitié inférieure occupe la région limitée en haut par la lèvre inférieure et, en bas, par le sillon qui circonscrit la saillie du menton dans sa partie supérieure. Elles s'entre-croisent au niveau des commissures et se confondent avec les muscles qui aboutissent à cette région.

Lorsque la portion périphérique (orbiculaire externe) se contracte, elle rapproche les commissures et, comprimant la région qui entoure le bord libre des lèvres, projette celles-ci en avant.

Lorsque la portion située dans l'épaisseur des bords libres des lèvres (orbiculaire interne) se contracte, elle rapproche fortement celles-ci l'une de l'autre, en agissant sur toute leur étendue ; elle rétrécit, par conséquent, l'orifice buccal.

Muscle triangulaire des lèvres (15, fig. 17). — Ce muscle, situé sur les parties latérales du menton, s'insère en bas au tiers antérieur de la ligne oblique externe du maxillaire inférieur. De là, ses fibres montent en convergeant vers la commissure labiale et y prennent insertion.

En se contractant, ils élèvent et froncent la peau de la région et l'appliquent plus fortement contre la symphyse du maxillaire inférieur. De plus, par les déplacements que nous venons de voir qu'ils déterminent, ils élèvent la lèvre inférieure et la renversent un peu en avant.

Malgré que les muscles auriculaires n'aient qu'un développement et une utilisation très médiocres dans l'espèce humaine, et qu'au point de vue qui nous occupe ici ils n'aient que peu d'importance, nous les signalerons cependant. D'abord, afin de compléter l'indication des muscles de la tête; ensuite, parce que, assez bien développés chez certains sujets et capables de produire alors, d'une façon appréciable, des déplacements du pavillon de l'oreille, ils peuvent pour ces raisons occuper une place parmi les muscles de la physionomie.

Il est bien entendu, cependant, que nous ne signalerons que les muscles dits extrinsèques; les muscles intrinsèques, c'est-à-dire occupant le pavillon même, ne constituant dans l'espèce humaine que des organes absolument rudimentaires, dont l'action est trop peu nette pour que leur étude physiologique présente le moindre intérêt à notre point de vue.

Muscle auriculaire antérieur (18, fig. 17 et 1, fig. 21). — Ce petit muscle, très mince, situé au-dessus de l'arcade zygomatique, s'insère sur les parties latérales de l'aponévrose épicroânienne; de là il se dirige en arrière et un peu en bas, pour aller s'attacher au pavillon de l'oreille sur une saillie cartilagineuse, épine de l'hélix, et sur la partie correspondante du bord antérieur de la conque.

En se contractant, il attire le pavillon de l'oreille en avant et en haut.

Muscle auriculaire supérieur (19, fig. 17 et 2, fig. 21). — Ce muscle rayonné, assez large, mais mince, s'attache en haut à l'aponévrose épicroticienne; de là, ses fibres vont en convergeant rejoindre le pavillon de l'oreille, pour s'insérer, sur la face interne

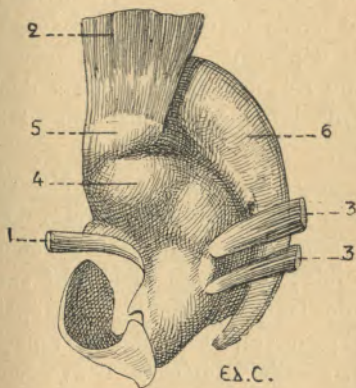


FIG. 21. — Muscles du pavillon de l'oreille du côté droit; face interne (d'après Sappey).

1. Muscle auriculaire antérieur. — 2. Muscle auriculaire supérieur. — 3, 3. Muscle auriculaire postérieur. — 4. Convexité de la conque. — 5. Saillie qui correspond à la fossette de l'anthélix. — 6. Saillie qui correspond à la gouttière de l'hélix.

de ce pavillon, à la convexité que détermine sur cette face la fossette de l'anthélix et à la partie correspondante de l'hélix.

Lorsqu'il se contracte, il entraîne le pavillon en haut.

Muscle auriculaire postérieur (3, 3, fig. 21). — Il est formé ordinairement de deux petits faisceaux,

l'un supérieur, l'autre inférieur. Ceux-ci s'insèrent à l'apophyse mastoïde et sur l'aponévrose d'insertion du muscle sterno-cléido-mastoïdien ; de là, ils se dirigent en avant et vont s'attacher sur la face interne du pavillon, à la convexité de la conque.

Par sa contraction, il entraîne le pavillon de l'oreille en arrière.

Après avoir étudié les muscles peaussiers de la tête, il nous faut analyser certains muscles de la même région qui, déplaçant des parties osseuses, jouent également un rôle dans la mimique et dans quelques expressions de la physionomie ; ce sont les muscles masticateurs.

Muscle temporal (1, fig. 22). — Muscle en forme d'éventail situé sur les parties latérales de la tête.

Il prend ses attaches dans toute l'étendue de la fosse temporale ; il s'insère également sur la moitié supérieure de la face profonde d'une épaisse aponévrose qui le recouvre, et dont nous reparlerons plus loin. De là, ses fibres charnues convergent en se dirigeant, les antérieures verticalement en bas, les moyennes obliquement, les postérieures presque horizontalement, et se changent en une forte aponévrose tendineuse ; celle-ci passant alors en dedans de l'arcade zygomatique (2), se rétrécit de plus en plus, se condense en un fort tendon qui va s'insérer profondément sur l'apophyse coronoïde du maxillaire inférieur.

Il est recouvert, avons-nous dit, par une aponévrose, aponévrose temporale. Celle-ci, épaisse et résistante, prend naissance sur les limites de la fosse temporale, et recouvre, par conséquent, tout le muscle

que cette fosse contient, jusque dans la région limitée par l'arcade zygomatique qui lui donne également insertion; elle est en rapport, par sa face externe, avec les muscles auriculaires antérieur et supérieur. Il est intéressant de connaître l'existence

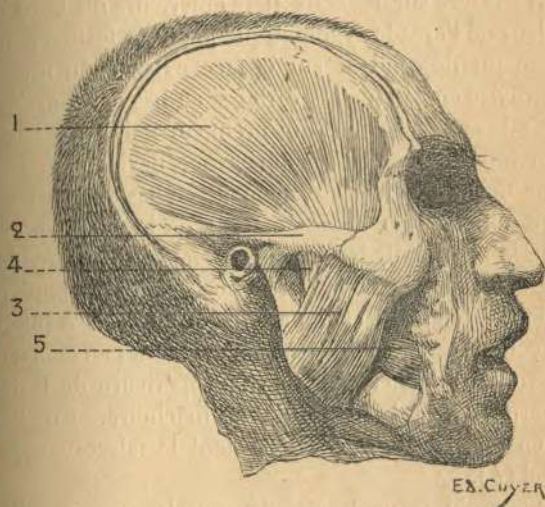


FIG. 22. — Muscles masticateurs.

1. Temporal mis à découvert par suppression de l'aponévrose temporale. — 2. Arcade zygomatique. — 3. Masséter. — 4. Fibres profondes de ce muscle. — 5. Buccinateur.

de cette aponévrose, parce qu'elle explique pourquoi, lorsque le temporal est en action, on n'aperçoit pas au-dessous de la peau les faisceaux charnus qui constituent ce muscle. La peau, en ce cas, se soulève en masse, et c'est le seul modelé que, à ce moment, il soit donné de constater.

Lorsque le temporal se contracte, il élève la mâchoire inférieure.

Muscle masséter (20, fig. 17 et 3, fig. 22). — Ce muscle, situé sur la face latérale de la mâchoire inférieure, est court, épais et de forme quadrilatère.

Il s'insère sur les deux tiers antérieurs du bord inférieur de l'arcade zygomatique par une forte aponévrose qui descendant sur la face externe du muscle s'y divise en languettes dirigées en bas et en arrière. Les faisceaux charnus, qui prennent naissance sur la face interne de cette aponévrose, deviennent alors superficiels et, dirigés également en bas et en arrière, vont s'insérer sur la face externe de la branche et à l'angle du maxillaire inférieur. Des fibres profondes, qui se détachent de la partie postérieure du bord inférieur de l'arcade zygomatique et de la face interne de cette arcade, se dirigent en bas et un peu en avant, et vont s'attacher à la partie supérieure de la face externe de la branche de la mâchoire. En haut et en arrière ces fibres débordent le faisceau superficiel (4).

Lorsqu'il se contracte, le muscle masséter élève la mâchoire inférieure ; il est, par conséquent, congénère du muscle temporal.

Muscle ptérygoïdien interne (1, fig. 23). — Ce muscle, situé en dedans de la branche de la mâchoire inférieure, rappelle par sa configuration générale l'aspect du masséter ; c'est pour cette raison qu'il est désigné, par certains auteurs, sous le nom de muscle masséter interne.

Il prend ses insertions dans la fosse ptérygoïde, puis se dirige en bas, en arrière et en dehors, pour

aller s'insérer sur la face interne de l'angle du maxillaire inférieur.

Lorsque ce muscle se contracte, il élève la mâchoire inférieure; de plus, parce que son insertion fixe (insertion supérieure) est plus rapprochée du plan médian que son insertion opposée, il prend part à la production des mouvements de latéralité.

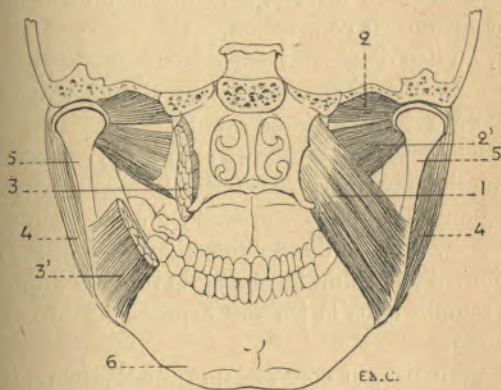


FIG. 23. — Muscles ptérygoïdiens vus par leur face postérieure.

1. Ptérygoïdien interne du côté droit. — 2, 2'. Faisceaux supérieur et inférieur du ptérygoïdien externe. — 3, 3'. Ptérygoïdien interne du côté gauche sectionné pour laisser apercevoir le ptérygoïdien externe dans une plus grande étendue. — 4, 4. Masséter. — 5, 5. Branches et condyles du maxillaire inférieur. — 6. Face postérieure du corps du maxillaire inférieur.

Muscle ptérygoïdien externe (2, 2', fig. 23). — Ce muscle, formé de deux faisceaux, et externe par rapport au précédent, prend ses insertions sur la face externe de l'apophyse ptérygoïde et à la paroi supérieure de la fosse zgomatique. Il se dirige ensuite en dehors et un peu en arrière pour aller prendre

attache sur la face antérieure du col du condyle du maxillaire inférieur.

Lorsque ce muscle se contracte, il attire le condyle en avant et fait exécuter à la mâchoire un mouvement de rotation dont l'axe passe par le condyle du côté opposé. Il produit donc un mouvement de latéralité auquel succède un mouvement de latéralité dans la direction inverse, si le muscle du côté opposé entre ensuite en contraction.

Si, au lieu d'agir successivement, les ptérygoïdiens externes entrent en contraction simultanément, la mâchoire est entraînée en avant.

Muscle peaussier du cou (21, fig. 17). — Bien que ce muscle appartienne surtout à la région cervicale, nous pouvons annexer son étude à celle des muscles de la face, à cause des modifications que, par sa contraction, il fait subir à celle-ci, et du rôle important qu'il remplit dans le jeu des expressions de la physionomie.

Le peaussier du cou est un muscle très mince, quadrilatère, étendu obliquement de la partie supérieure du thorax à la partie inférieure de la face.

Ce muscle s'insère en bas, à la face profonde de la peau qui recouvre l'épaule et la partie supérieure du grand pectoral ; de là, il se dirige obliquement en haut et en dedans, sous forme d'une large et mince nappe charnue. Un peu au-dessous du menton, il rencontre le peaussier du côté opposé, s'entre-croise avec lui sur la ligne médiane et aborde ensuite la partie inférieure de la face. Il s'y termine de la manière suivante : Les fibres qui atteignent la région antéro-latérale du menton, c'est-à-dire les fibres in-

ternes, s'insèrent à la face profonde de la peau de la région ; celles qui sont situées un peu plus en dehors, au niveau du triangulaire des lèvres, s'insèrent à la ligne oblique externe du maxillaire inférieur ; celles qui sont plus externes encore suivent la direction du triangulaire des lèvres pour aller s'insérer vers la commissure labiale.

Sur la limite externe et postérieure du peaussier se trouve un faisceau particulier qui semble appartenir à ce muscle, mais qui en est indépendant, c'est le *risorius de Santorini*. Ce faisceau, souvent confondu par les auteurs avec le muscle peaussier, à cause de ses insertions spéciales et pour d'autres raisons doit être étudié à part ; c'est ce que nous ferons un peu plus loin.

Lorsque le peaussier se contracte, il élève un peu la peau du thorax qui, tendue, lui sert de point fixe ; il attire alors en bas et en dehors la peau de la face à laquelle il s'insère. Son action sur le maxillaire inférieur est peu énergique, de sorte que l'abaissement de cette mâchoire est de peu d'étendue. Les fibres internes, par la traction qu'elles exercent sur la peau, abaissent la lèvre inférieure en la renversant en avant ; celles qui sont plus externes abaissent la commissure labiale en l'entraînant en dehors. De plus, la peau du cou est soulevée.

Risorius de Santorini (22, fig. 17). — Ce muscle prend naissance dans la couche cellulo-fibreuse qui recouvre la parotide ; ses fibres, étalées à ce niveau, se groupent de plus en plus en se dirigeant en avant ; elles atteignent alors la commissure labiale et s'insèrent à la face profonde de la peau.

Lorsque le risorius se contracte, il attire la commissure vers l'insertion qu'il prend en arrière. Son action est comparable à celle que détermine le buccinateur, dont il reproduit du reste la direction. Cependant, parce qu'il est plus externe que ce dernier, étant situé en dehors du masséter, tandis que le buccinateur est situé plus profondément, nous pensons qu'il doit attirer la commissure labiale un peu plus en dehors, le buccinateur, à cause de sa situation profonde, l'entraînant un peu plus directement en arrière.

Si le muscle d'un côté se contracte en même temps que celui du côté opposé, la fente buccale est élargie transversalement.

CHAPITRE*IV

ANALYSE DES MOUVEMENTS EXPRESSIFS

1. Face.

L'étude des muscles, que nous venons de faire, nous facilitera celle des déplacements de chacune des régions de la tête, et surtout de la face qui, au point de vue qui nous occupe ici, en est la partie principale. Nous avons, dans cet aperçu myologique, simplement indiqué les mouvements que chaque muscle détermine par sa contraction; mais, leur mécanisme nous étant connu, nous allons maintenant, après cette préparation indispensable, voir avec détails quelles sont les modifications de forme qui en résultent, en recherchant à quelles expressions celles-ci se rattachent et quelles émotions elles reflètent.

RÉGION DE L'OEIL

Sourcil.

Élévation du sourcil. — C'est le muscle frontal qui, en se contractant, élève le sourcil (fig. 24); il lui donne en même temps une forme courbe à convexité supérieure. De plus, la peau du front, refoulée en haut et repliée sur elle-même par l'ascension

des régions que le frontal déplace, se plisse transversalement, et les rides qui en résultent présentent une disposition particulière : Dans les régions situés au-dessus des sourcils, elles sont, comme ce dernier même, courbes à convexité supérieure ; mais, sur la



FIG. 24. — Élévation du sourcil.

ligne médiane, où la peau est moins fortement repoussée en haut, les rides, plus courtes que celles qui occupent les parties latérales, sont courbes à convexité tournée au contraire en bas.

Cette disposition des rides, qui occupent la partie médiane du front, résulte très probablement de ce que, à ce niveau, il existe peu ou point de fibres

musculaires du frontal, mais simplement un prolongement de l'aponévrose épicroânienne. La peau, déplacée là où existent des fibres charnues, s'élève au niveau des parties latérales, d'où la production de rides à convexité tournée en haut ; tandis que sur la ligne médiane, où elle est beaucoup moins déplacée, elle n'est ridée que par la jonction des rides précédentes, d'où la présence de plis à concavité tournée en haut.

Peut-être ceci est-il dû aussi à ce que les fibres du muscle pyramidal (voir page 73), alors allongées par la traction qu'exerce le frontal sur la peau de la région intersourcilière, opposent une résistance à l'élévation de la peau qui recouvre la région médiane du front.

Il faut faire exception cependant pour certains sujets chez lesquels, lors de la contraction du frontal, la peau du front se trouve également élevée dans toute son étendue ; ce qui est cause que les rides sont d'une forme courbe continue. Ceci résulte très probablement de ce que, chez ces sujets, le muscle frontal d'un côté se confond avec celui du côté opposé, de façon à constituer une nappe uniforme, et que le prolongement médian de l'aponévrose épicroânienne est moins étendu ; une moins grande tonicité du muscle pyramidal peut aussi en être la cause.

Le déplacement de la peau du sourcil entraîne celui des régions situées un peu au-dessous ; c'est pourquoi, à ce moment, il y a une légère élévation de la paupière supérieure et, par conséquent, augmentation d'étendue de l'ouverture palpébrale.

Il faut ajouter que chez les sujets jeunes, dont la

peau plus souple et plus élastique se prête peu à la formation de rides, les rides frontales n'existent pas ou sont très peu développées ; elles ne le deviennent de plus en plus qu'avec l'âge. Ceci explique l'aspect sénile, péniblement précoce, que donnent à la physionomie d'un sujet jeune encore, des plis frontaux très marqués accompagnant la contraction du frontal.

L'expression qui résulte des modifications que nous venons d'indiquer est celle de l'attention portée sur les choses extérieures, de ce genre d'attention qui n'est autre que l'observation (fig. 25). En effet, l'élévation du sourcil, l'élévation de la paupière supérieure qui lui est consécutive, placent le globe oculaire dans les meilleures conditions possibles pour que, largement ouvert aux impressions venant du dehors, il soit, sans entraves, en mesure d'enregistrer tous les détails de l'objet soumis à son examen.

Par un effet d'association dû à l'habitude, une mimique du même genre a lieu lorsque l'on écoute, et que l'on s'efforce de suivre, afin de bien la comprendre, une démonstration verbale.

Observer des faits qui se produisent ou que l'on cherche à comprendre est du reste bien dépeint par une locution, un peu vulgaire peut-être mais bien expressive, celle de « ouvre l'œil » qui remplace quelquefois, dans le langage familier, l'expression plus correcte « fais attention ». N'est-ce pas là, en effet, la modification physionomique qui a lieu lorsque l'attention est attirée par ou sur quelque chose ? C'est en réalité une véritable fonction.

Dans l'attention portée sur de vastes ensembles, surtout lorsque ceux-ci ne sont pas éclairés par une lumière aveuglante, l'élévation du sourcil et l'ouverture de l'orifice palpébral sont habituelles. A moins cependant que l'observation ne soit faite par un peintre ou un sculpteur. En effet, chez les artistes,



FIG. 25. — Élévation du sourcil. Schéma de l'expression de l'attention (d'après Mathias-Duval).

le clignement est d'usage pour juger d'un ensemble en ne considérant que son aspect général, pour en voir les masses à l'exclusion des détails qui pourraient diviser celles-ci.

Lorsque l'attention est fixée sur un objet de petites dimensions, alors les paupières se rapprochent, afin que les rayons visuels soient plus concentrés.

Il arrive quelquefois qu'un sujet qui fait appel à sa mémoire relève les sourcils, comme pour voir ce qu'il cherche. Cela se produit aussi lorsque l'on ne peut, ou ne veut, donner une réponse immédiate à une question posée, que le cas sur lequel il est demandé une appréciation semble embarrassant.

Dans le cas d'appel à la mémoire, nous ne saisissons pas nettement pourquoi on élève les sourcils; on devrait, au contraire, rentrer en soi-même, se recueillir, puisque c'est dans la mémoire que l'on cherche; ce qui se traduirait alors par l'abaissement des sourcils (voir, à propos de ce mouvement, page 104). C'est, du reste, ce que l'on fait quelquefois dans cette circonstance.

Nous indiquerons encore que, par un mouvement absolument instinctif, l'élévation des sourcils se produit chez les fumeurs qui allument une pipe; nous l'avons souvent remarqué. Il est possible que les sourcils soient ainsi élevés à cause de l'attention que l'on apporte, en général, à l'allumage en question; il est possible aussi qu'on les élève afin d'éviter qu'ils soient atteints par la flamme au moyen de laquelle cet allumage est exécuté.

Lorsque la contraction du frontal est très énergique, le déplacement du sourcil et les modelés du front deviennent tout naturellement plus accentués; l'expression est alors celle de l'étonnement. C'est ainsi que les sourcils sont modifiés à la vue d'un fait qui attire l'attention d'une façon inattendue, ou lorsque l'on entend dire une chose que rien ne pouvait faire prévoir. Il s'y ajoute souvent l'ouverture de la bouche; c'est ce que nous analyserons lorsque, plus

tard, nous nous occuperons des modifications de celle-ci.

Nous attendions d'avoir indiqué ce qui précède pour, à ce qui est relatif à l'appel à la mémoire dont nous parlons plus haut, ajouter que si les sourcils sont alors élevés, cela est peut-être déterminé par l'étonnement que l'on éprouve en constatant que l'on a perdu le souvenir d'une chose que l'on a sue ou connue précédemment.

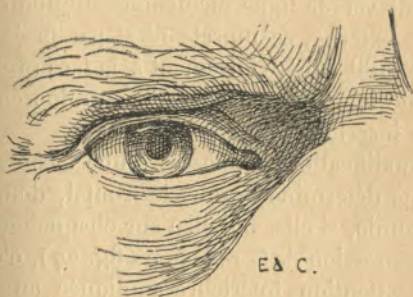


FIG. 26. — Abaissement du sourcil.

L'élévation des sourcils a encore lieu dans l'expression de l'admiration, de l'extase, de la frayeur; émotions plus complexes, il est vrai, que l'attention pure et simple, mais dont le principe, la base pour ainsi dire est, en réalité, cette dernière.

Abaissement du sourcil. — Sous l'influence de la contraction de la moitié supérieure de la portion orbitaire de l'orbiculaire des paupières, le sourcil est abaissé, sa direction devient rectiligne (fig. 26), et même il peut prendre une forme légèrement courbe à convexité tournée en bas. Il est, en même temps,

légèrement entraîné vers la ligne médiane, ce qui détermine, par tassement de la peau, deux rides verticales dans l'espace intersourcilier ; quelquefois une seule ride occupe cette région, elle est alors située sur la ligne médiane ; ou bien il y en a trois, celle-ci et les deux précédentes. L'abaissement du sourcil et la forme qu'il prend sont dus à ce que l'orbiculaire est formé de fibres curvilignes qui, par l'effet de leur contraction, tendent à effacer leur courbure ; son déplacement vers la ligne médiane résulte de ce que, à sa partie externe, ce muscle n'est pas inséré sur les os, mais qu'il adhère fortement à la face profonde de la peau de la région, peau qu'il entraîne en dedans, vers son insertion fixe.

Ces modifications, opposées d'une façon absolue à celles que détermine le muscle frontal, donnent à la physionomie, si elles ont lieu sur chaque moitié de la face, l'expression de la réflexion (fig. 27), c'est-à-dire de cette attention intérieure appliquée aux faits de conscience, et par laquelle l'esprit prend ses idées et lui-même pour objet d'examen. En effet, si lors de la contraction du frontal, l'œil, largement ouvert, pouvait recueillir les impressions venues de l'extérieur, la réflexion place le sujet dans des conditions complètement opposées. Ici, toute sensation visuelle extérieure doit être évitée¹, c'est en dedans de lui-même que le sujet doit porter son attention, afin, par une sorte de contemplation intérieure, de passer en revue, de coordonner, d'analyser enfin les impressions qu'il vient de recueillir ; c'est pourquoi il abaisse ses sourcils, et

1. Voir p. 108 l'opinion de Darwin à ce propos.

par ces voiles cache à son regard ce qui pourrait lui occasionner des distractions. Il est tellement vrai que l'abaissement du sourcil correspond bien à l'expression de la réflexion, que les sujets qui ont naturellement les sourcils abaissés donnent l'impression sérieuse de sujets réfléchis, et que ceux qui ont les



FIG. 27. — Abaissement du sourcil. Schéma de l'expression de la réflexion (d'après Mathias-Duval).

sourcils fortement et continuellement élevés ne nous donneront jamais d'impression physiognomonique autre que celle d'individus incapables de se recueillir, d'un caractère étourdi, inconstant et léger, ou d'individus ayant une extrême naïveté. Nous nous hâtons d'ajouter que ces signes n'ont quelquefois qu'une valeur discutable, et que dans le cas présent,

comme dans beaucoup d'autres, la physiognomonie peut se trouver en défaut. Quoi qu'il en soit, n'est-ce pas en élevant fortement les sourcils, pendant que l'on écarte les paupières et qu'on abaisse les angles de la bouche, que l'on cherche à imiter la physiognomie d'une personne de laquelle on dépeint la bêtise ?

Mais la réflexion peut devenir pénible, le problème que l'on cherche à résoudre, le raisonnement que

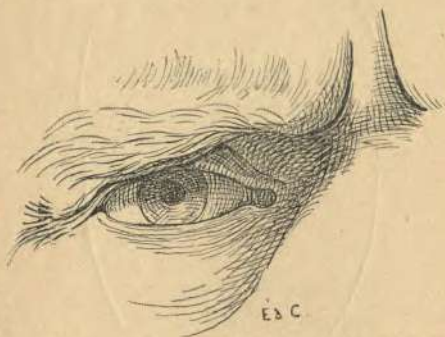


FIG. 28. — Abaissement du sourcil plus accentué que dans la figure 26.

l'on fait en soi-même et que l'on veut suivre, les conséquences que mentalement l'on veut en tirer, etc., peuvent obliger à une contention d'esprit quelquefois très intense. L'expression s'accroît alors, les modifications faciales que nous avons signalées s'exagèrent (fig. 28) et cela peut-être sous l'influence d'un autre muscle qui intervient à son tour, du muscle sourcilier, dont nous aurons à nous occuper de nouveau à propos du déplacement oblique du sourcil (voir page 114). On comprendra à ce moment pour-

quoi, ici, à propos de ce muscle, nous ne sommes pas plus nettement affirmatif, malgré que nous soyons loin de repousser cette opinion de l'association du sourcilier à l'action de l'orbiculaire.

Le sourcilier, mais telle n'est pas absolument l'opinion de Duchenne, a pour action d'abaisser le sourcil en l'entraînant fortement vers la ligne médiane. La tête ou partie interne du sourcil est alors gonflée ; la peau située en dehors de cette extrémité interne est aplatie,

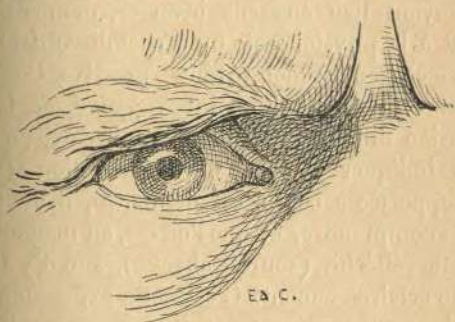


Fig. 29. — Abaissement du sourcil aussi accentué que dans la figure 28, avec élévation de la paupière supérieure.

attirée en dedans, déprimée de telle sorte que l'on devine à ce niveau les insertions externes du muscle ; les rides verticales situées dans l'espace intersourcilier, dont nous avons signalé l'apparition à propos de la contraction de l'orbiculaire, deviennent profondes et très marquées ; elles sont alors plus rapprochées l'une de l'autre que précédemment. Le sourcilier accentue donc les déplacements déterminés par ce dernier.

Il en résulte l'expression de la mauvaise humeur.

C'est aussi celle de la résolution, de la résistance ; la physionomie, sous l'influence de ces déplacements, prend un aspect volontaire.

Si, pendant que le sourcil est ainsi abaissé, la paupière supérieure est fortement élevée, l'expression du regard devient dure, sévère et coléreuse (fig. 29).

Il se produit quelquefois la combinaison suivante : Le sourcil d'un côté étant abaissé, celui du côté opposée est au contraire élevé. Ces déplacements simultanés, ayant lieu en sens inverses, donnent certainement à la physionomie un aspect discordant ; mais leur association est malgré tout expressive. C'est l'une des formes de l'attention interrogative, de la compréhension difficile ; il semble, à notre avis, que l'on veuille indiquer que, malgré l'attention (sourcil élevé) apportée à ce qui est démontré, il est impossible de comprendre, et que l'on est, en même temps, obligé de réfléchir (sourcil abaissé), afin d'y trouver quelque éclaircissement. C'est cette expression complexe dont nous avons tenté de donner une idée, au moyen d'un dessin schématique (fig. 30), analogue aux figures du même genre composées par notre maître, le professeur Mathias-Duval.

Darwin donne, de l'abaissement du sourcil, une explication un peu différente de celle que nous avons indiquée plus haut. Il fait remarquer que la contraction des muscles péri-oculaires accompagne toujours l'émission de cris, afin de lutter contre la pression sanguine qui, s'associant à toute expiration énergique, pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour l'appareil de la vision ; le globe de l'œil, comprimé, se trouve alors protégé contre cet inconvénient par la

contraction des muscles qui l'entourent. C'est ce que nous reverrons à propos du rapprochement des paupières pendant l'action du pleurer (voir p. 136).

Par association, cette contraction accompagne toute émotion désagréable, toute difficulté à vaincre, en un mot, toutes les sensations pénibles à l'occasion desquelles des cris ont pu primitivement être poussés.

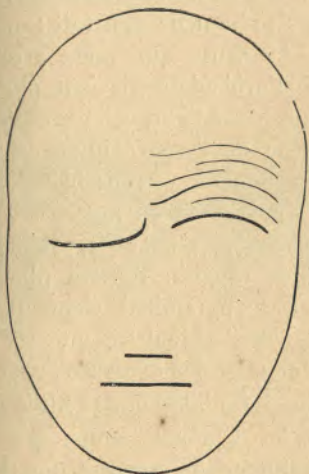


FIG. 30. — Schéma de l'attention interrogative.

Comme exemples de contraction des muscles péri-oculaires pendant l'exécution d'un acte présentant quelque difficulté, nous rappellerons que les bègues froncent les sourcils en parlant, et qu'on en fait autant en mettant une botte trop étroite ou en cherchant à ouvrir une porte trop bien fermée.

Or, réfléchir suppose toujours une certaine diffi-

culté, on se heurte à des idées contraires entre lesquelles il faut faire un choix. Alors on abaisse les sourcils. Inversement, le soulagement que l'on éprouve lorsque l'on a trouvé une solution s'exprime par une élévation des sourcils, et cette élévation accompagne souvent un soupir de satisfaction suivi d'une phrase de ce genre : « Ah ! j'ai trouvé. »

Mais, si la réflexion devient difficile, un mouvement de mauvaise humeur apparaît ; nous sommes irrités contre la cause qui nous arrête : alors la contraction de l'orbiculaire devient plus énergique, le sourcilier entre en action, et le muscle pyramidal qui plisse la peau de l'espace intersourcilier et exprime, ainsi que nous le verrons bientôt, l'agression, la menace, se contracte à son tour. Dans ces circonstances les cris seraient plus forts, il faut maîtriser davantage l'afflux sanguin devenu plus abondant ; le sourcilier et le pyramidal viennent au secours, pour ainsi dire, de l'orbiculaire qui est insuffisant.

Abaissement de la peau de l'espace intersourcilier. — C'est le muscle pyramidal qui produit cette action. La peau, abaissée en même temps que la tête du sourcil sous l'influence de la contraction de ce muscle, se plisse transversalement (fig. 31) et le sillon (il en existe quelquefois plusieurs) situé à ce niveau, jetant une ombre dans la région, détermine un aspect analogue à celui qu'occasionnent les sourcils lorsque ceux-ci, épais et très étendus dans leur partie interne, se rejoignent sur la ligne médiane. Or, il est d'observation vulgaire que des sourcils ainsi réunis donnent au regard une certaine dureté. La physiologie prend donc, lors de la contraction du pyra-

midal, un caractère très net de menace, de haine et de méchanceté. C'est pourquoi Duchenne a donné très justement à ce muscle le nom de muscle de l'agression.

Cependant Darwin n'est pas convaincu de l'exactitude de la signification accordée par Duchenne à l'expression déterminée par la contraction du pyramidal ; il dit : « Je doute beaucoup que ce soit là une expression vraie ou naturelle. J'ai montré à onze



E.A.C

FIG. 31. — Abaissement de la peau de l'espace intersourcilier (d'après une photographie de Duchenne).

personnes, dont quelques artistes, une photographie de M. Duchenne représentant un jeune homme chez lequel les pyramidaux étaient fortement contractés par l'action de l'électricité : aucune ne put se rendre compte de ce que cette expression signifiait, à l'exception d'une jeune fille, qui y découvrit avec sagacité une méditation chagrine. »

Ainsi que l'indiquent les lignes que nous venons de citer, Darwin n'a fait porter son enquête que sur l'une des photographies de Duchenne relatives à la con-

traction du pyramidal ; celle à laquelle il ne fait pas allusion, représente la face du vieillard qui a servi à Duchenne pour ses expériences électro-physiologiques. Or, sur celle-ci, la contraction du pyramidal donne, d'une façon certainement plus frappante, l'expression de la menace. Cependant, dans l'une comme dans l'autre, ce qui peut, il est vrai, atténuer l'expression, ce sont les rhéophores qui, traversant obliquement la face, produisent des lignes qu'il est possible de confondre avec l'impression que donneraient des rides dirigées dans le même sens ; ce sont ces rhéophores qui, surtout sur la photographie du vieillard, ajoutent des caractères expressifs discordants et factices à l'ensemble de la physionomie. C'est pourquoi nous reproduisons la région des sourcils d'après un sujet chez qui le pyramidal peut être contracté énergiquement (fig. 32). C'est bien là l'expression de l'agression. Nous y voyons que, aux rides normales signalées précédemment, se trouvent annexés, comme caractères individuels, des plis de la peau qui, naissant de l'espace intersourcilier, vont en divergeant sillonner la région frontale ; ces plis résultent évidemment d'une mobilité particulièrement développée des téguments de cette région.

L'abaissement du sourcil, augmenté encore par la contraction du pyramidal, a aussi pour but de soustraire l'œil aux impressions lumineuses fortes et par conséquent pénibles, c'est-à-dire exerçant sur l'appareil de la vision une impression douloureuse. C'est peut-être pour cette raison, et à cause d'une sensibilité plus vive de la rétine, que quantité de femmes ont l'habitude de froncer les sourcils.

Il en résulte, ainsi que nous avons pu maintes fois l'observer, que, chez nombre de femmes, le regard, prenant pour cette raison un caractère agressif, donne à la physionomie une expression qui, probablement, n'est pas toujours en accord avec la véritable humeur de ces personnes. Cette expression, dont la dureté



FIG. 32. — Abaissement de la peau de l'espace intersourcilier.

étonne, est très probablement due, le plus souvent, à la contraction des muscles qui, dans ce cas, servent uniquement à abaisser le plus possible les sourcils au-devant des globes oculaires, afin de protéger ces derniers et de les soustraire à la fatigue que détermine une atmosphère claire et lumineuse. Il se peut aussi,

l'observation que nous signalons ayant été faite surtout au dehors, que, dans certains cas, le froncement des sourcils soit déterminé par le désir de donner à la physionomie une gravité destinée à inspirer le respect.

Déplacement oblique du sourcil en haut et en dedans. — Nous nous trouvons ici en face de deux



FIG. 33. — Déplacement oblique du sourcil en haut et en dedans.

explications du mécanisme qui produit ce déplacement, et le cas, nous l'avouons, ne laisse pas d'être assez embarrassant. Nous allons indiquer et analyser chacune de ces explications, en commençant tout d'abord par celle qu'a donnée Duchenne (de Boulogne).

Duchenne attribue ce déplacement oblique, par lequel l'extrémité interne du sourcil est entraînée en haut, à la contraction du muscle sourcilier. En effet, ayant excité le filet nerveux moteur de ce muscle, il a obtenu des mouvements assez complexes consistant en des déplacements en sens inverses de la tête et de



FIG. 34. — Déplacement oblique du sourcil en haut et en dedans.
Schéma de l'expression de la douleur (d'après Mathias-Duval).

la partie externe du sourcil. Ces déplacements sont les suivants : La tête du sourcil est attirée en haut et en dedans, tandis que les deux tiers externes du même sourcil se meuvent obliquement en bas et en dedans ; à l'union de ces deux régions principales, le sourcil est brisé. Il en résulte que la peau du front située au-dessus de la partie externe, étant

entraînée dans la même direction que cette dernière, est fortement tendue ; que, au contraire, au-dessus de la tête du sourcil qui est gonflée, la peau du front, refoulée en haut, est sillonnée de rides transversales, véritables tronçons médians des rides qui résultent de la contraction du muscle frontal. Deux rides verticales occupent l'espace intersourcilier (fig. 33).

L'expression résultant de ces modifications de forme est celle de la douleur (fig. 34), c'est aussi celle du chagrin, de l'attendrissement. Les photographies de Duchenne relatives à l'action du sourcilier donnent, effectivement et sans aucun doute, l'impression physionomique d'un sujet qui ressent une douleur physique ou morale, douleur dont l'intensité se révèle par une contraction plus ou moins forte du muscle, et, conséquemment par des déplacements et des modelés plus ou moins accentués. C'est ce qu'exprime également bien la physionomie reproduite fig. 35, qu'il est intéressant de comparer à la figure 32 représentant le même sujet, mais avec une expression différente.

D'autres auteurs enseignent que le sourcilier entraîne, comme précédemment, la tête du sourcil en dedans, mais qu'il l'abaisse. De sorte qu'il serait congénère de la moitié supérieure de l'orbiculaire des paupières dont il accentuerait l'action. Pour eux, et c'est là également l'opinion de Darwin, l'expression de la douleur que nous venons de décrire serait due aux actions combinées des muscles orbiculaire, sourcilier et pyramidal, auxquelles s'associerait la contraction des fibres internes du muscle frontal. De

cette association complexe résulteraient l'abaissement et le rapprochement des sourcils dans la plus grande étendue de leur partie externe, déplacements dus aux premiers muscles ; l'élévation de la tête du sourcil, ainsi que les rides situées sur la partie médiane du



FIG. 35. — Déplacement oblique du sourcil en haut et en dedans.

front, étant déterminées par la contraction des fibres du frontal qui correspondent à ces régions. Ces tractions dans des directions opposées expliqueraient de plus la brisure qui a lieu à l'union de la tête et du corps du sourcil.

Et ceci est très possible et peut être admis. Pour

s'en convaincre, il suffit de faire, en se regardant dans une glace, l'expérience suivante : Contracter tout d'abord le frontal ; il en résultera, ainsi que nous le savons, l'élévation des sourcils et la production de rides sillonnant transversalement le front d'un côté à l'autre. Contracter alors, tout en maintenant l'action des fibres médianes du frontal, les muscles qui abaissent le sourcil et l'entraînent en dedans. Le front se déplissera là où les sourcils seront abaissés, c'est-à-dire sur les parties latérales ; mais les rides subsisteront dans la région médiane, où les sourcils resteront élevés en se rapprochant l'un de l'autre.

Cette contraction localisée d'une portion du muscle frontal, ici, dans les fibres internes, c'est-à-dire situées près de la ligne médiane, n'a rien qui puisse surprendre ; nous verrons en effet (page 127) que les fibres externes du même muscle peuvent entrer en action d'une façon isolée, en agissant uniquement alors sur la partie externe ou queue du sourcil.

Duchenne représente dans l'une des photographies de son atlas une expérience qui peut être rapprochée de celle que nous indiquons plus haut. « J'ai engagé », dit-il, dans le texte qui explique cette reproduction, « mon sujet à plisser fortement la peau de son front ; puis au moment où le frontal avait élevé ses deux sourcils en masse et plissé son front dans toute sa largeur, j'ai fait contracter son sourcilier droit. A une excitation modérée de ce muscle, le modelé du sourcil et du front n'a pas changé ; mais à un haut degré d'intensité du courant, la contraction du sourcilier l'a emporté sur celle du frontal,

et j'ai vu se produire à l'instant les mouvements propres à l'action du premier de ces muscles. » Ce sont peut-être l'orbiculaire et le sourcilier qui se sont alors contractés; mais admettons que ce ne soit que le sourcilier. Il a agi pour entraîner le sourcil en dedans, c'est certain; mais la tête de ce dernier est restée élevée, très probablement à cause de la contraction simultanée des fibres internes du frontal, que, du reste, Duchenne considère comme étant congénères du muscle sourcilier.

En tout cas, dans l'expérience que nous avons signalée précédemment, le résultat est le même que celui qu'a obtenu Duchenne dans les cas où, sans autre contraction préalable, il a mis en action uniquement le muscle sourcilier. De sorte que, en définitive, nous pourrions à la rigueur, sans témoigner de préférence pour l'une ou l'autre des théories indiquées jusqu'alors, nous limiter sans discussion à la seule indication des déplacements qui peignent l'expression de la douleur.

Cependant, parce qu'il nous semble nécessaire d'examiner de plus près les indications données par Duchenne, à qui nous devons bien ce surcroît d'attention, nous allons le suivre dans les détails qu'il donne à ce propos.

Tout d'abord, il est difficile d'admettre que la théorie de Duchenne, basée sur l'expérimentation, soit inférieure à celle qui a été émise par les auteurs dont le moyen d'investigation n'a été que la seule observation.

En effet, dans le but plus spécial de démontrer que les fibres du sourcilier ne sont pas continuées par les

fibres des muscles qui les avoisinent, de façon que ces muscles se confondent les uns avec les autres, ainsi qu'on l'a souvent enseigné, Duchenne s'est préoccupé de faire agir le courant électrique uniquement sur le muscle sourcilier, et c'est à lui-même que nous emprunterons les explications relatives à ces recherches. « J'ai cherché, dit-il, un autre moyen de démontrer les limites du sourcilier. Cette expérience me paraît digne d'être prise sérieusement en considération. La voici : lorsque l'on fait contracter un muscle par l'intermédiaire de son nerf, toutes les fibres musculaires qui le constituent, entrent simultanément en contraction. Si les intermittences du courant à l'aide duquel on excite la contraction de ce muscle, quoique assez rapides, ne sont pas trop rapprochées, on sent par le toucher une sorte de mouvements vibratoires du muscle, partout où s'étendent les fibres musculaires qui entrent dans sa composition. J'ai fait une heureuse application de ces notions à la solution du problème que je voulais résoudre ; 1° plaçant mes rhéophores sur les filets frontaux de la septième paire, j'ai fait contracter en masse le muscle frontal avec un courant dont les intermittences étaient disposées de manière à produire des frémissements vibratoires dans toutes ses fibres. Promenant alors mes doigts sur la surface de ce muscle, j'ai parfaitement senti ces frémissements vibratoires. Mais au niveau de la moitié supérieure de la portion orbiculaire extra-palpébrale, et du sourcilier, ces frémissements vibratoires n'existaient plus ; ils ne dépassaient pas la limite qui sépare la partie inférieure du muscle frontal des fibres les plus excentriques de

l'orbiculaire extra-palpébral supérieur ; 2° j'ai ensuite posé mes rhéophores dans le lieu où le filet moteur du muscle sourcilier est sous-cutané, à l'instant les frémissements vibratoires, qui n'étaient plus perçus dans les fibres du frontal, se sont fait sentir seulement dans les points correspondants à la moitié interne de l'arcade sourcilière, c'est-à-dire dans le lieu occupé par le sourcilier. En même temps, ce muscle exécuta les mouvements qui lui sont propres.

« 3° Enfin je posai les rhéophores, au niveau du nerf moteur de l'orbiculaire extra-palpébral supérieur ; alors, en même temps que le sourcil s'abaissait en masse (mouvement propre de ce muscle), les frémissements vibratoires se firent sentir dans toute l'étendue de la moitié supérieure de l'arcade orbitaire. Ces frémissements étaient parfaitement limités aux fibres du muscle orbiculaire palpébral, supérieur¹. »

Nous avons reproduit l'exposé de ces recherches relatives à l'indépendance du sourcilier, parce qu'il montre avec quel soin Duchenne s'est occupé de provoquer l'excitation du muscle qui nous occupe.

Mais, si nous revenons à l'analyse des déplacements que Duchenne lui attribue, nous pourrions objecter que peut-être il se trouve, au niveau des filets nerveux destinés au sourcilier, des anastomoses qui portent en même temps l'excitation électrique dans le frontal ; que, de plus, le sourcilier ressemble bien, comme direction et comme aspect, à la portion

1. G.-B. DUCHENNE (de Boulogne), *Physiologie des mouvements démontrée à l'aide de l'expérimentation électrique*. Paris, 1867, p. 826.

de l'orbiculaire qui le recouvre ; que, chez certains sujets, il est confondu avec ce dernier et que cette fusion est assez fréquente pour qu'il ait été considéré par divers anatomistes comme un des faisceaux d'origine de l'orbiculaire¹ ; que le sourcilier reçoit les mêmes filets nerveux que l'orbiculaire (filets palpébraux de la branche de bifurcation supérieure du facial).

En dernière analyse, il est permis de ne pas être très affirmatif, et d'accorder à l'une et à l'autre des théories relatives au mécanisme de l'expression de la douleur, que nous venons d'exposer, une égale part de vérité.

Cependant, en ce qui concerne les raisons pour lesquelles cette mimique a lieu à l'occasion de la souffrance, on ne peut hésiter à reconnaître que la thèse de Darwin (basée sur la contraction des faisceaux médians du frontal associée à celle des muscles orbiculaire, pyramidal et sourcilier) est satisfaisante. Voici comment il explique les raisons d'être de la mimique dont il s'agit² :

« Lorsque les enfants crient ou pleurent, ils contractent les muscles orbiculaires, sourciliers et pyramidaux, en premier lieu pour comprimer leurs yeux et les empêcher de se gorger de sang³, et secondairement par l'effet de l'habitude. J'en avais conclu

1. A.-F. LE DOUBLE, *Traité des variations du système musculaire de l'homme*. Paris, 1897, t. I, p. 59.

2. C. DARWIN, *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, 2^e édit., 1877, p. 206.

3. Voir notre paragraphe relatif au rapprochement des paupières, p. 136.

que, lorsque les enfants cherchent, soit à prévenir un accès de pleurs, soit à l'arrêter, ils devaient tenir en échec la contraction des muscles ci-dessus nommés de la même manière que lorsqu'ils regardent une lumière brillante¹; je pensais en conséquence que les faisceaux médians du muscle frontal devaient souvent entrer en jeu. Je me mis donc à étudier des enfants placés dans ces conditions. Je reconnus bientôt que les muscles de la douleur, dans ces occasions, entraient très souvent en jeu de la manière la plus évidente. Une petite fille d'un an et demi était taquinée par d'autres enfants; ses sourcils devinrent notablement obliques avant qu'elle éclatât en pleurs... Enfin, je rencontrai sur une route une petite fille de trois à quatre ans qui venait d'être effrayée par un chien; quand je lui demandai ce qu'elle avait, elle cessa de pleurer et ses sourcils prirent immédiatement une obliquité singulière.

« Nous avons donc là, sans aucun doute, la clef du problème que nous présente l'antagonisme entre la contraction des fibres centrales du frontal et celles des muscles péri-oculaires, sous l'influence de la douleur, que cette contraction soit d'ailleurs prolongée, comme chez les aliénés mélancoliques, ou qu'elle soit momentanée et suscitée par une contrariété insignifiante. Nous avons tous, dans notre enfance, contracté maintes fois nos muscles orbiculaires, sourciliers et pyramidaux, afin de protéger nos yeux, tout

1. Darwin fait ici allusion à des observations qu'il relate dans les pages qui précèdent celles où se trouvent les passages que nous reproduisons.

en poussant des cris ; nos ancêtres ont agi de même avant nous, pendant de longues générations ; et quoique, en avançant en âge, il nous devienne facile de retenir nos cris lorsque nous éprouvons quelque douleur, nous ne pouvons toujours vaincre l'effet d'une longue habitude et empêcher une légère contraction des muscles indiqués plus haut ; si cette contraction est très faible, nous ne la remarquons même pas et nous n'essayons pas de la réprimer. Mais les pyramidaux paraissent être moins directement placés sous l'influence de la volonté que les autres muscles dont nous venons de parler, et quand ils sont bien développés, leur contraction ne peut être arrêtée que par la contraction antagoniste des faisceaux médians du frontal. Il en résulte nécessairement, si ces derniers faisceaux se contractent avec énergie, une ascension oblique des sourcils, un plissement de leurs extrémités internes, et la formation de rides rectangulaires au milieu du front. »

Une intéressante application de l'étude des mouvements du sourcil et de la disposition des rides du front a été faite par Duchenne, à propos du caractère expressif de certaines têtes de la statuaire antique, en particulier de celles de la Niobé, du Laocoon, de l'Arrotino. Afin de donner un aperçu de cette application, nous signalerons particulièrement l'étude critique qui a ce dernier pour objet.

L'Arrotino, le Rémouleur, représente, nous le rappelons, un sujet qui, accroupi sur le sol, est occupé, ainsi que son nom l'indique, à affûter un instrument tranchant. Il est évident qu'il ne peut y avoir aucun doute sur l'acte accompli par cet individu, et que les

noms ci-dessus par lesquels on le désigne sont bien en accord avec l'occupation à laquelle il se livre. Où la difficulté apparaît, c'est lorsque l'on analyse sa



FIG. 36. — Tête de l'Arrotino.

physionomie et que l'on cherche à préciser ce que celle-ci exprime. En effet, son front est sillonné de rides étendues transversalement et sans interruption d'un côté à l'autre ; ses sourcils, obliques en haut et

en dedans, sont brisés au niveau de leur extrémité interne (fig. 36). Est-ce l'attention, est-ce la douleur ? Or, ces caractères expressifs ne peuvent avoir lieu simultanément, et pourtant, ici, ils existent ; ce qui donne une incertitude évidente à l'expression de cette physionomie.

Il en est résulté des appréciations différentes et des interprétations diverses données par certains auteurs à propos de la signification de cet antique. Les uns y ont vu un espion qui, tout en se livrant à une occupation manuelle, cherche à surprendre un secret ; d'autres y ont reconnu le Scythe chargé d'écorcher Marsyas, le rival malheureux d'Apollon. Dans le premier cas, l'attention éveillée du sujet légitime la longueur des rides frontales ; dans le second cas, on peut admettre que le bourreau, pris de pitié, laisse apparaître sur son visage les signes expressifs de la douleur qu'il ressent à la pensée des souffrances que va endurer sa victime. Mais l'une des expressions doit céder à l'autre, et, nous le répétons, elles ne peuvent physiologiquement se traduire en même temps. Il faut cependant faire exception pour les cas où, ainsi que cela est possible, la douleur est exprimée par l'une des moitiés de la face et l'attention par l'autre moitié.

Les considérations qui précèdent engagèrent Duchenne à modifier sur des moulages, les déplacements faciaux dont il s'agit. Sur l'un de ces moulages, il effaça la brisure du sourcil et donna à ce dernier une courbure plus régulière, il conserva les rides frontales : l'expression attentive en devint plus marquée. Sur l'autre, au contraire, il effaça les portions des rides

qui s'étendaient trop loin sur les parties latérales de la région frontale, et, ne laissant subsister ces rides qu'au niveau de la région médiane, il obtint nettement, puisqu'alors la brisure des sourcil était également conservée, l'expression de la douleur.

Déplacement oblique du sourcil en haut et en dehors.

— Certains sujets peuvent élever la partie externe, ou queue, du sourcil, sans que l'extrémité interne, ou tête, se déplace. La direction oblique en haut et en dehors que prend alors le sourcil donne à la physionomie une expression particulièrement moqueuse.



FIG. 37. — Déplacement oblique du sourcil en haut et en dehors.

Il est évident que cette élévation partielle est due à la contraction des fibres externes du muscle frontal. Elle constitue un cas tout individuel dont nous n'avons qu'assez rarement rencontré des exemples; c'est le résultat d'une observation de ce genre que nous reproduisons fig. 37. Ici, la contraction dont il s'agit n'ayant eu lieu que d'un seul côté, il est plus facile de juger de la nature et de l'étendue du déplacement indiqué.

Paupières.

Abaissement de la paupière supérieure. — C'est sous l'influence de la contraction de la moitié correspondante de la portion palpébrale de l'orbiculaire des paupières, que la paupière supérieure peut être abaissée.

Cet abaissement qui est le signe de la timidité, de la honte ou de l'humilité, aussi du recueillement, lorsque la tête est inclinée en avant et que le regard est dirigé vers le sol, donne encore à la physionomie un caractère hautain, impertinent, lorsque la tête est rejetée en arrière (voir, page 214, les déplacements de la tête).

Il est complémentaire de l'expression du mépris dont, nous le verrons plus loin, les signes principaux siègent au niveau de la bouche. Mais à lui seul, il suffit déjà pour faire comprendre, à la personne que l'on regarde de cette façon, qu'elle déplaît, qu'elle n'est pas estimable, qu'on la méprise. En effet, en abaissant au-devant de l'œil le voile de la paupière supérieure, de façon à ne plus laisser à l'ouverture palpébrale qu'une minime étendue, c'est absolument comme si l'on disait à cette personne que, à cause du peu de considération ou d'estime qu'elle inspire, elle mérite d'être négligée. Cela peut se traduire par « Je vous méprise à tel point, que je ne veux même pas vous voir; vous ne valez pas la peine que je vous regarde ». Dans le cas de la timidité, de la honte, on n'ose pas regarder; dans le cas du mépris, on ne veut pas regarder.

Cette expression visuelle peut encore se traduire

par « Vous m'êtes tellement inférieur que je suis, pour vous voir, obligé de regarder en bas » ; ou, parce que, à ce moment, on regarde comme le font certains myopes, s'interpréter par « Que vois-je ? Qu'est-ce que cela ? Vous êtes si peu de chose que je ne vous distingue pas bien. »

Le mépris s'exprime encore par l'abaissement de la paupière supérieure lorsque, en même temps, on déplace un peu lentement la tête en l'inclinant alternativement en avant et en bas, puis en haut, en « toisant » l'individu.

Ce geste de la tête est exécuté aussi, mais d'une façon plus rapide et plus brusque, dans la colère ; on « toise » également l'individu contre lequel on est irrité.

L'abaissement rapide de la paupière supérieure, le clignement, a lieu aussi sous l'influence de la crainte qu'inspire toute violence dirigée vers la région des yeux. Il est peu de sujets capables de ne pas abaisser rapidement la paupière supérieure, lorsqu'on fait le simulacre de porter brusquement un coup à leur face. Il est évident que ce mouvement a pour but de protéger le globe de l'œil.

Dans ce cas, la paupière supérieure s'abaisse vivement, puis se relève de la même manière ; d'abord parce que la protection ne doit être en rapport qu'avec la durée de l'acte qui la provoque ; ensuite, parce que, semble-t-il, il est nécessaire de rouvrir promptement les yeux, afin de voir si un nouveau coup ne va pas être porté.

Il n'en est pas de même, en ce qui concerne la vivacité du mouvement palpébral, lorsqu'il s'agit

d'un simple attouchement de la région de l'œil, même fait avec précaution. Mais, comme dans ce cas il y a déplacement des deux paupières, supérieure et inférieure, nous nous en occuperons à propos du rapprochement de celles-ci (voir page 135).

L'abaissement de la paupière a lieu aussi, d'une façon rapide et répétée, chez les personnes qui éprouvent de la difficulté à comprendre un fait qu'elles observent ou un raisonnement qu'on leur expose. Ces mouvements successifs sont explicables, si on les rapproche de l'acte de se frotter les yeux, lorsque la vue est troublée.

L'analogie de ces deux actions peut sembler difficile à admettre ; il est cependant facile de l'expliquer. Par association d'idées ne dit-on pas quelquefois, lors de l'audition d'un raisonnement peu clair : « Je ne vois pas bien ce que vous voulez me dire » ? A ce moment ne ressent-on pas souvent cette impression que si l'on voyait mieux on comprendrait davantage ? N'a-t-on pas alors tendance à faire ce qui est nécessaire pour éclaircir sa vue ? S'il en est réellement ainsi, il devient facile de comprendre que les deux mouvements que nous comparons sont légitimes, et que leur résultat est le même. En abaissant la paupière supérieure plusieurs fois de suite, on débarrasse la surface du globe de l'œil de ce qui, en recouvrant cette surface, peut troubler la vue ; lorsqu'on se frotte les yeux avec la main, on déplace cette paupière, le plus souvent dans le sens transversal, et l'acte que l'on exécute remplit un office analogue à celui que nous venons de signaler précédemment.

Lorsque à l'abaissement de la paupière supérieure se joint l'élévation du sourcil, il en résulte l'expression d'une fatigue contre les effets de laquelle le sujet cherche à lutter. On peut remarquer cette expression chez les individus qui, envahis par le sommeil, accablés par le besoin de dormir, font effort pour rester éveillés. En ce cas, le muscle frontal qui, comme nous le savons, élève le sourcil, semble ne plus avoir de force ; son action n'étant capable d'agir que sur les régions situées au niveau de son insertion mobile, et n'étant pas suffisante pour que les déplacements qu'il détermine s'étendent aux régions voisines du sourcil.

C'est encore l'expression du visage d'un individu très indolent, paresseux d'esprit, qui cherche à fixer son attention ; mais qui, son aspect physiionomique en donne tout du moins l'impression, ne peut y parvenir que très imparfaitement.

Élévation de la paupière supérieure. — Lorsque l'élévation de la paupière supérieure a lieu d'une façon énergique, l'ouverture palpébrale étant fortement dilatée, le globe oculaire est mis largement à découvert ; de telle sorte que le blanc de l'œil, la sclérotique, devient plus ou moins visible au-dessus de la cornée.

L'expression qui est donnée par cette exagération d'étendue de l'ouverture palpébrale est celle de la folie. C'est aussi celle de l'épouvante, de la torture. Elle accompagne, dans l'effroi, l'élévation des sourcils au maximum due à une forte contraction du frontal, dans les circonstances où l'attention est violemment attirée sur quelque chose qui inspire de la terreur.

L'élévation exagérée de la paupière supérieure a lieu aussi quelquefois lorsque le sujet ressent une douleur intense, ou qu'il voit prendre des dispositions pour la lui faire endurer. Nous ajouterons que, au contraire, dans certains cas, lorsqu'un individu sous l'influence de l'effroi ou de la douleur est sur le point de crier, ou crie, les paupières se rapprochent.

C'est également une mimique de ce genre que l'on exécute lorsqu'on veut prévenir quelqu'un, un enfant, par exemple, même un chien, que l'acte qu'il commet est répréhensible et que, s'il ne cesse, on va lui infliger un châtement.

C'est donc, en résumé, un des signes de la crainte, de la peur, de l'épouvante ; dans les premiers cas, sentiments que l'on ressent soi-même ; dans le dernier, sensation que l'on veut faire éprouver à autrui.

Ainsi que nous l'avons déjà signalé (voir page 108 et fig. 29), lorsque la paupière supérieure est fortement élevée pendant que le sourcil est abaissé d'une façon énergique, l'expression est celle de la haine, de la colère, de la menace.

Élévation de la paupière inférieure. — Ce mouvement, assez peu étendu, est déterminé par la contraction de la portion de l'orbiculaire située dans l'épaisseur de la paupière inférieure.

Il donne une certaine finesse au regard. Pour peu que l'on s'observe soi-même, on pourra remarquer que dans certaines circonstances on l'exécute, quelquefois involontairement ; par exemple, lorsque, écoutant, sans rien dire, une opinion émise par quelqu'un, on se félicite intérieurement d'une objection au moyen de laquelle il semble que l'on va réfuter

victorieusement cette opinion. Il en est quelquefois de même lorsque l'on veut finement faire prévoir que cette objection va se produire. De même encore lorsque, en racontant quelque chose, on veut faire naître dans l'esprit de son auditeur que l'on est au-dessus de la moyenne, comme compréhension et appréciation des faits que l'on rapporte. Nous pouvons dire, en nous servant d'une expression familière, que cette élévation de la paupière inférieure donne « l'air malin ».

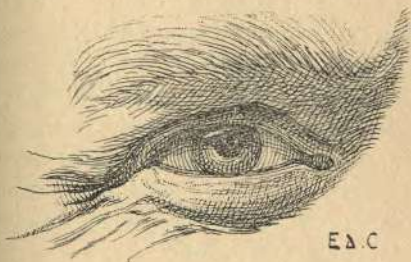


FIG. 38. — Élévation de la paupière inférieure.

La paupière inférieure peut encore être soulevée davantage par la contraction de la moitié inférieure de la portion orbitaire de l'orbiculaire des paupières. Les fibres de cette dernière, en redressant leur courbure, élèvent la peau de la joue et déterminent, entre celle-ci et la paupière, un sillon transversal ; la paupière se moule alors plus exactement sur le globe de l'œil (fig. 38).

Il en résulte, au point de vue expressif, une certaine finesse aimable, accueillante ; cette portion de l'orbiculaire est bien, ainsi que l'a nommée Duchenne,

le muscle de la bienveillance. Cet auteur dit que ce muscle n'obéit pas à la volonté et qu'il n'est mis en jeu que par une affection véritable ; nous ne sommes pas, à ce propos, absolument de son avis. Il est d'abord facile de constater qu'on peut le mettre en jeu volontairement ; de plus, si la contraction de ce muscle exprime souvent un sentiment vrai, il n'est pas rare cependant de rencontrer des personnes qui, voulant se donner l'air aimable, contractent sciemment le muscle de la bienveillance.

Nous aurons à reparler de ce muscle à l'occasion de l'expression du rire (voir page 145).

Rapprochement des paupières. — Lorsque les paupières vont à la rencontre l'une de l'autre, sous l'influence de la contraction simultanée des portions de l'orbiculaire qu'elles contiennent, elles peuvent simplement rétrécir l'ouverture palpébrale, ou la fermer complètement de façon à lui donner l'aspect d'une simple fente, la fente palpébrale.

On observe le premier cas, c'est-à-dire le simple rétrécissement, chez les sujets qui ont de la difficulté à voir ; chez les myopes, par exemple, où ce rapprochement est quelquefois extrême. Il en résulte aussi une expression de très grande finesse d'esprit, ou sceptique, moqueuse, presque impertinente. C'est du reste là l'impression que produit le regard des myopes, lorsqu'ils font un effort visuel, sur les personnes qui ignorent que ces sujets sont atteints d'un trouble de la vue.

Si les paupières, plus rapprochées l'une de l'autre, réduisent davantage l'ouverture palpébrale jusqu'à ne plus lui donner que l'aspect d'un interligne trans-

versal, l'expression est celle qui accompagne une sensation voluptueuse déterminée par le toucher, le goût ou l'odorat. Il semble que le sujet, afin de mieux savourer l'impression agréable qui le délecte, cherche à s'isoler le plus possible, afin de ne pas être troublé par une cause extérieure dans la plénitude du plaisir qu'il ressent. L'exemple d'une semblable mimique n'est pas spécial à l'espèce humaine ; il suffit d'observer les yeux d'un chien, et surtout d'un chat que l'on caresse, pour en être convaincu.

Lorsque la contraction est plus énergique l'occlusion, par conséquent, est encore plus parfaite. Cela se produit très souvent, ainsi que nous l'avons déjà dit (voir p. 129), lors d'un simple attouchement de l'œil. Dans ce cas, et même lorsque le contact n'a pas encore eu lieu, mais qu'il va se produire, les deux paupières se rapprochent fortement l'une de l'autre, les portions orbitaires de l'orbiculaire entrent en action, et cette contraction, quelquefois très énergique, dure tout le temps que subsiste la cause qui l'a provoquée. Il n'est pas d'oculiste qui n'ait eu à observer ce fait, et qui n'ait éprouvé une impossibilité absolue à écarter les paupières, chez certains sujets dont l'occlusion spasmodique de l'ouverture palpébrale est telle qu'elle ne peut être vaincue que par l'application d'écarteurs appropriés.

Ce rapprochement porté au maximum est encore complémentaire de l'expression du pleurer. Il est à remarquer que dans ce cas, et dans celui qui précède, ainsi que nous l'avons déjà signalé à propos des déplacements dus à la contraction de la portion orbitaire de l'orbiculaire, les paupières en se rapprochant

se déplacent vers la ligne médiane, c'est-à-dire qu'elles sont attirées vers l'angle interne de l'œil. En même temps, il se produit des rides qui, partant de l'angle externe de l'œil, et des parties avoisinantes, vont en divergeant se terminer dans la région de la tempe.

Le rapprochement des paupières, pendant le pleurer, a pour effet de comprimer le globe oculaire, et d'empêcher ainsi la congestion qui pourrait se produire par l'afflux sanguin plus considérable qui accompagne d'une part, la sécrétion plus abondante de la glande lacrymale et, d'autre part, l'émission de cris. La contraction des portions palpébrales de l'orbiculaire, et, par surcroît, des portions orbitaires, agit dans ce cas comme la main qui, serrant fortement une éponge, exprime par cette compression le liquide que contient celle-ci. C'est ce que l'on peut observer surtout chez les enfants.

Il en est de même pendant tout effort violent d'expiration. En effet, les muscles péri-oculaires se contractent avec énergie pendant la toux, l'éternuement, chez un sujet qui se mouche avec force. Il en est de même également lors de tout effort exécuté, c'est-à-dire pendant tout acte qui nécessite une forte inspiration suivie d'occlusion de la glotte, par exemple pendant le vomissement. Dans ces différents cas, les paupières sont fortement rapprochées l'une de l'autre.

Les paupières se rapprochent aussi lorsque l'on est soumis à une sensation auditive désagréable, notamment celle qui est causée par un bruit d'une grande intensité.

Il est à remarquer que, dans toutes ces circonstances, la paupière supérieure s'abaissant plus que la paupière inférieure ne s'élève, c'est elle qui, conséquemment, parcourt le chemin le plus étendu.

Déplacements du globe oculaire. — Sous l'influence des muscles droits et obliques situés dans l'intérieur de l'orbite, le globe de l'œil roule de telle sorte que la pupille peut être tournée en haut, en dedans, en dehors et en bas.

Le regard tourné en haut est caractéristique de la prière, de l'extase ; il en est de même lorsque, dans sa mémoire, on cherche à rassembler ses souvenirs. Lorsqu'il est dirigé latéralement, dans une direction opposée à la personne ou à l'objet que l'on devrait regarder, il exprime le dédain ; s'il est tourné dans leur direction, le regard, furtif, exprime l'attention qui veut se dissimuler. Le regard tourné en bas, à moins qu'il ne soit dirigé vers un objet placé sur un plan inférieur à celui que l'individu occupe, donne à la physionomie l'expression de la honte, de l'humilité ; dans ce cas, la paupière supérieure étant abaissée, l'inclinaison du regard exprime encore la réflexion, l'inattention volontaire aux impressions venant de l'extérieur.

A ces déplacements du globe de l'œil, nous ajouterons la dilatation de l'orifice pupillaire qui, quoique involontaire, peut être indiquée à cause de l'état d'esprit auquel elle se relie. On sait que cette dilatation accompagne en particulier la vue d'objets éloignés. Or, lorsqu'un individu est abîmé dans de profondes réflexions, qu'il vit momentanément, pour ainsi dire, hors du monde qui l'entoure, son regard,

immobile, dirigé en avant, se place dans les conditions de la vision éloignée. Le regard prend alors une expression vague, extatique : l'individu regarde et ne voit pas ; il regarde au delà, à l'infini.

RÉGION DU NEZ

Ailes du nez et narines

Élévation des ailes du nez et dilatation des narines. — C'est le muscle transverse du nez qui, par



FIG. 39. — Élévation des ailes du nez et dilatation des narines (d'après une photographie de Duchenne).

sa contraction, agit pour produire ces déplacements. En effet, ainsi que Duchenne l'a bien démontré, ce muscle entraîne l'aile du nez en haut et en avant. Pendant que cette élévation a lieu, la peau, étant refoulée vers le dos du nez, se creuse de rides

perpendiculaires à la direction des fibres du muscle, c'est-à-dire, obliques en bas et en avant, de l'angle externe de l'œil vers le lobule du nez (fig. 39). En même temps, les régions qui avoisinent les ailes du nez sont attirées en haut, la partie supérieure du sillon naso-labial et la lèvre supérieure sont élevées.

Il en résulte l'expression de la mauvaise humeur, et, à un degré plus accentué, celle du dégoût inspiré par la vue ou la description d'un objet répugnant.

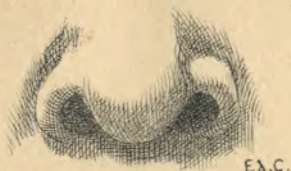
Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que, ainsi que l'a démontré Duchenne, la contraction du transverse associée à celle des muscles qui produisent l'expression de l'attention (frontal), dont nous connaissons le mécanisme, et du rire (grand zygomatic) que nous analyserons bientôt, donne à la physionomie une expression extrêmement nette de lubricité.

Sous l'influence de la contraction des muscles éleveurs de la lèvre supérieure et de l'aile du nez, celle-ci est également attirée en haut. Ce déplacement est complémentaire de l'expression du pleurer dont nous nous occuperons plus loin, à propos de l'élévation de la lèvre supérieure ; elle a lieu aussi dans le dédain, dans le dégoût mêlé de pitié.

Dilatation des narines. — Les ailes du nez peuvent, sans être élevées, s'éloigner de la ligne médiane ; il en résulte, par conséquent, le simple élargissement des narines (fig. 40).

Ce mouvement, dû à la contraction du muscle dilatateur des narines, se produit dans l'action de flairer, d'aspirer avec force. Il exprime aussi les sensations déterminées par des sentiments doux et

tendres ; et, s'il se produit énergiquement, la gaieté, la confiance en soi-même, l'orgueil, les sensations



E.L.C.

FIG. 40. — Dilatation des narines.

que donnent l'enthousiasme, la colère, les excitations résultant de sentiments généreux.

Abaissement des ailes du nez et resserrement des narines. — Le myrtiforme produit ces mouvements, (fig. 41), dont le but est d'apporter un obstacle à l'introduction de l'air dans les narines, lorsque celui-ci est de nature à impressionner désagréablement



E.L.C.

FIG. 41. — Abaissement des ailes du nez et resserrement des narines.

l'odorat. Il ébauche, pour ainsi dire, l'acte par lequel, dans des circonstances analogues, on exécute la compression des narines avec les doigts ; ou qu'on les obture, en plaçant devant leur ouverture un

obstacle à l'introduction de l'air vicié dans la cavité des fosses nasales. Ces mouvements ont lieu aussi chez un individu qui s'impose une violente contrainte, par exemple dans le cas d'un mouvement de colère auquel il ne veut pas céder ; contrainte qui accompagne parfois certaines émotions tristes, une douleur physique que l'on cherche à maîtriser.

RÉGION DE LA BOUCHE

Lèvres et sillon naso-labial.

Élévation des commissures labiales. — Cette élévation donne à la physionomie l'expression du rire.

Les angles de la bouche, ou commissures labiales, sont élevés par la contraction du muscle grand zygomatique (fig. 42) ; mais leur déplacement n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire d'après cet énoncé. En effet, le muscle grand zygomatique qui, prenant son point fixe sur l'os malaire, se dirige en bas et en dedans pour se terminer à la commissure, entraîne celle-ci non seulement en haut, mais encore en dehors ; il élargit donc la fente buccale, en lui donnant une forme courbe à convexité tournée en bas. En même temps, la lèvre supérieure, soulevée, met, plus ou moins, les dents à découvert ; à moins que, comme cela a lieu dans certains cas ou chez certains individus, les lèvres ne restent en contact par légère élévation simultanée de la lèvre inférieure.

Le sillon naso-labial, dont l'extrémité inférieure seule est croisée par le grand zygomatique, est entraîné, dans cette partie seulement, vers l'os malaire ;

tandis que son extrémité supérieure, voisine de l'aile du nez, n'étant pas en rapport avec le muscle dont il s'agit, ne se déplace pas, ou très peu. Il en résulte que, entre ces deux points extrêmes, le sillon, fixé en haut, entraîné en haut et en dehors dans sa région inférieure, prend une forme courbe à convexité interne

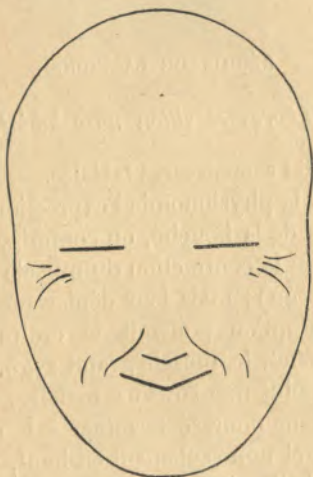


FIG. 42. — Élévation des commissures labiales. Schéma de l'expression du rire (d'après Mathias-Duval).

dans la plus grande partie de son étendue ; excepté au niveau de la commissure où il a alors, sur une moins grande longueur, une forme courbe à concavité encadrant l'angle de la bouche.

Chez certains sujets, la peau de la joue se déprime, en forme de fossette, dans la région située en dehors de la commissure et du sillon naso-labial. Cette fos-

sette, qui donne à la physionomie une certaine vivacité d'expression, semble déterminée par des insertions de fibres musculaires qui ont lieu dans une région circonscrite de la face profonde de la peau de cette région. Certains auteurs indiquent que ce sont des faisceaux du risorius qui s'arrêtent et s'attachent à ce niveau, au lieu d'atteindre la commissure labiale. D'autres l'attribuent à un enfoncement de la peau dans les espaces situés entre le grand zygomatique et le risorius, ou entre le grand zygomatique et le petit.

La peau de la joue, refoulée vers l'os malaire, gonflée à la pommette, se plisse au niveau de l'angle externe de l'œil et se creuse de rides qui, partant de cet angle et au-dessous, vont, en s'irradiant, se terminer dans la région de la tempe; rides qui se marquent de plus en plus avec les progrès de l'âge, et que l'on désigne au figuré, dans leur ensemble, sous le nom de « patte d'oie » à cause de l'aspect général qu'elles présentent par leur disposition.

A propos de ces derniers plis nous ajouterons que Duchenne, par l'une des photographies de son atlas, enseigne et démontre, en prenant comme exemple le sujet dont il s'est plus spécialement servi pour ses expériences, « que les rides rayonnantes de l'angle externe des paupières, dues à l'action du grand zygomatique, s'effacent lorsque, en même temps que celui-ci, on fait contracter le frontal. » Il en est, en effet, ainsi sur la photographie à laquelle nous faisons allusion : les tempes sont absolument lisses. Mais cet effacement est plutôt individuel, et chez nombre de sujets il ne se trouve pas réalisé. Il est vrai cependant que quelques-unes de ces rides tendent à s'atté-

nuer, ce sont les supérieures, à cause de la traction qu'exerce sur la région qu'elles occupent l'élévation de la peau du front; mais les moyennes et les inférieures, plus rapprochées de la joue, restent tout aussi marquées et ne subissent de ce fait aucune modification.

Des déplacements et des modelés indiqués précédemment, il résulte, ainsi que nous l'avons déjà signalé au début de ce paragraphe, l'expression du rire à tous ses degrés d'intensité, selon le plus ou moins d'énergie de la contraction musculaire.

Mais de quelle sorte de rire? C'est ce que maintenant nous allons analyser.

Nous devons tout d'abord rappeler que certaines personnes rient lorsqu'elles n'ont aucun sujet de le faire; inspirées par le désir de paraître toujours aimables, et d'être jugées telles, un rire stéréotypé semble figé sur leur face. Quel que soit le peu d'attention qu'elles apportent à ce qui leur est dit, quel que soit le peu de gaieté éveillée en elles par ce qu'elles entendent, elles sourient, ou rient, par politesse, sans en éprouver intérieurement d'autre besoin que celui d'être jugées toujours capables d'une amabilité qui ne se démentira jamais. Il est certain que cette préoccupation peut ne pas être critiquable? Cela est juste, et nous n'y contredirons pas. Mais il est un fait indéniable, c'est que le rire grimaçant dont il s'agit ne donne pas l'impression du résultat d'une émotion vraie. C'est quelquefois aussi un sourire de condescendance que ces personnes veulent bien accorder; ce peut être encore un rire accompagné d'une arrière-pensée n'ayant aucun rapport avec des senti-

ments bienveillants ou généreux. C'est le « rire du bout des lèvres, du bout des dents ». Il ne faut cependant pas confondre ce signe de gaieté factice avec le sourire triste, celui-ci est autre chose; celui dont nous nous occupons, c'est, ainsi que l'a dit Duchenne, le rire faux. Peut-être, afin de ne pas employer, pour toutes les circonstances dans lesquelles cette expression peut se produire, une épithète aussi sévère, pourrions-nous dire de plus que, souvent, c'est simplement un rire qui manque de franchise.

Lorsque le rire est le signe d'une émotion sincère, il prend des caractères particuliers. A la contraction du grand zygomatique s'associe alors celle d'un muscle dont nous nous sommes déjà occupé à propos de l'élévation de la paupière inférieure; c'est à la moitié inférieure de la portion orbitaire de l'orbiculaire des paupières que nous faisons allusion.

Nous avons vu que, en se contractant, ce muscle élève la peau de la joue, soulève la paupière inférieure, et creuse entre ces deux parties une ride assez profonde contrastant avec le relief plus accentué de la paupière qui, à ce moment, se moule plus fortement, et plus exactement, sur la partie correspondante du globe de l'œil. Nous avons déjà dit (page 133) et nous le répétons, qu'il résulte de cette contraction isolée, l'expression de la bienveillance (voir fig. 38). Associée à la contraction du grand zygomatique, elle donne au rire la qualité qui lui manquait précédemment. C'est alors le rire franc, naturel, résultant d'une émotion joyeuse et sans contrainte sincèrement exprimée; c'est celui qui familièrement fait dire que « l'on rit de bon cœur ».

Si l'on examine les deux photographies de Duchenne qui se rapportent à l'expression du rire, et dont les différences sont si profondes, il est évident que l'une représente un rire plus franc que l'autre, et que le changement et l'amélioration de l'expression sont dus à ce que la contraction du muscle orbiculaire est intervenue. Est-ce tout ? Nous ne le croyons pas. Voici les raisons pour lesquelles nous émettons cette opinion :

Dans la photographie du rire faux, le sillon nasolabial est franchement sinueux : courbe à convexité interne dans sa partie supérieure et dans la plus grande partie de son étendue, il entoure la commissure labiale par une courbure à concavité interne.

Dans la photographie du rire franc, il est rectiligne et même un peu convexe en dehors dans sa partie supérieure, là où précédemment il était au contraire à convexité interne. De quoi ce changement provient-il ? Étant données la contraction simultanée de l'orbiculaire et la situation de ce muscle au-dessus du sillon naso-labial, il peut être légitime de penser que c'est sa contraction qui, élevant la peau de la joue, entraîne à elle seule la partie correspondante de ce sillon et en redresse la courbure. En théorie cette explication est assez satisfaisante ; mais elle n'est pas suffisante, la contraction de la moitié inférieure de l'orbiculaire manquant de l'énergie nécessaire pour modifier d'une façon très appréciable la forme du sillon. En outre, la traction exercée sur la peau de la joue, par l'action de ce muscle, se fait plutôt apercevoir dans la région située en dehors du pli naso-labial, entre ce pli et l'os de la pommette.

L'examen attentif de la forme de la bouche dans les deux photographies de Duchenne nous mettra peut-être sur la voie d'une explication.

Dans l'une (rire faux), le grand zygomatique a été contracté par l'excitation électrique; ce muscle a agi seul sur la bouche, et les commissures surtout se sont élevées et portées en dehors. Il en résulte que la lèvre supérieure déplacée dans sa partie externe,

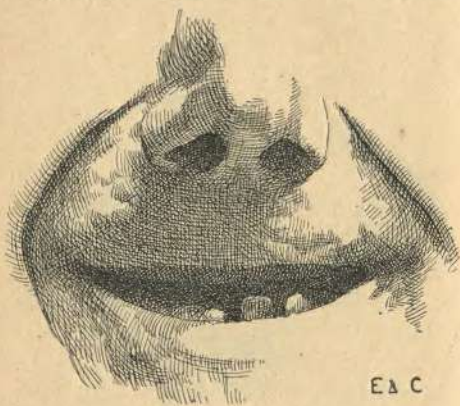


Fig. 43. — Rire faux (d'après une photographie de Duchenne).

tandis qu'elle est restée presque fixe dans sa partie moyenne, a pris une forme courbe à convexité tournée en bas (fig. 43).

Dans l'autre photographie (rire franc), la forme de la lèvre supérieure n'est pas absolument semblable: malgré que les commissures se soient élevées, elle a pris une direction rectiligne; sa partie moyenne s'est donc élevée aussi (fig. 44). Nous reviendrons dans un instant sur la nature de ce déplacement; pour le

moment, voyons ce qu'il détermine. La lèvre, en s'élevant, semble refouler les parties situées au-dessus d'elle ; aussi les ailes du nez sont-elles élevées et, forcément, la partie correspondante du sillon nasolabial est repoussée en haut. De là le changement de courbure que nous avons signalé. Dans le rire faux, au contraire, les ailes ne sont pas élevées, le nez



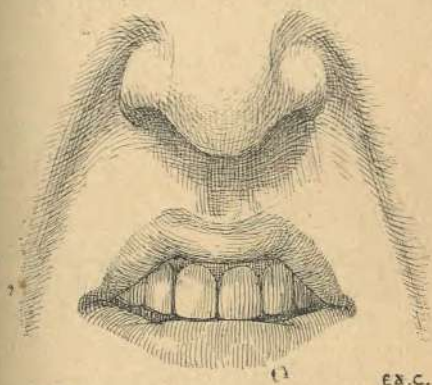
E Δ C

FIG. 44. — Rire franc (d'après une photographie de Duchenne).

semble pincé, et ce caractère serait à ajouter à l'indication de ceux qui donnent au sujet représenté par Duchenne le désaccord expressif duquel résulte l'impression de la fausseté.

Mais revenons à l'élévation très marquée de la partie moyenne de la lèvre supérieure que nous avons signalée à propos du rire franc. Ce n'est certes pas le grand zygomatic qui la détermine. Il est donc tout naturel de penser que ce sont les élévateurs

de la lèvre et de l'aile du nez qui interviennent dans ce cas. Une expérience à faire en s'observant dans une glace peut le démontrer. Si l'on contracte ces muscles éleveurs, la lèvre supérieure prendra la forme indiquée figure 45. La bouche étant maintenue dans cet état, que l'on élève alors les commissures

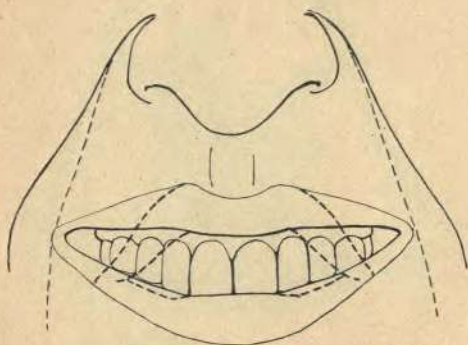


E.S.C.

Fig. 45. — Élévation de la lèvre supérieure et des ailes du nez.

au moyen de la contraction du grand zygomatique la bouche prendra l'expression de la gaieté (fig. 46). Le grand zygomatique ne serait donc pas absolument seul à agir dans le mécanisme de l'expression du rire, malgré qu'il en soit cependant, sans aucun doute, l'agent essentiel. L'aspect de la lèvre supérieure, l'élévation des ailes du nez, la forme du sillon nasolabial, le gonflement plus accentué de la joue, qui caractérisent la franchise de cette expression, seraient dus à l'association de muscles qui, lorsqu'ils se con-

tractent isolément, expriment chacun une émotion d'une nature complètement opposée. Ce sont, en effet, les muscles du pleurer (voir page 165) qui, se contractant en même temps que le grand zygomatique, contribuent à modifier le résultat dû à l'action de ce dernier et donnent lieu à certaines des formes particulières qui permettent d'établir une différence morphologique entre le rire faux et le rire franc.



éd. c.

FIG. 46. — Mêmes déplacements que dans la figure 45, mais représentés en pointillé et associés à l'élévation des commissures labiales.

Il est nécessaire d'ajouter que l'élévation de la lèvre supérieure, dont il vient d'être question, est plus ou moins accentuée selon les sujets, et que ceci est dû le plus souvent à la qualité et à l'aspect des dents. Par un sentiment très naturel et très excusable, un sujet qui se sait de belles dents les découvre largement et sans crainte, lorsqu'une raison quelconque excite son hilarité. Il n'en est assurément pas toujours de même lorsque la bouche est moins favorisée ; alors les

lèvres ont, semble-t-il, peine à se desserrer (il en est un peu ainsi sur la photographie du sujet de Duchenne relative au rire naturel, la lèvre supérieure n'est pas très élevée ; chez ce sujet, d'après ce qu'on en peut voir, les dents devaient être remarquablement mauvaises) ; ou bien la langue cherche à cacher les dents et la gencive supérieures, la main est portée au-devant de la bouche, etc. Dans le premier cas la physiologie est franchement et, qu'on nous permette cette expression qui rend bien notre pensée, lumineusement gaie ; dans le second, le rire est contraint, entravé dans son expression faciale, et le sentiment de gêne qui l'accompagne lui retire certainement de ses qualités.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le grand zygomatique, par les différents degrés de sa contraction, peint tous les degrés du rire : peu contracté, il donne l'expression du sourire ; contracté au maximum, il donne celle du rire fou.

Pendant que celui-ci a lieu, la contraction des muscles péri-oculaires devient de plus en plus intense ; puis se produisent des expirations rapides, violentes, tumultueuses ; les yeux s'humectent. Ce dernier phénomène explique la locution « rire aux larmes ».

Les expirations brusques que nous venons de signaler déterminent des soubresauts de la cage thoracique ; les muscles de cette région, contractés spasmodiquement, deviennent le siège de sensations douloureuses. Alors l'expression faciale de la douleur apparaît ; les mains sont portées sur les parties latérales du tronc ; la tête s'incline en arrière pour faciliter la respiration : « Rire à en avoir mal aux

côtes » est d'ailleurs une phrase qui se dit pour dépeindre cet état ; « mourir de rire », « se tordre de rire », sont dans le même cas.

De plus, la compression des viscères abdominaux, due à la contraction des muscles du tronc, détermine des phénomènes, des accidents, que nous ne voulons pas analyser, mais que l'on devine. Résultats qui sont exprimés par des locutions que peut-être l'on devine également mais que nous ne pouvons pas répéter ici.

Nous venons de voir, un peu plus haut, que les muscles expressifs de la douleur se contractent en même temps que le grand zygomatique, que la douleur s'associe à la gaieté, lors du rire porté à son paroxysme. Il en est de même dans l'expression si délicate du sourire mélancolique ; mais alors la contraction musculaire est, bien entendu, beaucoup plus modérée. L'association dont il s'agit est, dans ce cas, compréhensible et facile à analyser. Elle a lieu chez un sujet qui, par exemple, éprouvant des émotions pénibles, reçoit et accepte les consolations d'un ami. La douleur, tendant à s'atténuer sous l'influence de cette intervention réconfortante, existe encore assez cependant pour mêler ses caractères expressifs à ceux que fait naître la sensation douce et agréable de ce témoignage affectueux. Il en est de même dans l'expression physionomique des regrets que l'on éprouve, au souvenir d'un bonheur disparu, d'une félicité dont les causes se sont évanouies.

A propos de l'association d'expressions se rapportant à des sentiments contraires, il est nécessaire d'établir une démarcation entre celle dont nous venons de parler et certaines associations volontaires

dont la signification est toute différente. Nous faisons allusion aux cas dans lesquels, pour cacher une émotion, on cherche à substituer à l'expression que normalement elle détermine, un jeu de physionomie susceptible de la dissimuler. Quand, par exemple, étant fortement contrarié ou vexé par un fait qui légitimerait un mouvement d'impatience, ou même de colère, on cherche, pour une raison quelconque, à se composer une physionomie indifférente, ou souriante, dans le but de ne pas laisser deviner l'impression que l'on a ressentie.

L'accord n'étant presque jamais parfait entre les deux expressions qui alors sont nettement contradictoires, un observateur attentif ne s'y laisse généralement pas tromper.

A propos du sourire, nous ajouterons que la légère élévation des commissures labiales qui le caractérise peut quelquefois n'avoir lieu que d'un seul côté. Il résulte de ce déplacement unilatéral un sourire auquel s'associe une nuance de fine moquerie. La bouche de la Joconde, dont la commissure gauche seule est légèrement soulevée, en présente un exemple frappant.

Piderit¹ donne à ce sourire le nom de « sourire forcé ». C'est celui, dit-il, « qui montre que l'on doute s'il faut rire ou non ».

Ce demi-sourire, qui le plus souvent est volontairement exprimé, est quelquefois d'une signification moins spéciale. En effet, chez certains sujets qui l'appliquent à tous les cas où le sourire est provoqué, il

1. Th. PIDERIT, *La mimique et la physiognomonie*, 1888, p. 149.

devient une habitude résultant peut-être d'une sorte de paresse de la physionomie. Nous excluons bien entendu, de cette appréciation, les troubles de la mimique faciale déterminés par des causes d'ordre pathologique.

La contraction des quelques faisceaux charnus que l'on considère quelquefois comme étant une dépendance du peaussier du cou, le risorius de Santorini, détermine l'élargissement de la fente buccale, sans élévation des commissures ; celles-ci étant simplement entraînées vers la région des oreilles. Contracté modérément, le risorius donne lieu à l'une des formes du sourire ; mais, contracté avec énergie, il exprime la haine, le défi ; c'est le rictus, le rire sardonique, amer, manifestation d'un sentiment complexe d'antipathie et d'une certaine cruauté.

Le mécanisme de l'expression du rire est, ainsi que nous venons de le voir, assez compliqué ; mais, en tenant compte des données anatomiques, nous pouvons ajouter que celles-ci expliquent, d'une façon absolument définitive, les mouvements par lesquels sont reflétées, sur la face, les sensations que fait éprouver le plaisir, la manifestation des sentiments gais.

Où la difficulté devient plus grande, c'est lorsque l'on cherche les raisons pour lesquelles, sous l'influence de ces émotions, se produisent les déplacements que nous venons d'indiquer ; quelle est, en un mot, la fonction qui s'exécute pendant l'expression de la joie. Nous avons pu comprendre facilement pourquoi, lorsqu'on est attentif à quelque chose, qu'on cherche à recueillir les impressions extérieures, on ouvre largement les yeux ; il faut voir, sans rien laisser échap-

per à l'organe de la vision ; de là l'élévation du sourcil déterminée par la contraction du frontal, muscle de l'attention. C'est bien une expression fonctionnelle que, par association, on exécute dans tous les cas où l'attention est attirée.

Nous pourrions multiplier les exemples d'expressions explicables de la même façon. Mais, pour le rire, l'explication semble plus difficile. Pourquoi élargit-on la bouche ? Pourquoi élève-t-on les commissures labiales, etc. ?

Il est à remarquer que les causes du rire sont diverses. Celui-ci peut être déterminé par un contentement intérieur, une satisfaction qui débordé ; la santé, la jeunesse en sont les excitants. Mais il se produit aussi par la vue d'un objet ou d'une situation qui semblent ridicules, les défauts corporels ou de caractère d'autrui ; en un mot, par tout ce qui s'écarte de l'ordre que nous avons pris l'habitude de considérer comme indissolublement établi. Nous ne devons pas, dans le présent livre, malgré le très vif intérêt qu'elles présentent, discuter les opinions qui ont été émises sur la nature des causes du rire ; notre but est, plus simplement, de rechercher, au point de vue de la mimique, pour quelles raisons on emploie les moyens par lesquels on l'exprime. Faisons donc effort pour oublier tout ce qui a été dit à ce propos, et considérons le fait mécanique en lui-même, le fait brutal, si l'on veut, de ses seuls moyens d'expression.

Or, il est certain que le rire n'existe pas seulement dans l'espèce humaine. Le singe, le chien, le cheval ont un muscle grand zygomatique ; ce muscle agit sur la commissure labiale, et les déplacements qu'il

détermine par sa contraction sont, jusqu'à un certain point, comparables à ceux que nous avons précédemment signalés. Ces animaux doivent et peuvent donc rire. En effet, ils prennent cette expression sous l'influence de certains sentiments de bien-être ou d'espoir de bien-être, lorsqu'ils voient une personne de laquelle, par souvenir d'attentions précédentes qui leur ont été agréables, ils espèrent peut-être une caresse, mais surtout une friandise. Lorsqu'on accueille un chien en lui donnant des coups sans qu'il les ait mérités, il est certain que, lorsqu'on le rencontre, il ne rit pas ; lorsqu'on excite sa gourmandise en lui offrant un morceau de sucre, puis qu'on l'en prive, à l'instant même il ne rit plus.

Ces exemples empruntés à des espèces placées en dehors de l'espèce humaine ; le fait que, chez tous les êtres, dans le rire, les lèvres étant écartées, les dents sont découvertes ; doivent nous donner à réfléchir et nous mettront peut-être sur la voie d'une explication.

Chez nos ancêtres, dont les sentiments ne devaient pas être très compliqués, l'action de découvrir les dents accompagnait surtout, c'est plus que probable, l'acte de s'en servir pour manger ou pour mordre. Parmi les plaisirs peu raffinés auxquels ils pouvaient se livrer, celui de manger, nous semble-t-il, devait tenir une place prépondérante (chez nous il est encore vivace).

Par l'hérédité, le même geste, découvrir les dents, peut nous être resté pour servir d'expression dans toutes les circonstances où nous éprouvons de la satisfaction.

On nous objectera peut-être que les sources du rire sont plus pures chez nous. Pourquoi donc ? Elles sont plus variées, voilà toute la différence¹.

Il nous semble que cette idée n'a rien d'inacceptable. Les mouvements que, sous l'influence du plaisir, certains individus exécutent, permettent de soutenir cette opinion. Voici à quels mouvements nous faisons allusion :

« Les sauvages, dit Darwin², expriment quelquefois leur satisfaction non-seulement par le sourire, mais par des gestes dérivés du plaisir de manger. Ainsi, M. Wedgwood³ raconte, d'après Petherick, que les nègres du Nil supérieur se mirent tous à se frotter le ventre, lorsque celui-ci exhiba ses colliers. Leichhardt dit que les Australiens faisaient claquer leurs lèvres à la vue de ses chevaux, de ses bœufs et surtout de ses chiens. Les Groënlandais, « quand « ils affirment quelque chose avec plaisir, aspirent « l'air avec un bruit particulier⁴ », mouvement qui constitue peut-être une imitation de celui que produit la déglutition d'un mets savoureux ».

Dans le rire, et surtout lorsque celui-ci est fortement exprimé, la mâchoire est souvent agitée de haut en bas. Ceci ne rappelle-t-il pas d'une façon évidente les mouvements de la mastication. Pour en donner

1. Ed. CUYER, *Les expressions de la physionomie, leurs origines anatomiques*. *Revue scientifique*, n° du 13 juillet 1895, et *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1895, p. 360.

2. C. DARWIN, *L'expression des émotions*, p. 230.

3. *Dictionary of English Etymology*, 2^e éd., 1872. Introduction, p. XLIV.

4. Crantz, cité par Tylor, *Primitive Culture*, 1871, vol. I, p. 169.

une preuve convaincante, nous indiquerons deux observations que nous avons faites, et qui nous semblent pouvoir nettement s'accorder avec l'indication précédente relative à l'espèce humaine.

Il y a peu de temps, préoccupé par la rédaction du présent livre, nous nous attachions d'une façon spéciale à l'observation de tout ce qui pouvait se rapporter aux analyses mimiques, et recherchions toutes les occasions de nous documenter. Nous vîmes un jour, fait qui n'est pas rare, un chat guettant des oiseaux. Ceux-ci, voltigeant sans méfiance, étaient suivis dans tous leurs déplacements par le carnassier qui les convoitait. Après plusieurs détours, l'un d'eux étant resté à la même place, le chat en fit autant. Tandis que ce dernier regardait sa proie avec avidité, le cou tendu, le corps allongé et rampant, les yeux fixes, nous remarquâmes que tout son corps était agité de légers soubresauts ; ces mouvements résultaient très probablement de contractions précédant chacun des élans qu'il était prêt à prendre, mais qu'il n'exécutait pas ; jugeant peut-être que le moment n'était pas encore suffisamment favorable pour se ruer avec succès sur le but qu'il visait, il semblait attendre l'instant exact où sa victime ne pourrait pas lui échapper. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Ce qui nous frappa particulièrement, ce fut de voir sa mâchoire inférieure s'agiter de haut en bas avec rapidité, comme si déjà, avant même d'avoir saisi la proie qu'il poursuivait, il se délectait à la pensée du plaisir qu'il allait prendre à la savourer.

Nous fûmes encore témoin d'un autre fait. Deux chevaux, attelés à des voitures stationnant au même

endroit, étaient placés l'un en face de l'autre, assez près pour que leurs naseaux ne soient séparés que par un court intervalle. L'un d'eux, de race commune, de formes un peu lourdes, mangeait tranquillement son avoine. L'autre, de race fine, élégante, d'allures vives et fringantes, avançant la tête à chaque instant, flairait la musette de son voisin de rencontre ; puis, reculant la tête en la secouant, pour la rapprocher bien vite, agitait sa mâchoire inférieure avec rapidité, comme dans l'action de mâcher, tandis que sa physionomie reflétait la sensation du plaisir qu'il espérait se procurer en prenant une part de la nourriture enviée.

Ces gestes faciaux ne plaident-ils pas en faveur de notre hypothèse sur la nature du rire dans l'expression des sentiments gais ?

L'association de l'idée unique et primitive de « bon manger » avec toutes les choses agréables étant admissible, nous pouvons analyser ce sentiment dans certaines de ses manifestations.

Dans toutes les circonstances qui excitent notre joie, il se mêle l'idée de quelque chose de bon, de savoureux ; en tout cas, un sentiment de satisfaction personnelle, peut-être d'égoïsme, s'associe presque toujours à cette joie. Lorsque nous avons du plaisir à recevoir certaines personnes, nous les accueillons en riant ou en souriant. N'est-ce pas parce que nous nous réjouissons à l'idée qu'elles vont nous faire passer, à nous, un moment agréable ; ou que nous voulons les engager à nous traiter favorablement ? A moins d'y être obligé par les circonstances, on ne sourit jamais à un importun.

Et la preuve que cela n'est pas exagéré et que nous en avons conscience, c'est que nous n'osons guère dire, à moins de parler sans réfléchir, qu'un tel a beaucoup de plaisir à nous recevoir, ou, si nous le disons, c'est avec certaines précautions et en nous accusant intérieurement d'être un peu présomptueux.

De plus, si nous nous examinons sincèrement et sans parti pris d'indulgence, ne nous apparaîtra-t-il pas que notre bon accueil est bien souvent déterminé par la satisfaction que nous fait éprouver le sentiment de la supériorité que nous nous attribuons, et que nous constatons en nous-même, vis-à-vis de celui que nous recevons : supériorité de situation, de fortune, d'esprit ou d'intelligence ?

Mais nous nous hàtons d'ajouter que cette façon de voir n'est nullement inspirée par l'idée peu généreuse que tous les sentiments qui accompagnent le rire sont critiquables, car il est certain que l'on sourit aussi pour témoigner sa reconnaissance.

On nous objectera peut-être le rire des enfants ; cette objection ne nous semblerait pas convaincante. L'enfant, encore plus que nous, est sensible aux félicités du goût ; s'il sourit, c'est parce qu'il espère qu'on va lui offrir quelque chose de bon, une friandise ou une caresse. Pouvons-nous croire que dans cet être encore si incomplet il existe d'autre sentiment ? C'est le bien-être qui le préoccupe ; bien aimer les enfants, c'est le leur procurer.

Lorsqu'ils sont un peu grands déjà, aux époques où il est d'usage de leur faire des cadeaux, les enfants vous accueillent d'une façon empressée et souriante ;

vous pensez qu'ils sont aimables, qu'ils sont gentils. Si vous leur apportez des étrennes, cette impression sera juste et se maintiendra. Mais si vous n'en apportez pas, alors il faudra modifier cette opinion, elle deviendrait complètement fausse.

Il est bien entendu que tout ce qui précède, relativement au rire, ne doit être considéré que comme une règle générale destinée à expliquer notre point de départ. Les cas particuliers n'auraient eu aucune valeur à ce propos ; mais, parce qu'ils existent, nous ne devons pas les passer sous silence. C'est pourquoi nous ajouterons que l'expression physionomique de la gaieté discrète est bien souvent aussi l'une des formes de la bienveillance et du dévouement affectueux.

Mais on rit pour bien des causes, de même qu'on lève le bras pour bien des raisons.

Or, comme nous l'avons fait remarquer, on découvre les dents non seulement pour manger, mais encore pour mordre, ce terme étant pris dans l'acception de se défendre ou attaquer. Ceci devait être un acte souvent répété chez nos ancêtres ; il est du reste encore exécuté par certaines gens qui n'hésitent pas à l'employer.

Supposons que nous recevions la visite d'un individu qui nous semble dangereux pour notre sécurité personnelle ou pour l'arrangement de nos intérêts. Si nous avons de l'empire sur nous-même, si nous savons ou pouvons dissimuler, ce sera simplement d'une façon polie ou avec froideur que nous le recevrons. Mais si nous n'avons pas les notions de prudence nécessaires ou si nous voulons l'intimider,

ce sera par un rire que nous l'accueillerons, mais un rire agressif, celui que l'on exprime en disant d'un ton sec et mordant : « Ah ! vous voilà » ; d'une façon qui peut se traduire par : « Comment, c'est encore vous ; je ne serai donc jamais débarrassé du désagrément de vous voir ! » Dans de semblables circonstances nos ancêtres se seraient jetés sur l'importun, et, à défaut d'autres armes, les dents auraient fait leur office. Pourquoi ne pas le supposer, puisque c'est ainsi qu'agissent les animaux ?

Il est des sujets qui ne rient jamais ; on leur accorde généralement pour cette raison une grande supériorité ou une certaine dose de fatuité. Ne considérons que le premier cas, le second n'étant que la simulation de celui-ci. A notre avis, lorsqu'on ne rit plus, c'est que l'on a cessé d'être accessible aux émotions que nous signalions tout à l'heure ; c'est la sagesse ou la suprême indifférence.

Si maintenant, dans l'état actuel du développement de l'espèce humaine, il est nécessaire d'établir une distinction entre le rire de satisfaction purement animale et le rire intellectuel ; si des applications beaucoup plus fines et plus délicates ont été faites de l'expression du rire, ce qui nous est indiqué par toutes les nuances qui existent entre le sourire le plus léger et le rire le plus éclatant, c'est qu'il s'est produit, pour cette expression comme pour beaucoup d'autres, ce que nous constatons pour certains mots. En effet, parmi ceux-ci, il en est qui, détournés de leur signification primitive, appréciable par leur étymologie, servent à désigner des choses plus ou moins différentes de celles qu'ils servaient à désigner précé-

demment. On doit donc considérer, jusqu'à un certain point, l'étude spéciale que nous venons de faire, comme une étude étymologique de l'expression de la joie.

Il nous reste à ajouter que l'on voit quelquefois des sujets qui, dans des circonstances profondément tristes, par une sorte d'excitation malade, ne peuvent s'empêcher de rire d'une façon convulsive. Le rire dans ce cas est souvent un rictus.

Eug. Mouton raconte à ce propos le fait suivant¹ : « Le fou rire, qui s'empare de l'homme tantôt pour une cause insignifiante, tantôt sans cause aucune, est au fond une véritable attaque de nerfs d'un genre particulier. Il peut même arriver, par interversion d'expression, ce que j'ai pu éprouver dans mon enfance, sur moi-même et sur une petite fille de ma connaissance. Nous étions tous deux seuls à veiller le corps d'une amie de nos familles, et que nous aimions très tendrement. Après être restés plusieurs heures auprès de la morte, nous fûmes pris tout à coup et en même temps d'un fou rire que nous ne pouvions plus arrêter. »

On en cite encore d'autres exemples² : « Un garde-frontière rentrant à sa cabane trouve sa femme et ses enfants étendus morts, scalpés et mutilés par les Indiens. Il est aussitôt pris d'un accès de rire et s'exclame à maintes reprises : « C'est l'aventure la

1. Eugène MOUTON, *La physionomie comparée*. Paris, 1885, p. 136.

2. J.-M. RAULIN, *Le rire et les exhilarants*. Paris, 1900.
Maurice TOULZAC, *Rire et pleurer spasmodiques*. Thèse, Paris, 1901.

« plus folle que j'aie jamais vue », et il rit convulsivement et sans pouvoir s'arrêter, tant qu'il mourut d'une rupture vasculaire. »

« Une bande de jeunes gens et de jeunes filles de 19 à 24 ans étaient assis ensemble, quand on vint leur annoncer la mort de l'un de leurs amis. Ils se regardèrent une seconde l'un l'autre et se mirent tous à rire, et il se passa quelque temps avant qu'ils ne pussent reprendre leur sérieux. »

Ce contraste émotionnel peut encore avoir lieu chez un individu qui souffre pour ses croyances, pour une cause à laquelle il s'est entièrement dévoué. Alors le sourire ou le rire sont déterminés par la satisfaction que fait naître le sentiment du devoir accompli, ou par la pensée d'une félicité que fait espérer le sacrifice.

Élévation de la lèvre supérieure. — Ainsi que nous l'avons dit à propos de l'étude anatomique des muscles de la face, il en est trois parmi ceux-ci qui, prenant leurs insertions cutanées à la lèvre supérieure, ont pour action, lorsqu'ils se contractent, d'élever cette dernière ; ce sont : le petit zygomatique, l'élévateur externe de la lèvre supérieure et de l'aile du nez, l'élévateur interne des mêmes parties.

Le petit zygomatique élève, en la portant un peu en dehors, la portion de la lèvre supérieure située immédiatement en dedans de la commissure ; croisant le sillon naso-labial, dans une région plus interne et plus élevée que celle qui est croisée par le grand zygomatique, il le déplace à ce niveau et lui donne une forme courbe à concavité interne. Ses connexions

avec l'orbiculaire des paupières dont quelques-unes de ses fibres se détachent, sont causes que Duchenne n'a pas toujours réussi à localiser exactement l'excitation électrique dans le petit zygomatique, l'orbiculaire se contractait en même temps que ce dernier. Il y est cependant parvenu quelquefois. Ce muscle détermine l'expression du chagrin, de l'attendrissement.

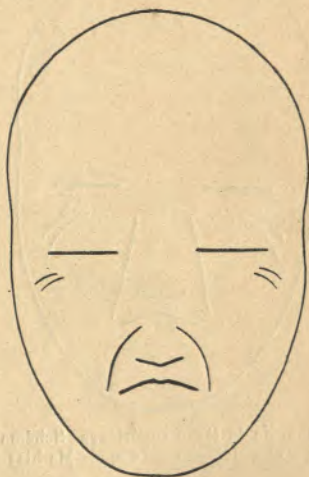


FIG. 47. — Élévation de la lèvre supérieure. Schéma de l'expression du pleurer (d'après Mathias-Duval).

L'élévateur externe de la lèvre supérieure et de l'aile du nez produit des déplacements du même genre ; mais avec plus d'intensité. La lèvre supérieure est élevée dans une région située plus près de la ligne médiane ; le sillon naso-labial devient plus fortement concave en dedans.

Sous l'influence de la contraction de l'élevateur interne, la lèvre est plus élevée, et le sillon nasolabial se trouve attiré en haut par son extrémité supérieure.

Ces deux muscles élèvent en même temps l'aile du nez.



FIG. 48. — Élévation de la lèvre supérieure. Schéma de l'expression du pleurer à chaudes larmes (d'après Mathias-Duval).

Le premier détermine l'expression du pleurer (fig. 47), et le second, celle du pleurer à chaudes larmes (fig. 48). De sorte que les différents degrés de ces signes du chagrin, depuis le simple attendrissement jusqu'au pleurer intense, sont, dans leur gradation et leur succession naturelles, exprimés par les muscles dans l'ordre où nous venons d'étudier ces derniers.

La fente buccale prend une forme rectangulaire que l'on peut nettement observer chez les enfants qui pleurent (fig. 49¹). Les ailes du nez sont élevées; ceci favorise, par les aspirations brusques et répétées caractéristiques du sanglot, l'introduction et l'écoulement des larmes dans le canal lacrymo-nasal qui les conduit et les déverse dans les fosses nasales d'où on les élimine en se mouchant. Le reniflement qui se



FIG. 49. — Enfant pleurant.

produit presque toujours en ce cas, aide aussi à les entraîner dans le pharynx, en les empêchant de se répandre, ainsi que le mucus nasal alors liquéfié, sur la surface de la lèvre supérieure.

Les paupières sont, pendant le pleurer, fortement rapprochées l'une de l'autre; nous avons (voir

1. Figure copiée d'après une photographie extraite d'une conférence sur: *Les mouvements de la face ou le mécanisme de l'expression*, par Ed. Bugnion. Lausanne, 1895.

page 136), indiqué les raisons qui expliquent, dans ce cas, l'occlusion de l'orifice palpébral.

Il est intéressant de remarquer que les muscles du pleurer sont immédiatement voisins du grand zygomatique, muscle du rire. Cela n'est-il pas en rapport d'une façon frappante avec la succession parfois immédiate des émotions que ces muscles expriment. C'est absolument comme dans la vie, où la peine quelquefois remplace brusquement le plaisir.

Le pleurer n'est pas toujours un signe de tristesse, car l'attendrissement peut se manifester dans les circonstances où l'on est brusquement heureux. A l'annonce d'une bonne nouvelle, lorsque, par exemple, après une longue attente, on voit un désir se réaliser, il peut se faire que la joie se traduise par des larmes; peut-être est-ce à cause du souvenir des désillusions et des chagrins passés. En tout cas, la secousse ressentie alors est quelquefois si forte, qu'elle place le sujet dans un état de dépression qui peut aller jusqu'à l'évanouissement.

Lorsqu'on regarde une chose qui est placée dans l'ombre et que, en même temps, l'on est gêné par une lumière trop vive; quand pour mieux voir un objet éloigné on rétrécit l'orifice palpébral afin de rendre la vision plus nette; pendant que la paupière inférieure se soulève pour se rapprocher de celle qui est située au-dessus, la lèvre supérieure est fortement élevée. L'expression faciale est alors assez bizarre; car il semble, dans ce cas, que le sujet regarde autant avec sa bouche qu'avec ses yeux.

La lèvre supérieure est encore élevée dans les cas où l'on éprouve une sensation auditive désagréable.

L'élévation de la lèvre supérieure que nous venons d'analyser se produit des deux côtés de la ligne médiane, c'est-à-dire qu'elle a lieu pour toute l'étendue de la lèvre dont il s'agit. Cette remarque serait presque superflue si nous n'avions à nous occuper maintenant d'un mouvement du même genre, c'est-à-dire d'élévation, ayant lieu au niveau de l'une des



FIG. 50. — Élévation localisée de la lèvre supérieure.

moitiés de la lèvre supérieure, dans une région nettement localisée. En effet, ce déplacement de la lèvre est tel, que celle-ci, soulevée en un seul point, prenant une forme anguleuse à sommet situé au niveau de la partie déplacée, met à découvert plus particulièrement la région de la dent avec laquelle elle est en rapport ; cette dent, c'est la canine supérieure correspondante (fig. 50). L'expression agressive qui en

résulte n'est pas spéciale à l'espèce humaine; les occasions ne sont pas rares où l'on peut la constater chez les carnassiers; par exemple, chez le chien. Lorsque celui-ci menace un adversaire, il met ses dents à découvert et spécialement ses canines (fig. 51); l'expression qu'il prend alors est véritablement féroce,



FIG. 51. — Tête d'un chien qui gronde (d'après Darwin).

et suffisamment éloquente pour que l'ennemi comprenne que, s'il ne se dérobe, les dents serviront de moyen d'attaque ou de défense selon les cas.

Cette interprétation nous amène à conclure que, par analogie, cette expression qui, chez l'homme, n'est pas très usitée, a cependant, chez ce dernier, une signification du même genre. C'est, en résumé, l'ex-

pression de la haine, du défi, de la menace qui résulte du déplacement que nous venons de signaler.

Quel est le mécanisme musculaire qui produit ce déplacement et détermine l'expression que nous venons d'analyser. Duchenne n'y fait pas allusion. Charles Bell dit, dans son étude des muscles de la face¹ « les trois derniers muscles énumérés » (ce sont le canin, le grand zygomatique à propos duquel il ajoute comme muscle additionnel le petit zygomatique, le buccinateur) « se combinent pour élever et rétracter l'angle de la bouche, et en faisant ceci ils découvrent la dent canine. Ce groupe de muscles est spécialement puissant dans les animaux carnivores. »

Mais le mouvement dont parle Bell n'est pas absolument celui dont nous nous occupons. En effet, il met aussi la dent canine à découvert, mais pas de la même façon, car, la commissure étant entraînée en arrière, les dents qui avoisinent la canine sont trop également dégagées. C'est une expression intéressante et du même genre (voir fig. 52), mais ce n'est pas exactement d'elle qu'il s'agit. Le déplacement dont nous avons parlé plus haut n'a pas lieu au niveau de la commissure, mais un peu en dedans, dans une région bien nette et de forme anguleuse (voir fig. 50); quant à l'angle de la bouche, il est à peine déplacé, et encore, s'il est légèrement élevé, n'est-ce qu'à cause du voisinage de la région qui a été réellement attirée dans cette direction. Il est à remarquer que, de plus, l'aile du nez est fortement élevée.

1. Charles BELL, *The anatomy and philosophy of expression*. London, 1872, p. 110.

Il nous semble rationnel d'attribuer ces déplacements à la contraction, localisée à un seul côté de la face, de l'élevateur externe de la lèvre supérieure et de l'aile du nez, peut-être des deux éleveurs (externe et interne) des mêmes régions ; en effet, leur extrémité inférieure correspond à la portion de la lèvre qui est soulevée. De plus, ce qui prouverait



FIG. 52. — La rage (d'après Ch. Bell).

assez l'exactitude de ce qui précède, c'est que, si l'on déplace de cette manière la lèvre d'un côté, et que, en maintenant cette attitude, on lui associe le même déplacement de la lèvre du côté opposé, on obtient la forme particulière de la bouche que nous avons signalée à propos de l'expression du pleurer. Nous ajouterons que c'est à tort, à notre avis, que Bell,

dans la figure qui représente l'expression de la rage, et que nous reproduisons (fig. 52), a soulevé la lèvre supérieure des deux côtés. En masquant la partie supérieure de cette face, pour ne laisser à découvert que sa partie inférieure, il est facile de constater que, en effet, celle-ci ne représente pas l'expression indiquée, mais plutôt celle du pleurer.

Beaucoup de sujets sont incapables de soulever partiellement et angulairement leur lèvre supérieure ; souvent ce déplacement ne peut être exécuté que d'un seul côté.

Abaissement des commissures labiales. — C'est le muscle triangulaire qui, antagoniste du grand zygomatique, lorsqu'il se contracte, entraîne la commissure labiale en bas et en dehors. Si la contraction a lieu simultanément des deux côtés, il en résulte que la bouche prend dans son ensemble une forme courbe à convexité tournée en haut. La forme de cette dernière est, par conséquent, l'inverse de celle qu'elle prend sous l'influence de l'action du grand zygomatique. Les émotions exprimées par ces muscles sont du reste, ainsi que nous le verrons bientôt, absolument opposées (fig. 53).

A l'abaissement des commissures s'ajoute la traction opérée sur le sillon naso-labial. Celui-ci, attiré en bas par le triangulaire, s'allonge et devient rectiligne ; excepté à son extrémité inférieure où, à cause du tassement de la peau entre cette dernière et le bord inférieur du maxillaire, il forme une sorte de crochet courbe embrassant par sa concavité la commissure labiale. Duchenne indique que, de plus, « la narine est abaissée et un peu moins ouverte ». En

effet, sur la photographie à laquelle il renvoie à ce propos et qui représente le résultat de la contraction du triangulaire provoquée d'un seul côté, l'aile du nez correspondante est très légèrement attirée en bas et la narine un peu moins ouverte. Mais il faut avouer que la différence avec la partie correspondante du côté opposé qui est inactif n'est pas considérable.

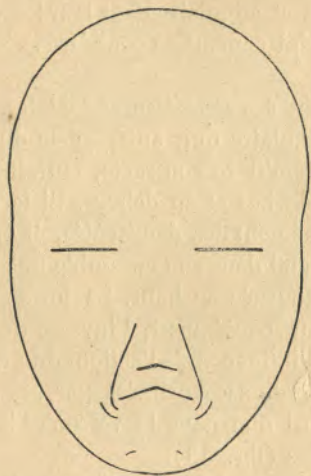


FIG. 53. — Abaissement des commissures labiales. Schéma de l'expression de la tristesse, du mépris (d'après Mathias-Duval).

Nous ne savons si cet abaissement de l'aile du nez est provoqué par la traction que le triangulaire exerce sur la peau des régions situées au-dessus de la commissure, ou s'il est dû à l'action de faisceaux charnus que certains auteurs signalent, et qui, se détachant du triangulaire, iraient rejoindre l'appendice nasal. Ce

qui est certain, c'est qu'il n'a pas toujours lieu et qu'au contraire, pendant la contraction un peu forte du triangulaire, peut-être sous l'influence de l'action involontaire, mais habituelle et normale, d'autres muscles à ce moment, nous avons toujours vu l'aile du nez légèrement entraînée en dehors et un peu soulevée. Cependant, un léger abaissement de l'aile du nez se produit parfois, mais il est dû alors à la contraction du muscle myrtiforme. Nous reviendrons, du reste, sur le détail en question à propos de l'abaissement de la lèvre inférieure avec renversement en avant.

Lorsque les déplacements que détermine la contraction du triangulaire sont peu marqués, l'expression qu'ils produisent est celle de la tristesse; s'ils sont plus accentués, c'est alors l'expression du mépris. Cette dernière devient encore plus nette, si à l'abaissement des commissures vient s'ajouter celui de la paupière supérieure.

Que signifient ces déplacements qui peignent le mépris? L'abaissement de la paupière supérieure, nous l'avons déjà dit (voir page 128), indique que l'on veut s'épargner le désagrément de voir quelqu'un qui est peu estimable, et le lui faire comprendre; les commissures labiales abaissées sont, ainsi que nous le verrons bientôt à propos d'autres déplacements qui s'y associent, l'indice d'un dégoût moral inspiré par l'individu méprisable et méprisé. Le mépris n'est-il pas, en effet, une forme du dégoût? Ce qui prouve qu'il est bien une des nuances de ce dernier, c'est que, si la contraction du triangulaire est très énergique, le dégoût est peint alors d'une façon évidente sur la physionomie. Mais nous allons voir

bientôt que certaines modifications de la lèvre inférieure augmentent l'intensité de cette expression.

La bouche peut encore prendre une forme courbe à convexité tournée en haut, non plus par l'abaissement de ses commissures ainsi que nous venons de le voir, mais par élévation de la lèvre inférieure. Cette élévation est produite par la contraction des muscles de la houppe du menton (voir page 188 ce qui est relatif aux déplacements produits par ces muscles).

Nous ajouterons encore que, en même temps que le triangulaire abaisse les commissures, les élévateurs de la lèvre supérieure et des ailes du nez peuvent agir sur cette lèvre jusqu'à mettre en partie à découvert les dents correspondantes. L'expression est, dans ce cas, celle du dédain, du dégoût auquel se mêle un sentiment de pitié.

Abaissement de la lèvre inférieure avec renversement en avant. — C'est le muscle carré du menton qui produit cette double action lorsqu'il se contracte des deux côtés; à ce moment la lèvre est tendue transversalement. Si, en même temps, les commissures labiales sont abaissées par le triangulaire, il en résulte d'une façon frappante l'expression du dégoût. Que ce soit le dégoût physique ou le dégoût moral, le mécanisme est le même. Il s'agit de voir à quoi ce dernier correspond et quelle est sa signification. C'est surtout le dégoût physique qui nous permettra de l'expliquer; et, parce qu'il s'agit de déplacements de la bouche, c'est à une répugnance provoquée dans le domaine du sens du goût que nous ferons allusion.

Supposons que l'on ait introduit une substance

amère dans la bouche d'un enfant, substance susceptible, par conséquent, d'inspirer du dégoût.

Comment cet enfant se soustraira-t-il à cette impression gustative désagréable ? En rejetant évidemment au dehors la substance en question. Mais comment la rejettera-t-il ? En renversant la lèvre inférieure en avant, en abaissant les commissures labiales ; en donnant, en un mot, à sa bouche la forme d'une gouttière destinée à favoriser l'écoulement au dehors de ce dont il veut se débarrasser.

Chez l'adulte, ces modifications de la face sont les mêmes dans les circonstances où le goût se trouve offensé, dans celles où l'impression produite sur la muqueuse buccale est répugnante. De plus, quelquefois, par extension, elles sont déterminées par toute cause capable de donner lieu à une impression analogue, c'est-à-dire de dégoût, par l'intermédiaire de l'odorat, du toucher et même de la vue.

Par association, le dégoût moral se traduit de la même manière ; mais d'une façon plus ou moins discrète selon les individus. Chez certains sujets, auxquels l'éducation n'a pas appris à dissimuler leurs impressions, cette mimique du dégoût moral prend quelquefois une intensité d'expression des plus remarquables et même, si à leur avis celle-ci est insuffisante, c'est en simulant l'acte de projeter de la salive sur le sol, ou en crachant réellement, qu'ils expriment l'impression qu'ils ressentent et dont ils veulent donner la sensation.

Cette dernière manière de traduire l'idée de dégoût est, du reste, celle qui est employée parfois dans certaines circonstances ; cracher sur un individu est,

sans aucun doute, lui témoigner du mépris, lui faire part du sentiment de répulsion qu'il inspire. Il est bien certain que ce moyen expressif n'est pas d'un usage général; mais il est bien instinctif. Nous sommes persuadé que dans les cas où, par respect des convenances, ou pour une autre raison, on ne le met pas à exécution, il vient presque toujours à l'esprit de celui qui se trouve en face de l'individu pour lequel il éprouve de la répugnance.

Il faut faire exception cependant pour les cas et les contrées dans lesquels, selon des croyances traditionnelles, lorsque l'on crache sur quelqu'un c'est dans une bonne intention¹.

Mais revenons à l'enfant que nous avons pris comme exemple précédemment. Si le renversement de sa lèvre inférieure n'amène pas assez vite, ou assez complètement, l'expulsion, alors il avance la langue hors de la bouche, en abaissant la pointe. Précédemment, la lèvre inférieure formait gouttière, la langue remplissait maintenant l'office d'une sorte de gargouille.

Cet acte complémentaire du dégoût physique est très probablement la raison pour laquelle les enfants, ou les adultes d'un caractère enfantin, tirent la langue en signe de mépris ou de haine, de dégoût moral en un mot. Il nous semble difficile d'expliquer cette mimique autrement.

En résumé, l'expression du dégoût est, à n'en pas douter, un geste de la face en rapport avec l'accomplissement d'une fonction.

1. Voir CABANÈS, *Les curiosités de la médecine*. Paris, 1900, p. 116 et suiv.

Lorsque les commissures sont très abaissées et que la lèvre inférieure se renverse et s'avance un peu, cela constitue l'une des formes que prend la bouche chez les enfants d'humeur boudeuse ; c'est l'une des variétés de la moue (voir, lèvres projetées en avant, page 191).

Nous avons vu, page 174, que des mouvements des ailes du nez accompagnent l'abaissement des commissures labiales ; nous avons dit à ce propos qu'il nous semble que, à l'inverse de ce qu'indique Duchenne, les parties latérales de la base du nez sont très légèrement élevées à ce moment. Dans l'expression accentuée du dégoût le fait en question n'est pas discutable. Lorsqu'on exprime ce dernier avec force, non seulement on abaisse les commissures, on avance et on renverse la lèvre inférieure en avant, mais encore on élève toute la région correspondante de la face, de telle sorte que la bouche se trouve rapprochée du nez. Il semble alors que la lèvre supérieure se dirige vers les narines comme pour les obturer ; mais celles-ci tendent à se dissimuler d'elles-mêmes. En effet, la partie postérieure des ailes du nez s'élève ; il en résulte que les narines, devenues obliques en haut et en arrière, sont protégées en avant par le lobule du nez. Ce mouvement est déterminé par la contraction du transverse qui, nous l'avons vu page 139, agit déjà, lorsqu'il se contracte seul, dans les expressions de la mauvaise humeur et du dégoût. Mais les narines sont, sous son influence, moins dilatées dans le cas présent que lorsque ce muscle se contracte en compagnie du grand zygomatique.

L'abaissement de la lèvre inférieure peut encore

les deux peaussiers sont en action — on verra, si l'on prend comme point de départ la ligne médiane, que la lèvre inférieure est d'abord oblique en bas et en dehors, puis que, un peu avant d'atteindre la commissure, elle remonte vers celle-ci. Que, pour comparer, on observe ensuite la même commissure pendant la contraction du triangulaire, et l'on verra que ce n'est pas le même point qui, cette fois, se porte en bas.

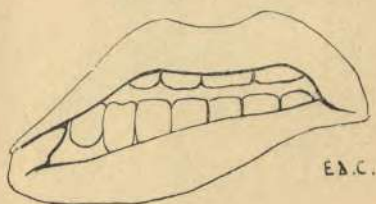


FIG. 54. — Abaissement de la lèvre inférieure, sous l'influence de la contraction du muscle peaussier du cou du côté droit.

Il est bien entendu que le détail que nous venons de signaler est visible aussi lorsque le muscle se contracte des deux côtés en même temps; mais il est moins frappant alors, puisque, ainsi que nous l'avons dit, les déplacements totaux sont, pour ce muscle, moins accentués.

De plus, le peaussier soulève la peau du cou; ses fibres, étalées à l'état de repos et confondues avec les modelés des muscles sous-jacents, se groupent et dessinent des saillies longues et étroites, comparables à des cordelettes qui soulèveraient la peau (fig. 55)¹;

1. Ainsi que cela se produit presque toujours chez les sujets auxquels on demande de contracter fortement leur peaussier, le grand zygomatique, qui est antagoniste de ce muscle, se con-

les deux peaussiers sont en action — on verra, si l'on prend comme point de départ la ligne médiane, que la lèvre inférieure est d'abord oblique en bas et en dehors, puis que, un peu avant d'atteindre la commissure, elle remonte vers celle-ci. Que, pour comparer, on observe ensuite la même commissure pendant la contraction du triangulaire, et l'on verra que ce n'est pas le même point qui, cette fois, se porte en bas.

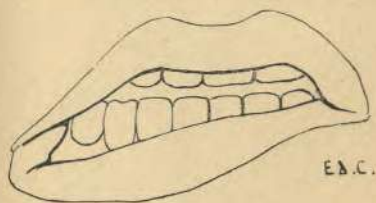


Fig. 54. — Abaissement de la lèvre inférieure, sous l'influence de la contraction du muscle peaussier du cou du côté droit.

Il est bien entendu que le détail que nous venons de signaler est visible aussi lorsque le muscle se contracte des deux côtés en même temps; mais il est moins frappant alors, puisque, ainsi que nous l'avons dit, les déplacements totaux sont, pour ce muscle, moins accentués.

De plus, le peaussier soulève la peau du cou; ses fibres, étalées à l'état de repos et confondues avec les modelés des muscles sous-jacents, se groupent et dessinent des saillies longues et étroites, comparables à des cordelettes qui soulèveraient la peau (fig. 55)¹;

1. Ainsi que cela se produit presque toujours chez les sujets auxquels on demande de contracter fortement leur peaussier, le grand zygomatique, qui est antagoniste de ce muscle, se con-

saillies obliques en haut et en dedans, c'est-à-dire dans la direction générale du muscle qui les produit.



FIG. 55. — Contraction du muscle peaussier du cou.

La peau du cou, tassée par l'abaissement de la partie

tracte en même temps. C'est ce qui a eu lieu chez le sujet représenté fig. 55 ; de là les rides qui sillonnent les joues jusque dans la région de l'angle externe de l'œil.

Cette contraction secondaire que, dans ce cas, on exécute instinctivement, a certainement pour but, par l'action qu'elle détermine, d'offrir une résistance au peaussier qui alors entre en action plus énergiquement, et donne naissance à des modelés plus nets.

Dans la fig. 56, le sujet, prévenu, a laissé en repos son grand zygomatique ; mais, afin de donner une résistance à vaincre à l'action du peaussier, et d'accentuer ainsi le modelé de celui-ci, il a contracté ses muscles masticateurs.

inférieure de la face, et aussi parce que celle-ci est un peu attirée en arrière, la peau du cou se creuse plus ou moins de rides transversales, surtout dans les environs de la région hyoïdienne (fig. 56).

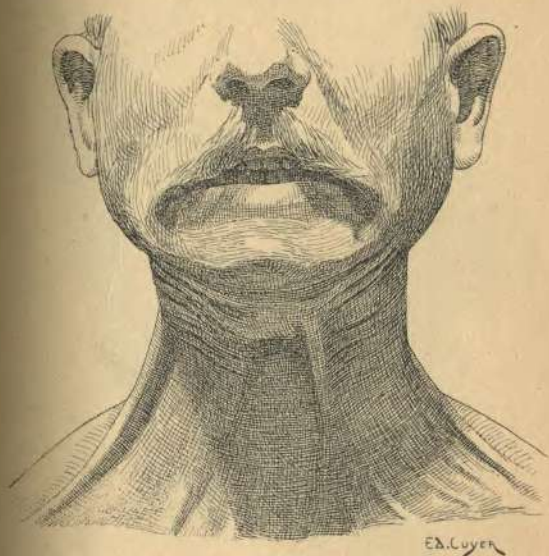


FIG. 56. — Contraction du muscle peaussier du cou.

Contracté d'un seul côté, ou des deux côtés en même temps, le peaussier ne donne lieu qu'à une grimace absolument inexpressive. Mais lorsque son action s'associe à celle de certains muscles de la face, il ajoute aux expressions déterminées par ces muscles une intensité des plus remarquables. Associé à l'expression de l'attention, il peint la frayeur, l'effroi

(c'est en faisant choix de ces deux derniers termes que Duchenne a donné, ainsi qu'aux autres muscles

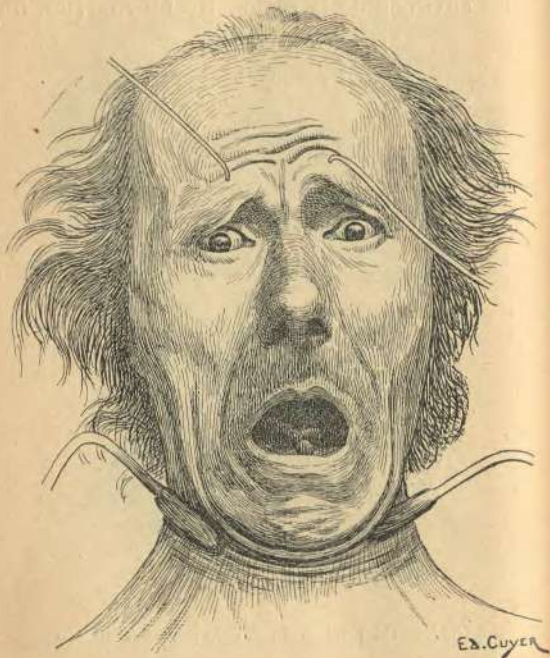


FIG. 57. — Contraction électrique combinée des peaussiers et des sourciliers, avec abaissement volontaire de la mâchoire inférieure. Expression de la torture (d'après une photographie de Duchenne).

expressifs de la face, un second nom au muscle peaussier ; il le désigne, en effet, sous le nom de muscle de la frayeur, de l'effroi) ; associé à l'expres-

sion de la douleur, il donne celle de l'effroi douloureux, de la torture (fig. 57)¹.

Nous avons pu, à ce propos, constater l'expression de surprise mêlée de frayeur, dans une circonstance qu'il nous semble intéressant de signaler. Un individu, assis, dormait profondément ; il avait gardé à sa bouche une pipe qu'il maintenait en serrant très probablement le tuyau entre les dents. Un de ses camarades, profitant de cet état passif, essaya, avec précaution, de retirer cette pipe des lèvres du fumeur endormi. Ayant échoué, il recommença, et cette seconde tentative eut pour résultat de réveiller brusquement le dormeur. Alors, mais avant de s'éveiller complètement, avant d'avoir pu comprendre ce qui se passait, celui-ci eut une expression d'effroi des plus frappantes. Les sourcils furent fortement élevés. Le cou étant masqué par les vêtements, nous ne pûmes en voir les modelés ; mais la forme de la bouche, l'allongement de la face donnèrent nettement, ce qui ne dura qu'une seconde, le spectacle des résultats faciaux de la contraction du muscle peaussier. La mâchoire inférieure étant alors légèrement abaissée, la pipe put être facilement retirée.

Ce qui ajouta encore à l'intérêt que présentait cette scène familière, c'est que le patient, ayant bon caractère, se mit ensuite, sans transition, à rire aux

1. Le peaussier n'abaisse que de très peu la mâchoire inférieure, et pourtant, sur la photographie représentée dans cette figure, la mâchoire est assez fortement attirée en bas. C'est que, et il nous semble nécessaire de l'indiquer afin d'éviter toute confusion, Duchenne, avant d'électriser le peaussier, a, ainsi qu'il l'indique dans son texte, fait ouvrir la bouche à son sujet.

éclats de la farce qui venait de lui être jouée. La première expression était intéressante ; la transformation rapide de la face qui lui succéda ne le fut certainement pas moins.

En soulevant la peau, le peaussier favorise la circulation dans les vaisseaux importants qui siègent au niveau du cou et de la partie inférieure du creux sus-claviculaire, lors des inspirations profondes et énergiques, ou des inspirations brusques et spasmodiques, par exemple dans le sanglot. Il lutte alors contre la pression atmosphérique qui, dans ces circonstances, tendrait à comprimer les vaisseaux en question. Nous devons ajouter que, pour les mêmes raisons, le muscle¹ omo-hyoïdien soulève également la peau de cette région ; et que son modelé, en forme de corde, se voit nettement dans la région du creux sus-claviculaire qu'il franchit, après s'être dégagé du muscle trapèze, et avant de disparaître momentanément sous le sterno-cléido-mastoïdien.

La contraction du peaussier n'est souvent qu'involontaire. Cependant, en s'y exerçant, il est possible de le contracter volontairement. Nous en avons la preuve par les modèles qui nous servent dans notre enseignement. Lorsqu'ils ont été prévenus des dépla-

1. Le muscle omo-hyoïdien, long et grêle, prend insertion profondément sur le bord supérieur, ou cervical, de l'omoplate ; puis, par un trajet courbe à concavité supérieure, il se dirige en avant et en haut, pour aller rejoindre l'os hyoïde auquel il s'attache.

D'abord recouvert par le trapèze, ensuite par le sterno-cléido-mastoïdien, il n'est superficiellement en rapport, dans la région sus-claviculaire limitée par ces deux muscles, qu'avec le peaussier qui le sépare de la peau.

cements que détermine le peaussier, ces modèles réussissent, après quelque temps d'exercice, à contracter ce muscle facilement, des deux côtés ou d'un seul ; ils peuvent montrer ainsi aux auditeurs, d'une façon extrêmement nette, les modelés complexes que produit cette contraction.

Darwin, recherchant les raisons fonctionnelles de la contraction expressive du peaussier lors de la frayeur, s'exprime ainsi à ce propos : « Lorsqu'une personne tressaille à quelque aspect imprévu, ou à quelque bruit subit, elle exécute tout d'abord une respiration profonde : c'est ainsi que la contraction du peaussier a pu s'associer au sentiment de la frayeur. Toutefois il y a, je crois, un lien plus efficace entre les deux phénomènes. L'invasion d'une sensation de crainte ou la pensée d'une chose effrayante provoque ordinairement un frisson. Je me suis surpris moi-même éprouvant un léger frémissement à quelque pensée pénible, et je percevais nettement alors que mon peaussier se contractait ; il se contracte également, si je simule un frisson. L'un de mes fils, sautant un jour du lit, frissonnait de froid, et, ayant porté par hasard la main à son cou, il sentit clairement que son peaussier était fortement contracté. Ainsi, puisque le peaussier se contracte fréquemment pendant le frisson, et puisque un frisson ou un frémissement accompagne souvent le début d'une sensation de frayeur, il y a là, je crois, un enchaînement de phénomènes qui peut nous expliquer la contraction de ce muscle sous l'influence de ce dernier sentiment ».

Élévation de la lèvre inférieure et corrugation de la

peau du menton. — Sous l'influence des muscles de la houppe du menton, la peau de ce dernier est portée en haut et la lèvre inférieure est entraînée dans la même direction avec renversement en avant ; il en résulte que, sans qu'il y ait abaissement des commissures, la fente buccale prend une forme courbe à convexité tournée en haut.

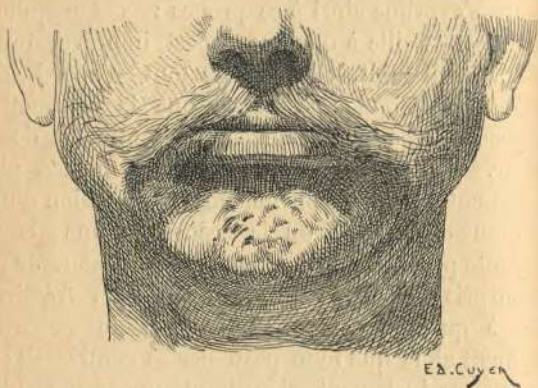


FIG. 58. — Élévation de la lèvre inférieure et corrugation de la peau du menton.

Ces muscles, contractés de chaque côté, n'élèvent pas seulement la peau du menton en l'attirant en arrière ; de plus ils la resserrent, ils la froncent en déterminant à ce niveau des rides et des plis très caractéristiques (fig. 58).

Duchenne, qui dans son traité du mécanisme de la physionomie humaine n'a pas étudié ces muscles d'une façon spéciale, indique, dans un tableau synoptique des expressions et des muscles qui les produi-

sent, que le dédain et le dégoût sont exprimés par la contraction des muscles de la houppe du menton, auxquels il associe le triangulaire des lèvres et les palpébraux. Il les cite encore à propos de la force du courant qu'il faut employer pour obtenir la contraction isolée du triangulaire des lèvres. Il dit que « le courant ne doit pas être assez intense pour traverser l'épaisseur du muscle ; car il arriverait jusqu'au rameau nerveux moteur qui anime les muscles de la houppe du menton, le carré du menton, l'orbiculaire des lèvres, et conséquemment ferait contracter tous ces muscles à la fois ». Nous venons de citer ces quelques lignes afin de faire comprendre pourquoi Duchenne n'a pu faire d'expériences spéciales sur les muscles de la houppe du menton.

Nous avons vu, à propos de l'abaissement des commissures labiales, que la bouche prend pour cette raison une forme courbe à convexité tournée en haut ; cette forme peut encore s'accroître lorsque se produit l'élevation de la lèvre inférieure. Ce dernier mouvement donne, d'une façon évidente, ainsi que le signale Duchenne, l'expression du dédain, du dégoût.

Les muscles de la houppe du menton se contractent quelquefois involontairement — et alors il est difficile de lutter contre cette contraction — lorsque l'on ressent une émotion pénible : attendrissement auquel on cherche à résister afin d'éviter l'écoulement des larmes ; émotion due à un vif sentiment d'intimidation. Cette contraction est dans ces cas si énergique, les modifications apportées à la mobilité de la lèvre inférieure et le resserrement de la peau du menton

sont tels, qu'il devient très difficile, sinon impossible, de prononcer un seul mot, ou, si l'on y réussit, ce n'est qu'en balbutiant, et même en bégayant que l'on peut s'exprimer.

Il est à remarquer aussi que les muscles triangulaire des lèvres, carré du menton et de la houppe se contractent involontairement et spasmodiquement lorsque, sous l'influence d'une émotion pénible, les



FIG. 59. — Enfant qui va pleurer.

pleurs sont prêts de couler. Des contractions de ce genre se manifestent chez les sujets d'un caractère sensible, et surtout chez les enfants (fig. 59¹), au moment où ils vont fondre en larmes; quelques mouvements d'abaissement des commissures labiales, d'élévation de la lèvre inférieure avec projection de

1. Figure copiée d'après une photographie extraite d'une conférence sur : *Les mouvements de la face ou le mécanisme de l'expression*, par Ed. Bugnion, Lausanne, 1895.

celle-ci en avant, le froncement de la peau du menton, précèdent alors l'instant où la physionomie va prendre les caractères du pleurer que nous avons analysés page 167.

Mouvements d'ensemble des lèvres.

Lèvres tirées en arrière. — Les commissures sont attirées dans cette direction, et, de plus, en dehors, par le risorius de Santorini et le buccinateur ; il en résulte le rire sardonique. Rire simplement railleur si les lèvres sont au contact l'une de l'autre ; rire plus agressif si les lèvres sont un peu écartées.

Lèvres projetées en avant. — C'est la portion périphérique de l'orbiculaire des lèvres qui, lorsqu'elle se contracte, projette les lèvres en avant. En effet, les fibres curvilignes qui la constituent, compriment, en se contractant, la région qui avoisine les lèvres, et celles-ci, sous l'influence de cette constriction, sont projetées ainsi que nous venons de l'indiquer. Il en résulte que la bouche fait la moue ; c'est donc, par conséquent, une des formes de la mauvaise humeur, celle de la bouderie. Cette expression est accompagnée, le plus souvent, de froncement des sourcils.

Il est de connaissance vulgaire que la moue se manifeste plus communément pendant l'enfance que dans l'âge mûr. Cependant, chez l'adulte, cette projection des lèvres en avant s'observe souvent, mais le déplacement des lèvres est exécuté plus rapidement et a moins de durée que dans la bouderie infantine ; c'est un signe de non-acquiescement, de désappro-

bation, de l'intention qu'on a de faire des objections à une proposition ou de ne pas accueillir une demande. C'est aussi un signe de doute.

Cette projection a lieu aussi sous l'influence d'un mouvement de colère, d'une vive indignation ; mais, ainsi que nous le verrons plus loin, ce mouvement est accompagné d'une forte contraction des muscles masticateurs (voir page 210).

Darwin, à propos de la moue, indique que cette expression se constate dans la plupart des races humaines ; que, de plus, « les jeunes orangs-outangs et les jeunes chimpanzés allongent extrêmement leurs lèvres lorsqu'ils sont mécontents, légèrement irrités ou de mauvaise humeur. » Il donne le portrait d'un chimpanzé auquel on vient de reprendre une orange qu'on lui avait d'abord offerte. Il est facile de constater, d'après la reproduction de ce portrait (fig. 60), que, malgré son exagération due au grand développement des lèvres, cette moue est jusqu'à un certain point comparable à celle qui caractérise la mauvaise humeur enfantine dans l'espèce humaine. Darwin associe cette mimique à la disposition que doit prendre la bouche pour l'émission de certains cris accompagnant la mauvaise humeur, les sensations désagréables résultant d'une contrariété.

Il nous semble toutefois nécessaire de faire remarquer, comme complément à ce qui précède, que, si l'on peut trouver une ressemblance entre la moue humaine et celle qui se peint sur la face de certains singes dans des circonstances analogues, cependant la bouche du singe est ouverte, tandis que celle de l'enfant reste fermée ; chez le premier les lèvres sont

écartées l'une de l'autre ; chez le second, au contraire, elles sont rapprochées.

C'est aussi la disposition que prend la bouche, mais alors avec une durée beaucoup plus courte, dans l'expression du baiser, que celui-ci soit demandé ou offert, ou bien qu'il soit accordé.



FIG. 60. — Chimpanzé désappointé et de mauvaise humeur (d'après Darwin).

La ressemblance mimique de la moue et du baiser sollicité pourrait s'expliquer par ce fait, que la compassion que l'on désire quelquefois exciter par la moue exprimant la tristesse, est analogue à celle que l'on cherche à faire naître par la demande d'un baiser. « Je vous en prie, prenez pitié de moi »,

semble traduire dans les deux cas la mimique exécutée.

De plus, la bouche, par la forme qu'elle prend dans l'expression du baiser, semble aller au-devant de l'objet pour lequel l'individu éprouve des sentiments affectueux ; elle cherche, pour ainsi dire, à diminuer l'intervalle qui la sépare du but auquel elle a hâte d'arriver.

Il est à remarquer que la projection des lèvres en avant est d'autant plus prononcée que l'acte du baiser est exécuté d'une façon plus chaleureuse ou moins réservée. Que, de plus, sa signification varie avec les régions sur lesquelles les lèvres se posent. En effet, le baiser déposé sur le front signifie, d'une façon générale, la protection, le pardon accordé avec une nuance de supériorité, c'est un baiser paternel ; sur la joue, il exprime des sentiments plus affectueux parmi lesquels, avec l'amitié, se trouve la réconciliation, c'est un baiser fraternel ; ces sentiments affectueux prennent une signification d'un caractère encore plus intense, et plus spécial, si le baiser est déposé sur les lèvres ou sur les yeux, c'est un baiser d'amant. Baiser la main exprime respectueusement l'estime, la déférence ; c'est un acte de civilité. Baiser les pieds est l'un des signes de la soumission, de la vénération, de la supplication, de la reconnaissance. C'est un acte qui, bien entendu, ne peut être séparé de la prosternation qu'il nécessite ; ce qui le rend plus humiliant que le baisement des mains pour l'exécution duquel une simple inclination suffit.

C'est encore en avançant les lèvres, mais alors cela n'est que le signe d'une pensée de coquetterie

mal raisonnée, que bien des femmes qui portent une voilette baissée, repoussent celle-ci lorsque, trop serrée, elle bride leur visage, ou que le tissu un peu humecté par l'haleine a tendance à adhérer aux lèvres. D'autres avancent seulement la lèvre inférieure ; mais alors la mimique est encore moins gracieuse que la précédente.

La projection des lèvres en avant peut résulter aussi du gonflement des joues et de l'action de chasser de l'air par l'orifice buccal. Souffler, il est vrai, n'est pas toujours une expression ; cependant, c'est, dans certains cas, une fonction qui peut rentrer dans l'ordre des idées dont nous nous occupons ici.

On souffle légèrement et d'une façon brusque, lorsqu'on veut exprimer le peu de cas que l'on fait de ce qu'on vient d'entendre ou d'un acte dont on vient d'être témoin. Cette action devient nettement significative si, en même temps, la bouche exprime le mépris ; mais, en ce cas, les lèvres sont peu avancées. Elles le sont bien davantage lorsque, l'olfaction étant impressionnée d'une façon désagréable, on souffle avec force devant soi, pour dissiper une odeur que l'on ne peut supporter, ou pour faire comprendre que cette odeur blesse l'odorat.

Resserrement des lèvres. — La portion de l'orbiculaire des lèvres qui est située dans l'épaisseur du bord libre de celles-ci, orbiculaire interne, lorsqu'elle se contracte, rapproche fortement les deux lèvres l'une de l'autre, non seulement dans le sens vertical, mais encore dans la direction transversale ; l'orifice buccal devient alors de plus en plus petit. Il en résulte ce que, en langage familier, on désigne par ces locu-

tions : « Pincer les lèvres », « faire la petite bouche » (fig. 61).

Or, on le sait, cela est chez certaines personnes une simple question de coquetterie. Nous n'avons pas à apprécier ici la valeur de cette modification volontaire, et, à ce point de vue, ne devons que la signaler. Mais il est des cas dans lesquels ce resserrement, véritablement fonctionnel, détermine une mimique expressive ; ce sont ces cas que nous allons analyser.

Tout d'abord, nous indiquerons que ce resserrement des lèvres a lieu, dans les cas où l'on ne veut pas admettre l'introduction dans la bouche d'une substance pour laquelle on ressent de l'aversion. Ce



FIG. 61. — Resserrement des lèvres.

fait se constate avec évidence chez les enfants, lorsque l'on tente de leur faire absorber un médicament dont l'odeur, ou la saveur déjà appréciée, leur répugne.

Nous signalerons aussi sa signification dans les circonstances où l'on veut faire comprendre que, si l'on clôt la bouche, c'est afin de ne pas parler. Supposons que l'on soit questionné par quelqu'un et que, pour des raisons quelconques, on ne veuille pas répondre. Il y a évidemment un moyen, c'est de dire plus ou moins brusquement à son interlocuteur qu'on ne lui répondra pas. Mais il en est un autre, plus avantageux en ce sens qu'il n'est pas susceptible de laisser deviner un mouvement d'impatience, c'est de serrer

les lèvres en rapprochant les commissures. A moins que l'on n'ait en face de soi un individu incapable de lire sur la physionomie d'autrui, cette disposition de la bouche suffira à lui faire comprendre que l'on se tient sur la réserve, et qu'on veut laisser sans réponse la question posée.

Certaines personnes susceptibles qui, lorsqu'elles causent, se trouvent interrompues par leur interlocuteur, exécutent la même mimique et la conservent même quelques instants après que ce dernier a fini de parler. Cette désapprobation muette est certainement plus éloquente, surtout lorsqu'elle s'adresse à quelqu'un capable de la comprendre, que toutes les récriminations qui sont quelquefois adressées en pareille circonstance. C'est dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, chez les adultes, une mimique qui remplace la moue chez les personnes vexées.

La contraction des lèvres accompagne encore toutes les circonstances dans lesquelles il faut apporter de l'application; elle a lieu pendant l'exécution de travaux délicats, de travaux nécessitant une certaine précision, par exemple: enfiler une aiguille, tracer une ligne droite ou une ligne courbe à main levée, exécuter à la plume des hachures parallèles, etc. Cette fermeture de la bouche accompagne l'arrêt de la respiration, qui lui-même a lieu afin d'empêcher les mouvements du thorax de produire des déplacements des membres supérieurs, déplacements qui, même légers, pourraient compromettre la réussite de l'opération manuelle exécutée, « on retient sa respiration ». La meilleure preuve qu'il en est bien ainsi, c'est que, à chaque moment où, de par la nature de

l'occupation à laquelle on se livre, il est possible de prendre un temps de repos, on fait une plus ou moins forte expiration ; par exemple, après s'être appliqué à tracer bien régulièrement une ligne droite à la plume, lorsque l'on a atteint l'extrémité qui la termine, on « pousse un soupir de satisfaction ».

Des phénomènes semblables accompagnent les efforts musculaires soutenus ou violents ; mais alors la bouche est simplement fermée, et il n'y a pas, comme dans le cas précédent, un rapprochement si marqué des commissures. L'occlusion de la bouche à alors pour but de maintenir emprisonné dans la cage thoracique l'air que, au début de l'effort, on aspire largement de façon à immobiliser les parois du thorax. Celui-ci, dont les parois sont immobilisées par ce moyen, donne un point fixe aux muscles qui, prenant insertion à sa surface, vont d'autre part s'attacher aux segments du squelette qu'ils doivent mouvoir avec énergie. Par exemple : les côtes étant immobilisées donnent un point fixe au muscle grand dentelé qui, associé au rhomboïde, fixe l'omoplate à laquelle s'insèrent certains muscles destinés à mouvoir le bras, tel que le deltoïde, ou l'avant-bras, tels que le biceps brachial et le triceps de la même région.

Cet effort physique supposant une détermination préalable, il est facile de comprendre que, par association, l'occlusion de la bouche doit avoir lieu chaque fois que l'on prend une résolution énergique. De là nous concluons que l'occlusion de la bouche donne à la physionomie l'expression de la résolution, de la décision. Avec rapprochement des commis-

tures, c'est encore une expression du même genre ; mais avec plus de finesse, de préciosité, de précision, de menu entêtement.

Nous avons jusqu'alors étudié le resserrement des lèvres ayant lieu dans le sens transversal et dans le sens vertical. Il est une autre forme de rétrécissement de l'orifice buccal où, celui-ci étant, comme précédemment, diminué dans le sens de la largeur, les lèvres sont écartées l'une de l'autre dans le sens de la hauteur. La fente labiale devient alors un orifice

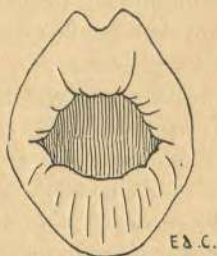


FIG. 62. — Resserrement des lèvres dans le sens transversal.

arrondi, limité par un bord frangé dû au plissement des lèvres (fig. 62).

C'est la grimace au moyen de laquelle les mimes, et en particulier Pierrot, expriment, d'une façon conventionnelle et comique, l'attention, l'étonnement, la surprise et l'effroi.

Elle donne évidemment, sans la faire entendre, l'impression de l'exclamation qui échappe en pareilles circonstances, du « Oh ! » que souvent l'on ne peut réprimer lors des émotions que cette mimique est chargée d'exprimer ; interjection qui détermine une

forme de la bouche analogue à celle que nous venons d'indiquer.

Il est un autre genre de resserrement des lèvres inverse du précédent : les commissures étant dans leur situation normale, les lèvres sont fortement rapprochées l'une de l'autre et, de plus, repliées dans la cavité buccale, où elles sont quelquefois maintenues par les dents : C'est un moyen de réprimer un accès de gaieté ; « on se mord les lèvres pour ne pas rire ».

C'est aussi la mimique qui précède l'acte que l'on désigne sous le nom de « pouffer de rire ». En effet, si les lèvres sont insuffisamment maintenues, alors elles s'écartent brusquement l'une de l'autre, en laissant échapper l'air accumulé dans la cavité buccale, air qui est cause que souvent, à ce moment, les joues sont gonflées, et la bouche, en s'ouvrant brusquement, donne l'impression d'un éclatement qui se produit. L'expiration qui accompagne le rire, et qui est même l'un de ses caractères particuliers, se produit, et l'air emprisonné dans la cavité buccale s'en échappe avec un certain fracas.

A l'action de se mordre les lèvres pour ne pas rire, nous devons ajouter qu'on les mord aussi, et plus particulièrement la lèvre inférieure, dans les cas où l'on veut les immobiliser, par exemple : pour s'empêcher de répondre à une réflexion désobligeante ; afin d'éviter de laisser apercevoir le chagrin qu'on éprouve, par l'expression de l'attendrissement ; dans le but de mettre un frein à des actes de violence auxquels on se sent sur le point de se livrer.

Écartement des lèvres. — Nous n'avons en vue ici

que le déplacement des lèvres, à l'exclusion de l'ouverture complète de la bouche; celle-ci ne sera analysée que lors de l'abaissement de la mâchoire inférieure.

C'est la contraction de l'ensemble des muscles aboutissant aux lèvres qui détermine le geste par lequel les dents, souvent maintenues en contact, sont mises largement à découvert. Il en résulte l'expression de la colère, de la fureur, de la férocité, en un mot, de toute expression dont la signification est en rapport avec la volonté d'inspirer de la crainte par la mise en évidence des moyens de défense qu'offrent les mâchoires.

Déplacements latéraux. — Lorsque les lèvres sont entraînées toutes deux dans un sens latéral, il en résulte une grimace inexpressive, celle par exemple de l'individu qui a la face déformée par une fluxion.

Mais elles peuvent ne pas être l'une et l'autre entraînées dans une direction transversale. La lèvre inférieure peut seule se déplacer, tandis que la supérieure, restant immobile, est seulement allongée dans le sens vers lequel le mouvement est dirigé.

Si les deux lèvres sont écartées, c'est alors la mimique déjà signalée à propos de l'abaissement de la lèvre inférieure sous l'influence du peaussier contracté d'un seul côté.

Si les lèvres sont en contact, il est à remarquer que l'inférieure se brise un peu en dedans de la commissure, et que là se trouve un pli assez nettement indiqué (fig. 63). L'expression qui en résulte est plutôt une grimace. Ce peut être cependant, lorsque le mouvement est peu accentué, le signe

d'une tristesse concentrée, d'un chagrin muet résultant d'une déception quelconque. Lorsque, au contraire, le déplacement est plus marqué, ce peut être un signe de moquerie ; d'imitation de la physionomie morale d'un individu bougon, d'un radoteur ; surtout si en même temps on écarte les lèvres en abaissant un peu la mâchoire, pour articuler successivement et d'une façon rapide, d'un ton sourd et empâté, de manière à faire naître l'impression que produit la

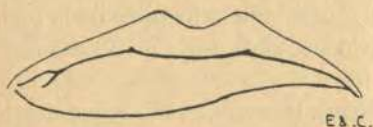


FIG. 63. — Déplacement latéral de la lèvre inférieure.

conversation d'un individu qui rabâche, des sortes d'onomatopées telles que : « bia, bia, bia, bia, bia » ou quelque chose d'approchant.

Mâchoire inférieure.

Abaissement. — L'abaissement de la mâchoire inférieure peut être déterminée par deux causes : 1^o par contraction de ses muscles abaisseurs, muscles de la région sus-hyoïdienne ; 2^o par relâchement, dû au manque de tonicité, de ses muscles éleveurs.

Examinons d'abord le premier cas. La mâchoire inférieure étant abaissée, entraîne avec elle la lèvre inférieure, c'est ce qui a lieu dans le bâillement ; à moins qu'on ne fasse effort pour maintenir les lèvres en contact, par exemple, lorsqu'on veut dissimuler

que l'on bâille. C'est ce qui se constate aussi, mais avec une demi-occlusion de la fente buccale qui prend alors une forme arrondie, dans l'expression conventionnelle de l'étonnement, de la surprise chez les mimes, chez Pierrot, par exemple (voir page 199).

La bouche est également entr'ouverte dans l'extase, dans l'admiration accompagnée de surprise ou d'un sentiment d'infériorité.

L'ouverture de la bouche portée au maximum a pour effet d'attirer en bas la peau de la moitié inférieure de la face, d'allonger les traits de cette région, et de déterminer, par tassement de la peau, un relief transversal dans la région sus-hyoïdienne, c'est-à-dire dans l'espace limité en avant par le menton, en arrière par l'os hyoïde. La bouche prend alors une forme arrondie, presque circulaire ou elliptique à grand axe vertical, si elle est naturellement étroite ou si l'ouverture est considérable.

Associée à l'élévation des sourcils, cette ouverture donne nettement l'expression de l'étonnement, de la surprise, c'est-à-dire de l'attention (contraction du muscle frontal) provoquée par une cause inattendue (fig. 64). Si l'on veut simuler cette expression, ce sont évidemment les muscles abaisseurs de la mâchoire inférieure qui en se contractant déterminent, par leur action, l'ouverture de la bouche. Mais si la surprise est réellement ressentie par le sujet, si l'expression de l'étonnement est involontaire, ce n'est plus la contraction de ces muscles qui a lieu, c'est alors le second cas indiqué plus haut, c'est le relâchement des muscles élévateurs, temporal, masséter et ptérygoïdien interne, qui en est la véritable cause.

En effet, malgré qu'ils ne soient pas continuellement contractés, ces muscles, par leur tonicité, maintiennent la mâchoire inférieure. Or, sous l'influence



FIG. 64. — Abaissement volontaire, au maximum, de la mâchoire inférieure, et contraction électrique énergique des frontaux. Expression de l'étonnement (d'après une photographie de Duchenne).

d'une vive surprise, par un phénomène assez difficile à expliquer, mais sur la nature duquel nous allons, un peu plus loin, revenir, cette tonicité musculaire

se trouve momentanément abolie, et la mâchoire inférieure, cessant d'être maintenue, retombe par son propre poids.

Il en est de même, du reste, pour les muscles qui maintiennent les membres supérieurs et les membres inférieurs. Les premiers, dans les circonstances que nous venons d'indiquer, retombent le long du corps; les segments des seconds fléchissent, et, sous l'influence d'une surprise extrême, le sujet peut, à cause de cette flexion, perdre l'équilibre et tomber sur le sol. Le relâchement des membres supérieurs, résultant alors d'une sorte de désarroi physiologique, explique d'une façon évidente cette phrase qu'il n'est pas rare d'entendre prononcer: « Je fus tellement surpris, que les bras m'en sont tombés. »

Lorsque à la contraction du frontal, et à l'ouverture de la bouche déterminée par l'abaissement de la mâchoire inférieure que nous venons d'étudier, s'ajoute la contraction du peaussier du cou, l'expression est encore plus intense; elle indique que l'attention est attirée cette fois brusquement par une cause qui inspire de la crainte; c'est alors l'expression de la frayeur, de l'effroi.

Nous avons souvent remarqué qu'une expression de ce genre, mais d'une intensité moins grande que la précédente, a lieu chez certains sujets lorsqu'ils rencontrent une personne dont la vue leur inspire une certaine impression. Par exemple, et nous l'avons maintes fois observé, certains soldats, lorsqu'ils passent auprès d'un de leurs supérieurs, ouvrent la bouche brusquement au moment où ils font le salut militaire. Cette surprise, traduite par une sorte de

suffocation, est d'autant plus vive et plus marquée que le supérieur est d'un grade plus élevé.

Dans les autres états sociaux, les sentiments de respect, de crainte ou d'admiration ressentis produisent des phénomènes du même genre chez certains subordonnés.

Mais pourquoi ouvre-t-on la bouche lorsque l'on est étonné ?

Piderit¹ attribue cette ouverture à des raisons dans lesquelles il fait intervenir le sens de l'audition ; il dit que « celui qui prête l'oreille à quelque chose, qui écoute attentivement un bruit indistinct, ouvre la bouche afin de recueillir autant que possible dans leur totalité les impressions sonores, c'est-à-dire non seulement par l'oreille mais aussi par la bouche » ; et que c'est ce qui explique pourquoi cette attitude « trahit le degré le plus élevé d'attention et d'étonnement ». Mais cette opinion ne doit pas être exacte, parce que la trompe d'Eustache, seul chemin que pourraient, par la voie buccale, parcourir les ondes sonores, est normalement fermée par la juxtaposition de ses parois, et qu'elle ne s'ouvre que pendant les mouvements de déglutition. Cependant, ainsi que le fait remarquer Darwin qui ne partage pas l'opinion de Piderit, il est vrai que bien des sourds gardent d'habitude la bouche ouverte. Nous ajouterons que même sans être sourd, lorsque l'on écoute attentivement, en tournant la tête de façon à diriger l'une des oreilles

1. TH. PIDERIT, *Wissenschaftliches System der Mimik und Physiognomik*, 1867. Traduction française par A. Girot, sous le titre de : *La mimique et la physiognomonie*. Paris, 1888.

du côté d'où vient le bruit que l'on veut analyser, on ouvre la bouche, comme si celle-ci devait apporter un surcroît de finesse à l'audition. En faisant l'expérience il est facile de constater qu'il n'en est rien.

Peut-être, sans effet utile sur le sens de l'ouïe, le fait-on instinctivement pour une autre raison.

C'est ce que Darwin suppose et développe d'une façon véritablement frappante. « Toute émotion soudaine, dit-il, et l'étonnement en particulier, accélère les battements du cœur, et en même temps les mouvements de la respiration. Or nous pouvons respirer, comme Gratiolet le fait remarquer et comme je le crois avec lui, bien plus librement à travers la bouche ouverte qu'à travers les narines. Aussi, lorsque nous voulons prêter une oreille attentive à quelque son, ou bien nous arrêtons notre respiration, ou bien nous respirons aussi tranquillement que possible en ouvrant la bouche, tout en maintenant notre corps entier en repos. Un de mes fils fut réveillé au milieu de la nuit par un bruit particulier, dans des circonstances qui stimulaient vivement son attention ; il s'aperçut au bout de quelques minutes qu'il avait la bouche largement ouverte ; il eut alors conscience de l'avoir ouverte dans le but de respirer aussi silencieusement que possible. Cette manière de voir est confirmée par le fait inverse qui se produit chez les chiens : lorsqu'un chien est essoufflé, après un exercice violent, ou bien par une journée très chaude, il respire bruyamment ; mais si son attention est subitement éveillée, il dresse immédiatement les oreilles pour entendre, ferme la bouche et respire silencieusement

par les narines, ce que son organisation lui permet de faire sans difficulté¹ ».

Mais ces explications ne s'appliquent qu'au seul fait de l'ouverture de la bouche ; il faut se souvenir que les membres, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sous l'influence d'une vive surprise cessent d'être maintenus et soutenus par les muscles qui, à l'état normal, entretiennent leur équilibre. L'opinion suivante, émise par Gratiolet, a pour nous l'avantage de ne pas l'oublier, ainsi que le font les théories qui n'ont en vue que des nécessités relatives à l'organe de l'audition.

Pour Gratiolet, lorsque l'attention est fortement attirée, la somme de l'énergie nerveuse étant limitée, et se trouvant particulièrement concentrée dans la partie qui est plus spécialement affectée, il en résulte que les autres organes semblent oubliés et négligés. Il s'ensuit que « des phénomènes de résolution paralytique se développent de toutes parts : la bouche, abandonnée à son propre poids, s'entr'ouvre ; les bras retombent, les jambes fléchissent, les mouvements du cœur lui-même sont ralentis, et ce ralentissement peut aller jusqu'à la syncope² ». C'est à peu de chose près ce que dit Le Brun dans sa conférence sur l'expression, à propos de la nature de l'admiration. « L'Admiration, dit-il, est une surprise qui fait que l'Âme considère avec attention les objets qui lui semblent rares et extraordinaires, et cette surprise a tant

1. C. DARWIN, *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, 2^e éd., p. 307.

2. P. GRATIOLET, *De la physionomie et des mouvements d'expression*, p. 254.

de pouvoir qu'elle pousse quelquefois les esprits vers le lieu où est l'impression de l'objet, et fait qu'elle est tellement occupée à considérer cette impression, qu'il ne reste plus d'esprits qui passent dans les muscles¹ ».

A moins que cette faiblesse momentanée du système musculaire ne soit due à l'impression de plaisir, de peine ou de crainte que détermine la cause qui a produit l'étonnement. L'accablement provoqué par une émotion agréable ou pénible pourrait alors être

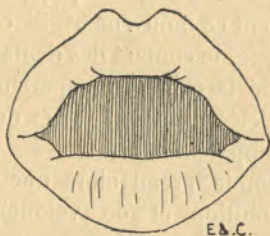


FIG. 65. — Étonnement. Bouche moins ouverte que dans l'exemple représenté fig. 64.

considéré comme étant consécutif à la surprise éprouvée.

Ainsi que nous l'avons déjà dit au début de cette étude spéciale, la question que nous venons d'analyser est assez complexe. Il est difficile de conclure d'une manière ferme. Peut-être, parmi les théories exposées, en est-il une seule qui soit l'expression de la

1. *Conférence de Monsieur Le Brun, premier peintre du roy de France, chancelier et directeur de l'Académie de peinture et sculpture. Sur l'Expression générale et particulière, 1698, p. 10.*

vérité ; peut-être toutes, selon les circonstances et les individus, renferment-elles chacune une part de cette vérité. C'est ce que, nous le répétons, il est difficile d'affirmer.

Lorsque la bouche est moins ouverte (fig. 65) que nous ne l'avons jusqu'ici supposé, c'est, à la vue d'une action que l'on juge répréhensible, la surprise accompagnée d'un « Ah ! » de reproche qui s'entend : Qu'avez-vous fait là ?

Élévation. — Ce sont les muscles temporal, masséter et ptérygoïdien interne qui, par leur contraction, déterminent ce mouvement. Si celui-ci est exécuté avec énergie, le contact des dents de la mâchoire inférieure et de la mâchoire supérieure se fait avec force ; les modelés du temporal et du masséter deviennent très apparents.

La physionomie prend alors une expression très nette de résolution et de volonté, de brutalité même.

Du reste, malgré que nous n'ayons pas à nous occuper ici d'études physiognomoniques, nous ferons remarquer cependant quelle impression de force résolue donne à une physionomie le grand développement des muscles masticateurs, et l'aspect particulier de la mâchoire lorsqu'elle est élargie par de forts masséters nettement dessinés.

Ces muscles se contractent aussi dans les cas de colère, d'indignation : alors les lèvres, serrées l'une contre l'autre, sont souvent projetées en avant (fig. 66). Nous allons voir que dans les cas où cette colère se manifeste sans aucune retenue, peuvent intervenir d'autres mouvements de la mâchoire.

Mouvements de latéralité, en avant et en arrière. — Ces mouvements n'ont pas une très grande valeur au point de vue expressif; déplacer la mâchoire de façon à porter le menton à droite ou à gauche, à l'avancer ou à le reculer, ne constitue guère que des grimaces sans aucune signification.



FIG. 66. — Élévation de la mâchoire inférieure dans l'expression de la colère (d'après Darwin).

Cependant, associés au mouvement énergique d'élévation de la mâchoire inférieure, ils sont cause que les dents, fortement en contact, glissent en frottant les unes sur les autres. Il en résulte le grincement de dents qui accompagne toute excitation nerveuse portée au paroxysme. Nous signalerons en particulier la colère, la fureur.

Langue.

Projection de la langue en dehors de la cavité buccale. — Nous avons déjà vu, à propos du dégoût (page 178), que la langue peut aider à l'expulsion d'une substance répugnante introduite dans la cavité buccale ; nous avons indiqué, à ce propos, le rapport qui existe entre la projection de la langue qui a lieu à ce moment et celle qui caractérise, chez l'enfant surtout, la haine et le mépris.

Nous n'insisterons pas sur un autre geste de la langue, également très enfantin, par lequel celle-ci, sortie de la bouche et relevée verticalement vers l'appendice nasal, va recueillir à la sortie des narines le mucus qui s'en échappe. Si nous en parlons, c'est uniquement pour établir un parallèle entre ce geste et celui qu'exécute le chien qui, également au moyen de sa langue si longue et si flexible, essuie ses narines et les parties avoisinantes de son museau. Ce rapprochement nous semblait digne d'être signalé.

Mais, rappelant de nouveau le rôle que la langue remplit dans le dégoût physique, il nous semble intéressant d'indiquer que sa projection peut, sous une forme un peu différente, exprimer une sensation complètement opposée.

En effet, la langue, modérément saillante hors de la bouche, est quelquefois promenée, pour ainsi dire, sur la surface libre des deux lèvres, par des mouvements alternatifs ayant lieu d'un côté à l'autre. C'est alors le signe d'une absolue satisfaction du goût, et, par cette mimique, il semble que, afin de n'en rien perdre, on cherche à recueillir jusqu'aux dernières

parcelles de ce qui a produit une heureuse impression gustative. Que l'on veuille bien nous permettre de rappeler, à ce propos, une expression familière peut-être, mais bien expressive : « On s'en lèche les lèvres » ; lèvres est ici quelquefois remplacé par « babines ».

Quelquefois encore la langue caresse également les lèvres par suite d'un plaisir espéré et impatiemment attendu.

Il est enfin une autre circonstance dans laquelle la projection de la langue a lieu. Sous l'influence de la surprise que leur fait éprouver une plaisanterie qui les froisse et à laquelle ils se sentent incapables de répondre, certains sujets ne trouvent pas, pour pallier leur impuissance, d'autre ressource que d'employer ce moyen. Certains encore tirent également la langue, d'une façon pour ainsi dire impulsive, lorsque, ne sachant que dire pour riposter, ils veulent cependant répondre à une grossièreté qui leur est adressée.

Pavillon de l'oreille.

Déplacements du pavillon en avant, en haut, en arrière. — Les muscles qui meuvent le pavillon de l'oreille sont, dans l'espèce humaine, extrêmement atrophiés. Leur présence cependant peut autoriser à croire, qu'à un certain moment du développement de l'espèce humaine, l'homme a pu, probablement, ainsi que le font les quadrupèdes, déplacer son pavillon auriculaire de façon à en diriger l'ouverture du côté d'où venaient les bruits qu'il voulait plus nettement percevoir, ou dont il voulait analyser la

nature. La meilleure preuve qu'il a pu en être ainsi c'est que, par une disposition presque anormale, certains sujets sont encore capables d'exécuter ces déplacements, et de leur donner une étendue relativement considérable.

Cependant, il faut le reconnaître, si chez les quadrupèdes ces déplacements ont une certaine signification expressive, chez l'homme il n'en est pas de même. De sorte que, à cause du point de vue particulier dont nous nous occupons ici, nous n'y insisterons pas davantage, et qu'il doit nous suffire d'en avoir simplement signalé l'existence, tout à fait exceptionnelle, chez certains individus.

2. Tête.

Avant d'entreprendre l'analyse des divers mouvements que la tête peut exécuter, il est nécessaire de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les déplacements qu'elle peut subir, et d'en fixer la nature avant d'en rechercher la signification. C'est ce que nous ferons, du reste, pour les autres régions.

La tête peut être inclinée directement en avant, c'est la flexion; elle peut l'être également en arrière, c'est l'extension. Elle s'incline aussi dans le sens latéral; se projette en avant ou en arrière tout en restant verticale; elle peut enfin tourner de telle sorte que l'axe médian de la face cesse de se trouver situé dans le plan antéro-postérieur.

Nous la considérerons tout d'abord dans sa position normale, c'est-à-dire la face étant tournée directe-

ment en avant et aucun des mouvements énumérés précédemment n'étant exécuté.

Position normale. — A moins qu'une expression particulière ne soit traduite sur le visage par l'un des déplacements de la face étudiés dans les pages précédentes, cette attitude, dans laquelle, la tête étant verticale, la face regarde directement en avant, donne l'impression de la franchise, de la fermeté, de l'assurance, de la hardiesse, surtout si les paupières écartées modérément laissent le globe de l'œil visible dans une étendue normale. Et cela est tellement vrai, que l'on éprouve toujours une certaine surprise lorsque l'on constate que ces qualités peuvent exister chez les individus dont la tête n'a pas franchement cette direction.

Inclination en avant. — A moins que la tête ne soit volontairement inclinée, afin que le regard soit dirigé vers un plan situé en bas, cette attitude semble indiquer que le poids de la tête est difficilement maintenu par la contraction des muscles extenseurs de cette dernière, muscles qui, à l'état ordinaire, sont causes que la face est franchement tournée en avant. C'est en particulier l'attitude que la tête prend chez les individus qui, sans être couchés, sommeillent. C'est aussi celle de l'accablement, de la profonde tristesse, de l'humilité, de la honte, de la timidité, de la réflexion, de la prière. Il semble que le sujet, par cette direction donnée à sa tête, n'a plus la force nécessaire pour supporter le poids de celle-ci (accablement, tristesse); qu'il cherche à se dissimuler aux regards de ceux qui l'entourent (humilité, honte, timidité); qu'il veuille éviter d'être distrait par les

impressions venant de l'extérieur (réflexion, prière). Dans ces différents cas, pour des raisons qu'il est facile de comprendre, étant donné l'état mental du sujet, les paupières sont abaissées. C'est encore le signe de la dissimulation chez le sujet qu'un autre individu observe. En effet, lorsqu'on veut cacher les impressions que l'on ressent, on évite autant que possible de se laisser fixer dans les yeux. Ceux-ci reflètent trop vivement les émotions pour que, dans certaines circonstances, l'on ne soit pas préoccupé de mettre un obstacle à leur examen.

Mais si les paupières supérieures sont élevées, si les rayons visuels passant au-dessous d'elles sont dirigés en avant, c'est alors l'expression de la dissimulation ; le sujet regarde sans vouloir en avoir l'air, il observe, mais il cherche à le dissimuler. C'est ce que l'on désigne par « regarder en dessous ».

Nous ne voulons pas médire des personnes qui portent des lunettes à verres de couleur foncée ; mais quelquefois cependant ces verres remplacent la mimique que nous venons d'indiquer ; il est certain que, par analogie, l'on éprouve toujours une certaine gêne lorsqu'on a l'une d'elles comme interlocuteur, par la raison que l'on ignore le degré et la nature de l'observation à laquelle on est momentanément soumis.

Une mimique du même genre peut avoir lieu dans certains cas de la réflexion avec appel à la mémoire.

A propos de l'inclination de la tête en avant, nous ne pouvons passer sous silence le salut, ou tout au moins ses nombreuses variétés d'expression. Il est vrai que l'aspect de la physionomie est cause le plus souvent de la signification de ce geste ; mais par lui-

même, c'est-à-dire par sa lenteur ou sa rapidité, par sa souplesse ou sa vivacité, par son étendue ou sa répétition, il peut être solennel, respectueux, amical, affable, bienveillant, indifférent, protecteur, sec ou hautain. Et pourtant, ce qui est une nouvelle preuve des transformations que, comme pour certains mots d'un langage, peut subir la signification d'un geste, son origine est unique et peut se rattacher à l'acte humiliant de la prosternation (voir, page 294, la station à genoux).

C'est le cas de dire un mot de l'acte de déférence qui consiste à se découvrir en ôtant son chapeau. La théorie de Spencer à ce sujet semble des plus acceptables. « Le vaincu, dit-il, se prosterne devant son vainqueur et, passant à l'état de chose possédée, perd du même coup la possession de tout ce qu'il porte sur lui; il rend ses armes, et si le vainqueur l'exige, il cède les parties de ses vêtements qui en valent la peine. Par suite, la nudité, partielle ou complète, du captif devient une nouvelle preuve de sa défaite... On ne peut guère douter que l'acte de rendre ses vêtements ne soit l'origine des salutations qui consistent à se découvrir le corps dans une étendue plus ou moins grande... Certains naturels de la Côte-d'Or, très respectueux, découvrent entièrement l'épaule. Burton dit que « dans toute l'étendue du « Yoruba et de la Côte-d'Or se découvrir l'épaule, c'est « comme ôter son chapeau en Angleterre ». Ford remarque que « ôter son manteau en Espagne équivaut à notre usage d'ôter son chapeau ».

« Il semble donc que l'usage d'ôter son chapeau chez les Européens, qui se réduit souvent chez nous

à le toucher seulement avec les doigts, est un vestige de l'usage de se dévêtir, par lequel, dans les temps primitifs, le captif exprimait l'abandon de tout ce qu'il possédait. »

L'usage de se déchausser, qui a une signification respectueuse dans certains pays, aurait la même origine.

« Il ne faut pas oublier de remarquer », ajoute Spencer, « que les salutations de ce genre, d'abord réservées aux personnages d'un rang suprême, puis, à des personnages moins puissants, se généralisent peu à peu au point de s'appliquer à tout le monde... En Europe, après avoir été une cérémonie de l'hommage féodal et du culte religieux, l'usage de se découvrir la tête est devenu un signe de respect, dû même à un ouvrier quand on entre dans sa maison¹ ».

Nous rappellerons à ce propos que, il y a peu de temps, une discussion s'est ouverte dans certains journaux, discussion accompagnée de consultations demandées à des personnes compétentes en la matière, sur la question de savoir si, oui ou non, il est admissible lorsque l'on entre dans un salon de s'y présenter en conservant sa canne.

Il nous semble que la théorie de Spencer légitimerait assez bien l'opinion négative, et que, à moins de déposer sa canne aux pieds de la maîtresse de la maison, afin de lui rendre hommage, il est plus conforme à la théorie de l'abandonner dans l'antichambre.

Inclination en arrière. — A moins que la tête ne

1. Herbert SPENCER, *Principes de sociologie*. Traduction française par E. Gazelles, t. III. Paris, 1883.

soit ainsi renversée pour permettre au regard d'être dirigé vers une région située en haut, cette attitude, si le regard est direct, c'est-à-dire les rayons visuels situés dans un plan horizontal, donne l'expression de l'assurance, de la satisfaction, de l'enthousiasme, de la hardiesse, du défi. Autant l'inclinaison de la tête en avant donne l'impression de sentiments par lesquels le sujet se concentre en lui-même, autant l'inclinaison en sens inverse donne celle de l'expansion, du besoin d'être vu et de prendre une part active à tout ce qui vient de l'extérieur, ou de montrer que l'on se sent supérieur aux êtres ou aux événements.

Si le regard est tourné en haut, c'est l'expression de l'extase, de la prière, du désespoir.

C'est aussi un signe d'impatience, de lassitude ou d'ennui, qui se manifeste alors par une attitude de la tête comparable à celle que cette dernière prend lors du bâillement.

Cette inclinaison de la tête en arrière, ayant pour effet de diriger le regard en haut, a lieu souvent lorsqu'on fait appel à la mémoire. Mais il est à remarquer que ce n'est pas dans le fait de tourner la face en haut que se trouve l'explication de l'acte que nous venons d'indiquer, car, si au moment où l'on rassemble ses souvenirs, la tête est tournée en haut, il est plus que probable qu'alors elle sera dirigée en bas.

Il est à remarquer, en effet, que le corps ne conserve pas toujours la même attitude lorsque les idées viennent à changer de nature. Lorsqu'on veut changer le cours de ses pensées, on modifie instinctivement les impressions extérieures avec lesquelles on a été en contact jusque-là. Il en résulte que, pour réfléchir à

ce que l'on recherche, les regards étant le plus ordinairement portés en avant ou en bas, on relève la tête; le champ de la vision est alors nouveau, et l'esprit, débarrassé de toutes les impressions auxquelles il reste attaché par la force de l'habitude, devient libre de se livrer au travail de recherche qui lui est imposé.

Il en résulte aussi que si l'on a à répondre à un renseignement demandé par un interlocuteur placé à droite, et que l'on regarde, c'est presque sûrement en haut, ou peut-être vers la gauche, qu'on tournera la face, s'il est nécessaire que l'on réfléchisse un instant avant de répondre à la question qui vient d'être posée.

Inclination latérale. — Cette attitude exprime l'affection, la tendresse, si la tête et le regard sont dirigés vers la personne à côté de laquelle on se trouve; elle dénote un certain abandon.

C'est l'appel affectueux, l'invitation à ce qu'elle se rapproche, si, en même temps que la tête est inclinée du côté opposé à cette personne, le regard est tourné vers elle; mais, dans ce cas, la face doit être souriante. Lorsque, au contraire, celle-ci est froide et sévère, ou que le dégoût y est exprimé, c'est, selon le cas, un geste ayant pour but d'ordonner que l'on vienne afin de recevoir des reproches, ou un mouvement de recul qui signifie clairement que l'on s'écarte de ce que l'on méprise. C'est encore une attitude de défi en réponse à une provocation.

Enfin, écouter en inclinant la tête d'un côté ou de l'autre, montre que l'on est attentif à ce qui est dit et que l'on écoute d'une façon bienveillante, patiemment ou avec intérêt.

Il est à remarquer que l'attention interrogative s'exprime également de cette façon. Il faut croire que, dans ce cas, l'inclinaison légère de la tête a une certaine utilité, car elle n'est pas spéciale à l'espèce humaine ; certains animaux en offrent des exemples. Chez ceux dont les yeux sont placés latéralement, cette attitude est facilement explicable. En effet, lorsqu'un oiseau regarde un objet placé au-dessus de lui, il incline la tête afin de diriger l'un de ses yeux vers ce qui attire son attention. Mais, chez le chien, qui peut voir en face de lui, les conditions sont toute différentes, et cependant il incline la tête de la même façon lorsque son attention est éveillée par une chose qui lui est inconnue et dont il cherche à analyser la nature.

Peut-être la direction alors oblique de la ligne passant au niveau des deux yeux permet-elle une vision plus facile et plus complète de l'objet observé ? Il se pourrait qu'il en fût ainsi ; car, dans ce cas, celui-ci étant vu non seulement dans le sens transversal, mais encore dans une direction se rapprochant de sa hauteur, l'impression qu'il produit sur le champ visuel doit être plus complète que celle qui résulte de toute autre direction.

Nous ajouterons que cette mimique a lieu non seulement dans l'attention visuelle, mais encore dans l'attention auditive, même lorsque le bruit qui éveille cette dernière a sa source dans la région située en face de l'individu.

Projection en avant. — Lorsque la tête, tout en restant verticale, est projetée en avant, cela correspond au désir de mieux voir, à l'habitude de fureter,

à la préoccupation de satisfaire la curiosité. C'est aussi l'une des attitudes prises par l'individu qui écoute avec attention ou qui s'élance sur un adversaire.

Projection en arrière. — C'est, comme dans certains cas pour l'inclination latérale, un mouvement de recul ; elle exprime aussi, comme précédemment, la tête restant verticale, la raideur de caractère ; elle correspond encore à la volonté de se tenir le plus éloigné possible de ce que l'on considère comme étant d'un contact désagréable ou humiliant. Cette résolution résultant parfois d'un manque d'indulgence pour autrui souvent déterminé par l'opinion très favorable que l'on a de soi-même, nous en concluons que c'est une attitude qui peint bien la vanité, l'orgueil, l'arrogance.

Par cette attitude de la tête, le cou se bombe en avant, et, ainsi qu'on le dit familièrement d'un individu qui fait le beau, le fier, l'important, le sujet « se rengorge ». Ce qui, nous l'indiquons sans y insister, n'est pas spécial à l'espèce humaine, mais se constate aussi chez certains animaux, par exemple, chez le dindon, dans des circonstances analogues et sous l'influence de raisons du même genre.

Rotation. — C'est par ce mouvement que l'on tourne la face vers une personne que l'on accueille favorablement ; mais, c'est aussi par lui que l'on s'en détourne, si l'on dirige la face du côté opposé.

Diriger ses regards sur ce qui peut faire éprouver du plaisir, c'est la raison d'être du premier cas. Leur épargner la vue de ce qui déplaît pour une raison quelconque, telle est la signification du second.

La tête est encore ainsi tournée lorsque l'on écoute

un bruit en dirigeant l'une des oreilles, en tendant l'oreille, du côté d'où vient ce bruit. C'est donc l'un des signes de l'attention auditive. Comme la tête est alors déplacée par la contraction du muscle sterno-cléido-mastoïdien¹, celui-ci, dont le modelé dans ce cas est si net, pourrait presque être considéré comme muscle expressif de l'une des formes de l'attention, au même titre que le frontal.

3. Tronc.

Nous avons à considérer le tronc dans les attitudes suivantes : Inclination en avant, inclination en arrière, inclination latérale, torsion.

Inclination en avant. — Comme pour la même attitude de la tête, cette direction du tronc dénote l'accablement physique ou moral.

Elle exprime aussi l'humilité, le respect, la prière, la vénération, l'attention curieuse.

1. Le sterno-cléido-mastoïdien, muscle superficiel de la région du cou, qu'il parcourt obliquement, est assez épais et de forme allongée.

Recouvert par le peaussier qui, à l'état inactif, ne peut en voiler la forme à cause de son peu d'épaisseur, le sterno-cléido-mastoïdien s'insère en bas par deux tendons : l'un, étroit, qui se fixe sur l'extrémité supérieure, ou poignée, du sternum ; l'autre, plus large, qui s'attache sur le tiers interne du bord postérieur de la clavicule. De là les deux faisceaux qui succèdent à ces tendons se dirigent obliquement en haut et en dehors, se réunissent et, continuant leur trajet, vont rejoindre la tête pour s'insérer, en arrière du pavillon de l'oreille, à l'apophyse mastoïde et aux deux tiers externes de la ligne courbe occipitale supérieure.

Lorsqu'un seul sterno-cléido-mastoïdien se contracte et qu'il prend son point fixe inférieurement, il fait exécuter un mouvement de rotation à la tête, de façon à diriger la face du côté opposé à celui qu'il occupe.

Si ce mouvement est répété avec vivacité, plusieurs fois de suite, il dénote la politesse empressée, aussi l'obséquiosité. On dit, du reste, d'un individu qui se montre bas et rampant, qui fait des salutations humbles et réitérées, en un mot des courbettes, qu'il a l'échine souple, qu'il tord, courbe ou plie l'échine. Et ces locutions sont remarquablement expressives.

Inclination en arrière. — Semblable comme signification à l'attitude analogue de la tête, elle exprime l'assurance, l'enthousiasme, quelquefois l'orgueil. « Se redresser » se dit aussi bien de l'individu vaniteux et fier que de celui qui, réagissant contre une atteinte quelconque, se met en mesure d'attaquer ou de se défendre.

Lorsque le tronc est incliné en arrière, c'est une marque de résistance ; l'attitude inverse, c'est-à-dire l'inclinaison en avant, est, au contraire, l'indice de la soumission.

C'est aussi, lorsque le mouvement est brusque, un signe de surprise ou de recul, d'éloignement de quelqu'un ou de quelque chose qui déplaît ou qui inspire de l'effroi. S'il est moins rapide il accompagne le renversement de la tête en arrière, lors du désespoir.

Inclination latérale. — Ici, comme pour les mouvements en avant et en arrière, lorsque le déplacement a lieu de façon à rapprocher le tronc de quelqu'un ou de quelque chose, c'est un signe de sympathie ; c'est un sentiment tout opposé qui se révèle lorsque, au contraire, le mouvement est exécuté en sens inverse.

Torsion. — Lorsque celle-ci a pour effet de diriger la face antérieure du tronc du côté opposé à celui qui est occupé par la personne que l'on voit ou à qui l'on

parle, c'est le signe de l'impatience ou d'une grande indifférence, du peu de cas qu'on fait de cette personne ; c'est encore le mépris. C'est l'ébauche du mouvement très significatif par lequel, comme dans l'impatience, on « tourne le dos » à quelqu'un. Le mépris est encore plus marqué si, en même temps, la face, modifiée comme nous savons qu'elle doit l'être dans ce cas, est tournée du côté de cette personne, de façon à regarder par-dessus l'épaule correspondante ; d'où la locution qui exprime cette forme du dédain : « Regarder, traiter quelqu'un par-dessus l'épaule. »

Mais si la face est tournée du côté vers lequel le tronc est dirigé, c'est alors que ce que l'on voit inspire du dégoût ou fait ressentir une impression pénible. C'est ce qui se produit chez certains sujets lorsqu'ils voient quelqu'un qui vient de se faire une blessure sanglante ; chez certains même, la vue d'un cheval qui glisse et tombe produit la même impression. Cette attitude peut s'expliquer surtout par le désir, quelquefois involontaire, de s'épargner la vue d'une scène qui, presque toujours, produit une certaine émotion. Ce n'est donc pas toujours la sensibilité de l'homme s'apprêtant à secourir, qui la détermine, mais bien souvent l'émotion de celui qui, par un sentiment plutôt égoïste, cherche à se mettre à l'abri d'une impression désagréable.

4. Membres supérieurs

ÉPAULE

Malgré que l'épaule ne puisse se mouvoir sans

entraîner avec elle l'ensemble des membres supérieurs, dans des déplacements qui rendent les attitudes qu'elle peut prendre plus complètes, et leur signification plus expressive, nous étudierons cette région isolément, en tenant compte, bien entendu, des restrictions qui précèdent.

L'épaule peut s'élever, s'abaisser, se porter en avant et en arrière. De plus, certains de ces mouvements peuvent se combiner ; à l'élévation s'associent dans certains cas la projection en avant ou la projection en arrière ; il en est de même pour l'abaissement.

Élévation. — Lorsque celle-ci a lieu brusquement, et que l'épaule revient rapidement à sa situation normale, il en résulte le « haussement des épaules », mimique bien connue de l'impatience, du mépris, de la moquerie ou de la pitié.

Exécuté d'une façon moins rapide, ce mouvement exprime le doute, l'ignorance, l'impuissance dans laquelle on se trouve de faire ou de dire une chose.

Dans le premier cas, on agit comme si l'on voulait, par une secousse, débarrasser la région d'un poids importun. Dans le second, on semble vouloir faire comprendre que le fardeau est trop lourd, et qu'on se juge incapable d'en supporter le poids.

Cette élévation, maintenue pendant quelques instants, accompagne aussi la tendresse, l'enthousiasme, l'exaltation, l'admiration ; mais il est nécessaire qu'alors la physionomie exprime ces sentiments.

A propos de l'élévation des épaules dans la moquerie, nous signalons l'étude qu'en a faite le D^r Rey-

nier à propos des conséquences qui résultent de cette élévation permanente chez les bossus¹.

Après avoir rappelé que, si le haussement des épaules exprime l'impuissance de soi-même, il est exécuté aussi lorsque l'on constate l'impuissance d'autrui et que l'on s'en moque, l'auteur développe cette idée ingénieuse que cela explique pourquoi, chez certains bossus, dont l'élévation des épaules est permanente et pathologique, tandis que la tête et le cou sont dans l'extension, « la physionomie a une expression non seulement vive et énergique, mais encore moqueuse et mordante ».

Quand à l'élévation des épaules se trouve associée la projection de celles-ci en avant, la face antérieure du thorax prend une forme concave dans le sens transversal, tandis que la face postérieure du tronc, au contraire, devient convexe dans la même direction. C'est l'expression de la prière, de la supplication, de la souffrance morale ou physique.

Si le tronc en même temps s'incline en avant, le dos est non seulement convexe dans le sens que nous venons d'indiquer, mais encore convexe de haut en bas. Selon une locution familière, « on tend le dos » ; ce qui exprime la crainte et le désir de se protéger par soi-même contre un danger. Il semble, en effet, que cette attitude par laquelle on se replie sur soi-même, soit capable de rendre moins redoutables les atteintes que l'on veut éviter. Elle est si

1. Dr J.-B. REYNIER, *Causes de l'expression spirituelle et mordante de certains bossus* (Mémoire lu à la Société de médecine pratique, le 11 juillet 1889) Paris, 1889.

instinctive et si naturelle, que, malgré son efficacité contestable, peu de sujets, dans des circonstances analogues à celles qui nous occupent, redressent le tronc en le portant en arrière, de façon que la poitrine, largement étalée, reste accessible aux violences extérieures. Cependant ce dernier cas quelquefois se présente; il dénote alors une très grande bravoure et un mépris absolu du danger.

Lorsque les épaules étant élevées sont en même temps portées en arrière, la poitrine est convexe et tendue en avant.

C'est une attitude qui s'associe souvent à celle de la tête relevée et portée en arrière; c'est un des signes corporels de la joie, de la force, de la franchise; mais c'est aussi celui de l'orgueil, de la suffisance, de la bonne opinion de soi-même. Dans ces trois derniers cas, la tête est, assez souvent, non pas inclinée mais projetée en arrière. Alors, la face antérieure du cou, ainsi que nous l'avons dit en parlant de cette attitude de la tête, devient convexe et saillante en avant, l'individu « se rengorge »; ce que, ajoutions-nous, l'on constate chez certains animaux. Cette saillie du cou est alors continuée par la forme bombée de la poitrine que nous venons d'indiquer; le sujet « fait jabot », selon une expression familière par laquelle on type quelquefois les individus qui cherchent, par leur maintien, à se donner un air de supériorité.

Abaissement. — Il est des personnes qui haussent les épaules lorsqu'elles veulent manifester par un geste l'impatience qu'elles éprouvent en entendant dire certaines choses, ou la pitié que leur inspire un

raisonnement qu'elles se refusent à admettre. Il en est d'autres qui, au contraire, les abaissent. Dans l'un et l'autre cas, ces personnes semblent par là vouloir faire comprendre que ce qu'elles entendent est pour elles une fatigue, ce qu'elles traduisent par le geste de se débarrasser d'un fardeau. Celles qui haussent les épaules semblent rejeter ce fardeau d'une façon brusque, en donnant une secousse ; les secondes semblent vouloir s'en débarrasser également, mais en le faisant glisser.

L'abaissement des épaules, lorsque, en même temps, celles-ci sont portées en avant, exprime l'inertie, la faiblesse, l'accablement.

BRAS

L'étude que nous abordons, et qui a pour but d'indiquer les mouvements expressifs que peut exécuter le segment brachial du membre supérieur considéré isolément, semblera peut-être superflue, à cause de ce fait que le bras, en se déplaçant, entraîne forcément l'avant-bras et la main et que la signification expressive des mouvements qu'il exécute se rattache intimement à ceux qui, sous son influence, ont lieu au niveau des segments qui lui font suite.

Il nous semble cependant qu'une certaine façon de considérer ce segment nous aidera dans cette étude spéciale, c'est le cas où le bras seul existe et où l'avant-bras et la main ne peuvent plus intervenir dans la mimique du membre thoracique. Nous faisons allusion aux individus manchots.

Si l'amputation n'a conservé chez ces derniers que la région brachiale, ils peuvent encore, en déplaçant ce moignon, exprimer certaines choses, très simples, il est vrai, mais dont l'étude nous préparera à l'analyse des mouvements d'ensemble du membre supérieur. Ces mouvements ont lieu dans le sens de l'abduction, de l'adduction, en avant et en arrière; c'est de plus l'élévation verticale.

Mouvement en avant et abduction. — Ces gestes signifient que l'on repousse quelque chose, ou que l'on indique une direction.

Mouvement en arrière et adduction. — Le premier est complémentaire de la surprise; c'est aussi un mouvement de recul, manifestant le désir que l'on a d'éviter un contact désagréable.

Le second mouvement qui attire, indique encore, si le bras est serré contre le tronc, que l'on retient fortement; il peut encore avoir lieu lorsqu'on craint un contact, et qu'on veut l'éviter; soit que ce contact inspire de la répugnance, qu'il fasse craindre un danger quelconque ou qu'il présente simplement des inconvénients.

Élévation verticale. — Lorsque le bras, d'abord dirigé en avant ou en dehors, continue à s'élever jusqu'à prendre une direction verticale, lui permettant de se mettre en contact avec les parties latérales de la tête, il en résulte la mimique par laquelle le sujet cherche à se faire apercevoir d'un autre individu, par exemple après avoir donné de la voix pour attirer l'attention de ce dernier.

Le rôle mimique du bras considéré isolément, est, on le voit, peu compliqué; en cet état, ses gestes

expressifs sont peu nombreux. On comprendra qu'il ne peut guère en être autrement, si l'on considère le peu d'indépendance du segment de membre dont nous venons de nous occuper. Mais c'est lui qui ébauche, pour ainsi dire, les idées plus complexes que peuvent exprimer, par leurs gestes, les segments qui lui succèdent, c'est-à-dire l'avant-bras et la main.

BRAS, AVANT-BRAS ET MAIN

Le parti que nous avons adopté en étudiant les mouvements partiels de l'épaule et du bras, ne peut être utilisé à propos de l'avant-bras. Celui-ci, en effet, considéré isolément n'est nullement expressif, ou du moins il ne devient intéressant, au point de vue de sa mimique, que lorsqu'on l'associe au bras qui modifie sa direction et à la main qui subit les déplacements d'ensemble qu'il lui imprime. C'est pourquoi nous réunirons ici le bras, l'avant-bras et la main, afin d'analyser les mouvements qu'ils peuvent exécuter dans leur totalité.

Nous reprendrons ensuite l'étude de la main considérée à part ; car celle-ci, en plus des déplacements généraux que nous venons de signaler, a des mouvements expressifs propres et particulièrement significatifs dont l'examen ne saurait être négligé.

Membres supérieurs dirigés en bas, l'avant-bras étant en supination ou en pronation. — Lorsque les membres supérieurs retombent verticalement le long du corps, l'avant-bras étant en supination, le petit doigt correspond à la face externe de la cuisse. Si les

doigts sont alors étendus et rapprochés les uns des autres, l'attitude est celle que les militaires donnent à leurs membres supérieurs lorsqu'ils prennent la position réglementaire du soldat dans le rang.

Elle donne en ce cas l'impression de l'ordre, de la discipline, de la soumission. Elle signifie nettement que l'homme attend des ordres, et qu'il se trouve tout prêt à les exécuter.

Mais cette attitude manque absolument de souplesse dans d'autres circonstances. Un sujet qui, dans la vie ordinaire, maintiendrait ainsi ses membres supérieurs, donnerait sans aucun doute l'impression d'un individu affligé d'une très grande raideur articulaire, associée à une certaine lourdeur d'esprit.

Lorsque les membres supérieurs sont, non plus dirigés verticalement en bas, mais un peu obliquement en bas et en arrière, il en résulte un geste de colère, d'agression, de menace, qui peut avoir plusieurs significations, selon la forme que prennent les mains au même moment ; c'est ce que nous allons indiquer :

Si les poings sont fermés fortement, le geste laisse sous-entendre que l'on a grande envie de frapper.

Si, les premières phalanges étant dans l'extension, les deux dernières phalanges sont à demi fléchies, de façon à prendre l'aspect de griffes, c'est la menace de se défendre ou d'attaquer en griffant.

Si les doigts sont fortement écartés les uns des autres, c'est, à cause de l'attitude de ces doigts, la menace de saisir l'adversaire afin de le repousser.

Nous venons de supposer les membres supérieurs dirigés obliquement en bas et en arrière ; si, de plus,

ils sont portés un peu en dehors, les mains étant ouvertes et les doigts écartés comme précédemment, l'attitude exprime encore la menace de saisir l'adversaire non plus seulement pour le repousser, mais pour l'empoigner violemment, pour l'étrangler peut-être.

Ces deux dernières attitudes des membres portés en arrière, en arrière et en dehors, sont de plus complémentaires de la surprise, à condition que, comme précédemment, les mains soient ouvertes et les doigts écartés.

Lorsque les membres supérieurs sont un peu écartés du tronc et légèrement portés en avant, les doigts étant rapprochés ou modérément éloignés les uns des autres, ils donnent l'impression du bon accueil, de la miséricorde. C'est le geste que l'on donne à la Vierge et au Christ dans certaines de leurs représentations figurées.

Lorsque les membres supérieurs sont pendants le long du corps, et que, à l'inverse de ce qui précède, les avant-bras sont en pronation, l'attitude est indifférente. Mais si quelque signe de la face révèle la surprise, alors il n'en est plus de même, surtout si les membres supérieurs retombent avec inertie. Ainsi que nous l'avons déjà signalé à propos de l'abaissement de la mâchoire inférieure sous l'influence d'un vif étonnement, c'est alors la mimique qui correspond à cette locution si expressive : « Je fus tellement surpris, que les bras m'en sont tombés. »

Cette attitude peut être prise également dans toutes les circonstances qui déterminent l'accablement.

Membres supérieurs dirigés plus ou moins horizon-

talement en dehors ou en avant, l'avant-bras étant en supination ou en pronation. — Nous analyserons tout d'abord l'attitude dans laquelle les bras sont en croix, les paumes des mains étant dirigées en haut.

Elle accompagne, très heureusement, mais d'une façon peut-être un peu déclamatoire, une phrase par laquelle on indique que l'on a de lourdes responsabilités résultant du grand nombre et de l'importance des choses dont on s'occupe. C'est un geste par lequel on semble vouloir donner l'idée que l'on soutient le monde entier.

C'est aussi un geste de prière, d'évocation ou d'invocation.

L'avant-bras étant dans la pronation, c'est plutôt alors le geste de la protection exercée sur une foule d'individus, c'est aussi celui de la bénédiction, ou de l'invitation au calme, de l'apaisement.

Si les mains sont relevées verticalement, c'est le geste par lequel on cherche à séparer des ennemis prêts à se combattre¹. C'est encore, lorsque le geste est exécuté par un seul membre, et que la face est tournée du côté opposé, l'indication de la répulsion.

Lorsque les membres supérieurs sont dirigés en avant, l'avant-bras étant dans la supination, et les doigts réunis ensemble avec un peu de flexion des phalanges, le geste est celui de l'individu qui demande ou accepte. Si un seul membre est dans cette

1. Voir, dans le tableau « Les Sabines », par David, l'attitude des membres supérieurs et le geste de la main droite de la femme (Hersilie, femme de Romulus) qui se trouve au centre de la composition.

attitude, l'insistance ou l'empressement sont moins marqués. Si les doigts, au lieu d'être réunis, sont écartés les uns des autres, c'est l'attitude de la prière, de la supplication. Le poing étant fermé énergiquement, ou les doigts fortement écartés, c'est le signe de la menace.

Lorsque les membres supérieurs sont, comme précédemment, dirigés en avant, mais que l'avant-bras est en demi-pronation, c'est-à-dire les paumes des mains tournées en dedans, les doigts légèrement fléchis et écartés les uns des autres, c'est l'attitude de l'appel affectueux, de l'invitation à s'approcher ; c'est ainsi qu'une mère engage son jeune enfant à venir entre ses bras ; que, l'ayant placé vis-à-vis d'elle, à une petite distance, elle veut l'encourager à marcher.

Si les avant-bras sont dans la pronation complète, c'est alors le geste de l'imposition des mains, de la bénédiction d'une foule ou d'un seul individu. Le même geste exécuté par le membre supérieur droit, seul, est celui du serment. On le fait souvent lorsque l'on veut affirmer ou promettre une chose d'une façon solennelle, ne devant laisser aucun doute dans l'esprit de celui à qui l'on s'adresse à ce moment.

C'est aussi, mais alors le poignet et les doigts sont à demi fléchis, le geste que fait une femme qui donne la face dorsale de sa main à baiser ; dans ce cas, le regard est dirigé vers la main. La tête peut être aussi dirigée du côté opposé, si cette action est exécutée d'une façon furtive, ou si le baiser est accordé avec affectation de dédain.

Cette dernière attitude d'un des membres supé-

rieurs est, jusqu'à un certain point, comparable à celle que donne à l'un de ceux-ci l'individu qui, voulant être renseigné sur le temps qu'il fait, cherche, si la pluie tombe finement, à en évaluer l'intensité¹. Dans ce cas, le membre est élevé un peu au-dessus de l'horizontale et le regard est plus ou moins tourné en haut, vers les nuages, afin de les observer.

Supposons de nouveau les membres supérieurs portés tous deux en avant. Les avant-bras étant en pronation et cette attitude encore exagérée par un mouvement de rotation de l'humérus en dedans ; les mains auront alors leur face palmaire tournée en avant, à condition qu'elles soient fortement portées dans l'extension ; si, de plus, les doigts se joignent en se plaçant dans les intervalles qui les séparent les uns des autres, il en résulte l'attitude du désespoir, de la désolation ; c'est l'un des gestes expressifs d'une grande douleur morale. « Se tordre les mains » est l'un des signes de cette émotion.

C'est aussi l'un de ceux par lesquels certains sujets, pour vaincre l'engourdissement des membres supé-

1. Et ce geste, pour ainsi dire instinctif, est bien en rapport avec le mode de sensibilité de la peau pour les sensations thermiques : « *La sensation de température se fait en général et presque indifféremment par toute la surface du corps, et il semblerait a priori qu'il n'y a pas de région privilégiée sous ce rapport ; cependant il est d'observation vulgaire que l'on juge mieux de la chaleur, par les lèvres, les joues, le dos de la main ; le médecin qui veut apprécier la température de la peau d'un malade, applique sur lui le dos de la main et non la paume ; c'est pour la même raison que, si nous voulons juger de la chute de quelques gouttes de pluie imperceptible, c'est le dos et non la paume de la main que nous exposons du côté du ciel.* » (MATHIAS-DUVAL, *Cours de physiologie*, 8^e édition, 1897, p. 523.)

rieurs, s'étirent les bras, particulièrement au moment du réveil.

Membres supérieurs dirigés en haut, l'avant-bras étant en supination ou en pronation. — Si les membres supérieurs sont dirigés verticalement, l'attitude a moins de signification expressive que celles que nous venons d'analyser précédemment. Elle sert, dans certains cas, à faire des signaux à une personne se trouvant à une certaine distance ; par exemple, en levant un ou plusieurs doigts pour indiquer un nombre ; alors les avant-bras sont instinctivement plutôt placés dans la supination.

Lorsque les membres sont élevés, mais dirigés obliquement en haut et en dehors, l'attitude devient celle de l'exaltation, de l'enthousiasme, si les mains sont fortement ouvertes et les doigts très écartés¹ ; si ceux-ci sont plus rapprochés c'est alors le geste de l'invocation ou de l'évocation.

Si les avant-bras sont en pronation, les paumes des mains sont alors en avant ; c'est le geste qu'on fait instinctivement pour indiquer sa présence à quelqu'un qui est éloigné. Si, en même temps, l'on fléchit les mains à plusieurs reprises, en les dirigeant, par conséquent, vers la personne à laquelle on fait des signaux, cela veut dire : « Restez en place », ou « attendez-moi, je vais aller vous retrouver. »

Au contraire, les mains étant en supination et fléchies à plusieurs reprises, cela signifie, et le sens

1. Voir, à ce propos, l'admirable figure qui domine le groupe du Départ des volontaires, de Rude, à l'Arc-de-Triomphe.

dans lequel les mains sont dirigées l'indique : « Venez vers moi, je vous attends. »

Il est bien entendu que ces deux derniers gestes s'exécutent avec les deux membres, ou au moyen d'un seul, selon le plus ou moins d'insistance que l'on met à indiquer ce que l'on cherche à faire comprendre, ou le nombre de personnes auxquelles on s'adresse.

Les membres supérieurs élevés et dirigés en avant, les mains ayant leur paume tournée en haut, constituent un geste d'adoration par lequel on semble s'offrir soi-même ou offrir une victime en holocauste.

Membres supérieurs pendants et dirigés en arrière ou en avant, les avant-bras étant en pronation et les mains croisées derrière ou devant le tronc. — La posture dans laquelle, les membres supérieurs étant obliques en bas, en arrière et en dedans, les mains sont croisées derrière le tronc, constitue une attitude de repos ou de méditation. C'est elle que prennent le plus souvent les personnes qui, pour se délasser l'esprit, ou parce qu'elles sont absorbées dans leurs réflexions, se promènent, ainsi qu'on le dit, de long en long, ou de long en large, c'est-à-dire en parcourant presque machinalement quelques mètres de terrain, et en revenant continuellement sur leurs pas.

C'est ce geste qui, d'autre part, suffit pour indiquer, et presque toujours faire comprendre, sans avoir recours à aucune manifestation verbale, que l'on refuse sa main à un individu qui tend la sienne dans le but d'échanger un serrement de mains.

Il peut aussi exprimer le défi.

C'est encore un signe de patience, de résignation,

lorsque les mains sont croisées comme nous venons de le dire, ou lorsque, les membres supérieurs étant obliques en bas, en avant et en dedans, elles se rejoignent, au contraire, au-devant du tronc.

Dans ces deux attitudes, les membres supérieurs sont placés de manière à ne pouvoir servir de moyen de défense ou d'agression. Les mains, se trouvant alors dans l'attitude qu'elles auraient si elles étaient enchaînées, semblent indiquer qu'on se livre sans défense, et qu'on est résigné ou résolu à subir, sans protester, les choses même les plus capables de faire naître un sentiment de plus ou moins vive contrariété.

Avant-bras à différents degrés de pronation et fléchis, mains croisées au-devant de la poitrine ou jointes l'une à l'autre. — Une attitude pleine d'onction, exprimant l'humilité, la résignation, la prière, est celle par laquelle les avant-bras, étant en demi-pronation, sont portés vers la poitrine, et que les mains sont croisées au-devant de celle-ci. Cette attitude se trouve surtout figurée dans les représentations de personnages religieux; elle fait partie aussi des gestes qui sont exécutés dans les cérémonies liturgiques où elle a une signification analogue.

Elle représente l'abandon de soi-même, la soumission à la volonté d'une puissance supérieure. En effet, la situation des mains qui, croisées l'une sur l'autre, semblent enchaînées, est, d'une façon évidente, bien en rapport avec cette interprétation. C'est l'attitude qui, pour les mêmes raisons, est habituelle chez les peuples orientaux.

L'action de joindre ou de croiser les mains accompagne quelquefois, chez certaines personnes, la salu-

tation très respectueuse. Si nous signalons cette particularité très spéciale, c'est parce qu'elle explique la signification du geste dont nous nous occupons.

En effet, tout d'abord « l'attitude de joindre les mains comme élément de la salutation primitive, dit Spencer, signifiant la soumission absolue, n'était autre chose que l'acte de tendre les mains aux liens. Cet acte exprime aujourd'hui le respect, parce qu'il exprimait dans le principe l'assujettissement. « Si « vous tendez la main à un Siamois, dit La Loubère, « pour la mettre dans la sienne, il met ses deux « mains dans les vôtres, comme s'il voulait se mettre « entièrement en votre pouvoir. (La Loubère, *Du royaume de Siam en 1687-88*, Amsterdam, 1691) ¹ ».

Lorsque, les avant-bras étant toujours fléchis, les mains sont appliquées l'une contre l'autre par leurs faces palmaires, et que les doigts, étendus, sont également en contact, l'attitude est celle de la prière, de l'adoration. Un acte de même nature est encore exprimé lorsque les mains, également en contact par leurs faces palmaires, sont réunies par les doigts fléchis et placés dans les intervalles qui les séparent les uns des autres, c'est encore le geste de la prière, mais c'est surtout celui de la supplication, on intercède, on demande; il y a, à notre avis, moins d'abandon de la volonté dans cette attitude que dans celle des mains croisées sur la poitrine que nous avons analysée précédemment.

En effet, par la première, on semble accepter plus

1. Herbert SPENCER, *Principes de sociologie*. Traduction française par E. Cazelles, t. III. Paris, 1883.

aveuglement, et si l'on prie c'est pour remercier et admettre sans aucune restriction.

Nous rappelons que dans l'attitude des mains croisées sur la poitrine, les avant-bras sont en demi-pronation.

Dans celle des mains jointes, que nous venons d'analyser, le radius n'occupe pas exactement la même situation par rapport au cubitus ; l'avant-bras, dans ce cas, est aux trois quarts de la pronation, c'est-à-dire qu'il se trouve entre la demi-pronation et la pronation complète.

Nous pensons que cette différence était intéressante à signaler.

Avant-bras en demi-pronation et fléchis ; mains appliquées, sans être réunies l'une à l'autre, sur la face antérieure de la poitrine. — Lorsque les mains, sans être réunies l'une à l'autre, sont portées au-devant de la poitrine et qu'elles y sont appuyées fortement dans toute leur étendue, les doigts étant écartés, l'attitude qui en résulte est en rapport avec la volonté intense, et largement exprimée, de se désigner soi-même. C'est le geste que l'on fait lorsque, après s'être entendu accuser d'une faute qu'on n'a pas commise, on répond avec véhémence : « Moi ! j'ai fait cela ? »

C'est encore celui que l'on exécute, mais alors en se frappant rapidement la poitrine à plusieurs reprises, lorsqu'on s'entend dire des choses désagréables, et que l'on interrompt avec une vivacité bien compréhensible, en disant : « Eh quoi ! c'est à moi que vous osez dire cela ? »

Si les doigts, lors de la même attitude générale,

sont crispés convulsivement, les phalanges étant fléchies de façon à donner à ces doigts l'aspect de griffes, c'est alors l'action ou le simulacre de se déchirer la poitrine ; acte que l'on exécute sous l'influence de l'exaltation déterminée par une vive douleur morale ou physique.

Nous pouvons rapprocher ce qui précède de l'action de déchirer, dans la région de la poitrine ou du cou, les vêtements que l'on porte et qui recouvrent ces derniers, d'autant que ce rapprochement vient tout naturellement à l'esprit.

Si cette action accompagne quelquefois la douleur, parce que par la cause qui fait naître la douleur on est entraîné à ne plus tenir à quoique ce soit, elle est encore exécutée par les individus en proie à la colère portée au paroxysme, surtout s'ils sont maintenus et mis dans l'impossibilité de satisfaire le besoin qu'ils éprouvent d'attaquer leur adversaire. Nous la rangerons dans la série des gestes désordonnés qui caractérisent la fureur ; elle pourrait aussi prendre place dans la catégorie des mouvements violents destinés à agir comme moyens de dérivation.

Mais si les phalanges sont moins fléchies, et que les mains soient placées l'une à côté de l'autre, ou l'une au-dessus de l'autre, au-devant de la poitrine, et vers la région située un peu à gauche de la ligne médiane, le geste exprime l'affection, la tendresse ; c'est celui par lequel on indique que le cœur, gonflé pour ainsi dire par les tendres sentiments qu'on éprouve et que l'on voudrait voir partagés, souffre et demande à être soulagé.

Nous ajouterons que ce geste, particulièrement

emphatique, surtout s'il est accompagné de légers mouvements alternatifs de torsion du tronc à droite et à gauche, et d'un soulèvement du corps sur la pointe des pieds¹, est, à cause de son exagération expressive, employé surtout par certains acteurs lorsqu'ils ont à exprimer des sentiments de la nature de ceux que nous venons d'indiquer.

Les mains placées comme précédemment peuvent indiquer également une douleur réelle ayant son siège dans la région du thorax.

A cette attitude des membres supérieurs portés au-devant de la poitrine, nous devons joindre le mouvement par lequel, sous l'influence de sentiments dévoués, d'affection ou d'amour, aussi de protection, on presse chaleureusement quelqu'un ou quelque chose contre soi, en l'y amenant et l'y maintenant au moyen d'un seul des membres supérieurs ou avec les deux. C'est le geste du soldat serrant contre sa poitrine le drapeau de sa patrie ; c'est celui par lequel on presse sur son cœur une personne aimée ; c'est aussi l'un des mouvements expressifs de l'amour maternel. Exécuté avec une intensité moins grande, mais souvent avec une égale sincérité d'émotion, ce peut être le geste par lequel on accueille un ami dont on a été depuis longtemps séparé, un ami auquel il est survenu un bonheur que l'on partage ou un malheur dont on est, avec lui, accablé.

Nous annexerons aussi à ces gestes exécutés par

1. Il ne s'agit pas ici de l'attitude par laquelle le corps portant sur une jambe, la jambe opposée est soulevée légèrement sur la pointe du pied (voir p. 291), car c'est alors une mimique qui exprime véritablement l'enthousiasme.

les membres supérieurs, celui par lequel on se frappe la poitrine avec les poings fermés, en signe de pénitence ou de mortification.

Avant-bras en demi-pronation et fléchis, mains appliquées sur les faces latérales de la poitrine. — C'est, chacune des mains étant appuyée fortement sur la région costale qui lui correspond, par toute l'étendue de la face palmaire, et les doigts étant écartés, le geste qui accompagne le rire douloureux ; ce rire qui, ainsi que nous l'avons déjà indiqué (page 151), porté au paroxysme, occasionne une sorte de suffocation résultant des expirations violentes que l'on exécute à ce moment, expirations qui déterminent des sensations douloureuses dans la région thoracique. L'attitude des mains appliquées sur les parties latérales de cette dernière, plus particulièrement endolorie, explique la locution familière : « Se tenir les côtes de rire », « rire à en avoir mal aux côtes. »

Avant-bras en demi-pronation et fléchis, mains appliquées sur la face antérieure de l'abdomen ou sur les hanches. — Lorsque les mains, les doigts étant écartés, sont étalées sur la face antérieure de l'abdomen, en caressant celui-ci par des déplacements circulaires ou ayant lieu de haut en bas, cela exprime la félicité, le bien-être procurés par l'absorption d'aliments exquis ou abondants. Ce geste exprime aussi le bonheur que l'on éprouve par avance, à l'idée agréable que l'on va jouir par le sens du goût.

Mais pour que l'expression soit complète, il faut que, le tronc étant légèrement rejeté en arrière, l'abdomen soit rendu convexe et saillant, qu'il donne

l'impression de la plénitude ou de sa disposition à être rempli.

Si le tronc, au contraire, est penché en avant, les mains placées sur la face antérieure ou les faces latérales de l'abdomen indiquent que l'on souffre de cette région ; la compression que l'on exerce semblant avoir pour but de calmer les douleurs qui ont leur siège à ce niveau. Ce geste accompagne quelquefois le rire douloureux.

Il est une autre attitude qui exprime la satisfaction, le repos, la tranquillité d'esprit, le bien-être, c'est celle par laquelle les mains étant jointes sur le ventre prennent sur celui-ci un point d'appui. Sa signification est complète surtout lorsque l'abdomen est fortement développé, que la proéminence qu'il constitue donne une large base à cet appui, et que les mains sont placées sur la région qui succède immédiatement à la cage thoracique, région au niveau de laquelle l'abdomen forme, en ce cas, un plan obliquement dirigé en bas et en avant.

À propos de la portion du tronc qui nous occupe, nous rappelons que le geste par lequel on frappe avec la main sur l'abdomen de quelqu'un, est le signe d'une très grande familiarité. Il semble alors que l'on veuille faire comprendre qu'on n'estime chez ce dernier que cette partie de son être, que la considération que l'on a pour lui ne s'étend guère au delà de ses viscères abdominaux, et que ses facultés intellectuelles en sont complètement écartées. En tout cas, « taper sur le ventre à quelqu'un » n'a jamais été une marque de respect pour celui qui est l'objet de cette démonstration.

L'une des attitudes du repos consiste à appuyer une main sur la crête iliaque correspondante, et de préférence du côté de la jambe par laquelle le corps est soutenu dans la « position hanchée », c'est-à-dire du côté du membre inférieur que l'on appelle en ce cas « la jambe qui porte ».

Quelquefois, cependant, c'est sur la hanche du membre inactif, de « la jambe qui ne porte pas », que la main correspondante est appuyée ; mais alors l'attitude donne moins l'impression de la stabilité.

Les deux mains appuyées sur les hanches, les deux membres inférieurs supportant également le poids du corps, les pieds étant écartés afin d'élargir la base de sustentation, constituent encore l'une des attitudes du repos et surtout l'une de celles du défi ; surtout lorsque les mains sont placées de telle sorte que les pouces sont tournés en arrière et les autres doigts dirigés en avant, ou que les deux poings fermés reposent sur la région, ou seulement la face dorsale des poignets, les doigts étant alors dirigés en arrière.

Avant-bras en demi-pronation et fléchis, les mains étant placées à la hauteur des épaules et les pouces engagés dans les entournures du gilet. — Cette attitude, que l'on prend quelquefois lorsqu'on est à l'état de repos, ou que l'on défie quelqu'un, dénote aussi une bonne opinion personnelle, une grande confiance en soi-même déterminée par une tranquillité d'esprit résultant du manque absolu de préoccupations ou d'inquiétudes. Elle fait deviner une certaine insensibilité à tous les faits pénibles qui peuvent se produire. Quelquefois, cependant, elle n'est qu'un masque destiné à faire croire qu'on est heureux ou indifférent.

Quant à la raison d'être de cette mimique, nous croyons qu'elle doit être considérée comme étant l'antithèse de cette locution familière par laquelle on dit, d'une façon figurée, à propos de faits qui peuvent gêner un individu, le rendre embarrassé ou contraint : « Cela le gêne dans les entourures. »

Comme en plaçant les pouces dans les entourures on soulève toujours l'étoffe qui constitue celles-ci, ce qui prouve qu'elles sont suffisamment larges, on montre par cela même qu'on n'y est pas gêné. Ce qui revient à dire qu'on ne se sent pas du tout mal à l'aise, et que, au contraire, on est parfaitement heureux.

Cette attitude a une grande analogie avec celle par laquelle, la tête étant renversée en arrière, on introduit l'index entre le cou et le col qui l'entoure, en écartant et en soulevant légèrement celui-ci. « Se pousser du col » signifie du reste, comme pour l'attitude précédente, que l'on est content de soi ; ce geste sert à manifester extérieurement, d'une façon familière, la satisfaction que l'on éprouve, mais avec une certaine fatuité.

Avant-bras en pronation, fléchis et croisés sur la poitrine. — Lorsque les avant-bras sont dans cette attitude, les deux mains peuvent occuper trois situations différentes. Elles peuvent, reposant chacune sur la face externe, alors tournée en avant, du bras appartenant au membre du côté opposé, être visibles dans toute leur étendue. L'une des mains peut seule reposer sur le bras vers lequel elle est dirigée, tandis que l'autre est engagée sous le bras qui lui correspond ; dans ce cas, on voit les doigts de l'une

et la face dorsale du poignet de l'autre. Enfin, les deux mains, étant engagées sous les bras, peuvent ne plus être visibles qu'au niveau de la région des poignets. Ces trois attitudes ont des significations un peu différentes.

La première est une attitude de repos.

La seconde, pouvant être interprétée de la même manière, indique de plus la résolution de rester inactif et de concentrer son attention sur un fait déterminé. C'est l'attitude que beaucoup d'hommes prennent lorsqu'ils assistent à une cérémonie religieuse. Dans ce cas, cette posture signifie, les bras étant volontairement liés l'un à l'autre, que toute action manuelle doit cesser à ce moment où l'esprit seul est occupé par des pensées qui n'ont rien de matériel. C'est aussi un signe de soumission.

La troisième, plus énergique, est celle au moyen de laquelle un individu qui souffre du froid cherche à se réchauffer par lui-même ; elle accompagne quelquefois la souffrance déterminée par des douleurs ayant lieu dans la région du tronc ou des membres supérieurs. Elle est de plus souvent prise par un sujet qui fait des reproches à un autre, surtout à un enfant difficile à élever ; tel un maître de classe réprimandant sévèrement un de ses jeunes élèves qu'il vient de prendre en faute, en particulier lorsque ce fait ne se produit pas pour la première fois. La signification de ce geste dans ces cas de gronderie n'est pas facile à expliquer ; peut-être cependant a-t-il pour but d'exprimer qu'on se lie les bras, afin de ne pas frapper, mais qu'un châtiment corporel serait légitime.

On croise aussi les bras de cette façon lorsque l'on prend l'attitude du défi. On montre ainsi à l'individu qui attaque que ses menaces ne déterminent aucune crainte, et, pour bien faire comprendre que l'on ne veut pas réagir, on se lie les bras, on les immobilise ; ce qui signifie encore qu'on attend sans émotion l'instant où l'on jugera nécessaire de se défendre.

C'est encore ainsi que les lutteurs de profession croisent leurs bras lorsque, étant au repos, ils se montrent au public. Alors les poings fermés soulèvent et font saillir les biceps, ce qui donne à ceux-ci un aspect plus volumineux.

Les bras croisés constituent encore une attitude interrogative ; le sujet qui l'exécute, après avoir posé une question, semble vouloir indiquer par là que, toute occupation cessant, il attend qu'on veuille bien lui répondre.

Mains servant de point d'appui à la tête. — Nous indiquerons tout d'abord que cette action a lieu surtout lorsque le sujet réfléchit profondément, lorsqu'il médite.

Il semble qu'à ce moment, la tête, devenue plus lourde, ait besoin d'être soutenue ; ce qui explique pourquoi, dans ce cas et dans certains autres tels que la fatigue, le besoin de dormir, le chagrin, les mains interviennent pour lui donner un point d'appui ; quelquefois l'une d'elles est seule employée.

La main peut être placée de différentes manières, et l'une des attitudes par lesquelles elle soutient la tête est dérivée de celles que nous venons d'analyser dans les pages qui précèdent. En effet, si nous reprenons la seconde des attitudes que nous avons

signalées à propos des avant-bras croisés sur la poitrine, nous n'aurons plus qu'à supposer, pour obtenir l'une des postures que l'on prend dans le cas qui nous occupe, l'un des avant-bras, celui qui est placé au-dessus de l'autre et plus en avant, dirigé verticalement, afin de porter la main sous le menton. Mais où cette attitude devient encore plus expressive, c'est lorsque la main qui est alors restée en place, cessant de s'appuyer sur le bras avec lequel elle est en contact, change de situation pour aller soutenir le coude, soit dans sa paume, soit sur sa face dorsale.

Alors elle supporte l'avant-bras auquel appartient la main qui est en rapport avec le menton, et l'ensemble offre une solidité suffisante pour que la tête, à son tour, y trouve un point d'appui.

Mais il est d'autres attitudes par lesquelles le même résultat est obtenu.

L'un des coudes est quelquefois appuyé sur un plan résistant, la surface d'une table par exemple, et la main est portée au menton ou au front qui s'appuient sur elle ; ou, la tête étant inclinée dans le sens latéral, repose sur la face palmaire de la main par une certaine étendue de sa moitié correspondante.

Quelquefois encore la main est placée devant les yeux ; cette attitude, nettement méditative, résulte de ce que pendant que l'on réfléchit on cherche à s'isoler du monde extérieur.

Les deux coudes peuvent aussi être simultanément appuyés sur ce même plan, et alors les mains soutiennent le front. Ou bien elles sont en contact

l'une avec l'autre, sur la ligne médiane, par la portion de la région palmaire qui avoisine le poignet, supportent le menton et se mettent plus loin en rapport avec les parties latérales de la mâchoire inférieure et les joues. Ou cette dernière région est appliquée d'un seul côté sur la face dorsale de l'une des mains, la paume de celle-ci étant en contact avec la paume de la main opposée. Ou bien encore c'est sur les poings fermés que les joues reposent ; cette attitude, expressive de la bouderie, se constate souvent chez les jeunes enfants peu soumis auxquels on vient d'infliger une punition, d'adresser des reproches, de faire des remontrances.

D'autres fois, le sujet étant assis et penchant le tronc en avant, appuie son menton sur ses mains qui elles-mêmes reposent sur un support quelconque, l'extrémité d'une canne ou d'un manche de parapluie. C'est là souvent une attitude d'observation, d'attention soutenue ; il semble que le sujet, par ce moyen, fixe sa tête afin d'assurer ses regards dans la direction de ce qu'il veut analyser.

Les mains croisées derrière la tête qu'elles supportent à la façon d'une sorte d'oreiller, les bras étant obliques en haut et en dehors, les avant-bras fléchis et en pronation, constituent une attitude de repos, de mollesse, d'abandon. Ce geste s'associe souvent, chez l'individu assis, au renversement du tronc en arrière et à l'allongement des membres inférieurs, position rapprochant l'ensemble de la situation couchée.

Une seule main, placée comme il vient d'être dit, supporte quelquefois la tête chez l'individu qui,

voulant regarder une région située directement au-dessus de lui, éprouve de la difficulté à conserver cette position, et, pour y parvenir, a besoin d'avoir un point d'appui.

Mains mises en contact avec certaines parties de la tête. — Il est un geste qui quelquefois accompagne la surprise, la crainte, c'est celui de porter la main au-devant de la bouche, en appliquant sur les lèvres soit sa face palmaire, soit sa face dorsale ; on agit alors comme si l'on voulait arrêter une exclamation prête à s'échapper.

C'est ce qui a lieu aussi lorsque l'on veut dissimuler ses impressions. En effet, ainsi que les yeux, la bouche par une contraction involontaire des muscles qui l'entourent laisse souvent deviner les impressions que l'on ressent, et la difficulté que l'on éprouve à maîtriser les expressions qui en résultent engage à les dissimuler en la masquant.

La main dans certains cas est encore portée au front qu'elle enveloppe, pour ainsi dire, par toute sa face palmaire, en recouvrant également la région de la tempe correspondante ; ce qui semble alors indiquer une douleur à la tête sous l'influence d'une commotion cérébrale, ou une sorte de vertige résultant d'une vive émotion que l'on vient d'éprouver.

Sous l'influence de la douleur, et comme pour étouffer des cris arrachés par la souffrance, il arrive quelquefois que la main, placée au-devant de la bouche et sur les parties avoisinantes dont elle épouse alors la forme générale, comprime fortement cette région d'une façon convulsive.

Il nous semble inutile d'insister, à propos du con-

tact de la main avec les lèvres, sur l'acte d'envoyer un baiser.

Nous devons signaler, et cet ordre nous semble naturel, après le geste qui a pour but de mettre obstacle à l'émission de sons vocaux, celui par lequel on indique la nécessité de faire silence en plaçant au-devant de l'orifice buccal l'index étendu et tenu verticalement.

Nous pouvons y associer aussi ceux qui, apportant également un obstacle au fonctionnement des organes de l'audition, de la vue et de l'olfaction, consistent à appliquer les deux mains sur les pavillons auriculaires, parce que l'on ne veut pas entendre quelque chose de pénible ou de choquant ; à les placer au-devant des yeux, parce que l'on ne veut pas voir un objet qui inspire de la répulsion ; à se pincer le nez entre le pouce et l'index, parce que l'on veut s'épargner le contact avec la pituitaire d'une mauvaise odeur ou simplement d'une odeur qui déplaît.

Mais, inversement, il existe des gestes destinés à favoriser l'exercice des organes :

La main placée sur les côtés de la bouche, le plus souvent les doigts verticaux ou légèrement fléchis et le pouce sous la lèvre inférieure, agit comme un porte-voix et sert à amplifier l'intensité des sons produits par l'appareil vocal ; soit que l'on parle avec force, soit que l'on chuchotte à l'oreille de quelqu'un. Il faut ajouter que, dans ce dernier cas, la main ainsi disposée a aussi pour but, en évitant l'éparpillement du son, de diriger la voix uniquement vers la personne qui doit entendre ce qui est dit. Si le son doit porter au loin, les deux mains sont placées de

chaque côté de la bouche, de façon à constituer un porte-voix plus complet.

La main appliquée sur le contour du pavillon de l'oreille augmente, avec ses doigts demi-fléchis en forme de cornet acoustique, l'étendue de ce pavillon ; c'est alors le geste que l'on exécute lorsque l'on veut mieux entendre. C'est le geste, du sourd qui cherche, d'une oreille attentive, à comprendre ce qui lui est dit.

Enfin, la main placée horizontalement au-dessus des yeux agit comme une sorte de visière, et, empêchant l'organe de la vision d'être blessé par une clarté trop vive, lui permet d'agir d'une façon plus efficace sur un point déterminé. C'est aussi le geste que l'on fait lorsqu'on cherche à distinguer une chose qui se trouve éloignée.

« On se frotte les yeux », en passant le dos de l'index ou la face dorsale de la main sur les paupières, afin de rendre la vue plus nette, ou se tenir éveillé.

Il se produit aussi ce fait que, sous l'influence d'un grand embarras, d'une question difficile à résoudre, d'une pensée désagréable ou pénible, on se frotte le front, on se gratte la tête. Ces gestes sont certainement en rapport avec la sensation résultant de l'excitation cérébrale qui accompagne le plus souvent les circonstances dans lesquelles nous venons de supposer le sujet placé. On se frotte aussi le front avec la main, comme pour effacer de la mémoire un souvenir douloureux.

Les deux mains appliquées par leur paume sur les parties latérales de la tête expriment l'épouvante ; si elles sont placées un peu plus haut, la tête étant

alors renversée en arrière, c'est un geste de désespoir.

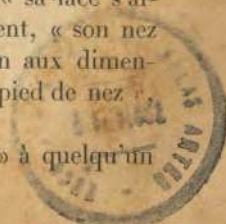
Les mains peuvent aussi, dans ce dernier cas, serrer convulsivement des touffes de cheveux comme pour les arracher. Dans le but d'amoindrir la douleur que l'on ressent par une autre douleur, « on s'arrache les cheveux de désespoir » ; de même que, dans semblables circonstances, on se laboure la poitrine à coups d'ongles (voir page 242).

Il est d'autres gestes bien connus, mais que nous signalerons cependant afin de rechercher leur signification.

C'est tout d'abord celui par lequel la main placée verticalement devant le nez, et dirigée en avant, le pouce en contact avec ce dernier par sa deuxième phalange, les doigts étendus et écartés les uns des autres de façon à simuler un nez d'une longueur exagérée. Quelquefois ce sont les deux mains qui, mises bout à bout, sont ainsi placées au-devant de l'appendice nasal.

Tout le monde sait évidemment que ce geste familier est un signe de moquerie, et qu'il constitue ce que l'on désigne par « faire un pied de nez ». Mais sa signification n'e peut être comprise que si on le met en parallèle avec ce fait que, sous l'influence de sentiments tristes, la face a une tendance à s'allonger ; si l'on se souvient que l'on dit d'un individu dépité, mécontent, non seulement que « sa face s'allonge », mais que, plus particulièrement, « son nez est allongé » et que, en faisant allusion aux dimensions qu'il semble prendre, « avoir un pied de nez », c'est avoir la honte d'un insuccès.

En résumé, « faire un pied de nez » à quelqu'un



est assez démonstratif, surtout si l'on tient compte que celui qui l'exécute imite, le plus souvent sans le comprendre, l'allongement spécial de la région nasale en sous-entendant, non pas que c'est son nez qui devient plus considérable, mais que c'est celui du sujet auquel il adresse la mimique que nous venons d'analyser.

C'est ensuite le geste également très familier de pincer le menton de quelqu'un en saisissant cette région entre le pouce et l'index. Ce geste peut être traduit de plusieurs manières : Il exprime quelquefois l'affection qu'un père ressent pour son enfant ; il a, dans d'autres circonstances, lorsque le sujet qui subit cette étreinte est adulte, et que celui qui fait ce geste n'est pas le père de ce dernier, une tout autre signification. Dans tous les cas, malgré qu'il puisse n'être que l'indice d'une familière protection, il semble bien indiquer le désir d'embrasser ; soit qu'en l'exécutant on maintienne ou l'on rapproche la tête afin de donner un baiser, soit que l'on cherche à faire comprendre par cette mimique que l'on voudrait mettre ce projet à exécution.

C'est enfin un autre geste par lequel on indique la satiété. Passer la main tenue horizontalement, la paume étant tournée en bas, en avant du menton ou du cou, en la déplaçant transversalement d'un côté vers l'autre, signifie que l'on a beaucoup mangé, que l'estomac est plein ; ce que l'on rend plus expressif en semblant alors indiquer que le tube digestif est rempli jusqu'à sa partie supérieure. En même temps, l'on renverse souvent le tronc en arrière et l'on fait saillir l'abdomen en avant.

Ce geste indicatif d'une excessive absorption de nourriture prend encore quelquefois une autre forme : La main, ayant la même attitude que précédemment, est déplacée transversalement, mais alors au niveau des yeux ou du front. Cela signifie, ainsi qu'on le dit pour indiquer que l'on a énormément bu ou mangé : « J'en ai jusqu'aux yeux » ; et, pour tous les cas dans lesquels la satiété est atteinte et complète : « J'en ai par-dessus les yeux. »

La main, encore déplacée transversalement, étant dans une situation plus élevée, c'est-à-dire au niveau de la partie supérieure de la tête, accompagne la locution également employée, « j'en ai par-dessus la tête », par laquelle on indique qu'on est harassé, fatigué, ennuyé de quelque chose ou de quelqu'un.

Comme ces différents gestes désignent par eux-mêmes les régions dont il s'agit, on se contente parfois de dire en les exécutant : « J'en ai jusque-là. »

A propos des gestes qui accompagnent la déglutition, nous ajouterons que, après avoir bu, certains individus s'essuient les lèvres avec le dos de l'index ou la face dorsale de toute la main et même la région avoisinante de l'avant-bras. Ce geste est certainement trivial dans la majorité des cas. Cependant, il ne faut pas être trop sévère, car, par insuffisance de moyens appropriés, il peut devenir inévitable ; mais alors il est exécuté avec moins d'ampleur et d'une façon plus dissimulée.

Le mépris que l'on éprouve pour une menace ou un avertissement dont on est résolu à ne tenir aucun compte, s'exprime quelquefois, mais d'une façon triviale, par le geste suivant : La tête étant rejetée en

arrière, la main est placée transversalement au-dessous du menton, sa face dorsale tournée vers ce dernier et les doigts étendus ; en la déplaçant alors à plusieurs reprises dans la direction antéro-postérieure, on fait le geste de se raser avec le bord cubital de la main.

Une mimique analogue consiste à placer sous le menton la face dorsale des doigts demi-fléchis, en dirigeant les dernières phalanges en arrière, et à déplacer la main comme précédemment.

Ces gestes rappellent certainement la locution familière, « faire la barbe à quelqu'un », employée pour exprimer que l'on se moque d'une personne et de ce qu'elle peut dire ou penser.

Il est encore un geste que, malgré qu'il soit assez vulgaire, nous devons signaler. C'est celui par lequel, en plaçant la troisième phalange de l'index au-dessous de la paupière inférieure, on veut faire comprendre que l'on n'accepte pas une proposition faite, que l'on n'accordera pas une chose demandée. Sa signification est l'équivalent de la locution, « pas plus que dans mon œil », que l'on emploie quelquefois familièrement dans les mêmes circonstances.

Ce geste est, comme signification, l'analogue de celui qui consiste à placer l'ongle du pouce sous le bord libre d'une des dents incisives supérieures, en l'engageant en arrière de ce dernier, puis à projeter brusquement le pouce en avant ; ce qui détermine un petit claquement sec, accompagnement trivial des mots : « Pas même cela. »

Nous signalerons aussi un geste que les Italiens, paraît-il, font lorsqu'ils veulent exprimer la défiance. L'index, placé au-dessous de l'œil, sur la partie supé-

rière de la joue, tire la peau de celle-ci en bas ; la paupière inférieure étant alors abaissée, le globe de l'œil est, dans la partie correspondante, mis à découvert dans une certaine étendue.

La nécessité de se tenir sur ses gardes indiquée par cette mimique ; l'attention que, pour certaines raisons, il est nécessaire de tenir éveillée, sont ici exprimées d'une façon qui se rapproche évidemment de la locution familière que nous avons déjà indiquée à propos de l'élévation du sourcil et de la paupière supérieure (voir page 100), de la locution « ouvrir l'œil ».

Nous avons indiqué, à propos des déplacements des différentes régions de la face, que l'abaissement du sourcil, caractéristique de l'expression de la réflexion, est destiné à soustraire la vue aux impressions extérieures ; nous ajouterons ici que, si cet abaissement n'est pas suffisant, on porte l'une des mains au-devant des yeux afin de s'isoler d'une façon plus complète. Ce geste est, en effet, celui qui accompagne et représente la méditation.

MAIN

Les attitudes de la main que nous avons signalées jusqu'alors résultent surtout des déplacements qui lui sont imposés par les mouvements qu'exécutent les autres segments des membres supérieurs. Ainsi nous avons vu la main portée au-devant de la poitrine, mise en contact avec certaines parties de la tête, etc., participant à des mouvements d'ensemble à propos desquels, et il fallait le signaler, son aspect prenait une signification particulière.

Ici, faisant presque complètement abstraction des segments qui la précèdent, nous nous attacherons surtout à considérer la main d'une façon plus spéciale, parce que sa puissance expressive est si grande, qu'elle mérite d'être considérée isolément.

Il pourra se faire que nous retrouvions dans le présent paragraphe quelques-unes des attitudes et des expressions déjà signalées dans les pages qui précèdent ; mais nous sommes convaincu que ces répétitions ne présenteront aucun inconvénient, surtout si l'on considère l'importance, au point de vue expressif, de l'étude que nous abordons.

Nous diviserons cette étude en deux parties : Dans l'une, la main sera considérée ouverte ou fermée, c'est-à-dire ayant les doigts étendus ou fléchis, mais rapprochés les uns des autres. Dans l'autre, les doigts étant également étendus ou fléchis, seront, au contraire, supposés écartés.

Mais il est bon d'ajouter que cette division, décidée dans le but de mettre le plus d'ordre possible dans la description, ne peut, malgré l'énoncé qui précède, être absolument rigoureuse ; la variété et la nature des attitudes que nous rencontrerons, nous mettront dans l'obligation d'agir avec une certaine élasticité.

Doigts étendus ou fléchis et rapprochés les uns des autres. — L'extension presque complète des doigts et leur rapprochement, la main ayant sa face palmaire horizontale et tournée en haut, constituent un geste qu'exécutent les gens qui sollicitent un don ; la main est alors placée d'une façon assez significative pour qu'il soit facile de comprendre que l'individu qui la tend ainsi demande qu'on veuille bien y déposer quelque

objet. C'est l'une des attitudes que, pour cette raison, ont choisie les mendiants; elle remplace, ou accompagne quelquefois la coiffure ou la sébille qui, tendues également, sont destinées à recueillir une aumône.

C'est aussi le geste que, par analogie, font certaines gens qui attendent un pourboire. Il faut ajouter qu'il est alors exécuté d'une façon plus discrète, ou simplement plus dissimulée; la main, moins ouverte, étant maintenue plus rapprochée du corps.

Nous avons encore à signaler l'aspect particulier de la main qui, dans certains cas, prend la forme d'une coupe, forme résultant d'une concavité plus marquée de la région palmaire. Cette excavation résulte de mouvements de flexion avec opposition exécutés par les premier et cinquième métacarpiens, et d'une légère flexion des doigts surtout au niveau des articulations métacarpo-phalangiennes. Il faut ajouter que, de plus, l'éminence hypothénar est rendue plus épaisse par la contraction du muscle palmaire cutané¹; ce qui augmente d'autant la profon-

1. L'éminence hypothénar est la saillie qui borde la paume de la main dans sa partie interne. Etendue de l'extrémité supérieure de la première phalange de l'auriculaire au poignet, c'est-à-dire aux os correspondants du carpe, elle est constituée par des muscles spécialement destinés à mouvoir le petit doigt.

Quant au palmaire cutané, il recouvre dans leur moitié supérieure les muscles de l'éminence hypothénar. Ses fibres s'insèrent sur une aponévrose épaisse qui double la peau de la région palmaire, aponévrose palmaire moyenne; puis, elles se dirigent en dedans, pour aller s'attacher à la face profonde de la peau qui recouvre le bord cubital de la main.

Lorsque le palmaire cutané se contracte, il entraîne les téguments de ce bord cubital vers l'axe de la main, il est ainsi cause du soulèvement de la région située entre son insertion fixe et son insertion mobile.

deur de la paume. On dispose la main de cette façon pour y recueillir soigneusement un objet de peu de volume, afin de pouvoir, par exemple, l'examiner de près. On tient de cette manière un insecte qu'on veut observer, et que l'on emprisonne, pour ainsi dire, entre les bords de la coupe palmaire ; on fait de même si l'on tient un petit oiseau dans le but de le réchauffer. C'est aussi l'attitude qu'on lui donne lorsque, y faisant contenir un liquide, on boit dans le creux de sa main. C'est enfin l'une des formes, peut-être la plus usitée, du geste des mendiants que nous avons indiqué plus haut.

Lorsque, les doigts étant étendus, la main est dirigée verticalement, la signification est tout autre ; c'est ce que nous allons analyser.

Si l'on veut indiquer que, dans une discussion d'intérêts par exemple, on a montré un écrit, dans le but de fournir la preuve de faits que l'on avançait, c'est souvent par le geste suivant, maintenu pendant quelques secondes, qu'on imite l'action à laquelle il est fait allusion : La face palmaire de la main est dirigée vers l'interlocuteur ; celle-ci est tenue verticalement, les troisièmes phalanges dirigées en haut ; la face palmaire représente alors, dans l'esprit de celui qui exécute ce geste, le document dont il s'agit. Pour lui, l'assimilation se fait même d'une façon quelquefois si complète, que l'on devine aisément qu'il lui semble que sa main, ainsi placée, est capable de faire naître une conviction analogue à celle qu'il a cherché à déterminer en réalité.

C'est par un geste du même genre que l'on fait comprendre à un importun qu'il ait à s'éloigner. Si,

en même temps, le tronc et la tête sont penchés et la face tournée du côté opposé, l'attitude exprime que ce mauvais accueil a pour cause l'impatience que fait naître l'insistance indiscreète de celui qui en est l'objet, ou qu'il est dû au mépris que l'on ressent pour lui.

Mais si la face est tournée du côté de l'individu que l'on repousse, et qu'en même temps la tête et le tronc soient rejetés en arrière, c'est l'ordre de s'éloigner, ou de ne pas avancer, exprimé avec menace, adressé à un individu qui déplaît ou de qui l'on peut craindre un mouvement de violence, un acte d'agression ; mais individu qu'on peut ne pas mépriser.

Il faut ajouter que ces deux attitudes expriment aussi l'effroi, l'épouvante ; mais comme alors la situation des doigts est différente de celle que nous analysons dans ce paragraphe, car ils sont écartés, nous nous en occuperons un peu plus loin (voir page 275).

La main étant ouverte et les doigts rapprochés, sert aussi, lorsqu'elle est agitée dans l'espace devant la partie moyenne de la face, à dissiper une odeur désagréable, ou à faire comprendre que l'odorat est offensé. Ce geste est celui qu'exécute, par exemple, une personne qui, placée dans le voisinage d'un fumeur, veut faire comprendre, sans le dire, que la fumée de tabac l'incommode et qu'elle ne peut la supporter.

Lorsque le pouce est écarté de l'index, et que la main, tenue verticalement dans le plan antéro-postérieur est agitée dans la direction de ce plan, c'est un signe agressif ou de reproche destiné à faire naître

l'idée d'une punition méritée, celui par lequel on menace de donner un soufflet.

Il est un autre geste que l'on exécute souvent lorsque, dans une démonstration, on insiste plus particulièrement sur certains détails, lorsqu'on s'efforce à persuader de la réalité ou de l'exactitude des faits dont il s'agit ; c'est le suivant : L'avant-bras étant en demi-pronation ; la main placée en avant de la face, ou quelquefois un peu au-dessous, a les doigts en demi-flexion ; l'index, un peu plus fléchi que les trois derniers doigts, appuie par son extrémité terminale sur l'extrémité correspondante du pouce, de façon à déterminer avec ce dernier un ensemble comparable à la forme de la lettre O (fig. 67). Les doigts étant ainsi disposés, la main alors déplacée d'arrière en avant, c'est-à-dire en allant de la face de celui qui parle vers l'auditoire, ponctuée pour ainsi dire la démonstration, en en accentuant, par les déplacements que nous venons de signaler, les parties essentielles, ou celles qui sont jugées capables de faire naître la conviction. Ce geste est quelquefois exécuté simultanément par les deux mains ; il prend alors, tout naturellement, une plus grande force d'expression.

A propos des attitudes que peuvent prendre les membres supérieurs, nous nous sommes déjà occupé de la signification expressive des mains jointes, soit que les doigts s'appliquent les uns contre les autres par leur face palmaire, soit qu'ils s'entre-croisent, les doigts de chacune des mains se logeant dans les intervalles qui séparent ceux de la main opposée (voir page 240). Nous nous bornerons à le rappeler ici ;

mais nous ajouterons que les mains se joignent encore de la manière suivante : Les deux paumes étant en contact de façon que l'axe de l'une des mains soit perpendiculaire à l'axe de l'autre main, il en résulte que les doigts, fléchis, sont, pour chacune d'elles, en rapport avec la face dorsale de la main qui leur est opposée.



FIG. 67. — Geste de la persuasion.

Les mains ainsi disposées expriment la supplication, et aussi l'admiration.

Elles peuvent encore, avec une légère variante, exprimer la satisfaction, la joie, le bien-être ; c'est

lorsque les paumes sont frottées l'une sur l'autre, se caressent mutuellement, par un mouvement demi-circulaire de va-et-vient dont le centre se trouve au niveau de la région des doigts. Cette action peut encore avoir lieu lorsque les mains ont leurs doigts allongés, ou croisés comme dans la prière. Sa signification est alors la même que celle que nous venons d'indiquer plus haut. C'est en un mot le geste que l'on associe souvent aux cas heureux, à ceux qui font dire que, selon la locution bien connue, « on s'en frotte les mains ».

Parfois, dans des circonstances du même genre, l'un des poings fermé est frotté, en tournant rapidement sur lui-même d'un côté puis de l'autre, dans la paume de l'autre main dont les doigts sont alors fléchis de façon à le contenir.

La friction des paumes est également exécutée dans des cas moins agréables ; lorsqu'on veut exprimer que l'on est incommodé par le froid, ou que, utilisant un moyen propre à activer la circulation, on cherche effectivement à se réchauffer les mains.

Les deux mains peuvent encore se mouvoir en roulant l'une dans l'autre, la main droite saisissant le pouce gauche qui devient, pour ainsi dire, le centre du mouvement. C'est alors le geste qui indique que l'on veut se dégager d'une responsabilité quelconque ; c'est le geste de Pilate. La locution « je m'en lave les mains » est du reste assez familière pour qu'il soit inutile d'insister.

Lorsque les doigts sont fortement fléchis dans la paume de la main, et que la face antérieure du pouce est appliquée sur la face dorsale de la deuxième pha-

lange du médus, le poing est fermé ; cette disposition de la main exprime la résolution, la menace, l'intention de frapper, surtout si les membres supérieurs sont énergiquement étendus et dirigés vers l'adversaire. Si les membres retombent le long du corps, c'est alors la colère contenue, l'indignation.

Mais l'expression de menace peut être plus ou moins violente, plus ou moins énergique. Ses différents degrés d'intensité sont exprimés par une flexion plus ou moins forte déterminant une forme plus ou moins resserrée de la main.

Ce qui, à ce propos, est particulièrement remarquable, c'est la direction de la ligne sur laquelle se trouvent placées les saillies produites à la partie inférieure du dos de la main, par les extrémités inférieures ou têtes des métacarpiens.

Les articulations des extrémités supérieures, ou bases, de ces derniers avec la seconde rangée du carpe (articulations carpo-métacarpiennes), ont été longtemps considérées, à l'exception de celle qui relie le premier métacarpien au trapèze, comme ne permettant que très peu de mobilité ; quelques légers glissements, donnant lieu à une simple élasticité de la région, étaient seuls mentionnés à ce propos.

Par suite d'observations qui nous sont personnelles, depuis nombre d'années déjà nous enseignons que si cela est vrai pour les deuxième et troisième métacarpiens dont l'immobilité est presque complète, à cause de la forme des surfaces articulaires en contact, il en est tout autrement pour le quatrième et le cinquième, et que ceux-ci sont doués de mouvements de flexion et d'extension ayant une certaine étendue.

Ces mouvements, importants au point de vue des formes de la région, modifient la situation qu'occupent les têtes de ces métacarpiens. En effet, lorsque l'on creuse fortement la paume de la main, de façon à lui donner la forme d'une coupe, attitude que nous avons signalée précédemment, le premier métacarpien se portant en avant (flexion) et en dedans (opposition) augmente la saillie du bord externe de la paume; quant au bord interne il est rendu plus saillant par la flexion des métacarpiens qui lui correspondent et qui appartiennent, par conséquent, aux quatrième et cinquième doigts, tandis que la partie supérieure est rendue plus épaisse, par, ainsi que nous l'avons vu, la contraction du muscle palmaire cutané.

Il en est de même lorsque l'on ferme énergiquement le poing. Les têtes métacarpiennes, qui à l'état de repos sont toujours placées à peu près sur un même plan, occupent alors une ligne brisée qui, dans sa partie externe (si la main est en supination), est formée par les extrémités inférieures des deuxième et troisième métacarpiens restées immobiles, et, dans sa partie interne, par les extrémités correspondantes des quatrième et cinquième os de la même région qui se sont déplacées par suite de la flexion que peuvent exécuter les os auxquels elles appartiennent.

Nous avons l'habitude d'insister longuement sur cette disposition particulière, lorsque, à propos de la main, nous cherchons à faire ressortir et à expliquer les expressions différentes que l'on peut lui donner dans ses représentations figurées. Ceci a en effet son importance. Si, représentant le poing fermé, on indique les têtes des os du métacarpe sur une ligne pres-

que droite, l'expression est molle et peu mena-

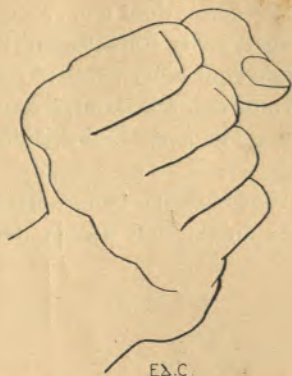


FIG. 68. — Poing fermé mollement.

çante (fig. 68). Elle ne devient au contraire énergique



FIG. 69. — Poing fermé avec énergie.

et véritablement expressive de l'agression ou de la

défense, le poing ayant alors nettement l'aspect d'une arme solide et résistante, que si l'on tient compte de la ligne brisée dont nous venons d'indiquer la nature et d'analyser la constitution (fig. 69).

Au poing fermé dont nous venons de nous occuper, peut faire suite tout naturellement, à cause de l'analogie de disposition, le geste indicatif dont il va être question.

Lorsque, l'avant-bras étant en pronation complète, les trois derniers doigts sont fléchis dans la paume



FIG. 70. — Geste indicatif.

de la main, que le pouce est fléchi sur leur face dorsale et que l'index seul est étendu sans force, c'est le geste par lequel on indique simplement quelque chose (fig. 70). Il semble exprimer que l'indication est faite avec moins d'insistance lorsque la main est en supination. Mais si le mouvement d'ensemble de la main et du membre supérieur étendu est exécuté d'une façon brusque, avec force, c'est alors une attitude de commandement, ou, si l'index est dirigé vers quelqu'un, c'est un geste de menace morale. Dans ce dernier cas, on indique nettement à la personne à

laquelle on s'adresse, que c'est bien à elle que les reproches ou les menaces que l'on fait sont spécialement destinés.

Excepté dans l'indication sans insistance, dans les cas précédents la face dorsale de la main est tournée directement en haut. Si, l'avant-bras étant en demi-pronation, cette face dorsale regarde en dehors, alors l'attitude est encore plus menaçante que dans le dernier exemple signalé ci-dessus (fig. 71).



FIG. 71. — Geste de menace.

A-t-on exécuté ce geste de tout temps dans un but d'intimidation? Serait-il légitime, par exemple, dans une représentation figurée, de supposer, exécutant ce geste, un individu appartenant à une époque antérieure à celle de l'emploi des armes à feu? Voici pourquoi nous pensons pouvoir poser ces questions : c'est que, par son attitude et sa forme particulière, à ce moment, la main semble bien tenir la crosse d'un pistolet dont le canon serait représenté par l'index étendu. Ce dernier étant dirigé vers l'individu à qui l'on s'adresse, n'y aurait-il pas là un geste imitatif

dont la signification ne laisserait aucun doute¹ ? Cette hypothèse est peut-être un peu hasardée ; il nous a semblé que ce n'était pas une raison suffisante pour ne pas oser la formuler.

En tout cas, ce geste peut être rangé dans la catégorie de ceux qui représentent un objet et l'action de s'en servir ; nous rapprocherons de lui, pour cette raison, celui par lequel on fait comprendre l'action de boire et celui qui indique l'acte de compter de la monnaie.



FIG. 72. — Geste de boire.

Dans le premier, les quatre derniers doigts étant fléchis dans la paume de la main, le pouce seul étendu, et écarté fortement de l'index, est dirigé vers

1. Il serait intéressant de savoir s'il se trouve, dans les œuvres de l'art antique, ou dans des œuvres suffisamment anciennes, des représentations de ce geste. Peut-être en existe-t-il ? En tout cas, nous les avons cherchées en vain. De sorte que, jusqu'à plus ample informé, nous croyons pouvoir maintenir notre manière de voir.

la bouche ; la tête étant à ce moment renversée en arrière, dans l'attitude qu'elle aurait chez un individu buvant avec avidité (fig. 72). Les doigts fléchis ne semblent-ils pas, à cause de leur attitude, tenir une bouteille dont le goulot est évidemment représenté par le pouce ?

Dans le second geste, les doigts étant fléchis, le pouce se déplace en glissant par sa face palmaire, de l'extrémité terminale du doigt vers sa base, sur la

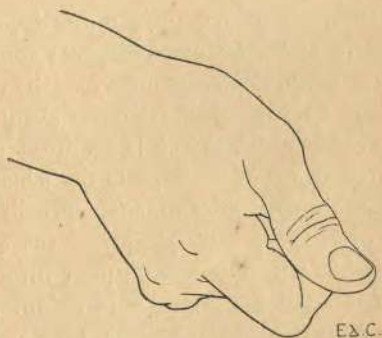


FIG. 73. — Geste de donner de la monnaie.

face antérieure des deux dernières phalanges de l'index, comme si l'on faisait tomber une à une des pièces de monnaie (fig. 73), en les projetant de la paume de la main qui est supposée les contenir dans, le plus souvent, la paume de la main gauche placée au-dessous et disposée comme pour les recevoir.

La main peut, ainsi que la tête, être utilisée pour exprimer la négation ou l'affirmation.

La négation se traduit dans ce cas par des déplace-

ments successifs ayant lieu dans le sens transversal, les doigts étant fléchis, à l'exception du pouce et de l'index, ce dernier étant, comme la main du reste, tenu soit verticalement, soit horizontalement, à la hauteur de la face ou un peu au-dessous. Le membre supérieur, dans son ensemble, peut être alors étendu et dirigé horizontalement vers l'interlocuteur, ou rapproché de la face ; mais, dans cette dernière attitude, l'expression a plus de finesse que dans la première.

L'affirmation s'exprime, mais d'une façon moins usitée, la main et l'index étant disposés comme précédemment, par un déplacement ayant lieu au contraire de haut en bas, et d'arrière en avant, en une seule fois, avec arrêt brusque à la fin du mouvement.

Il est à remarquer que le geste de négation exécuté par la main est suffisamment expressif par lui-même, et qu'il peut être compris sans qu'il soit nécessaire que la voix intervienne pour dire « non ». Il n'en est pas de même pour l'affirmation. Le geste que nous venons de signaler affirme, il est vrai, mais, pour être compréhensible il faut que, en même temps, le mot « oui » soit prononcé ; il affirme alors l'acceptation. Il peut, d'autre part, si l'on dit « non », affirmer aussi, d'une façon catégorique, que l'on refuse.

Quoi qu'il en soit, on peut trouver dans ces gestes une véritable imitation des mouvements par lesquels la tête exprime la négation et l'affirmation ; mouvements dont nous avons indiqué l'origine fonctionnelle à propos des généralités et de certaines des théories émises par Darwin (voir page 52).

Doigts étendus ou fléchis et écartés les uns des autres. — Nous avons vu, dans le précédent paragraphe, que lorsque la main tenue verticalement, les doigts étant rapprochés les uns des autres, a sa face palmaire tournée vers quelqu'un, elle repousse et sert à accentuer l'ordre de s'éloigner donné à l'individu à qui cette mimique s'adresse.

C'est ici le moment d'ajouter que si alors les doigts sont écartés l'ordre n'est plus aussi formel, car la menace est remplacée par l'épouvante et l'effroi. La face, dans les circonstances où ces dernières émotions sont ressenties, est généralement tournée du côté opposé à celui où se trouve situé ce qui les provoque ; elle est cependant tournée parfois du même côté. Le geste est quelquefois exécuté au moyen des deux mains, il en résulte tout naturellement une plus grande intensité d'expression. Mais alors les mains ne sont pas situées sur un même plan, l'une est plus rapprochée de la tête que l'autre. Supposons, pour bien fixer les idées à ce propos, que le danger, source de l'épouvante, se trouve à la droite du sujet effrayé : la face de ce dernier sera fortement tournée à gauche et le tronc incliné dans cette même direction ; c'est la main droite qui alors sera le plus éloignée de la tête, la main gauche étant entre les deux.

Il est vrai que l'expression faciale, l'attitude de la tête et du tronc, ont une grande part dans ces expressions. Mais il y a à tenir compte aussi de l'état particulier de l'avant-bras.

En effet, lorsque les doigts sont comme précédemment étendus et écartés les uns des autres, l'attitude

peut être celle de l'enthousiasme, de l'exaltation¹. Mais, dans les cas précédents (effroi, épouvante) l'avant-bras était dans l'attitude de la pronation, la main, verticalement dirigée, ayant le bord libre des ongles tourné en haut et sa paume dirigée en dehors ; dans l'enthousiasme la paume est dirigée en avant ou plus souvent en dedans, donc l'avant-bras, alors, se rapproche de la supination.

Si l'écartement des doigts est porté au maximum, c'est un signe d'exaspération. Il semble que la patience ayant atteint ses dernières limites, on veuille écraser l'adversaire afin de le réduire à l'impuissance, ou le saisir afin de le pulvériser. Dans ce cas, les membres supérieurs sont dirigés en dehors et un peu en bas.

Lorsque les doigts sont écartés modérément et que les mains, élevées au niveau des épaules, ont leur face palmaire dirigée en avant, l'attitude est celle de l'étonnement. Si elles sont peu éloignées des épaules, il semble que le sujet, surpris par une cause qui pour lui semble pouvoir devenir dangereuse, veuille tout d'abord se protéger. Mais quand les mains sont projetées en avant, le bras et l'avant-bras étant étendus avec force, le sujet semble repousser le danger qu'il redoute ; c'est par conséquent une nuance du geste d'épouvante indiqué précédemment.

Ce geste est aussi celui que l'on fait lorsqu'on n'agrée pas une proposition inacceptable. Il en est de

1. Ainsi que nous l'avons fait à propos de l'attitude correspondante de l'ensemble des membres supérieurs, nous citerons, comme exemple de cette forme expressive, la main gauche de la figure principale du groupe « Le Départ des volontaires », de Rude, à l'Arc-de-Triomphe.

même quand on se défend d'une faute dont on est accusé ; il semble alors que non seulement on repousse cette accusation, mais que l'on veuille, en montrant ses mains largement ouvertes, faire comprendre que, selon la locution par laquelle, au figuré, on indique que l'on est intègre, « elles sont nettes, pures et sans tache ».

Nous répétons que dans ce geste les mains ont leur face palmaire tournée en avant, c'est-à-dire qu'elles sont dans une direction presque verticale. Si elles sont dirigées horizontalement, la face palmaire regarde en bas et le geste devient celui par lequel on fait signe d'arrêter, de rester en place ou d'avancer avec prudence. L'ordre est ici donné à quelques individus seulement qui, à cause de leur petit nombre ou de leur rapprochement, peuvent tous voir la mimique qui est faite. Mais s'ils sont plus nombreux, s'ils forment foule, alors la main est élevée et la paume tournée en avant, ou en arrière si on les précède ; car il est bien entendu que le membre qui agit est toujours dirigé du côté où se trouve la source de l'élan que l'on juge nécessaire de modérer.

Les avant-bras étant fléchis et un peu écartés du tronc ; les mains ayant leur face palmaire tournée en haut et un peu en dedans, les doigts étant modérément écartés, expriment la résignation, le doute, l'ignorance, l'impuissance, l'incapacité où l'on se trouve d'entreprendre ou de poursuivre une action nécessitant un certain effort. Alors les épaules sont légèrement soulevées.

L'avant-bras étant en flexion, en pronation et écarté du tronc, la main dans l'extension, les doigts de

moins en moins fléchis en allant de l'auriculaire vers l'index, et le pouce écarté de ce dernier, l'attitude est celle de l'étonnement (fig. 74). C'est aussi celle de la surprise agréable ; tel le geste du beau Narcisse se mirant dans l'eau d'une fontaine. Elle peut être prise par les deux mains en même temps.



FIG. 74. — Geste d'étonnement.

Dans le geste qui précède la poignée de main, l'attitude qui nous occupe (doigts étendus et légèrement écartés) se trouve aussi réalisée.

Personne n'ignore que toutes les poignées de main n'ont pas la même signification ; que les unes expriment l'affection franche et cordiale, que d'autres ne sont simplement qu'une banale formule de politesse,

que quelquefois on serre la main de quelqu'un avec la pensée qu'il serait préférable de s'en abstenir. L'attitude de la main tendue reflète d'une façon remarquable ces divers sentiments, et celle du pouce, en particulier, les exprime d'une façon éloquente. Si, la main étant largement ouverte, ce dernier est écarté de l'index, le geste est cordial. Si, au contraire, il en est rapproché et que les autres doigts soient en contact les uns avec les autres et un peu fléchis, si surtout le geste est empreint d'une certaine mollesse, la signification est tout autre; c'est un acheminement vers la fermeture de la main. Il semble qu'alors le geste indique qu'on n'a pas osé refuser l'étreinte sollicitée, mais que l'on ne s'y prête qu'avec une certaine réserve.

Il est vrai qu'il existe une façon d'offrir la main dont l'expression est encore moins chaleureuse; c'est de tendre un seul doigt, l'index, même seulement l'auriculaire, ou deux doigts au plus, l'index et le médius. Lorsqu'un manque d'estime mérité ne légitime pas ce geste, il exprime assez souvent la suffisance, le mépris des autres; il dénote aussi un réel manque de savoir-vivre. Accordons cependant qu'il n'est simplement quelquefois que le fait d'une inad-vertance.

Quant aux mouvements alternatifs de haut en bas qui accompagnent le serrement de main, voici ce qu'en dit Spencer, après avoir signalé que le baisement de main est un signe d'humilité respectueuse que, par condescendance, un supérieur peut vouloir épargner en retirant sa main vers lui, pendant que l'inférieur l'élève pour la porter à ses lèvres. Si les deux indi-

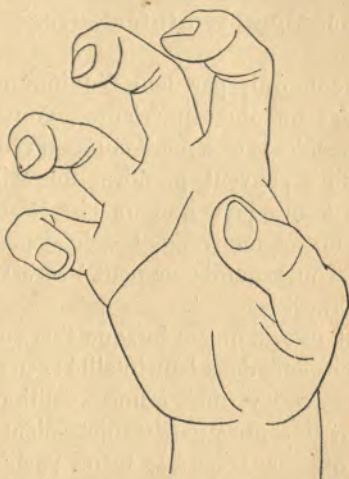
vidus sont d'égale importance, alors chacun exécutera les mêmes gestes. « Chacun voulant baiser la main de l'autre et refuse, par condescendance, de laisser baiser la sienne, il en résulte que chacun portera la main de l'autre à ses propres lèvres et que celui-ci la rabaissera, et ainsi de suite tour à tour. D'abord sans doute ce mouvement sera irrégulier, mais, à mesure que l'usage se généralisera et qu'il sera reconnu qu'en définitive chacun échoue dans ses efforts pour baiser la main de l'autre, on peut s'attendre à voir les mouvements devenir réguliers et rythmiques¹. »

Lorsque les doigts, écartés les uns des autres, ont leurs dernières phalanges fléchies à angle droit, tandis que la première de chacun d'eux est dans l'extension, il en résulte qu'ils prennent l'aspect de griffes (fig. 75). C'est l'un des modes d'expression de la haine, de l'exécration. C'est aussi une attitude de défense ou d'attaque rageuse, plutôt féminine ou enfantine, qui indique que, craignant d'être impuissant à vaincre, on est résolu à employer tous les moyens. Les gens qui griffent leurs adversaires peuvent être rangés dans la même catégorie que ceux qui les mordent.

Il n'y a guère à parler de l'écartement des doigts à propos de la flexion des phalanges. Tout ce qu'on en peut dire c'est que, si les deuxièmes et troisièmes phalanges sont fléchies, tandis que les premières sont dans l'extension, l'écartement de l'index et du médius, auquel succède le rapprochement des mêmes doigts, indique l'action de serrer quelque chose comme dans

1. Herbert SPENCER, *Principes de sociologie*. Traduction française, par E. Cazelles, t. III. Paris, 1883.

les mâchoires d'un étau ou entre les mors d'une paire de tenailles. C'est un geste que l'on exécute quelquefois lorsque, faisant des agaceries à un enfant, on y ajoute le simulacre de vouloir prendre son nez.



E.A.C.

Fig. 75. — Geste de haine, d'exécration.

Jeu qui se continue, après que ce dernier a été légèrement comprimé par l'index et le médium, par l'introduction rapide du pouce de la même main entre ces deux doigts ; en laissant ainsi dépasser la seconde phalange de ce pouce, on fait croire que, en effet, le nez a été arraché.

Mais il n'y a rien à signaler à propos de l'écartement des doigts pendant la flexion complète des phalanges. On sait que, alors, les mouvements de laté-

ralité sont impossibles, et que la tension des ligaments latéraux des articulations métacarpo-phalangiennes, qui a lieu à ce moment, s'y oppose d'une façon absolue.

5. Membres inférieurs.

Les segments qui, par leur réunion, constituent l'ensemble des membres inférieurs, n'ont pas, lorsqu'on les considère isolément au point de vue des attitudes qu'ils peuvent prendre, une signification expressive suffisante pour que nous les étudions séparément. Tel ou tel mouvement spécialement exécuté par la cuisse ou la jambe ne peut être assimilé à tel ou tel état d'esprit.

Il n'en est pas de même lorsque l'on considère les membres inférieurs dans leur totalité ; ceux-ci deviennent alors expressifs ; mais à une condition, c'est que les sensations ressenties par le sujet soient exprimées en même temps par le jeu des autres parties du corps. Et même il faut ajouter, que chacune des attitudes que peuvent prendre les membres inférieurs n'est pas invariablement liée à une seule et même mimique des membres supérieurs et de la face. Inversement, une seule et même expression indiquée par cette dernière peut, dans certains cas, s'associer à différentes attitudes des membres inférieurs.

En résumé, la signification expressive et unique attachée à un geste ou à une attitude va en s'effaçant à mesure que l'on se dirige de la tête vers la partie inférieure du corps ; et l'indépendance, au point de vue expressif, tend à s'amoindrir de plus en plus. Il

nous semble nécessaire de développer ces considérations générales par l'examen de quelques faits particuliers.

Il est de toute évidence que les déplacements de la face qui expriment la douleur (direction oblique et forme brisée du sourcil, et, lorsque la douleur est intense, contraction du peaussier du cou) suffisent, à eux seuls, pour donner l'impression qu'une souffrance, morale ou physique, est ressentie. De même que pour faire le portrait d'une personne, la représentation de sa tête pourra être suffisante pour qu'on la reconnaisse ; de même, pour comprendre quelle émotion ressent un sujet, il suffira de ne voir que sa face, ou même la seule portion de cette face qui est modifiée par l'expression que détermine cette émotion.

En ce qui concerne les membres supérieurs, le pouvoir expressif est déjà moins nettement spécialisé. Il est vrai que certaines attitudes de la main se comprennent par elles-mêmes ; un poing fermé, par exemple, exprime à lui seul la colère, ou, pour mieux dire, l'un des actes que peut déterminer celle-ci ; les doigts fléchis de façon à prendre l'aspect de griffes n'exprimeront pas le désir ou l'intention de caresser ; mais la face devra forcément prendre une expression de colère dans ces deux cas. Il ne serait pas admissible qu'elle restât complètement immobile pendant que ces gestes sont exécutés ; tandis que la main pourrait à la rigueur rester indifférente, pendant que la colère est exprimée par le jeu de la physionomie.

Les gestes des membres supérieurs sont donc encore expressifs par eux-mêmes, mais ils ne sont pas absolument indispensables comme accompane-

ment des expressions de la face ; cette dernière, au contraire, ne peut rester impassible pendant que les membres supérieurs expriment une passion ou une émotion.

Quant aux membres inférieurs, leur mimique expressive est placée, d'une façon encore plus nette, sous la dépendance de celle des autres régions. La signification que l'on peut donner à certaines de leurs attitudes est subordonnée à l'expression indiquée par la face seule, ou par les déplacements du tronc et des membres supérieurs qui, dans certains cas, sont associés à celle-ci. De plus, à une même attitude de ces membres inférieurs peuvent s'associer diverses expressions, même de nature différente, reflétées par les régions que nous venons d'indiquer.

Par exemple, dans le cas de la colère, le sujet peut vouloir s'élaner sur son adversaire afin de le terrasser ; ce seront ses membres inférieurs qui, par des déplacements appropriés à la production de cet acte, l'indiqueront. Mais il pourrait aussi vouloir s'élaner pour une autre raison, pour, au contraire, se jeter affectueusement dans les bras d'un être aimé ; et ses membres inférieurs, malgré la différence des deux sentiments, prendraient la même attitude que précédemment.

La meilleure preuve de cette absence d'indépendance comme pouvoir expressif propre, c'est que si, dans une représentation figurée d'individu soumis à une émotion quelconque à l'expression de laquelle tout le corps prendrait part, après en avoir masqué la partie supérieure, on ne laisse à découvert que les membres inférieurs, il sera souvent bien difficile

(nous faisons cependant exception pour le pied considéré dans certaines circonstances, voir page 299) de déterminer exactement quelle émotion ressent le sujet.

Serait-ce simplement parce que lorsqu'on voit un individu exprimer l'émotion qu'il éprouve, on est plus attentif à la mimique de sa face qu'à celle de ses membres inférieurs, ou que l'expérience acquise au point de vue de l'interprétation est moins complète à propos de ces derniers ? Nous ne le croyons pas. C'est plutôt parce que ces membres seront dans l'attitude du repos ou de la marche, dans celle par laquelle le corps est projeté en avant, ou maintenu en équilibre s'il s'incline en arrière, etc. ; et qu'évidemment chacune de ces actions peut être utile dans trop de circonstances, pour que l'on puisse dire d'une façon absolue que, considérées isolément, elles reflètent chacune un état mental nettement déterminé.

D'après ce qui précède, on pensera peut-être qu'il est alors superflu que nous nous occupions ici des attitudes des membres inférieurs ; pour notre part, nous ne le pensons pas. Il y a de leur mimique une analyse à faire, mais avec certaines restrictions que nous signalerons chemin faisant.

Station debout. Membres inférieurs placés dans un même plan transversal. Ces membres étant rapprochés ou écartés, étendus ou fléchis ; un membre étant étendu, l'autre fléchi. — L'attitude par laquelle les membres inférieurs, rapprochés l'un de l'autre, sont maintenus dans l'extension, par suite des dispositions particulières que présentent les articulations des hanches et des genoux, a peu de signification expressive en rap-

port avec une émotion quelconque. Elle est réalisée dans l'action de préparer un élan à donner au corps, ainsi qu'on le fait dans le but de franchir un obstacle ou d'exécuter un plongeon dans l'eau. C'est encore elle qui caractérise la soumission à la discipline, et, dans une certaine mesure, le respect de l'inférieur pour son supérieur ; il nous suffira de rappeler à ce propos la position du soldat sous les armes, et, pour la seconde interprétation, toutes les circonstances dans lesquelles on doit ou on veut exprimer des sentiments de déférence.

Lorsque les membres, étant encore rapprochés, sont fléchis modérément, cela peut indiquer que, sous l'influence d'un lourd fardeau que le sujet supporte, ils sont incapables de se maintenir dans l'extension. C'est le mouvement que quelquefois on exécute lorsqu'on veut exprimer, en le simulant, l'accablement déterminé par une cause quelconque.

Ils fléchissent aussi sous l'influence d'une vive surprise. Nous rappelons que, à propos de l'abaissement de la mâchoire inférieure (voir page 208), nous avons analysé les causes qui déterminent le relâchement musculaire lorsque l'attention du sujet est éveillée brusquement.

Si l'un des membres est dans l'extension et l'autre fléchi légèrement, la hanche qui correspond à ce dernier occupe un niveau un peu inférieur par rapport à la hanche du côté opposé ; il en résulte l'attitude hanchée. Celle-ci n'est autre qu'une attitude de repos caractérisée par ce fait que l'un des deux membres seul supporte le poids du corps, c'est celui qui, maintenu dans l'extension, est désigné sous le nom de « jambe

qui porte ». Le membre qui est fléchi, alors inactif car il n'intervient que pour assurer l'équilibre, se repose, jusqu'à ce que les rôles soient intervertis.

C'est encore l'attitude que l'on prend quelquefois lorsque, restant immobile, on réfléchit. La jambe qui porte croisée par la jambe fléchie passant au-devant d'elle et reposant sur la pointe du pied, est une attitude que l'on prend aussi dans le même cas ; mais, la base de sustentation étant alors assez étroite, il faut que le corps, pour être maintenu en équilibre, soit appuyé contre ou sur un plan résistant, soit par une partie quelconque du tronc, soit par les membres supérieurs.

Lorsque les deux pieds s'écartant l'un de l'autre, dans la direction transversale, sont cause que les membres deviennent, dans leur ensemble, obliques en bas et en dehors, il en résulte une attitude qu'il est assez difficile de définir, au point de vue de sa signification, car elle varie selon la situation donnée aux membres supérieurs. En effet, si les mains sont croisées derrière le tronc, c'est un signe de patience, d'attention, de satisfaction se manifestant avec un certain sans-gêne. Si les bras sont fortement croisés sur la poitrine, si les poings sont appuyés sur les hanches, ou les mains enfoncées dans les poches du vêtement que l'on porte, c'est le reproche, la résistance morale, l'impatience coléreuse, le défi.

Dans tous ces cas, les membres inférieurs, par leur écartement, assurent l'équilibre du corps en augmentant l'étendue de la base de sustentation.

Si les pouces sont alors engagés dans les entournures du gilet, c'est l'assurance, la bonne opinion de soi-

orteils, les talons étant plus ou moins fortement soulevés.

Les deux membres étant fléchis, l'attitude n'a aucune signification expressive. Nous rappelons qu'il n'en est pas de même pour le cas où les deux membres inférieurs sont écartés dans le sens transversal, ainsi que nous l'avons indiqué précédemment (Voir page 288).

Pendant le temps de la marche que nous venons de signaler plus haut, le membre qui est en arrière est incliné obliquement en bas et en arrière, et celui qui est en avant est dirigé en bas et en avant. Dans l'attitude que nous allons indiquer, le membre qui est le plus en arrière est verticalement dirigé, et celui qui est en avant seul est oblique, comme précédemment. Le corps étant, dans ce cas, soutenu par le membre postérieurement situé, la hanche qui correspond à ce dernier est un peu plus élevée que celle du côté opposé, et ce membre est dans l'extension. C'est « la jambe qui porte », et c'est au-dessus de celle-ci que le tronc est rejeté.

Le membre qui est incliné en avant est également tendu. C'est une attitude de défi. Si l'on y associe, ainsi que nous l'avons déjà signalé à propos des membres écartés dans le sens transversal, les membres supérieurs placés dans certaines attitudes, mains croisées derrière le tronc, bras fortement croisés sur la poitrine, poings appuyés sur les hanches, mains enfoncées dans les poches du vêtement, pouces engagés dans les entournures du gilet, les résultats obtenus au point de vue expressif seront de même nature ; mais avec cette différence, qu'ici elles seront moins

vulgaires, qu'elles seront moins triviales que celles que l'on constate lorsque les membres inférieurs sont écartés l'un de l'autre transversalement.

Si l'attitude est inverse comme disposition générale, c'est-à-dire si c'est le membre placé en avant qui, étant vertical, devient « la jambe qui porte », tandis que l'autre membre, dirigé en arrière, ne faisant que maintenir l'équilibre est tendu ou légèrement fléchi et repose sur la pointe du pied, c'est l'attitude qui, lorsqu'elle est portée au maximum, accompagne l'entraînement enthousiaste, l'exaltation ; c'est un ensemble de gestes par lesquels il semble que le sujet fait effort pour s'élancer dans l'espace, de façon à le parcourir dans une direction ascendante, afin d'y atteindre un but désiré. Nous ajouterons que la mimique qui peint ces divers états d'esprit est des plus expressives lorsque s'y joignent des mouvements exécutés par les membres supérieurs, lorsque, en particulier, ceux-ci sont élevés verticalement, les paumes des mains tournées en avant et les doigts écartés.

Cette attitude des membres inférieurs est encore celle que prennent certains chanteurs lors de l'émission de sons vocaux très élevés. Il en est même qui, à ce moment, s'élèvent de plus sur la pointe des pieds.

Si, comme nous l'avons déjà fait, nous associons à l'attitude des membres inférieurs que nous analysons celles des membres supérieurs que nous avons indiquées précédemment (mains croisées derrière le tronc, bras fortement croisés sur la poitrine, poings appuyés sur les hanches, etc.), nous aurons à faire remarquer qu'alors la mimique prend nettement, pour les mêmes états d'esprit, le caractère de la jeu-

nesse, de l'entrain, de la franchise et de la sincérité d'émotion.

Il faut encore signaler l'attitude de l'individu qui s'élançe pour attaquer ou pour se défendre. C'est le mouvement caractéristique de ce chef-d'œuvre de la statuaire antique, du « Gladiateur combattant ». L'un des membres porté en avant est fléchi au niveau des articulations de la hanche et du genou ; l'autre membre, dirigé en arrière, est au contraire dans l'extension ; c'est ce dernier qui, agissant comme un ressort qui se détend, projette le corps dans la direction indiquée.

Station à genoux. Les deux genoux reposant sur le sol ; les cuisses formant avec les jambes un angle droit, un angle aigu ou un angle obtus. — Lorsque les deux genoux reposent sur le sol, et que les cuisses étant verticales forment avec les jambes un angle droit ou presque droit, l'agenouillement, dont la signification de prière, d'humilité, d'adoration, si les mains sont jointes ou les membres supérieurs écartés l'un de l'autre, n'a presque pas besoin d'être indiquée, est le plus respectueux possible.

Il n'en est pas absolument de même lorsque les cuisses, fléchies sur les jambes, forment avec celles-ci un angle très aigu. Dans ce cas, le sujet est assis sur ses talons, et l'attitude perd en respect ce qu'elle peut faire gagner en commodité. C'est une manière de se mettre à genoux, plutôt que de s'agenouiller, qui indique qu'il se mêle à la prière le désir de prendre un peu de repos. Quelquefois cependant elle exprime le découragement, un grand accablement moral ; on peut la constater chez les sujets qui im-

plorent en ressentant les angoisses d'un désespoir profond.

Afin d'avoir une idée nette de ces deux interprétations, il suffit, à propos de la première, d'observer la posture que prennent certains enfants lorsqu'ils s'agenouillent pendant un office religieux ; au sujet de la seconde, de remarquer l'attitude, pendant l'acte de la prière, d'une personne accablée par la perte d'un être aimé.

Pour que les cuisses forment avec les jambes un angle obtus, lors de l'agenouillement, il faut que le tronc soit projeté plus ou moins en avant. Dans ce cas, ce dernier est soutenu par les membres supérieurs, soit par les mains, soit sur les coudes ou les avant-bras, appuyés sur le sol ; le sujet est presque couché à terre, il est prosterné.

C'est alors l'attitude d'une profonde adoration, d'une soumission absolue ; en la prenant on semble vouloir se rendre presque invisible, s'abaisser le plus qu'on peut, donner par conséquent la preuve de la plus grande humilité.

C'est encore l'attitude du vaincu qui, implorant son vainqueur, veut, afin de l'attendrir, lui témoigner sa soumission, en se plaçant de telle sorte que ce maître, s'il le désire, puisse le fouler aux pieds.

Il faut croire que, dans ce cas, l'idée d'anéantissement de la personnalité est toute naturelle, puisque le chien lui-même traduit d'une manière analogue sa soumission, et que c'est en rampant que le plus souvent il cherche à faire comprendre qu'il implore son pardon.

Le prosternement est l'attitude habituelle de la prière chez les peuples orientaux.

H. Spencer a défini d'une façon véritablement remarquable les différences de signification et l'origine commune qui caractérisent la prosternation, la gène-flexion, l'action de plier seulement le genou dans la salutation ou plutôt la révérence. Il considère ces actes, placés dans l'ordre que nous venons d'indiquer, comme des degrés de plus en plus atténués, de plus en plus abrégés de l'attitude prosternée que prend le vaincu qui se met tout entier à la merci de son vainqueur.

En dernier lieu il ne reste plus, d'après Spencer, que l'inclination du corps qui accompagne la gène-flexion. Comme c'est le premier mouvement qu'il faut faire pour passer à la prosternation complète, c'est aussi le dernier qui persiste quand la prosternation disparaît graduellement par abréviation.

Il cite à ce propos la salutation des Batokas qui, d'après Livingstone, se jettent par terre sur le dos, se roulent d'un côté sur l'autre, se frappent le côté externe des cuisses en signe de remerciement et de bienvenue; attitude qui signifie; ajoute-t-il : « Vous n'avez pas besoin de me subjuguier, je suis déjà soumis ». Et, afin de démontrer que, à son avis, les faits de cérémonie précèdent non seulement l'évolution sociale, mais l'évolution humaine, il signale l'attitude du petit chien qui, se mettant sur le dos en présence d'un gros chien qui l'effraye, semble dire « je suis vaincu et à ta merci¹. »

1. Herbert SPENCER, *Principes de sociologie*. Traduction française, par E. Cazelles, t. III. Paris, 1883.

Station à genoux. Un seul genou reposant sur le sol ; la cuisse formant avec la jambe un angle droit, un angle aigu ou un angle obtus. Le membre inférieur opposé reposant sur la plante du pied. — Lorsque la cuisse du membre agenouillé fait avec la jambe un angle droit, le membre inférieur opposé forme presque toujours un angle de même nature. Ce n'est bien souvent qu'un signe extérieur de respect, de prière, d'adoration. En effet, si les sentiments que nous venons d'énumérer semblent ressentis d'une façon certaine par le sujet qui repose sur ses deux genoux, ici, dans le cas qui nous occupe, la certitude n'est pas aussi formelle. C'est donc, en résumé, l'attitude de l'agenouillement obligatoire, commandé, et non exécuté avec tout l'abandon et la ferveur qui caractérisent l'attitude pendant laquelle les deux genoux reposent sur le sol.

Si la cuisse du membre agenouillé forme un angle aigu avec la jambe, le bassin reposant sur le talon correspondant, c'est l'attitude du sujet qui est en observation pour l'attaque ou pour la défensive ; c'est en particulier celle du chasseur à l'affût. L'individu, en prenant cette attitude, moins visible que s'il était debout, se dissimule plus facilement à la vue de l'ennemi ou de la proie qu'il a l'espoir de vaincre ou de terrasser. De plus, l'immobilité du corps, assurée par la position des membres inférieurs, le place dans des conditions particulièrement favorables au point de vue de la précision du tir, lors de l'emploi d'une arme à feu.

Dans le cas où la cuisse du membre que jusqu'alors nous avons supposé agenouillé forme un angle obtus

avec la jambe, le genou peut ne plus être en contact avec le sol ; le membre qui est placé en avant est fléchi à angle aigu. C'est alors l'une des phases d'un mouvement de détente du premier de ces membres ; mouvement déterminé par l'extension de chacun des segments qui le constituent, et ayant pour but, et comme effet, de projeter le corps en avant. C'est celui par lequel le sujet, qui précédemment était à l'affût, s'élançe, s'il veut les terrasser par d'autres moyens que celui d'une arme à feu, sur l'ennemi ou la proie que jusqu'alors il guettait en se dissimulant.

Ce n'est pas à proprement parler une attitude agenouillée ; mais ce peut être celle qui succède à l'une des positions faisant partie du groupe que nous venons d'analyser. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il était légitime de lui donner place dans ce dernier.

Station assise. Membres inférieurs allongés, fléchis ou croisés. — Il est certain que dans la station assise, les diverses attitudes prises par les membres inférieurs n'ont qu'une valeur expressive absolument rudimentaire. Cependant, parce que dans certains cas la direction donnée à ces membres, les mouvements que ceux-ci exécutent, les attitudes qu'ils prennent, peuvent refléter l'état mental, le caractère, les habitudes, le genre d'éducation même du sujet, il nous a semblé nécessaire de consacrer un paragraphe à cette question.

Lorsqu'un sujet, étant assis, est renversé sur le dossier du siège qu'il occupe, qu'il a les mains dans ses poches, ou les pouces dans les entournures de son gilet, que ses membres inférieurs sont allongés, l'atti-

tude est celle du repos, de l'accueil cordial, affectueux, sans contrainte et, comme l'on dit, sans cérémonie.

Mais, dans certaines circonstances où cette attitude ne devrait pas être prise, l'impression produite est quelquefois celle que ce sujet manque de savoir-vivre, ou qu'il est, autant que cela est possible, infatué de lui-même et satisfait de la haute valeur qu'il s'attribue; c'est souvent aussi une façon d'en imposer à autrui. Il est bien entendu que chacune de ces appréciations résulte, nous le répétons, des circonstances dans lesquelles le fait se produit, et d'un ensemble d'indices caractéristiques de toute nature dont il est nécessaire de ne pas négliger l'examen.

Nous ne faisons pas allusion aux cas dans lesquels les membres inférieurs étant allongés, le tronc est maintenu vertical; cette attitude n'a pas de signification appréciable, par rapport au point de vue qui nous occupe ici.

Il n'y a rien à dire à propos des jambes qui, fléchies, ont une direction verticale, à moins qu'elles ne soient écartées, et que le sujet n'appuie ses mains sur le genou correspondant à chacune de celles-ci. Mais alors la signification diffère selon l'attitude des coudes et la direction des mains.

Si les coudes sont tournés en arrière, et les doigts dirigés en avant; c'est l'abattement causé par des pensées pénibles.

Si les coudes sont tournés en dehors, et les doigts dirigés en dedans; c'est l'attention, la surprise. Cette attitude donne encore l'impression de l'assurance de soi-même, de la satisfaction. Quelquefois, à ce mo-

ment, le sujet se soulève légèrement de son siège, comme pour se rapprocher davantage de ce qui l'intéresse ou le préoccupe. C'est du reste un geste analogue à celui que l'on exécute lorsque, étant assis dans un fauteuil, on se soulève, dans les mêmes circonstances, en prenant comme points d'appui des membres supérieurs les bras du meuble sur lequel on est posé.

Mais lorsque les jambes, étant fléchies, sont dirigées en arrière, et que le sujet semble chercher ainsi à se dissimuler en cachant ses pieds, l'impression déterminée par cette attitude est celle de l'embarras d'esprit, de la timidité. Si l'on compare cette posture à celle que nous venons d'indiquer précédemment, celle dans laquelle les jambes sont allongées, on ne peut qu'être frappé de l'antithèse qui existe entre l'attitude de l'individu trop sûr de lui-même et la position de celui qui ne l'est pas assez.

De plus, celui-là s'assied de façon à s'enfoncer profondément dans le siège qu'il occupe ; celui-ci, plus craintif, semblant ne pas oser en faire usage, n'en occupe qu'une minime étendue, et, assis sur le bord de son siège, comme s'il était, ainsi qu'on dit, « placé sur la sellette », paraît surtout ne désirer qu'une chose, c'est de n'y pas rester trop longtemps.

L'une des jambes étant verticale et son pied reposant sur le sol ; l'autre, élevée de façon à être éloignée de ce dernier, est quelquefois soutenue par les deux mains croisées au-devant du genou. C'est l'une des attitudes de repos qui accompagnent la réflexion, la méditation. Le tronc est alors un peu

renversé en arrière, de façon que, les membres supérieurs étant allongés, les mains s'appuient plus fortement sur la région avec laquelle elles se trouvent en contact ; la stabilité de l'ensemble se trouve ainsi assurée.

Quant à l'attitude des jambes croisées l'une sur l'autre dans la station assise, elle dénote un certain abandon dans les manières. Quelquefois les deux mains saisissent la partie moyenne ou inférieure de la jambe, ou le pied, du membre qui est le plus rapproché d'elles, c'est-à-dire qui est élevé. C'est une attitude de repos que prennent certains sujets lorsqu'ils sont plongés dans leurs réflexions. Dans ce cas, comme dans celui que nous venons de signaler précédemment, les membres, liés ensemble, donnent au corps une certaine stabilité qui semble être en rapport avec le besoin, que l'individu qui réfléchit éprouve, de maintenir ses membres dans la plus grande immobilité.

Quant aux autres attitudes que peuvent prendre les membres inférieurs dans la station assise, elles ont une grande analogie avec celles que nous avons signalées à propos de la station debout. Ainsi, l'un des membres placé de côté et porté en arrière constitue le geste par lequel le corps va s'élancer ; le sujet, impatienté, par une cause quelconque, semble alors prêt à se lever brusquement.

PIED

A propos du pied considéré isolément, il n'existe

guère que les mouvements des orteils qui puissent être capables d'accompagner certaines émotions. Ce sont la flexion et l'extension.

La flexion a pour effet de recroqueviller les orteils, de resserrer fortement les phalanges d'un même doigt les uns contre les autres, de sorte que, si le pied appuie sur le sol, les orteils, pressant fortement sa surface par leur extrémité terminale, agissent comme des griffes que l'on voudrait y faire pénétrer.

Ce mouvement a lieu surtout dans les circonstances qui déterminent la crainte, la peur, l'effroi : La crainte de tomber lorsqu'on se trouve sur une surface glissante ; par exemple, lorsqu'on marche sur un terrain couvert de verglas ; alors, le mouvement, absolument instinctif, s'exécute même dans l'intérieur de la chaussure, par conséquent sans aucune utilité. La peur de faire une chute, lorsqu'on est placé sur un terrain en pente et surtout en un lieu élevé ; les sujets qui souffrent du vertige ont pu observer que, dans les circonstances où cette incommodité se révèle, les orteils sont fortement fléchis. L'effroi, causé par la vue d'un objet capable de déterminer cette impression pénible, est accompagné d'une contraction du même genre ; il semble alors que le sujet, qui se sent prêt à défaillir, veuille prendre, pour lutter contre cette faiblesse dangereuse au point de vue de sa sécurité personnelle, un point d'appui sur le sol au moyen d'une crispation énergique de ses orteils.

Lorsque les orteils sont au contraire dans l'extension, c'est-à-dire lorsqu'ils sont fortement relevés, en se rapprochant de la face dorsale du pied, l'atti-

tude qu'ils prennent alors est quelquefois complémentaire d'une forte douleur physique. D'autres fois, cependant, dans ce cas, ils se fléchissent avec force; les orteils sont alors crispés, ou, les quatre derniers orteils étant dans l'extension, le premier orteil seul, s'écartant du deuxième, se porte dans la flexion.

Les orteils sont encore relevés lorsque le sujet ressent une impression de froid un peu vive; mais il faut préciser dans quel cas.

En effet, l'extension des orteils a lieu souvent lorsque par exemple, n'étant pas très aguerri, on entre, en marchant, dans de l'eau froide pour s'y baigner. Pourquoi? C'est qu'alors on s'efforce d'épargner à ces orteils le saisissement désagréable du froid. Ce geste est tellement instinctif qu'il est parfois accompagné de la flexion totale du pied; celui-ci ne repose plus alors que sur le talon, partie la moins sensible de la plante du pied. De sorte que les quelques pas que l'on fait ne sont exécutés que par des appuis successifs sur cette région. Nous ajouterons qu'il en serait de même s'il s'agissait d'eau très chaude (pédiluve chaud), ou si l'on marchait sur un terrain vaseux, car, en ce cas, si le pied est nu, on se résigne difficilement à y poser les orteils.

Mais dans les circonstances où le froid résulte d'un abaissement général de la température ambiante et que tout le corps s'en trouve impressionné, les orteils, au contraire, sont fortement fléchis. Alors, en contact avec les parties avoisinantes de la plante du pied, ils profitent de la chaleur de ces dernières, conservent la leur, et sont un peu moins exposés aux impressions extérieures. Ils font d'ailleurs ce que, d'autre

part, exécutent à ce propos les autres parties du corps qui, pour des raisons analogues, se rapprochent de la même manière.

Il y a encore à signaler que la façon dont le pied est, dans son ensemble, dirigé par rapport à la jambe, présente un caractère qui, dans certains cas, est assez expressif. Les pieds fortement obliques en avant et en dehors, et éloignés l'un de l'autre, indiquent la suffisance, l'orgueil, la satisfaction de soi-même. Les membres inférieurs sont alors généralement tendus ; en marchant l'individu frappe des talons.

Lorsque, au contraire, les pointes des pieds sont dirigées en dedans, l'expression est celle de la paresse, de l'imbécillité, de la honte, de la faiblesse. Ces caractères expressifs s'accroissent encore si, de plus, les membres inférieurs sont médiocrement tendus, les jambes à demi fléchies, et que, pendant la marche, les pieds traînent sur le sol.

CHAPITRE V

SYNTHÈSE DES MOUVEMENTS EXPRESSIFS

1. Généralités.

Après avoir, dans la précédente partie de ce livre, indiqué pour chacune des régions considérées isolément quels sont les déplacements qu'elles exécutent et les transformations qu'elles subissent dans les différents actes de la mimique, nous ne pouvons laisser ces matériaux épars ; nous devons les réunir, afin de les grouper dans l'ordre normal où ils se trouvent dans la plus grande partie des états mentaux qui peuvent avoir lieu.

Sans faire absolument de ce chapitre une table des matières, nous pensons cependant ne pas devoir repousser l'idée de lui donner un caractère analogue ; ceci dans le but de présenter les choses aussi méthodiquement que possible.

Ayant, chemin faisant, indiqué ce qui peut expliquer la nature de la plupart des gestes par rapport aux circonstances dans lesquelles ils se produisent, nous ne renouvellerons pas ces explications ; elles seraient, il nous semble, superflues. Cependant, afin d'éviter l'aridité qui résulterait de leur exclusion

complète, nous rappellerons les caractères généraux des raisons pour lesquelles tel geste est exécuté, telle attitude est prise, volontairement ou involontairement, sous l'influence d'une émotion déterminée. Après y avoir mûrement réfléchi, nous pensons que c'est là le plan qu'il fallait choisir pour l'exposé que nous allons aborder.

Mais, auparavant, il nous semble intéressant d'indiquer certaines des conditions dans lesquelles se traduisent les expressions considérées à un point de vue général, chez l'homme sain d'esprit et chez celui qui ne l'est pas. Les observations que l'on peut avoir à faire relativement à la façon dont la mimique est exécutée ont, sans aucun doute, une certaine valeur en psychologie. Ces indications nous seront faciles. Le professeur Pierret (de Lyon) a, en effet, publié un tableau dans lequel elles se trouvent condensées¹; tableau que, de plus, nous avons trouvé reproduit dans deux thèses fort intéressantes de la Faculté de Lyon².

« Chez l'homme », dit le professeur Pierret, « l'expression des états psychiques doit être :

CHEZ L'HOMME SAIN	ET DEVIENT CHEZ L'ALIÉNÉ
Rapide.	Lente.
Concordante.	Discordante (le rire par exemple au milieu de situations tristes, etc.)

} bêtise.
} insensibilité (stupeur totale ou partielle).

1. Exposé des titres du professeur PIERRET, LYON, 1888.

2. JOURDIN, *Les troubles de la mimique chez les paralytiques généraux*. Lyon, 1895.

DUPUIS, *Essai sur les mimiques voulues*, Lyon, 1897.

Adéquate.	}	Excessive (excitation maniaque).
		ou
		Insuffisante (démence, indifférence).
Homogène.	}	Dissociée. . } paralyties ou spasmes partiels.
Persistante.		Fugitive (instabilité mentale ¹).

En ce qui concerne la rapidité avec laquelle la mimique doit traduire les sentiments, il ne faudrait pas, à notre avis, considérer toujours la lenteur comme un signe d'infériorité absolue. Il est vrai qu'on la constate chez les idiots et chez les gens ivres ; mais la mimique peut aussi ne se révéler que tardivement, et involontairement, chez les menteurs habiles. Il ne faudrait pas non plus diagnostiquer la bêtise dans les cas où la lenteur résulte d'une hésitation voulue. Il y a aussi à tenir compte des sujets qui, ainsi qu'on le dit, « ont du caractère », et chez lesquels, malgré qu'en regardant un peu attentivement on trouverait de légers signes émotionnels, la volonté est employée à ce qu'aucune émotion ne se trahisse. Ce n'est pas alors par insensibilité que ces individus ne rient pas, dans les circonstances où d'autres ne manqueraient pas de le faire ; qu'ils n'expriment pas la frayeur, là où il serait naturel d'en ressentir : c'est quelquefois par nécessité, souvent par devoir, qu'ils s'efforcent à rester impassibles ; c'est toujours par un effort de

1. Dupuis, dans sa thèse (citée précédemment), a modifié en l'étendant cette dernière indication. Voici sa rédaction :

Suffisamment persistante.	}	Fugitive (instabilité mentale).
		Trop prolongée (tendance à l'obsession par l'idée).

volonté qu'ils réussissent à obtenir une expression de calme presque absolu.

Nous allons rencontrer, dans le chapitre que nous entreprenons, quelques difficultés dont il est nécessaire d'indiquer la nature :

Il est certain que le nombre des modifications de l'état mental est presque infini, et que le nombre des mouvements et des attitudes qui les expriment est pour ainsi dire indéterminable. Cela importe peu. Il suffira que nous nous attachions surtout à dépeindre les émotions les plus simples ; c'est l'association logique des unes avec les autres qui donnera naissance aux expressions composées.

D'autre part, un même état d'esprit présente de grandes variétés d'expressions individuelles ; tous les degrés d'intensité s'y rencontrent ; une certaine vulgarité quelquefois les caractérise. Nous tiendrons compte de ces différences, en nous efforçant de parcourir, le plus exactement possible, cette sorte d'échelle expressive à l'une des extrémités de laquelle se trouve la discrétion d'attitudes, tandis qu'à l'autre se rencontre la mimique la plus naturelle peut-être, en tout cas la plus mouvementée.

Afin de faciliter les recherches, nous avons, dans ce qui va suivre, disposé les paragraphes par ordre alphabétique. Les chiffres placés entre parenthèses indiquent les pages où se trouvent développés et indiqués, dans un autre ordre, les attitudes et les mouvements auxquels il est ici fait allusion.

2. Dictionnaire des émotions et des sentiments.

Accablement. — (Voir fatigue.)

Accablement moral. — (Voir tristesse.)

Admiration. — Déplacement des sourcils comme dans l'attention ou la surprise (voir attention). Mais, comme l'admiration est toujours une émotion agréable, et qu'on ne peut la ressentir pour ce que l'on craint, ou ce que l'on hait, la physionomie, de plus, est souriante.

Élévation des épaules maintenue pendant quelques instants, 226.

Les mains prennent les attitudes que nous signalons à propos de l'étonnement, ou encore la suivante : les deux mains sont réunies par leurs faces palmaires, de telle sorte que l'axe de l'une soit perpendiculaire à l'axe de l'autre. Il en résulte que les doigts, fléchis, sont, pour chacune d'elles, en rapport avec la face dorsale de la main qui leur est opposée, 265.

Adoration. — (Voir prière.)

Affection. Bienveillance. Tendresse. — L'affection peut ne résulter que d'un sentiment de simple bienveillance ; elle peut être agréable, si elle est partagée ; elle peut être pénible, si la réciprocité n'existe pas. De là, des caractères particuliers qui peuvent, selon les cas, exister d'une façon exclusive, ou se trouver associés aux expressions faciales de la gaieté ou de la tristesse.

Pour que la physionomie exprime l'affection sans mélange, il suffit qu'elle prenne les caractères de la

bienveillance, et ceux-ci sont d'une remarquable simplicité : Élévation de la paupière inférieure et de la peau de la joue; un sillon transversal se creuse à l'union de ces deux régions; la paupière se moule plus exactement sur le globe de l'œil, 134. De plus, la tête est quelquefois inclinée latéralement, 220.

Mais si l'affection est accompagnée d'un sentiment de tendresse, les lèvres réunies et projetées en avant peuvent exprimer le baiser, 193, ou la main, mise en contact avec la bouche, simuler l'envoi de ce dernier, 252. En même temps il peut se produire l'élévation des épaules maintenue pendant quelques instants, 226.

Cette tendre affection se traduit aussi par la mimique des membres supérieurs qui consiste, les avant-bras étant en demi-pronation et fléchis, à placer les mains l'une à côté de l'autre, ou l'une au-dessus de l'autre, au-devant de la poitrine, et surtout vers le côté gauche, 242. Elle peut se traduire aussi, mais d'une façon un peu familière, par le geste de pincer le menton de quelqu'un en saisissant cette région entre le pouce et l'index, 256.

Élévation des épaules maintenue pendant quelques instants, 226.

Les membres supérieurs dirigés horizontalement en avant, les avant-bras en demi-pronation, les mains ouvertes, les doigts légèrement fléchis et écartés les uns des autres, constituent le geste qui exprime l'appel affectueux, 235. Cette attitude de la main largement ouverte est le signe de la cordialité, lorsqu'on exécute le geste de la tendre dans le but de donner,

d'une façon sincèrement affectueuse, une poignée de mains, 278.

Nous tenons à indiquer de nouveau que ces caractères mimiques doivent être associés à des déplacements faciaux appropriés, pour les cas où l'affection est agréable, et pour ceux où, au contraire, elle détermine des émotions pénibles.

Affirmation. — La tête est inclinée d'arrière en avant, 53.

La main, tenue verticalement, est déplacée de haut en bas et d'arrière en avant; les doigts étant fléchis, à l'exception du pouce et de l'index, 274.

Ce mouvement est exécuté d'une façon d'autant plus énergique, que l'affirmation est plus péremptoire.

Il est parfois accompagné de l'inclinaison de la tête indiquée plus haut. Il est à remarquer que, dans ce cas, celle-ci revient à sa situation normale, au moment où la main est arrivée au terme de son déplacement.

Membre supérieur étendu horizontalement en avant, l'avant-bras étant en pronation et la main ouverte, 235. Ce geste exécuté par le membre supérieur droit est celui du serment, 235.

Agression. Menace. Haine. Méchanceté. Indignation. Défi. Colère. Fureur. — Les sourcils sont déplacés comme dans la mauvaise humeur (voir mauvaise humeur), mais d'une façon plus énergique; la peau de l'espace intersourcilier se ride transversalement, 111. En même temps, la paupière supérieure est élevée, 108 et 132.

Sous l'influence de ces émotions, la respiration

devenant plus active, les narines sont dilatées, 140. Mais lorsque ces mêmes émotions sont contenues, il y a au contraire abaissement des ailes du nez et resserrement des narines, 141. De plus, on se mord les lèvres, 200.

Les lèvres, réunies, sont projetées en avant, 192, ou elles sont écartées l'une de l'autre de façon à mettre les dents à découvert, 201. Rire sardonique, 154. Il y a quelquefois élévation unilatérale de la lèvre supérieure dans la région située au niveau de la dent canine, 169, avec élévation de l'aile du nez correspondante, 171.

La mâchoire inférieure est élevée avec énergie, les dents sont serrées. Il en résulte un modelé très apparent des muscles masticateurs, notamment du masséter, 210. Quelquefois, à cette forte élévation de la mâchoire s'associent des mouvements de latéralité qui déterminent alors le grincement des dents, 211.

Comme dans le dégoût, on crache parfois sur l'adversaire, 177. Chez les enfants surtout, il y a projection de la langue en dehors de la cavité buccale, 178 et 212.

La tête et le tronc sont inclinés en arrière, le regard dirigé en avant, 219 et 224. La tête peut être aussi, avec menace, projetée en avant, 222.

La tête, d'une façon brusque et rapide, est inclinée en avant et en bas, puis en haut. On « toise » l'individu contre lequel on est irrité, 129.

Les membres supérieurs sont dirigés un peu obliquement en bas et en arrière. Alors les poings sont fermés ; les doigts sont disposés en forme de griffes, ou fortement écartés les uns des autres, 232. Ou, ces

membres étant dirigés comme précédemment, et de plus un peu en dehors, les mains sont ouvertes et les doigts fortement écartés les uns des autres, 233 et 276.

L'un des membres supérieurs est étendu horizontalement en avant, l'avant-bras en supination ou en demi-pronation, le poing fermé ou les doigts fortement écartés les uns des autres, 235.

Lorsque dans la colère au paroxysme, le sujet est maintenu et ne peut donner un libre cours à sa fureur, les mains sont portées au-devant de la poitrine, les doigts fléchis en griffes et appliqués convulsivement sur cette dernière, comme pour la déchirer, 242.

Dans la menace, la main tenue verticalement, les doigts étendus et rapprochés les uns des autres, les dernières phalanges dirigées en haut, a sa face palmaire dirigée vers l'individu à qui l'on ordonne de s'éloigner ou de ne pas avancer, 263. Ou la main, étant encore tenue verticalement dans le plan antéro-postérieur, est agitée dans la direction de ce plan; c'est le geste par lequel on menace de donner un soufflet; le pouce est alors écarté de l'index, les autres doigts sont étendus et rapprochés les uns des autres, 263.

Un autre geste également menaçant est celui par lequel l'avant-bras étant en pronation complète, les trois derniers doigts sont fléchis dans la paume de la main, le pouce fléchi sur leur face dorsale et l'index étendu vers la face de l'adversaire, 270. Mais l'attitude est plus menaçante encore si, les doigts ayant la même disposition, l'avant-bras est en demi-prona-

tion ; alors le dos de la main est tourné en dehors, et non en haut comme précédemment, 271.

La haine est exprimée quelquefois par un geste dans lequel, les doigts sont disposés en griffes. Alors ceux-ci sont écartés les uns des autres, leurs dernières phalanges sont fléchies, tandis que la première de chacun d'eux est dans l'extension, 280.

Dans le défi, les mains sont appuyées sur les hanches. Parmi les diverses positions qu'elles peuvent alors prendre, les plus expressives sont celles par lesquelles, l'avant-bras étant en pronation, le pouce est dirigé en arrière et les autres doigts en avant, les deux poings fermés reposent sur la crête iliaque, ou seulement la face dorsale des poignets, les doigts étant alors dirigés en arrière, 246.

De plus, les avant-bras étant en pronation et fléchis sont parfois croisés sur la poitrine, et les deux mains sont engagées sous les bras, de façon à n'être visibles qu'au niveau de la région des poignets, 249.

En indiquant encore que, dans le défi, les mains sont croisées derrière le tronc, 238, ou enfoncées dans les poches du vêtement, ou placées au-devant des épaules et les pouces engagés dans les entournures du gilet, 246 et 290, nous ajouterons que les membres inférieurs sont souvent écartés l'un de l'autre dans la direction transversale, 287, ou que l'attitude peut être hanchée. Alors le membre inactif est oblique en bas et en avant, c'est-à-dire que son pied est porté en avant, 290, ou, par une disposition inverse, il est porté obliquement en bas et en arrière, il est alors soulevé sur la pointe du pied, 292.

Il est à remarquer que dans le défi, si la physio-

nomie est menaçante, les membres supérieurs sont plutôt dans l'attitude du repos; on semble vouloir montrer par là que l'on ne craint rien. Mais, en même temps, les membres inférieurs sont prudemment placés dans une situation telle qu'ils sont tout prêts à maintenir l'équilibre et à soutenir un choc, ou à permettre au corps de s'élancer.

Sous l'influence d'un mouvement de colère, d'indignation, etc., si le sujet est dans la station assise, l'un des membres peut être brusquement placé de côté et incliné en arrière, comme pour permettre au corps de s'élancer, 299.

Apaisement. — Les membres supérieurs sont étendus horizontalement en dehors, les avant-bras étant en pronation, les mains ouvertes et leur face palmaire tournée en bas, 234.

Les membres supérieurs sont étendus horizontalement en dehors, les avant-bras étant en pronation, les mains ouvertes et relevées verticalement, de sorte que leur face palmaire regarde en dehors, 234.

Appel à la mémoire. — Déplacement des sourcils comme dans l'attention (voir attention).

La tête est inclinée en arrière, 219, et le regard tourné en haut, 137.

Parfois la face est tournée en bas et, les paupières supérieures étant élevées, le regard est dirigé en avant, 216.

Application. — Lorsque, avec une attention soutenue, on apporte tous ses soins à une chose, il y a resserrement des lèvres, 197.

Assurance (voir franchise).

Attendrissement (voir chagrin).



Attention portée sur les choses extérieures. — Élévation des sourcils et forme courbe à convexité supérieure prise par ceux-ci. Ouverture plus marquée de l'orifice palpébral par suite de l'élévation de la paupière supérieure que détermine l'élévation du sourcil.

Rides de la peau dirigées transversalement d'un côté du front à l'autre : rides courbes à convexité supérieure dans la région située au-dessus des sourcils, réunies sur la ligne médiane par des plis presque toujours courbes à convexité tournée en bas, 100.

Ces rides frontales n'existent pas chez les sujets dont la peau a une certaine élasticité, particulièrement chez les sujets jeunes, 99.

Il résulte de ce qui précède que les conditions les plus favorables à la vision se trouvent réalisées.

Mais celle-ci peut être rendue difficile par l'éloignement de l'objet observé, ou à cause d'une intensité lumineuse trop forte. Alors l'orifice palpébral est rétréci par rapprochement des paupières, 134, mais les sourcils sont encore élevés.

Pour faciliter l'élévation de la paupière inférieure qui se produit pendant la demi-occlusion de l'orifice palpébral que nous venons de signaler, certains sujets élèvent en même temps la lèvre supérieure, 168.

La main est encore placée horizontalement au-dessus des yeux, afin de former abat-jour, 254.

Comme préparation à une vision plus nette, si la vue est pour une raison quelconque troublée, on se frotte les paupières avec le dos de l'index ou la face dorsale de la main, 254.

L'action d'élever les sourcils afin de mieux voir,

lors de l'attention purement visuelle, est devenue tellement habituelle, que, même lorsque l'on écoute attentivement, les sourcils se déplacent de cette façon. Il semble que le sujet qui écoute comprend d'autant mieux ce qui lui est dit, qu'il voit plus nettement celui qui lui parle. Ceci peut être rapproché de ce fait que certaines personnes, à l'audition d'une œuvre orchestrale, n'éprouvent réellement de plaisir qu'elles peuvent voir les musiciens.

Mais l'attention peut être dissimulée, alors, selon les cas, le regard est dirigé latéralement, 137, ou, la face étant tournée en bas et les paupières supérieures élevées, être dirigé en avant, 216.

Lorsque l'attention est attirée par une chose qui excite vivement la curiosité, et qu'on désire pour cette raison la voir le mieux possible, la tête est inclinée vers cette chose, 221, et, si cela ne suffit pas, le tronc est incliné dans la même direction, 223. C'est en général en avant que cette inclination a lieu.

La tête est quelquefois inclinée latéralement, 220.

Cette inclination de la tête, qui donne une direction oblique à la ligne passant au niveau des deux yeux, facilite la vision en permettant de voir l'objet observé dans une plus grande étendue en hauteur, 221.

Nous avons jusqu' alors fait allusion surtout à l'attention visuelle; il ne faut pas oublier que l'attention peut être uniquement auditive.

Certains des caractères mimiques précédemment indiqués l'accompagnent, notamment, ainsi que nous l'avons vu précédemment, l'élévation des sourcils. Mais des caractères particuliers la distinguent, ce sont les suivants :

La tête est tournée de façon à diriger l'une des oreilles du côté d'où vient le bruit, afin que celui-ci frappe plus directement l'appareil auditif, 223. Si cette attitude ne suffit pas, la main est appliquée sur le contour du pavillon auriculaire, les doigts demi-fléchis l'encadrent, de façon à constituer ainsi un véritable cornet acoustique, 254.

Lorsque l'attention est appliquée à l'observation d'un objet en mouvement, le corps, afin d'en suivre les déplacements, ou par contagion du mouvement, tout en restant en place, peut ne pas demeurer immobile, 49.

Mais l'immobilité dans beaucoup de cas est, au contraire, nécessaire, et les attitudes prises alors ont une grande analogie avec celles que le corps présente lorsqu'il est à l'état de repos. Par exemple : La tête est soutenue par les deux mains ou par une seule, 251. Si l'attention est dirigée vers une région placée directement en haut, la tête étant fortement inclinée dans le sens de l'extension est supportée par l'une des mains placée sur sa face postérieure, 252. Les membres supérieurs sont immobilisés, et, entre autres attitudes qu'ils prennent, nous signalerons celle des bras croisés de la manière suivante : Les avant-bras, étant en pronation, sont fléchis et croisés sur la poitrine ; l'une des deux mains repose sur le bras vers lequel elle est dirigée, tandis que l'autre est engagée sous le bras qui lui correspond ; de sorte que l'on voit les doigts de l'une et la face dorsale du poignet de l'autre, 248.

Les membres inférieurs sont quelquefois écartés l'un de l'autre dans la direction transversale, afin d'augmenter l'étendue de la base de sustentation, 287.

Enfin, pour obtenir une immobilité plus complète, le sujet, se plaçant dans la station assise, les jambes fléchies et dirigées verticalement, les membres inférieurs écartés l'un de l'autre, a les mains appuyées sur les genoux, les coudes étant tournés en dehors et les doigts dirigés en dedans, 297.

Attention interrogative. — Quelquefois, dans les cas où la compréhension est difficile, il y a élévation d'un sourcil, comme dans l'attention (voir attention), et abaissement de l'autre, comme dans la réflexion (voir réflexion), 108. Cela semble indiquer que, malgré l'attention (sourcil élevé) que l'on apporte à ce qui est démontré, il est impossible de comprendre, et que l'on est en même temps obligé de réfléchir (sourcil abaissé), afin d'y trouver quelque éclaircissement.

Abaissement rapide et répété de la paupière supérieure, 130.

Lorsque l'on interroge quelqu'un, les avant-bras étant en pronation et fléchis sont quelquefois croisés sur la poitrine, 249.

Bienveillance (voir affection).

Bénédiction. — Les membres supérieurs étendus sont dirigés horizontalement en dehors, les avant-bras sont en pronation et les mains ouvertes, 234.

Ou les membres supérieurs, également étendus, sont dirigés en avant, 235.

Bouderie (voir mauvaise humeur).

Bravoure (voir franchise).

Chagrin. Attendrissement. Pleurer. Désespoir. Désolation. — Les sourcils sont déplacés comme dans la douleur (voir douleur).

Dans l'attendrissement, la lèvre supérieure est élevée dans la région située immédiatement en dedans des commissures labiales. Le sillon naso-labial prend une forme courbe à concavité interne, 165.

Il y a quelquefois, ainsi que dans le chagrin, abaissement des commissures labiales avec élévation spasmodique et renversement en avant de la lèvre inférieure. Il se joint à ces déplacements la corrugation de la peau du menton, 190.

Dans le pleurer, l'élévation de la lèvre supérieure a lieu encore dans la région située en dedans des commissures, mais elle s'étend jusqu'à la ligne médiane. Le sillon naso-labial est également courbe à concavité interne, 166.

Si le pleurer devient très intense, comme le pleurer à chaudes larmes, les déplacements sont analogues à ceux indiqués précédemment; mais ils sont plus accentués, et le sillon naso-labial est attiré en haut par son extrémité supérieure, 166. L'ouverture de la bouche prend, surtout chez les enfants, une forme rectangulaire, 167.

Il y a élévation des ailes du nez, 139.

Il se produit une forte occlusion de l'orifice palpébral; laquelle détermine un plissement de la peau se traduisant par des rides qui rayonnent de l'angle externe de l'œil et des parties avoisinantes, pour aller, en s'irradiant, se terminer dans la région de la tempe, 135.

La tête est soutenue par les deux mains ou par une seule, 249.

La tête et le tronc sont inclinés en arrière, surtout dans le désespoir, 219 et 224. Alors le regard est

tourné en haut, 219. Les mains sont appliquées sur les parties supéro-latérales de la tête, 255, ou elles empoignent convulsivement des touffes de cheveux, 255, ou elles labourent la poitrine à coups d'ongles, 255.

L'attitude suivante est encore prise dans le désespoir et la désolation : Les membres supérieurs étant portés en avant, et les avant-bras en pronation exagérée par suite d'un mouvement de rotation de l'humérus en dedans ; les mains, fortement dans l'extension, ont leur face palmaire dirigée en avant, et les doigts de l'une d'elles sont placés dans les intervalles qui séparent les doigts de l'autre. « On se tord les mains », 236.

Colère (voir agression).

Confiance en soi (voir orgueil).

Contention d'esprit (voir réflexion).

Curiosité (voir attention).

Dédain (voir mépris).

Défense morale. — Les avant-bras étant en demi-pronation et fléchis, les mains sont appliquées sans être réunies l'une à l'autre, sur la face antérieure de la poitrine ; les doigts sont étendus et écartés, 241. Parfois les mains ainsi placées frappent cette région, 241.

Les mains sont élevées au niveau des épaules en se projetant avec force horizontalement en avant. Leur face palmaire est dirigée en avant, les doigts sont étendus et écartés les uns des autres, 277.

Défi (voir agression).

Dégoût. Répugnance. Répulsion. — A cause des rapports qui existent entre le dégoût et le mépris,

nous allons trouver ici quelques-unes des formes expressives de ce dernier ; mais plus énergiques et associées à des caractères particuliers.

Ainsi, dans le dégoût, les commissures sont abaissées et le sillon naso-labial est allongé, comme dans le mépris (voir mépris) ; mais, de plus, la lèvre inférieure est tendue transversalement et renversée en avant, 176.

Comme dans la mauvaise humeur (voir mauvaise humeur), les ailes du nez sont entraînées en haut et en avant ; des rides obliques en bas et en avant se creusent sur les faces latérales du nez ; la partie supérieure du sillon naso-labial et la lèvre supérieure sont élevées, 139 et 179.

On crache, ou l'on simule la projection de salive sur le sol, 177. La langue est projetée hors de la cavité buccale, 178 et 212.

La tête, par inclination d'un côté ou de l'autre, 220, rotation, 222, ou projection en arrière, 222, s'éloigne de ce qui inspire de la répulsion. Pour la même raison, le tronc s'incline brusquement en arrière, 224, ou latéralement du côté opposé, 224.

On fait le geste de repousser ce qui déplaît, en étendant l'un des membres supérieurs, l'avant-bras étant en pronation, et en dirigeant la face palmaire de la main, relevée verticalement, vers ce qui inspire de la répugnance, 234 et 263.

Lorsque la vue est offensée à l'aspect d'un objet répugnant, la physionomie exprime le dégoût ; mais de plus les mains peuvent être portées au-devant des yeux, 253.

Si c'est l'odorat qui est blessé par une cause de

même nature, l'expression du dégoût existe comme précédemment; mais on souffle avec force et d'une façon brusque, 195; on agite l'air en le déplaçant à plusieurs reprises au moyen de la main ouverte agitée au-devant de la face, 263; on se pince le nez entre le pouce et l'index, 253. L'abaissement des ailes du nez avec resserrement des narines a lieu quelquefois, 140.

S'il s'agit du toucher, la face exprime le dégoût, et l'on exécute le geste d'essuyer brusquement avec la main la région contaminée, ou, si ce sont les mains qui sont souillées, on les frotte, également d'une façon brusque, contre une région quelconque du corps.

Enfin, si l'on entend dire quelque chose qui inspire un sentiment de dégoût, la face peut prendre l'expression ordinaire, ou encore la lèvre supérieure être élevée, 168. Les deux mains sont, par surcroît, appliquées sur les pavillons auriculaires, 253.

Désapprobation. — (Voir refus.)

Désespoir. — (Voir chagrin.)

Désolation. — (Voir chagrin.)

Dissimulation. — La tête étant inclinée en avant, les paupières supérieures sont élevées et les rayons visuels, passant au-dessous de ces dernières, sont dirigés en avant, 216. C'est ce que l'on désigne par « regarder en-dessous ».

Le regard est dirigé latéralement, d'une façon furtive, vers ce que l'on veut observer, 137. Alors, la paupière supérieure, afin de dissimuler la direction du regard, est légèrement abaissée.

L'une des mains est portée au-devant de la bouche,

qu'elle cache, en l'appliquant sur les lèvres sa face palmaire ou sa face dorsale, 252.

Douleur. — Que la douleur soit déterminée par une cause physique ou une cause morale, la mimique qui la caractérise est semblable. Ce que nous allons en dire devra donc être considéré comme pouvant s'appliquer aux sensations ou aux sentiments douloureux.

Les sourcils sont déplacés de telle sorte que leur extrémité interne, ou tête, est entraînée en haut et en dedans, tandis que le reste de chacun d'eux est porté en bas et en dedans. Il résulte de ce double déplacement que, à la direction oblique en haut et en dedans prise alors par l'ensemble du sourcil, s'ajoute une brisure au niveau de la jonction des deux parties qui, ainsi que nous venons de le voir, se meuvent dans des directions différentes. Parce que les sourcils s'élèvent au niveau de leur partie interne, des rides transversales se creusent dans la région médiane du front. Et parce qu'en même temps ils se rapprochent l'un de l'autre, deux rides verticales apparaissent dans l'espace intersourcilier, 116.

Forte élévation de la paupière supérieure, 132.

Dans certains cas il y a abaissement des ailes du nez et resserrement des narines surtout lorsque l'on fait effort pour maîtriser la douleur, 141.

Les pleurs accompagnent souvent la douleur morale. Cependant, mais alors ce fait revêt un caractère pathologique, celle-ci est quelquefois accompagnée d'un rire convulsif, 163.

Dans la douleur considérée de nouveau à un point de vue général, les épaules sont élevées et portées en avant, 227.

On se frotte le front avec la main, comme pour effacer de la mémoire un souvenir douloureux, 254.

Quelquefois, les avant-bras étant en [demi-pronation et fléchis, les mains sont portées au-devant de la poitrine, et les doigts convulsivement fléchis en griffes sont appliqués sur cette dernière, comme pour la déchirer, 242.

Les avant-bras étant en demi-pronation et fléchis, et les mains appliquées l'une à côté de l'autre, ou l'une au-dessus de l'autre, au-devant ou sur les parties latérales de la poitrine, constituent une attitude qui indique que le sujet souffre dans la région thoracique, 243 et 244. Si la douleur a son siège dans la région abdominale, les mains sont étalées sur les faces antérieure ou latérales de l'abdomen qu'elles compriment. Le tronc est alors, le plus souvent, incliné en avant, 245.

Si le même fait se produit encore dans la région du tronc ou dans les membres supérieurs, alors les avant-bras, étant comme précédemment en pronation et fléchis, sont croisés fortement sur la poitrine, et les deux mains engagées presque complètement sous les bras ne sont visibles qu'au niveau de la région des poignets, 248. Alors les épaules sont élevées et portées en avant; de plus, le tronc s'incline quelquefois en se balançant d'un côté ou d'autre.

La main mise en contact avec le front et les tempes, et les enveloppant par toute l'étendue de sa face palmaire, a une signification de même nature applicable à ces régions, 252.

La main, placée au-devant de la bouche et des régions avoisinantes, comprime parfois ces régions d'une

façon convulsive, comme pour étouffer des cris arrachés par la souffrance, 252.

Lors d'une forte douleur physique, les orteils sont fortement étendus ou fléchis, ou les quatre derniers orteils étant dans l'extension, le premier orteil seul, s'écartant du deuxième, se porte dans la flexion, 301.

A propos de ces tout derniers déplacements qui, en résumé, sont des plus expressifs, nous ajouterons que la flexion est l'attitude que prennent les orteils chez les individus qui ressentent les souffrances occasionnées par le froid, 301.

Nous ajouterons encore que sous l'influence de l'impression désagréable qui a lieu pendant les premiers instants du contact des pieds nus avec un liquide froid, ou un liquide très chaud, les orteils, comme si l'on voulait leur éviter la sensation pénible qui résulte de ce contact, sont fortement élevés, c'est-à-dire portés dans l'extension, 301.

Puis que nous faisons allusion à des sensations désagréables, nous pouvons joindre aux précédentes celles du même genre qui, dans certaines circonstances, impressionnent l'organe de l'audition. Dans ce cas, les deux mains sont appliquées sur les pavillons auriculaires, 253; de plus, la lèvre supérieure est élevée, 168; et les paupières sont fortement rapprochées l'une de l'autre, notamment lorsqu'il s'agit de l'audition d'un bruit de grande intensité, 136.

Quant à la mimique déterminée par les impressions désagréables que peuvent ressentir les sens du toucher, de la vue et de l'olfaction, nous nous en occupons à propos des caractères expressifs du dégoût.

Doute. Ignorance. — Comme dans l'impuissance

(voir impuissance), il y a élévation des épaules, 226, associée à l'attitude suivante des autres segments des membres supérieurs : Les avant-bras étant fléchis et un peu écartés du tronc, les mains ont leur face palmaire tournée en haut et un peu en dedans ; les doigts sont modérément écartés les uns des autres, 277.

Ébriété. — L'expression faciale est lente, discordante, excessive ou insuffisante, dissociée, fugitive, 304 et 305.

Les membres inférieurs sont écartés l'un de l'autre dans la direction transversale ; les jambes sont légèrement fléchies sur les cuisses. L'attitude est chancelante, 288.

Effroi (voir frayeur).

Ennui (voir fatigue).

Enthousiasme. Exaltation. — La tête est inclinée en arrière, le regard dirigé en avant, 219.

Les narines sont dilatées, 140.

Élévation des épaules maintenue pendant quelques instants, 226.

Les membres supérieurs étant élevés et dirigés obliquement en haut et en dehors, les mains sont fortement ouvertes et les doigts très écartés les uns des autres, 237. L'avant-bras se rapproche de la supination, il en résulte que la face palmaire de la main est tournée en avant ou plus souvent en dedans, 276.

Les membres inférieurs sont écartés l'un de l'autre dans la direction transversale, 288. Quelquefois, les membres inférieurs étant fortement tendus, le corps se soulève sur la pointe des pieds, 288.

Attitude hanchée ; le membre inférieur inactif, oblique en bas et en arrière, est soulevé sur la pointe du pied, 291.

Si l'individu se déplace, la démarche est vive et légère, 289.

Épouvante (voir frayeur).

Étonnement. Surprise. — Lorsque l'attention est attirée par quelque chose d'extraordinaire, d'inattendu, il en résulte l'étonnement, la surprise.

Les caractères mimiques faciaux de l'attention (voir attention) existent alors, mais avec un degré plus fort d'intensité ; ils apparaissent d'une façon plus brusque, et sont accompagnés d'autres signes que nous allons indiquer.

L'élévation des sourcils a lieu comme dans l'attention, mais avec plus d'énergie, 102. La mâchoire inférieure retombe, à cause du relâchement subit de ses muscles élévateurs, et il en résulte l'ouverture de la bouche, 203. Quelquefois, si l'on réprime cette ouverture, ou si l'on imite la surprise, l'ouverture buccale, moins considérable, prend une forme arrondie, 199.

Le tronc se projette en arrière, 224.

Les membres supérieurs retombent inertes le long du corps, les avant-bras étant en pronation, 208 et 233.

Ou ils sont dirigés un peu obliquement en bas, en arrière et en dehors, les mains étant ouvertes et les doigts écartés, 233.

Quelquefois la main est portée au-devant de la bouche, qu'elle cache, en appliquant sur les lèvres sa face palmaire ou sa face dorsale, comme pour arrêter une exclamation prête à s'échapper, 252.

Les mains peuvent être encore élevées au niveau des épaules, leur face palmaire étant dirigée en avant, les doigts étendus et écartés les uns des autres, 276.

Ou l'avant-bras, en pronation et fléchi, est écarté du tronc ; la main est étendue et les doigts de moins en moins fléchis en allant de l'auriculaire vers l'index, le pouce est écarté de ce dernier, 278. Cette dernière attitude peut être prise par les deux mains en même temps.

Ainsi que nous l'avons vu pour la mâchoire inférieure et les membres supérieurs, le relâchement musculaire que détermine la surprise est cause que les membres inférieurs fléchissent, 208 et 286.

Quelquefois, ainsi que cela a lieu dans l'attention, mais d'une façon plus brusque, si le sujet est assis, les jambes fléchies et dirigées verticalement, les membres inférieurs sont écartés l'un de l'autre, et les mains appuyées sur les genoux, 297.

Évocation (voir prière).

Exaltation (voir enthousiasme).

Extase. — Les attitudes générales de l'extase sont les mêmes que celles de la prière (voir prière). Mais il faut ajouter que la tête est toujours inclinée en arrière, 219, et que la face prend une expression spéciale.

Les sourcils sont déplacés comme dans l'attention ou l'admiration (voir attention et admiration).

Le regard est tourné en haut, 137. Il y a dilatation de l'orifice pupillaire, 138.

La bouche est entr'ouverte, 203.

Familiarité (voir moquerie).

Fatigue. Ennui. Lassitude. Sommeil. Accablement.



— Baillement. La mâchoire inférieure est abaissée et les lèvres écartées ; ou si l'on veut dissimuler que l'on bâille, les lèvres sont maintenues en contact, 202. Mais, dans ce dernier cas, outre que l'abaissement de la mâchoire inférieure se révèle malgré tout à l'extérieur, l'élévation et un léger tremblement des ailes du nez trahissent le bâillement.

Il y a abaissement de la paupière supérieure. Parfois, lorsqu'on lutte contre les effets de la fatigue, l'élévation des sourcils s'associe à cet abaissement, 131.

La tête est inclinée en avant, 215. Elle est parfois inclinée en arrière, 219.

Le tronc est incliné en avant, 223.

La tête, qui dans les cas dont il s'agit ici semble devenir plus lourde, est soutenue par les deux mains ou par une seule, 249.

Les membres supérieurs retombent inertes le long du corps, les avant-bras étant en pronation, 233.

L'une des mains, tenue horizontalement et portée au niveau de la partie supérieure de la tête, sa face palmaire étant tournée en bas, est déplacée transversalement d'un côté vers l'autre, 257. On dit alors, et ce geste l'indique : « J'en ai par dessus la tête. »

On se frotte les yeux avec le dos de l'index ou la face dorsale de la main, 254.

Les membres inférieurs rapprochés l'un de l'autre et fléchis d'une façon modérée expriment l'accablement, 286.

Pendant la marche la plante des pieds traîne sur le sol, 289.

Fatuité (voir orgueil).

Fermeté (voir franchise).

Finesse. — Élévation de la paupière inférieure, 132.

Rétrécissement de l'orifice palpébral, 134.

Force (voir résolution).

Franchise. Fermeté. Assurance. Hardiesse. Bravoure.

— La tête est droite et le regard dirigé en avant, 215.
Ou le regard ayant la même direction, la tête est inclinée en arrière, 219.

Le tronc est redressé et porté un peu en arrière, 224.

Les épaules sont élevées et portées en arrière, 228.

Frayeur. Effroi. Epouvante. Terreur. — Les dangers que peut faire craindre une cause quelconque ne pouvant être appréciés que si l'attention a été attirée sur cette cause, il est compréhensible que l'on retrouve tout d'abord, dans les émotions dont nous nous occupons ici, un déplacement des sourcils analogue à celui qui caractérise l'expression de l'attention (voir attention). Mais, parce qu'en même temps il y a de la surprise, on constate l'abaissement de la mâchoire inférieure et l'ouverture de la bouche, 203.

Ces derniers signes se différencient de l'étonnement pur et simple en ce qu'il s'y associe l'abaissement de la lèvre inférieure et des téguments de la partie inférieure de la face ; le soulèvement de la peau du cou, sous laquelle apparaissent des saillies obliques en haut et en dedans, saillies ayant l'aspect de cordelettes ; enfin l'apparition de rides transversales, plus ou moins marquées, au niveau de la région hyoïdienne, 183.

L'orifice palpébral est agrandi par une forte élévation de la paupière supérieure, 131.

Indolence. Paresse d'esprit. — L'abaissement des paupières supérieures s'associe à l'élévation des sourcils, 131.

Les épaules sont abaissées et portées en avant, 229.

Invocation (voir prière).

Joie. — La joie se traduit le plus ordinairement par les déplacements que nous indiquons à propos du rire (voir rire) ; mais elle peut, dans certaines circonstances, déterminer le pleurer, 168.

Les épaules sont élevées et portées en arrière, 228.

On frotte les faces palmaires des mains l'une contre l'autre, 265.

L'un des poings fermé est frotté, en tournant rapidement sur lui-même d'un côté puis de l'autre, dans la paume de l'autre main dont les doigts sont alors fléchis de façon à le contenir, 266.

Chez les sujets d'un caractère enthousiaste et dont les impressions se traduisent sans contrainte par des manifestations extérieures, les faces palmaires des mains sont frappées l'une contre l'autre ; des sauts, des mouvements de danse sans aucune forme régulière sont exécutés.

L'avis général est que ces manifestations manquent de tenue ; malgré que chacun en soi-même soit plutôt porté à les admettre, ainsi qu'il arrive pour toute action empreinte de sincérité. Quoi qu'il en soit, ces manifestations exubérantes font penser des sujets qui s'y livrent qu'ils ont un caractère enfantin. C'est en effet de cette façon que chez les enfants, le plus souvent, la joie se manifeste.

Lassitude (voir fatigue).

Lubrilité. — Les sourcils sont déplacés comme

dans l'attention (voir attention); le nez est modifié comme lors de la mauvaise humeur (voir mauvaise humeur); la bouche exprime la gaité (voir rire), 139.

Mauvaise humeur. Bouderie. — Les sourcils sont déplacés comme dans la réflexion (voir réflexion), 107.

Les ailes du nez sont entraînées en haut et en avant; des rides obliques en bas et en avant se creusent sur les faces latérales du nez; la partie supérieure du sillon naso-labial et la lèvre supérieure sont élevées, 139.

Les lèvres sont projetées en avant, 191. Ou à l'abaissement des commissures labiales s'associe un léger renversement de la lèvre inférieure en avant, 179.

La tête est soutenue par les deux mains ou par une seule. Elle repose fortement sur les deux poings fermés appliqués au niveau de la région des joues, 251.

Quant aux autres attitudes, elles sont du genre de celles que le corps prend lorsqu'il est à l'état de repos.

Méchanceté (voir agression).

Méditation (voir réflexion).

Menace (voir agression).

Mépris. Dédain. — L'expression faciale du mépris est une forme discrète de celle du dégoût (voir dégoût); c'est elle que du reste adoptent, pour exprimer ce dernier, les personnes qui, par éducation ou par tempérament, n'ont pas l'habitude de se livrer à des mimiques exagérées, surtout lorsqu'il s'agit d'une expression aussi triviale. La conformité des deux émotions explique d'ailleurs cette analogie d'expression.

Le mépris est exprimé par l'abaissement des com-

missures labiales, duquel résulte l'allongement du sillon naso-labial. Celui-ci, pour cette raison, devient rectiligne, excepté à son extrémité inférieure où il forme une sorte de crochet dont la concavité encadre la commissure labiale correspondante, 175.

Les ailes du nez sont légèrement élevées, 175.

L'abaissement de la paupière supérieure s'associe à ces déplacements, 128.

A l'abaissement des commissures labiales s'associe, dans certains cas, l'élévation de la lèvre supérieure et de la lèvre inférieure, qui se déplacent de cette façon surtout au niveau de la région médiane, 176 et 189. Il en résulte l'élévation des ailes du nez et de la partie supérieure du sillon naso-labial, 139. Parfois, de plus, on souffle légèrement, 195.

La tête est inclinée en avant et en bas, puis en haut. Par ce mouvement, exécuté avec un peu de lenteur, on « toise » l'individu que l'on méprise, 129.

Le regard est quelquefois latéralement dirigé du côté opposé à la personne que l'on devrait regarder, 137.

Haussement des épaules, 226.

Par un mouvement de torsion du tronc ayant pour effet de diriger la face antérieure de celui-ci du côté opposé, on ébauche l'action de « tourner le dos » à quelqu'un, 225. En même temps, la face peut être tournée du côté de ce quelqu'un, de façon à le « regarder par-dessus l'épaule », 225.

Il peut y avoir projection de salive sur l'individu méprisé, 178. Chez les enfants, surtout, la langue est projetée en dehors de la cavité buccale, 178 et 212. Mais ces deux actions, cracher et tirer la

langue, qui expriment si nettement le mépris par des formes caractéristiques du dégoût, sont trop énergiques pour traduire simplement le dédain.

La main, tenue verticalement, les doigts étendus et rapprochés les uns des autres, leurs dernières phalanges en haut, a sa face palmaire dirigée vers ce qui est cause de ce geste, comme pour le repousser, 263.

Un ou deux doigts seuls accordés, dans le geste de la poignée de main, lorsque l'on ne peut pas refuser celle-ci, 279.

Il est une autre attitude de la main qui, lors du même geste, indique également l'absence de cordialité, c'est lorsque les doigts sont rapprochés les uns des autres et qu'en même temps ils sont légèrement fléchis, 279.

Miséricorde. — Les membres supérieurs sont un peu écartés du tronc et portés en bas et en avant; les avant-bras en supination; les mains ouvertes et les doigts rapprochés ou modérément écartés les uns des autres, 233.

Moquerie. Impertinence. Familiarité. — Le déplacement oblique du sourcil en haut et en dehors, 127, le rétrécissement de l'orifice palpébral, 134, l'abaissement de la paupière supérieure surtout si en même temps la tête est rejetée en arrière, 128, donnent à la physionomie une expression moqueuse ou, selon les cas, impertinente.

La légère élévation d'une des commissures labiales, c'est-à-dire le sourire d'un seul côté, détermine une expression de fine moquerie, 153.

Haussement des épaules, 226.

La main placée verticalement devant le nez et diri-



gée en avant, le pouce en contact avec ce dernier par sa deuxième phalange, les doigts étendus et écartés les uns des autres, 255.

La tête étant rejetée en arrière, la main est placée transversalement au-dessous du menton, sa face dorsale tournée vers ce dernier et les doigts étendus. En la déplaçant alors à plusieurs reprises, dans la direction antéro-postérieure, on fait le geste de se raser avec le bord cubital de la main, 258.

Dans le même but, la face dorsale des doigts demi-fléchis est encore placée sous le menton, les dernières phalanges étant dirigées en arrière, et la main déplacée comme précédemment, 258.

La troisième phalange de l'index est placée au-dessous de la paupière inférieure, 258.

L'ongle du pouce est engagé sous le bord libre d'une des dents incisives supérieures, puis projeté en avant, ce qui détermine un petit claquement sec, 258.

Enfin, comme signes d'une très grande familiarité, mais pas toujours d'impertinence, nous signalerons l'acte de frapper avec la main sur l'abdomen d'un individu, 245, et celui de pincer le menton de quelqu'un en saisissant cette région entre le pouce et l'index, 256.

Négation. — La tête est tournée alternativement d'un côté et d'autre, 53.

La main tenue verticalement, ou horizontalement, est déplacée dans la direction transversale ; les doigts étant fléchis, à l'exception du pouce et de l'index, 273.

Orgueil. Vanité. Fatuité. Confiance en soi. Suffisance. — Tête inclinée en arrière et regard dirigé en avant, 219. Ou projection de la tête en arrière, at-

titude de laquelle il résulte que le cou se bombe en avant, 222.

Les narines sont dilatées, 140.

Le tronc est incliné en arrière, 224, ainsi que les épaules qui de plus sont maintenues élevées, 228.

Les avant-bras étant en pronation et fléchis, les mains sont placées à la hauteur des épaules et les pouces engagés dans les entournures du gilet, 246.

L'index est introduit entre le cou et le col qui l'entoure, il écarte et soulève légèrement celui-ci, 247.

Un ou deux doigts seuls sont tendus, dans le geste de la poignée de mains, 279.

Les membres inférieurs sont écartés l'un de l'autre dans la direction transversale, lorsque le sujet se trouve dans la station debout, 287.

La démarche est fière et hardie ; le talon entame fortement le pas, 289.

Dans la station assise, les membres inférieurs sont allongés, 297.

Ou, dans la même attitude, les jambes étant fléchies et dirigées verticalement, les membres inférieurs sont écartés l'un de l'autre ; les mains sont appuyées sur les genoux, les coudes tournés en dehors et les doigts dirigés en dedans, 297.

Paresse d'esprit (voir indolence).

Patience. Résignation. Impuissance. — Les membres supérieurs étant obliques en bas et en arrière, les mains sont croisées derrière le dos. Ou ces membres étant obliques en bas et en avant, les mains se rejoignent au-devant du tronc, 238.

Les avant-bras étant fléchis, les mains sont croisées au-devant de la poitrine, 239.

En résumé, les membres supérieurs sont placés de manière à ne pouvoir servir de moyens de défense, et les mains, en particulier, pour bien accentuer cette signification, se trouvent maintenues dans l'attitude qu'elles auraient si elles étaient enchaînées.

Il y a encore élévation des épaules, 226, associée à l'attitude suivante des autres segments des membres supérieurs : les avant-bras étant fléchis et un peu écartés du tronc, les mains ont leur face palmaire tournée en haut et un peu en dedans ; les doigts sont modérément écartés les uns des autres, 277.

Persuasion. — L'avant-bras étant en demi-pronation et fléchi, la main est placée en avant de la face ou un peu au-dessous ; les doigts en demi-flexion ; l'index, un peu plus fléchi que les trois derniers doigts, appuie par son extrémité terminale sur l'extrémité correspondante du pouce, de façon à déterminer avec ce dernier un ensemble en forme d'O. La main, alors déplacée d'arrière en avant, ponctue pour ainsi dire les détails de la démonstration sur lesquels on insiste, 264. Ce geste est quelquefois exécuté simultanément par les deux mains, 264.

Pleurer (voir chagrin).

Prière. Recueillement. Supplication. Adoration. Invocation. Évocation. — La tête et le tronc sont inclinés en avant, 215 et 223. Les paupières supérieures sont abaissées, 63, et les sourcils sont comme dans la réflexion (voir réflexion).

Parfois, au contraire, la tête est inclinée en arrière, 219, et le regard est tourné en haut, 137.

La première attitude indique le recueillement. La seconde exprime l'adoration d'une façon plus marquée.

Les épaules élevées et portées en avant expriment la supplication, 227.

Les avant-bras étant fléchis, les mains sont croisées au-devant de la poitrine, 239.

Les mains sont jointes par leurs faces palmaires, les doigts étendus étant appliqués les uns contre les autres ; ou les doigts engagés, étant fléchis, dans les espaces interdigitaux, 240.

Les deux mains peuvent encore être réunies par leurs faces palmaires de telle sorte que l'axe de l'une soit perpendiculaire à l'axe de l'autre. Il en résulte que les doigts, fléchis, sont, pour chacune d'elles, en rapport avec la face dorsale de la main qui leur est opposée, 265.

Les membres supérieurs sont étendus horizontalement en dehors, les avant-bras en supination, les mains ouvertes, 234.

Les membres supérieurs sont étendus horizontalement en avant, les avant-bras en supination, les mains ouvertes et les doigts écartés les uns des autres, 235.

Les membres supérieurs sont élevés et dirigés obliquement en haut et en dehors, les avant-bras en supination, les mains ouvertes et les doigts écartés les uns des autres, 237.

Les membres supérieurs sont élevés et dirigés en avant, la paume des mains tournée en haut, 238.

En signe de pénitence, de mortification, on se frappe la poitrine avec les poings fermés, 244.

Agenouillement, prosternement, 292, 293 et 295. Cependant, parfois, le sujet reste debout.

Recueillement (voir prière).

Réflexion. Méditation. Contention d'esprit. — Si l'at-

tention portée sur les choses extérieures (voir attention) doit être favorisée par une vision facile, d'où l'élevation des sourcils, il n'en est pas de même pour l'attention intérieure, c'est-à-dire la réflexion, qui, elle, ne peut être soutenue que si toute distraction se trouve évitée. De là une mimique absolument différente de celle que nous rappelons plus haut. En effet, lors de la réflexion, les sourcils sont abaissés; ils prennent une direction rectiligne, quelquefois même une forme légèrement courbe à convexité tournée en bas. En même temps, ils se rapprochent de la ligne médiane, ce qui détermine deux rides verticales dans l'espace intersourcilier. Chez certains sujets il n'existe qu'une seule de ces rides, elle est alors médiane. Quelquefois il en existe trois, cette dernière et les deux précédentes, 104.

L'abaissement des sourcils est plus marqué dans la méditation; dans la contention d'esprit il l'est encore davantage, et la peau de l'espace intersourcilier se ride transversalement, 110.

Le regard est tourné en bas, 137. Il est aussi dirigé en avant; dans ce cas l'orifice pupillaire est dilaté, 137.

La tête est inclinée en avant, 216.

Si la réflexion est profonde, l'une des mains est portée au-devant des yeux; le sujet s'isole davantage. C'est là, du reste, un des gestes caractéristiques de la méditation, 259.

Comme pour l'attention extérieure, le corps est immobilisé, et les attitudes prises sont analogues à celles que le corps présente lorsqu'il est à l'état de repos (voir repos).

La tête est soutenue de différentes manières par les deux mains ou par une seule, 249 et 250.

Les membres supérieurs étant obliques en bas et en arrière, les mains sont croisées derrière le dos, 238.

L'attitude hanchée est prise quelquefois, 287.

Dans la station assise, l'une des jambes étant verticale et son pied reposant sur le sol, l'autre jambe est élevée et soutenue par les deux mains croisées au-devant du genou. Le torse est alors renversé en arrière, de sorte que les membres supérieurs étant allongés, les mains s'appuient plus fortement sur la région avec laquelle elles se trouvent en contact, et la stabilité de l'ensemble se trouve assurée, 298.

Ou bien, également dans la station assise, les jambes étant croisées l'une sur l'autre, les deux mains saisissent la partie moyenne ou inférieure, ou le pied, du membre qui est élevé, 299.

Refus. Désapprobation. — Les lèvres réunies sont projetées en avant ; c'est la moue, 191. Souvent, la tête est en même temps tournée alternativement d'un côté et d'autre, comme dans le geste de la négation, 53.

Les mains sont élevées au niveau des épaules ; leur face palmaire est dirigée en avant, les doigts sont étendus et écartés les uns des autres, 276. La tête inclinée latéralement, 220, ou la face tournée du côté opposé, 222, s'associent à ce geste des membres supérieurs.

Comme dans le geste de la négation exécuté au moyen de la main, celle-ci, tenue verticalement, ou horizontalement, est déplacée dans la direction trans-

versale ; les doigts étant fléchis, à l'exception du pouce et de l'index, 273. Si la main est en même temps rapprochée de la face, l'expression du refus en acquiert plus de finesse. Dans certains cas, la tête reste immobile. Dans d'autres, elle est déplacée latéralement et exprime aussi la négation ; mais ses mouvements de rotation sont opposés aux déplacements de la main, c'est-à-dire que lorsque celle-ci est dirigée à gauche, la tête tourne à droite, et *vice versa*.

On imite le geste de se laver les mains, 266.

Repos. — Les membres supérieurs étant obliques en bas et en arrière, les mains sont croisées derrière le dos, 238.

Les avant-bras étant en demi-pronation et fléchis, si les mains jointes sont appliquées et maintenues sur la partie supérieure de l'abdomen, l'attitude exprime non seulement le repos, mais encore la satisfaction, la tranquillité d'esprit, le bien-être, 245.

L'une des mains est appuyée sur la région de la hanche du membre inférieur correspondant qui supporte le poids du corps, dans la « position hanchée », 246. Quelquefois, dans le même cas, la main est appuyée sur la hanche du membre inférieur inactif qui lui correspond ; mais cette attitude offre moins de stabilité, 246.

Les deux membres inférieurs écartés transversalement et supportant également le poids du corps, les mains sont placées sur les hanches, les pouces placés en arrière et les autres doigts dirigés en avant ; ou les deux poings fermés reposent sur la région ; ou seulement la face dorsale des poignets, les doigts étant alors dirigés en arrière, 246.

Les avant-bras étant en demi-pronation et fléchis, les mains sont placées à la hauteur des épaules et les pouces engagés dans les entourures du gilet, 246.

Les avant-bras étant en pronation, sont fléchis et croisés sur la poitrine. Les mains reposent chacune sur la face externe, alors tournée en avant, du bras appartenant au membre du côté opposé; elles sont alors visibles dans toute leur étendue, 248. Ou l'une des mains repose sur le bras vers lequel elle est dirigée, tandis que l'autre est engagée sous le bras qui lui correspond; dans ce cas, on voit les doigts de l'une et la face dorsale du poignet de l'autre, 248. Ou les deux poings fermés sont engagés sous les bras. Ils soulèvent et font saillir alors les biceps auxquels ils donnent un aspect plus volumineux, et c'est pour cette raison que les lutteurs de profession prennent de préférence cette attitude lorsque, étant au repos, ils se montrent en public, 249.

Les mains sont croisées derrière la tête et la supportent à la façon d'une sorte d'oreiller, 251.

L'attitude hanchée est prise par les membres inférieurs, 286.

Dans l'attitude agenouillée, les cuisses et les jambes forment un angle très aigu, le sujet est assis sur les talons, 292.

Dans la station assise, le tronc est renversé en arrière et appuyé sur le dossier du siège, les membres inférieurs sont allongés, 297.

Dans la même attitude, l'une des jambes étant verticale et son pied reposant sur le sol, l'autre est élevée et soutenue par les deux mains croisées au-devant du genou. Le tronc est alors un peu renversé

appliquée par sa face palmaire sur la région costale qui lui correspond, 151 et 244. Les mains sont quelquefois placées sur l'abdomen, 245. Le tronc se déplace latéralement ou en avant.

Lorsque les commissures labiales sont entraînées en dehors et en arrière, il en résulte le rire sardonique. Rire simplement railleur si les lèvres sont en contact l'une avec l'autre, plus agressif si les lèvres sont écartées, 154 et 191.

Si les déplacements caractéristiques du rire sont très légers, il en résulte le sourire, 151.

Parfois la légère élévation des commissures labiales qui caractérise le sourire n'a lieu que d'un seul côté. Ce déplacement unilatéral donne à la physionomie une expression de fine moquerie, 153. Piderit donne à ce sourire le nom de « sourire forcé », 153.

Une association analogue à celle qui caractérise le rire douloureux a lieu dans le sourire mélancolique ; mais avec cette différence qu'ici il ne s'agit que de très légers déplacements de la face, 152 ; c'est une nuance de douleur mêlée à une nuance de gaieté.

Salut. — Inclination de la tête en avant, plus ou moins rapide, plus ou moins étendue, selon les circonstances, 216.

Le tronc est incliné en avant, 223. Si ce mouvement est répété avec vivacité, plusieurs fois de suite, il exprime la politesse empressée, mais aussi l'obséquiosité, 224.

L'attitude des membres supérieurs, par laquelle, les avant-bras étant fléchis, les mains sont jointes ou croisées au-devant de la poitrine, 239, accompagne quelquefois les mouvements de la tête et du tronc in-

diqués précédemment. Elle donne alors une forme spéciale à la salutation très respectueuse.

Satiété. — L'une des mains, tenue horizontalement et portée en avant du menton ou du cou, sa face palmaire étant tournée en bas, est déplacée transversalement d'un côté vers l'autre, 256.

Elle peut être également placée au niveau des yeux ou du front, 257.

Comme ces différents gestes indiquent par eux-mêmes les régions dont il s'agit, on se contente parfois de dire en les exécutant : « J'en ai jusque-là. »

Sensations agréables. — Occlusion de l'orifice palpébral, 135.

Lorsque le goût est agréablement impressionné, la langue, modérément saillante hors de la bouche, est parfois déplacée alternativement d'un côté à l'autre, sur la surface libre des lèvres, 212.

Dans le même cas, les avant-bras étant en demi-pronation et fléchis, les mains sont étalées sur la face antérieure de l'abdomen, et le caressent par des déplacements circulaires ou ayant lieu de haut en bas, 244. Le tronc est alors rejeté en arrière et l'abdomen tendu, 244.

Sévérité. Reproche. — Élévation de la paupière supérieure, 132, avec ou sans abaissement des sourcils. Si celui-ci a lieu, l'expression en acquiert plus de dureté, 108.

Les avant-bras étant en pronation, fléchis et croisés sur la poitrine, les deux mains engagées sous les bras ne sont visibles qu'au niveau de la région des poignets, 248.

La main tenue verticalement dans le plan antéro-

postérieur est agitée dans la direction de ce plan ; le pouce écarté de l'index, les autres doigts étendus et rapprochés les uns des autres. C'est le geste par lequel on menace de donner un soufflet, 263.

L'avant-bras étant en pronation, les trois derniers doigts sont fléchis dans la paume de la main et le pouce fléchi sur leur face dorsale. L'index est étendu vers le sujet que l'on réprimande, 270.

Les membres inférieurs sont écartés l'un de l'autre dans la direction transversale, 287.

Sommeil (voir fatigue).

Soumission. Respect. Humilité. Vénération. — Le tronc est maintenu vertical, comme dans l'attitude du soldat dans le rang, dont les membres supérieurs retombent alors verticalement le long du corps, les avant-bras en supination, les doigts étendus et rapprochés les uns des autres, 232.

Dans d'autres circonstances, le tronc est incliné en avant, 223.

La tête est inclinée en avant, 215.

Les mains sont croisées au-devant de la poitrine, 239.

Les avant-bras étant en pronation sont fléchis et croisés sur la poitrine. L'une des deux mains repose sur le bras vers lequel elle est dirigée, tandis que l'autre est engagée sous le bras qui lui correspond ; de sorte que l'on voit les doigts de l'une et la face dorsale du poignet de l'autre, 248.

Les membres inférieurs sont dans l'extension et rapprochés l'un de l'autre, 286.

Agenouillement, 292. Prosternement, 293.

Suffisance (voir orgueil).

Supplication (voir prière).

Surprise (voir étonnement).

Susceptibilité froissée. — Resserrement des lèvres, 197.

Tendresse (voir affection).

Terreur (voir frayeur).

Timidité. Honte. — La tête est inclinée en avant, 128 et 215 ; la paupière supérieure est abaissée, 128, et le regard dirigé en bas, 137. Le sujet intimidé ou honteux ne peut se résigner à regarder en face ce qui l'impressionne.

Le sujet se frotte le front, ou se gratte la tête, 254.

Dans la station assise, les jambes sont fléchies et dirigées en arrière ; le sujet semble chercher à se dissimuler en partie, 298. De plus, il s'assied sur le bord du siège qu'il occupe, et n'en prend possession que dans une minime étendue, 298.

Torture. — Lorsque la douleur physique devient d'une intensité telle qu'elle ne peut plus être désignée que sous le nom de torture, il s'ajoute aux signes faciaux expressifs de la douleur que nous avons signalés, des caractères particuliers.

En effet, au déplacement oblique des sourcils et à ceux qui les accompagnent (voir douleur), se trouvent associés : l'abaissement de la lèvre inférieure et des téguments de la partie inférieure de la face ; le soulèvement de la peau du cou sous laquelle apparaissent des saillies obliques en haut et en dedans, saillies ayant l'aspect de cordelettes ; enfin l'apparition de rides transversales, plus ou moins marquées, au niveau de la région hyoïdienne, 185.

L'orifice palpébral est agrandi par une forte élévation de la paupière supérieure, 131.

Ces caractères faciaux complémentaires sont, ainsi qu'on le voit, les mêmes que ceux qui, ajoutés à l'expression de l'attention, donnent à la physionomie l'expression de la frayeur, de l'effroi, de l'épouvante, de la terreur.

Il faut remarquer à ce propos que si l'effroi est occasionné par la vue d'une cause qui devra, sans aucun doute pour le patient, déterminer une douleur physique violente, il se traduit par des déplacements faciaux analogues à ceux de la torture.

La pensée des douleurs prochaines l'emporte alors sur l'attention, point de départ et base de l'effroi dans les circonstances où nous avons supposé le sujet placé à propos de la frayeur (voir frayeur).

Quant aux autres caractères mimiques de la torture, ils sont les mêmes que ceux de la douleur, mais plus accentués. S'il en existe d'autres, ce sont alors des gestes désordonnés que l'on ne peut décrire, mais qu'il est facile d'imaginer.

Tristesse. Accablement moral. — Léger abaissement des commissures labiales et allongement du sillon naso-labial, 175.

Abaissement des ailes du nez et resserrement des narines, 141.

Les deux lèvres étant en contact, il se produit un léger déplacement latéral de la lèvre inférieure, 202.

La tête est inclinée en avant, 215.

Les épaules sont abaissées et portées en avant, 229.

Dans l'attitude agenouillée, les cuisses et les jambes forment un angle très aigu; le tronc est soutenu par les talons, 292.

Dans la station assise, les jambes sont fléchies sur

les cuisses et dirigées verticalement, les membres inférieurs écartés l'un de l'autre, et les mains appuyées sur les genoux, les doigts étant dirigés en avant, 297.

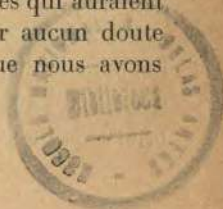
Vanité (voir orgueil).

Vénération (voir soumission).

Peut-être a-t-on remarqué que, dans les paragraphes qui précèdent, certains états d'esprit d'ordres différents se trouvent réunis, malgré que, à un point de vue rigoureusement psychologique, ils devraient être séparés. En voici la raison : Notre but, dans le présent volume, était surtout de nous occuper des gestes qui expriment les émotions, plutôt que de la nature même de ces émotions. Or, les associations que nous avons formées sont légitimes par ce fait que, si l'attendrissement et le chagrin que nous prendrons comme exemples, ne sont pas des émotions absolument analogues, leur mimique est semblable. C'est la connaissance des circonstances qui les font naître, qui seule peut, dans certains cas, les différencier.

Il en est de même pour la honte et la timidité qui s'expriment de la même manière, malgré qu'un individu honteux ne soit pas nécessairement un individu timide. De même encore pour l'impertinence et la moquerie, l'impuissance et la patience, etc.

Nous ne multiplierons pas les exemples ; ce que nous avons voulu surtout, en indiquant ceux qui précèdent, c'est, en prévision des remarques qui auraient pu être faites à ce propos, ne laisser aucun doute subsister au sujet de la disposition que nous avons choisie.



CHAPITRE VI

CONSIDÉRATIONS SUR LA MIMIQUE DANS LES BEAUX-ARTS

La place prépondérante que, dans le présent volume, nous avons voulu donner à l'expression des émotions, ne nous permet pas de nous étendre longuement sur les applications de la mimique dans les beaux-arts, c'est-à-dire dans la sculpture et la peinture, la danse et la pantomime. Le sujet méritant d'être traité en détail, nous projetons, dans des monographies que nous publierons ultérieurement, de le développer d'une façon plus complète. Nous nous bornerons donc ici à en donner simplement un aperçu.

Il est évident tout d'abord que les représentations de la figure humaine, par la sculpture et la peinture, n'existent que par la mimique et qu'il est impossible de les séparer de cette dernière. En effet, quelle que soit l'attitude représentée, que ce soit celle du repos ou celle de la fureur, l'équilibre des différentes parties dans la première de ces attitudes, les gestes violents et désordonnés dans la seconde, constituent un ensemble dont la disposition est, au même titre, destinée à exprimer l'un ou l'autre des états psychiques du sujet figuré. Mais ce qu'il est intéressant d'analyser c'est,

aux différentes époques de l'art, quelles sont les tendances mimiques préférées, celles vers lesquelles l'artiste, subissant pour ainsi dire l'impression des circonstances ambiantes et le reflet des mœurs, s'est trouvé plus particulièrement entraîné. Quelle est aussi, pour chacun d'eux, l'influence que leur tempérament personnel, leur genre d'existence, leur situation morale, la diversité des matériaux employés, les progrès de la science, ont pu exercer sur leurs manifestations artistiques considérées au point de vue du mouvement, de l'attitude et de l'expression.

Ainsi qu'on le voit, le sujet est vaste et comporte de longs développements. On comprendra donc que, pour les raisons indiquées plus haut, nous ne puissions ici que simplement les effleurer.

Il y aura intérêt à rechercher pourquoi, à une certaine époque, dans l'art égyptien, « les statues ne présentent point la variété de gestes et d'attitudes qu'on admire dans les tableaux »¹ ; mais en quoi certaines statues, par leur facture, plaident cependant en faveur d'une opinion contraire à celle qui fait que l'on considère l'art égyptien comme dénué d'une certaine souplesse d'expression.

A mettre en parallèle les caractères expressifs qui distinguent les œuvres appartenant aux origines de l'art grec, l'Apollon d'Orchomène ou celui de Ténéa, du Discobole, du Laocoon et du Gladiateur combattant.

A voir, à propos des œuvres de la Renaissance, quels

1. G. MASPÉRO, *L'Archéologie égyptienne*, Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, Paris, 1887.

sont les caractères mimiques de celles qui ont été inspirées par l'une ou l'autre des deux actions directrices du mouvement artistique à cette époque : le culte de l'antique ou le souci de la réalité.

A comparer la mimique gracieuse et élégante des Boucher, des Watteau et des Fragonard, et celle plus austère des maîtres de l'École qui clôtura le XVIII^e siècle et ouvrit le siècle suivant.

A constater que, à notre époque, par la nature des renseignements que la science offre aux artistes, l'étude du geste peut s'appuyer sur des données exactes fournies par la photographie instantanée et la chronophotographie¹. A faire ressortir qu'alors la vérité, remplaçant dans certains cas des attitudes conventionnelles, ayant à lutter contre des opinions fortement enracinées, risque de ne pas être appréciée. A dire enfin quelles sont les conséquences que, au point de vue esthétique, entraîne l'acceptation de cette vérité.

Telles sont les quelques considérations que, à un point de vue spécial, nous avons l'intention de développer. Elles suffiront peut-être à donner une idée du but que nous nous proposons. Elles nous ont semblé en tout cas un complément nécessaire à l'étude de la mimique que, dans les pages qui précèdent, nous avons eu le plaisir d'exposer.

1. Nous rappelons à ce propos les beaux travaux du professeur Marey, et l'un de ses ouvrages dans lequel se trouvent exposés d'une façon magistrale les procédés et les résultats de sa méthode : E. J. MAREY, *Le Mouvement*, Paris, 1894.

OUVRAGES CITÉS DANS LE PRÉSENT VOLUME

- Jean-Baptiste PORTA. — *La physionomie humaine*. Traduction de Rault, Rouen, 1655.
- Ch. LE BRUN. — *Conférence sur l'expression générale et particulière*. Amsterdam et Paris, 1698.
- Pierre CAMPER. — *Discours sur le moyen de représenter les diverses passions qui se manifestent sur le visage*. Traduction de Denis Bernard Quatremère d'Isjonval. Utrecht, 1792.
- SUÉ. — *Essai sur la physiognomonie des corps vivans, considérée depuis l'homme jusqu'à la plante*. Paris, 1797.
- Dissertation sur un traité de Charles Le Brun, concernant le rapport de la physionomie humaine avec celle des animaux*. Calco-graphie du musée Napoléon. Paris, 1806.
- Gaspard LAVATER. — *L'art de connaître les hommes par la physionomie*. Édition augmentée d'un grand nombre d'articles nouveaux sur les caractères des passions, des tempéramens et des maladies : par MOREAU (de la Sarthe). Paris, 1806-1809.
- HUMBERT DE SUPERVILLE. — *Essai sur les signes inconditionnels dans l'art*. Leyde, 1827.
- CHEVREUL. — *Lettre à M. Ampère sur une classe particulière de mouvemens musculaires* (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} mai 1833).
- Charles BELL. — *The anatomy and philosophy of expression as connected with the fine arts*. London, 1844, 6^e édition, 1872.
- G.-B. DUCHENNE (de Boulogne). — *Mécanisme de la physionomie humaine ou analyse électro-physiologique de l'expression des passions*. Paris, 1862, 2^e édition, 1876.

- Pierre GRATIOLET. — *De la physionomie et des mouvements d'expression*. Paris, 1865.
- G.-B. DUCHENNE (de Boulogne). — *Physiologie des mouvements démontrée à l'aide de l'expérimentation électrique*. Paris, 1867.
- Charles DARWIN. — *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*. Traduit de l'anglais par S. Pozzi et R. Benoit. Paris, 1874.
- MATHIAS-DUVAL. — *Précis d'anatomie à l'usage des artistes*. Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts. Paris, 1881.
- Herbert SPENCER. — *Principes de sociologie*. Traduction française par E. Cazelles. Paris, 1883.
- Eugène MOUTON. — *La physionomie comparée*. Paris, 1885.
- G. MASPÉRO. — *L'Archéologie égyptienne*. Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts. Paris, 1887.
- S. SCHACK. — *La physionomie chez l'homme et chez les animaux dans ses rapports avec l'expression des émotions et des sentiments*. Traduction française du Dr Jumon. Paris, 1887.
- Th. PIDERIT. — *La mimique et la physiognomonie*. Traduit de l'allemand par A. Girot. Paris, 1888.
- Exposé des titres du Professeur PIERRET. Lyon, 1888.
- H. JOUIN. — *Charles Le Brun et les arts sous Louis XIV. Le premier Peintre; sa vie, son œuvre, ses écrits, ses contemporains, son influence, d'après le manuscrit de Nivelon et de nombreuses pièces inédites*. Paris, Imprimerie nationale, 1889.
- J.-B. REYNIER. — *Causes de l'expression spirituelle et mordante de certains bossus* (Mémoire lu à la Société de médecine pratique, le 11 juillet 1889). Paris, 1889.
- E.-J.-MAREY. — *Le Mouvement*. Paris, 1894.
- Édouard CUYER. — *Les expressions de la physionomie, leurs origines anatomiques* (*Revue scientifique*, n° du 13 juillet 1895 et *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1895).
- JOURDIN. — *Les troubles de la mimique chez les paralytiques généraux*. Thèse, Lyon, 1895.
- Édouard BUGNION. — *Les mouvements de la face ou le mécanisme de l'expression*. Lausanne, 1895.

- MATHIAS-DUVAL. — *Cours de physiologie*, 8^e édition. Paris, 1897.
- A.-F. LE DOUBLE. — *Traité des variations du système musculaire de l'homme*. Paris, 1897.
- DUPUIS. — *Essai sur les mimiques voulues*. Thèse. Lyon, 1897.
- MATHIAS-DUVAL et ÉDOUARD GUYER. — *Histoire de l'anatomie plastique. Les Maîtres, les livres et les écorchés*. Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts. Paris, 1898.
- CABANÈS. — *Les curiosités de la médecine*. Paris, 1900.
- J.-M. RAULIN. — *Le rire et les exhilarants*. Paris, 1900.
- Albert de ROCHAS. — *Les sentiments, la musique et le geste* Grenoble, 1900.
- Les sentiments, la musique et le geste, par A. de Rochas (Revue scientifique, n° du 17 février 1900).*
- G. LARROUMET. — *Chronique théâtrale*. (Journal « Le Temps » du 26 août 1901).
- Maurice TOULZAC. — *Rire et pleurer spasmodiques*. Thèse. Paris, 1901.
- Philippe TISSIÉ. — *La science du geste (Revue scientifique, n° du 7 septembre 1901).*
-

Triangulaire des lèvres.	86
Carré du menton ou de la lèvre inférieure.	87
Houppes du menton.	87
Auriculaire antérieur.	88
Auriculaire supérieur.	89
Auriculaire postérieur.	89
Temporal.	90
Masséter.	92
Ptérygoïdien interne.	92
Ptérygoïdien externe.	93
Peaussier du cou.	94
Risorius de Santorini.	95

CHAPITRE IV. — ANALYSE DES MOUVEMENTS EXPRESSIFS.	97
1. Face.	97
Région de l'œil.	97
Sourcil.	87
Élévation du sourcil.	97
Abaissement du sourcil.	103
Abaissement de la peau de l'espace inter-sourcilier.	110
Déplacement oblique du sourcil en haut et en dedans.	114
Déplacement oblique du sourcil en haut et en dehors.	127
Paupières.	128
Abaissement de la paupière supérieure.	128
Élévation de la paupière supérieure.	131
Élévation de la paupière inférieure.	132
Rapprochement des paupières.	134
Déplacements du globe oculaire.	137
Région du nez.	138
Ailes du nez et narines.	138
Élévation des ailes du nez et dilatation des narines.	138
Dilatation des narines.	139
Abaissement des ailes du nez et resserrement des narines.	140
Région de la bouche.	141

Lèvres et sill naso-labial.	141
Élévation et commissures labiales.	141
Élévation de la lèvre supérieure.	164
Abaissement des commissures labiales.	173
Abaissement de la lèvre inférieure avec ren- versement en avant.	176
Élévation de la lèvre inférieure et corrugation de la peau menton.	187
Mouvements d'ensemble des lèvres.	191
Lèvres tirées en arrière.	191
Lèvres projetées en avant.	191
Resserrement des lèvres.	195
Écartement des lèvres.	200
Déplacements des lèvres.	201
Mâchoire inférieure.	202
Abaissement.	202
Élévation.	210
Mouvements de latéralité, en avant et en ar- rière.	211
Langue.	212
Projection de la langue en dehors de la cavité buccale.	212
Pavillon de l'oreille.	213
Déplacements du pavillon en avant, en haut, en arrière.	213
2. Tête.	214
Position normale.	215
Inclination en avant.	215
Inclination en arrière.	218
Inclination latérale.	220
Projection en avant.	221
Projection en arrière.	222
Rotation.	222
3. Tronc.	223
Inclination en avant.	223
Inclination en arrière.	224
Inclination latérale.	224
Torsion.	224
4. Membres supérieurs.	225

Épaule.	225
Élévation.	226
Abaissement.	228
Bras.	229
Mouvement en avant et abduction.	230
Mouvement en arrière et adduction.	230
Élévation verticale.	230
Bras, avant-bras et main.	231
Membres supérieurs dirigés en bas, l'avant-bras étant en supination ou en pronation.	231
Membres supérieurs dirigés plus ou moins horizontalement en dedans ou en avant, l'avant-bras étant en supination ou en pronation.	233
Membres supérieurs dirigés en haut, l'avant-bras étant en supination ou en pronation.	237
Membres supérieurs pendans et dirigés en arrière ou en avant, les avant-bras étant en pronation et les mains croisées derrière ou devant le tronc.	238
Avant-bras à différents degrés de pronation et fléchis, mains croisées au-devant de la poitrine ou jointes l'une à l'autre.	239
Avant-bras en demi-pronation et fléchis; mains appliquées, sans être réunies l'une à l'autre, sur la face antérieure de la poitrine.	241
Avant-bras en demi-pronation et fléchis, mains appliquées sur les faces latérales de la poitrine.	244
Avant-bras en demi-pronation et fléchis, mains appliquées sur la face antérieure de l'abdomen ou sur les hanches.	244
Avant-bras en demi-pronation et fléchis, les mains étant placées à la hauteur des épaules et les pouces engagés dans les entournures du gilet.	246
Avant-bras en pronation, fléchis et croisés sur la poitrine.	247
Mains servant de point d'appui à la tête.	249

Mains mises en contact avec certaines parties de la tête.	252
Main.	259
Doigts étendus ou fléchis et rapprochés les uns des autres.	260
Doigts étendus ou fléchis et écartés les uns des autres.	275
5. Membres inférieurs.	282
Station debout. Membres inférieurs placés dans un même plan transversal. Ces membres étant rapprochés ou écartés, étendus ou fléchis; un membre étant étendu, l'autre fléchi.	285
Station debout. Membres inférieurs écartés l'un de l'autre dans la direction antéro-postérieure. Ces membres étant étendus ou fléchis; un membre étant étendu, l'autre fléchi.	288
Station à genoux. Les deux genoux reposant sur le sol; les cuisses formant avec les jambes un angle droit, un angle aigu ou un angle obtus.	292
Station à genoux. Un seul genou reposant sur le sol; la cuisse formant avec la jambe un angle droit, un angle aigu ou un angle obtus. Le membre inférieur opposé reposant sur la plante du pied.	295
Station assise. Membres inférieurs allongés, fléchis ou croisés.	296
Pied.	299

CHAPITRE. V. — SYNTHÈSE DES MOUVEMENTS EXPRESSIFS. 303

1. Généralités.	303
2. Dictionnaire des émotions et des sentiments.	307
Accablement	307
Accablement moral.	307
Admiration.	307
Adoration.	307

Affection.	307
Affirmation.	309
Agression.	309
Apaisement.	313
Appel à la mémoire.	313
Application.	313
Assurance.	313
Attendrissement.	313
Attention portée sur les choses extérieures.	314
Attention interrogative.	317
Bienveillance.	317
Bénédictio.	317
Bouderie.	317
Bravoure.	317
Chagrin.	317
Colère.	319
Confiance en soi.	319
Contention d'esprit.	319
Curiosité.	319
Dédain.	319
Défense morale.	319
Défi.	319
Dégoût.	319
Désapprobation.	321
Désespoir.	321
Désolation.	321
Dissimulation.	321
Douleur.	322
Doute.	324
Ébriété.	325
Effroi.	325
Ennui.	325
Enthousiasme.	325
Épouvante.	326
Étonnement.	326
Évocation.	327
Exaltation.	327
Extase.	327
Familiarité.	327

Fatigue.	327
Fatuité.	328
Fermeté.	329
Finesse.	329
Force.	329
Franchise.	329
Frayeur.	329
Fureur.	330
Haine.	330
Hardiesse.	331
Honte.	331
Humilité.	331
Ignorance.	331
Impatience.	331
Impertinence.	331
Impuissance.	331
Indication.	331
Indignation.	331
Indolence.	332
Invocation.	332
Joie.	332
Lassitude.	332
Lubricité.	332
Mauvaise humeur.	333
Méchanceté.	333
Méditation.	333
Menace.	333
Mépris.	333
Miséricorde.	335
Moquerie.	335
Négation.	336
Orgueil.	336
Paresse d'esprit.	337
Patience.	337
Persuasion.	338
Pleurer.	338
Prière.	338
Recueillement.	339
Réflexion.	339

Refus.	341
Repos.	342
Reproche.	344
Répugnance.	344
Répulsion.	344
Résignation.	344
Résistance.	344
Résolution.	344
Respect.	344
Rire.	344
Salut.	346
Satiété.	347
Sensations agréables.	347
Sévérité.	347
Sommeil.	348
Soumission.	348
Suffisance.	348
Supplication.	348
Surprise.	349
Susceptibilité froissée.	349
Tendresse.	349
Terreur.	349
Timidité.	349
Torture.	349
Tristesse.	350
Vanité.	351
Vénération.	351

CHAPITRE VI. — CONSIDÉRATIONS SUR LA MIMIQUE DANS LES BEAUX-ARTS.	352
OUVRAGES CITÉS DANS LE PRÉSENT VOLUME.	355

